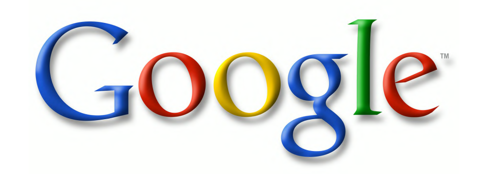
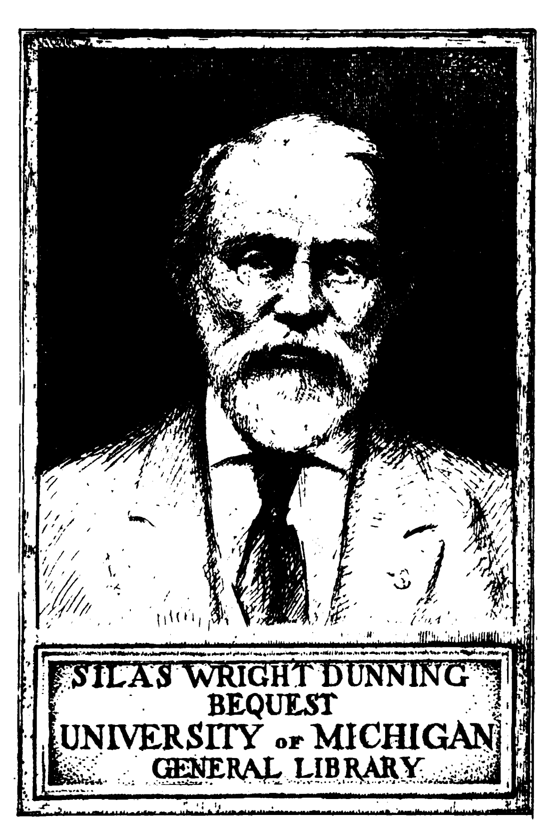



SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE NANTES

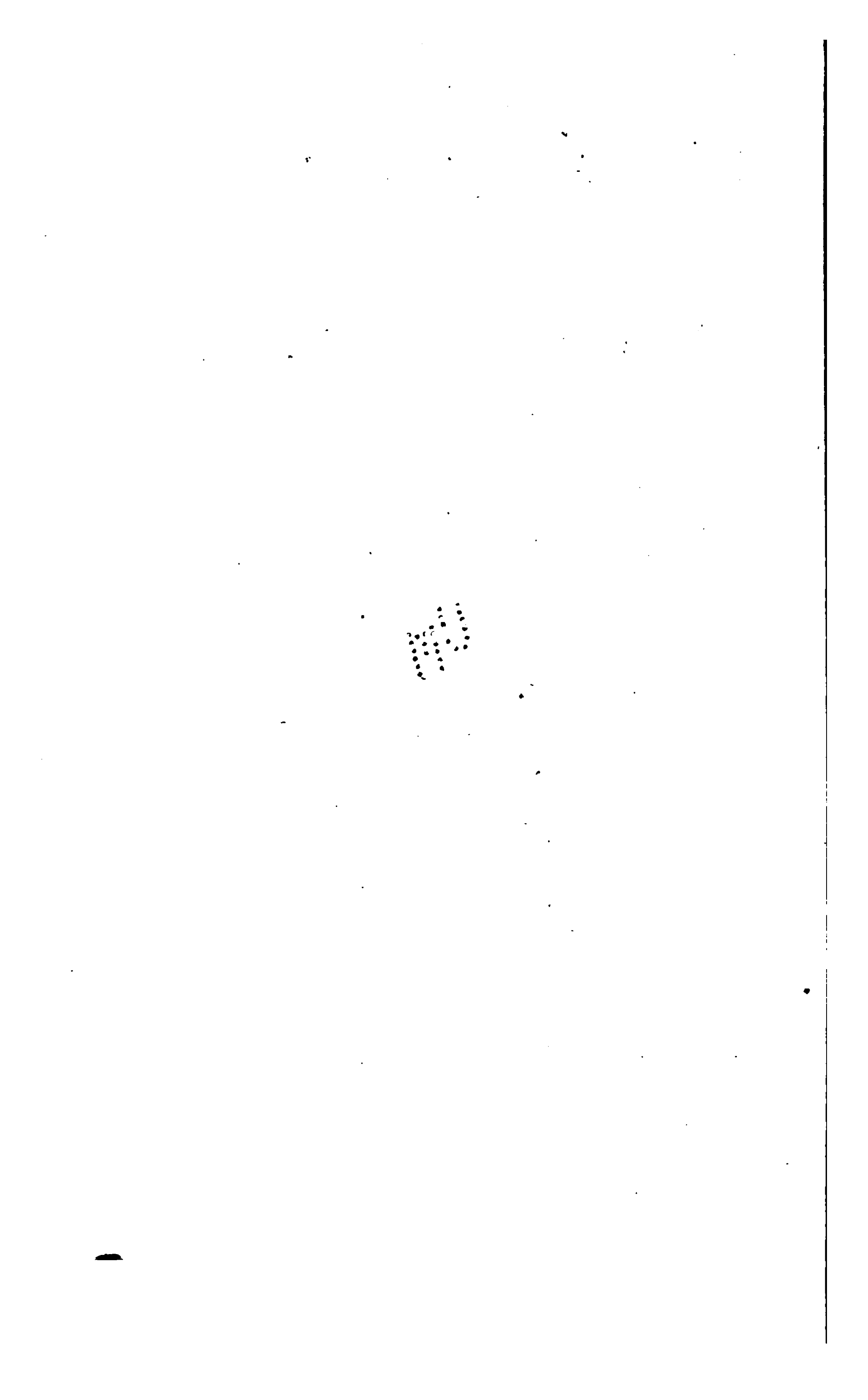
ET DU DÉPARTEMENT

DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.



IMPRIMERIE DE M.me VEUVE CAMILLE MELLINET,
Imprimeur de la Société Académique.

1849.



ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

BULLETIN DES SÉANCES.

Séance du 3 *janvier* 1849.

PRÉSIDENCE DE M. RENOUL.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La Société reçoit la démission de MM. F. Dubois, Guépin, Guénier, Bar et Jullien.

M. Boutteville échange son titre de membre résidant en celui de membre correspondant.

Le secrétaire de la Section des Sciences naturelles fait connaître la composition du bureau de cette section, pour l'année 1849 :

Président,	MM. DUCOUDRAY-BOURGAULT.
Vice président,	DELAMARE.
Secrétaire,	DERIVAS.
Secrétaire-adjoint,	DELALANDE.
Trésorier,	PRADAL.

Le secrétaire de la Section des Lettres, Sciences et Arts, communique également la composition du bureau de cette Section :

Président,	MM. HUETTE.
Vice-président,	DE WISMES.
Secrétaire,	TALBOT.
Secrétaire-adjoint,	VANDIER.

M. le président lit la notice nécrologique suivante sur M. le colonel Guilley :

Messieurs,

La mort vient encore de frapper un de nos collègues, et l'honorable colonel Guilley, qui depuis plus de vingt-cinq années faisait partie de notre Société, a payé son dernier tribut. Je crois être, Messieurs, l'interprète de vos sentiments, en rendant, de mon côté, un dernier hommage à un collègue dont toute la vie fut si noble et si bien remplie.

Amédée Guilley, né à Nantes le 20 mars 1775, termina ses études aux Oratoriens, et débuta dans la carrière militaire comme volontaire dans la légion nantaise.

Ses goûts le portaient à servir dans l'artillérie ; aussi, séduit par la publication du programme de fondation de l'École Polytechnique, se soumit-il à l'examen exigé. Il fut admis comme élève, et son aptitude au travail,

jointe à des facultés intellectuelles très-développées, lui ouvrirent bientôt l'École d'Application de Metz, d'où il sortit le premier de sa promotion.

Envoyé d'abord sur le Rhin, il y reçoit l'ordre de se rendre à l'armée Gallo-Batave, au nord de la Hollande, et y reste jusqu'en 1809. Depuis quelque temps, il sollicitait la faveur d'être employé à l'armée d'Espagne, mais l'intelligence et les capacités remarquables déployées par le jeune officier du génie dans les diverses missions dont il avait été chargé, le firent considérer comme si utile au pays, où il militait, qu'on lui confia la direction des grands travaux à établir à Breskens pour la défense de l'entrée de l'Escaut.

A peine était-il arrivé sur les lieux, que l'expédition sur l'Escaut, commandée par lord Chatam, reçut un commencement d'exécution, et devint presque aussitôt une attaque sérieuse. Dans cette grave circonstance, Guilley se montra en tout point digne de la haute confiance dont il était investi. Voici, à cet égard, ce qu'on lit à son sujet dans le volume 10.e, page 202, de l'ouvrage intitulé : Victoires et Conquêtes.

« Le chef de bataillon du génie Guilley, employé dans » le pays de Cadsand, s'était rendu à Flessingue en » même temps que le 65.e régiment, et avait ordre de » conférer avec le général Monnet, d'observer les progrès » des troupes ennemies employées au siége, de rendre » compte des ressources de la place. Cet officier rendit » d'importants services pendant la campagne de Walcheren, et fut toujours honorablement cité dans les rapports officiels. C'est à lui que le royaume des Pays-

» Bas doit les beaux ouvrages de fortifications de Bres-
» kens et du pays de Cadsand. »

Pendant l'exécution de ces travaux, qui durèrent cinq ans, le commandant Guilley fut souvent appelé aux conseils du génie à Paris. Ces conseils se tenaient aux Tuileries et en présence de l'Empereur.

Lors de nos désastres, en 1814, le commandant Guilley se renferma dans les ouvrages qu'il avait créés lui-même, et eût l'insigne honneur de se défendre par ses propres œuvres.

En 1815, il commandait le génie à Phalsbourg, pendant le blocus de cette place, qu'il défendit vaillamment et ne rendit que de la manière la plus honorable.

Après les Cent-Jours, il fut mis à demi-solde, mais un officier du mérite de M. Guilley ne pouvait rester dans l'oubli, et bientôt il fut chargé de commander le génie à Belle-Isle-en-Mer, à Lorient et ensuite à Nantes.

En 1830, il obtint de se rendre à l'armée du Nord, sous les ordres du maréchal Gérard, et eût, en qualité de lieutenant-colonel, le commandement du génie de la place de Maubeuge.

Promu au grade de colonel en 1833, il fut nommé directeur des fortifications de Brest. C'est à cette époque qu'il rédigea un savant mémoire sur la défense de cette place et de la rade, et qu'il en termina un autre, non moins remarquable, sur les moyens de défense de Belle-Isle-en-Mer.

Plus tard, à l'époque des grands travaux de fortifications entrepris pour garantir la ville de Paris contre l'invasion étrangère, Guilley paya encore sa dette à son pays.

Il fit un mémoire, profondément étudié, qu'il soumit au Ministre de la guerre. Le plan de défense ayant été définitivement arrêté, son mémoire resta aux archives de la guerre comme un témoignage du profond savoir de son auteur, qui reçut à cette occasion les plus flatteuses félicitations du Ministre lui-même.

En 1835, ayant atteint l'âge fixé par les règlements, le colonel Guilley fut mis en retraite, et vint à Nantes terminer son honorable carrière, au milieu de sa famille et de ses nombreux amis.

Telle a été bien sommairement, Messieurs, la vie militaire du brave colonel Guilley; et si cette vie ne paraît pas avoir été semée de circonstances brillantes, elle n'a, du moins, rien laissé à désirer sous le rapport des connaissances qu'il montra de son art, et du dévouement le plus absolu qu'il témoigna pour son pays.

Sans envie comme sans ambition, Guilley poussa presque jusqu'à l'excès la franchise, qui est l'heureux apanage du soldat français. Bon et généreux, il fut, à toutes les époques de sa vie militaire, le père de ses soldats, et jamais un service ne fut en vain sollicité de lui, lorsqu'il était en son pouvoir de le rendre. Ses fréquentes entrevues avec l'Empereur et les grands dignitaires de l'État, les sommes considérables mises à sa disposition pour les importants travaux dont la direction lui était confiée, lui fournirent souvent l'occasion de favoriser l'avancement de ses camarades. Quant au sien, on peut hautement affirmer qu'il ne le sollicita jamais. Tous ses grades lui furent conférés à titre de récompense. Il en fut de même de la décoration de la Légion-d'Honneur dont il fut fait officier,

n'étant encore que chef de bataillon, et à une époque où la patrie était avare d'une semblable distinction.

La vie laborieuse du colonel Guilley s'étendit encore en dehors des nombreuses occupations de ses fonctions militaires. Homme instruit et éclairé, il cultiva les lettres, et, en 1826, il parut de lui un roman, dans la forme épistolaire, sous le titre de Gustave de Sydenhem. Il s'essaya aussi dans le genre lyrique, et quelques charmantes poésies légères témoignent de son esprit souple et délicat.

Agrégé à la Société Académique en 1822, il s'y fit souvent remarquer par des rapports élégamment écrits, quoique traités au point de vue des hautes études dont ils étaient l'objet. A plusieurs reprises aussi il fut membre de votre Comité central.

La conversation de notre collègue était aimable, toujours spirituelle et sans prétention. Chacun de vous, Messieurs, peut se rappeler les agréables moments passés avec cet intéressant conteur, dont une des facultés les plus développées était une mémoire qui tenait du prodige.

Ainsi que tous ses concitoyens le savent, du reste, les dernières années de cet homme de bien furent exclusivement consacrées à des œuvres de pieuse philanthropie. Notre digne et regrettable collègue faisait complète abnégation de tout ce qui était lui-même, et n'avait plus de pensées que pour la religion et le soulagement de ses frères dans la souffrance. Dans cette vie toute de charité, il montra encore un dévouement à toute épreuve. Aussi, après une tâche si dignement remplie, cette belle et noble existence s'est éteinte dans la paix de l'âme et exempte de toute douleur physique.

Lecture du premier acte de Fausta, tragédie, par M. Puységur.

Étude critique sur Aman et Esther, tragédie du XVI.e siècle, de messire André de Rivaudeau, par M. Talbot.

Proposition de M. de Wismes, demandant qu'un droit de diplôme de dix francs soit payé par les nouveaux membres correspondants, admis à dater du 1.er janvier 1849; la proposition est appuyée et adoptée.

Séance du 7 février.

PRÉSIDENCE DE M. RENOUL.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La Société reçoit la démission de MM. Lechalas et Colombel père.

M. le président adresse ensuite à la Société les paroles suivantes :

Messieurs,

A notre dernière séance, je vous parlais de l'honorable colonel Guilley, que la mort venait d'enlever à sa famille, à ses nombreux amis et à notre Société.

Aujourd'hui, j'ai encore la triste mission de vous dire que la mort a fait de nouveaux vides dans nos rangs : MM. Ursin et Léon Le Sant ont aussi payé leur dernier tribut.

Je me proposais de vous parler un peu longuement de M. Ursin, qui, membre depuis longues années de notre Société, enrichit souvent nos Annales d'intéressants travaux; qui eut l'honneur de vous présider, et qui, profon-

dément érudit, a laissé de précieux témoignages de son savoir et de son zèle pour la science. Mais, au milieu du deuil qui enveloppait sa famille, je n'ai pu encore recueillir les renseignements qui m'étaient nécessaires. Déjà cependant, quelques documents m'ont été fournis, et, à notre prochaine séance, je pourrai sans doute vous présenter, sur notre savant et regrettable collègue, quelques détails qui ne peuvent manquer d'exciter votre intérêt.

Quant à M. Léon Le Sant, en parlant de lui, Messieurs, ce n'est point une carrière brillante qu'il s'agit de retracer, mais c'est surtout à l'aménité du caractère, aux vertus de famille, au dévouement sans bornes qu'il s'agit de rendre un pieux et sincère hommage.

M. Le Sant était sans doute réellement instruit. Des études sérieuses, les conseils et les exemples d'un père dont chacun connaît et apprécie le talent, lui avaient donné des connaissances étendues, surtout dans tout ce qui avait trait à sa noble profession. Plusieurs découvertes même lui sont dues, et, jeune encore, il songeait, en raison de sa mauvaise santé, à se créer quelques loisirs, pour se livrer avec plus de soins à ses études et à ses recherches scientifiques.

La mort est venue le frapper, et ses desseins à cet égard sont restés incomplets. Mais ce qui, Messieurs, est complet dans la trop courte existence de notre collègue, c'est cette activité d'un cœur bon et généreux, se dévoilant en tout et partout, recherchant le bien à faire, s'y dévouant sans réserve, et rehaussant toujours le bienfait de l'action par une affabilité de manières et de paroles qui ne se démentait jamais.

Ce sont là surtout les qualités qui rendent l'homme digne d'estime et rendent aussi sa vie vraiment utile à ses frères. A cet égard, Léon Le Sant a noblement et dignement rempli sa tâche, et je ne doute pas, Messieurs, que je ne sois ici l'interprète de vos sentiments, en exprimant les sincères et vifs regrets que doit causer sa perte prématurée.

Sur un rapport de M. Talbot, M. Ch. de Valori, littérateur, est admis comme membre résidant.

Sur le rapport de M. Talbot, M. Ch. Livet, littérateur, est admis à titre de membre résidant.

Sur un rapport de M. Arm. Guéraud, M. Darnault, littérateur au Croisic, est admis comme membre correspondant.

M. le docteur Derivas termine la lecture de son Mémoire, sur les établissements publics destinés à la première enfance à Nantes.

RAPPORT

SUR L'EXPOSITION DE 1848,

PRÉCÉDÉ

DE QUELQUES CONSIDÉRATIONS

SUR L'INFLUENCE DE LA POLITIQUE SUR LES BEAUX-ARTS;

PAR LE B.ON DE WISMES.

MESSIEURS,

Sur la proposition de M. le docteur Derivas vous avez, dans votre séance du mois de juin, nommé une commission composée de MM. Derivas, de Wismes, Seheult, Simon et Vandier, chargée de vous faire un rapport sur l'exposition des beaux arts qui allait s'ouvrir dans notre ville. Cette commission a désiré que je fusse son rapporteur près de vous, et, je l'avoue, loin de décliner ce périlleux honneur, je l'ai plutôt réclamé comme un noble et utile

exercice donné à mon intelligence, comme une agréable diversion pour mon esprit au milieu des sombres préoccupations de la politique.

Au nom de la commission, au nom, je puis le dire sans crainte, de toute l'Académie, mon premier sentiment est de remercier vivement et les édiles de notre cité, et les membres de la commission du Musée, du zèle qu'ils ont apporté pour organiser cette exposition et la préparer à travers les circonstances les plus difficiles et les plus défavorables. Honneur à eux pour, dans un ciel sombre, avoir fait luire un instant à nos yeux la pure étoile de l'art; pour, sur la mer orageuse où notre navire périclite, agité par le flot soulevé des passions mauvaises, nous avoir tendu la main pour aborder dans cette île des doux songes où, sous le charme de fééeriques illusions, s'oublient le présent et ses tristesses, l'avenir et ses fatalités. Honneur à eux, pour avoir été la providence humaine de nos artistes, et leur avoir procuré la gloire et ce qu'elle ne donne pas toujours, le pain de la famille!

L'exposition s'ouvrit le lundi 31 juillet, avec une certaine solennité, en présence des autorités de la ville et d'un nombreux public. Notre nouveau préfet, M. Marius Rampal, prononça, à cette occasion, un discours remarquable où de vastes connaissances dans l'histoire des arts, les grâces du style et les ressources d'un esprit ingénieux et délicat furent malheureusement employées à soutenir avec une hardiesse et un aplomb inconcevables la thèse la plus erronée. J'ai cru devoir en tenter la réfutation avec quelques détails, et suis, du reste, heureux que M. le préfet m'ait fourni le droit et l'occasion de traiter, comme pro-

légomène naturel et non sans utilité de ce rapport, ce sujet intéressant de l'*influence de la politique sur les beaux arts.*

Que si l'Académie, en demandant ce rapport, n'avait eu d'autres prétentions que d'obtenir une sèche nomenclature où chaque numéro d'ordre du livret serait simplement orné d'un bon point ou noirci de deux mauvais; si les idées générales et philosophiques devaient rester en dehors; si les principes de l'esthétique ne devaient s'y faire place, j'aurais mal compris le vœu de l'Académie, j'aurais décliné l'honneur de me charger de ce travail.

Nous vous demandons, Messieurs, l'effort d'un moment de subtile attention, non que le sujet, pourvu surtout d'un certain intérêt d'actualité, ait besoin de se recommander autrement qu'en s'annonçant par son titre, mais parce que, escorté d'*à parte*, de cependant, de quoique, de si et de mais, de tous ces doutes, en un mot, et de toutes ces précautions d'une raison consciencieuse qui craint à chaque instant de dépasser le but ou de ne pas l'atteindre, vous pourriez voir se briser dans votre esprit distrait ce fil de la logique, seul capable de vous diriger vers les conclusions extrêmes de ma pensée.

« Le despotisme, ainsi s'est exprimé M. Rampal, fut toujours funeste aux beaux arts. Les institutions démocratiques, ajoute M. le préfet comme complément de son opinion, sont les plus favorables au développement des facultés de l'homme. Ce sont les démocraties qui jettent le plus vif éclat dans les arts. »

Examinons. Les gouvernements démocratiques sont parvenus si rarement à s'établir que l'histoire des beaux-arts,

sous ces gouvernements, ne sera pas longue à parcourir. A Athènes, ne sait-on pas que la liberté, ou plutôt la démocratie, qu'il ne faut point toujours confondre avec elle, s'était endormie dans les bras de Périclès, alors que l'art produisit ses plus inimitables modèles, et qu'elle ne se réveilla que pour envoyer mourir dans l'exil ce Phidias, qui avait consacré sa vie à diriger et orner tous les beaux édifices de sa patrie? Ne fut-ce point, d'ailleurs, sous la tyrannie de Pisistrate, que la plupart de ces monuments furent commencés, et ne sont-ce pas Démétrius de Phalère à la tête d'un gouvernement oligarchique, Adrien le tout-puissant empereur de Rome, qui les achevèrent ?

Chez les Romains, entre les deux Brutus, dans un espace de cinq siècles, sous un gouvernement républicain dont toute l'histoire intérieure se compose de celle des luttes souvent couronnées de succès, livrées par la démocratie à l'oligarchie, un seul art fut connu, celui, le casque en tête et l'épée hors du fourreau, de conquérir l'univers.

Je ne sache pas que la démocratie, je ne dis pas la République, se soit, si ce n'est à Sparte dont je parlerai tout à l'heure, établie nulle part ailleurs chez les peuples anciens, du moins de manière à fixer suffisamment notre attention. Voyons donc ce que sont devenus les beaux-arts chez les peuples modernes qui ont accepté l'empire de cette forme aventureuse de gouvernement.

Venise excepté, qui sut de bonne heure se donner des doges, son Conseil des Dix et son Sénat, et dut à cette forte organisation sa longue prospérité, la plupart des Républiques italiennes commencèrent plus ou moins par la démocratie. Leur commerce est florissant, mais des

luttes impies et sanguinaires, des meurtres, des proscriptions, la licence et la dictature se renversant tour à tour, composent toute leur histoire intérieure. Ce n'est que lorsque la démocratie eut abdiqué et confié les destinées de la patrie : Gênes a des Doges, Pise et Florence aux tout-puissants Médicis, Milan a ses Grands-Ducs les Visconti et les Sforze, Bologne aux Souverains Pontifes, que vint à briller cette pléiade d'artistes immortels les Masaccio, les Donatello, les Ghiberti, les Brunelleschi, les Alberti, les Vinci, les Joconde, les Michel-Ange, les Cellini, les André del Sarte, les Rosso, les Daniel de Volterre, les Primatice, les Corrège, les Parmesan, les Carrache, les Guide, les Caravage, les Albane, les Dominiquain, les Guerchin, et cent autres qu'il serait trop long de nommer, et dont les œuvres immortelles confondent l'imagination.

Quelques mots maintenant de la Suisse. Ce pays, où l'aristocratie et la démocratie se sont longtemps balancées comme influence, mais où la démocratie semble aujourd'hui l'emporter, a fourni, nous en convenons, des hommes remarquables en tous genres. La liste en serait trop longue à faire, et d'ailleurs nous ne prétendons nullement confondre les destinées des lettres ou des sciences avec celles des arts, c'est une source d'erreur où trop sont déjà tombés. Nous ferons seulement observer qu'à l'exception de quelques paysagistes tels que Diday et Calame, qui n'auraient su trouver ailleurs de plus beaux sujets d'inspiration et dont les œuvres se sont en grande partie vendues dans les contrées étrangères, ce fut en Italie, en Sardaigne, en Allemagne, en France et en Angleterre, et surtout dans

l'air des cours que se développa, dans tout son jour, le talent des Holbein, des Fuseli, des Petitot, des Constantin, des Léopold Robert. Les montagnes de l'Helvétie produisent le fer qui arme le bras des seuls rivaux que la France puisse reconnaître comme soldats : — l'or y est inconnu, l'or, qui enfante et paie les chefs-d'œuvre. Dieu seul, en travaillant pour la Suisse, n'a pas craint qu'on lui fît banqueroute le jour qu'il sculpta ce colosse de granit dont les pieds s'enfoncent dans les entrailles fumantes du globe, dont le front hérissé de glaçons se perd dans la nue, et qui se nomme le Mont-Blanc. Quelque admiration, un peu de reconnaissance et d'amour, tel est le seul salaire que demande le sublime artiste pour prix de ses créations, encore faut-il le dire à la honte de l'humanité, souvent n'est-il payé qu'en fausse monnaie.

Traversons les mers, passons aux États-Unis, et voyons si là, enfin, où la démocratie a formulé sa charte la moins imparfaite, les arts fleurissent et se développent dans un terrain qui leur soit favorable. La démocratie, ai-je dit, mais non la liberté à la vue de ces trois millions de nègres esclaves, qui me donneraient un cruel démenti ; je n'ai pas dit non plus l'égalité en présence d'une législation où tout se réduit en amende pour le riche, en prison pour le pauvre ; je n'ai pas dit la fraternité devant les orgueilleux dédains du Virginien pour le Yankee, du Yankee pour le métis, du métis pour le noir. Qu'importe, au reste, nous ne faisons point ici le procès de la démocratie, et sommes tout prêts à ramasser humblement le pinceau des Raphaël du Connecticut, le ciseau des Michel-Ange de la Pensylvanie. Hélas ! mais, en attendant qu'on nous ait indiqué

le chemin de leurs ateliers, nous sommes en droit d'affirmer que là encore, chez cette nation qui n'est qu'une immense société en commandite de négociants associés pour exploiter au prix des sueurs de trois millions d'esclaves les bois et les cotons du nouveau monde, les arts et la démocratie ne semblent point faits l'un pour l'autre.

Nous serions cependant injustes d'oublier un peintre de quelque renom, Benjamin West, né en Amérique en 1738. Mais nous ne prétendons pas que l'art ne puisse germer sur un sol démocratique, nous prouvons seulement qu'il s'y développe rarement. La biographie de l'artiste que nous venons de citer ne détruit pas d'ailleurs notre sentiment, car ce fut en Italie qu'il acquit son talent, en Angleterre qu'il trouva occasion de l'exercer avec succès.

Quant aux Républiques espagnoles dont les démocrates négligent toujours, non sans dessein, de nous parler, et dont les constitutions politiques offrent pourtant la plus grande analogie avec celle des États-Unis, elles semblent avoir peu gagné jusqu'ici à leur séparation d'avec la métropole. Leur commerce est ruiné, la guerre civile y est permanente, la dictature une fatale nécessité. C'est un lamentable spectacle, il est inutile de nous y arrêter; mais notons que là encore la disette d'artistes vient donner à notre thèse une dernière et bien triste confirmation.

Par contre, examinons le sort des beaux arts sous le despotisme; j'entends, avec M. Rampal, le despotisme monarchique, car le despotisme peut aussi bien se rencontrer sous les Républiques, même démocratiques et sociales.

Transportons-nous par la pensée à plusieurs milliers de siècles en arrière; pénétrons, nos vieux classiques à la main,

dans ces cités fastueuses de l'Asie, Babylone, Ninive, Persépolis, Palmyre. Que de temples! que de palais! que de statues! que de colonnades! Revoyons-les d'ailleurs non-seulement reproduites sur la toile par l'imagination d'un grand artiste anglais, Martin, mais dans les admirables ruines que le temps en a épargnées à Persépolis et à Palmyre, et dites si, dans ces despotes fameux, les Assur, les Ninus, les Sardanapale, les Sémiramis, les Cyrus, les Darius, les Xercès, les Zénobie, les artistes ne trouvèrent point de magnifiques protecteurs!

Pénétrons dans la Palestine, rendons-nous au temple de Jérusalem, une des sept merveilles de l'ancien monde, où l'or et l'argent, dit l'Écriture, étaient tellement prodigués qu'ils en étaient devenus comme avilis; qui le construisit? Le prince le plus puissant de la Judée, Salomon.

Voici l'Égypte. Certes, si l'art a jamais fleuri chez une nation, c'est chez les Égyptiens. Peinture, sculpture, architecture, il s'y produisit sous toutes les formes : pyramide ou amulette, il ne recula devant aucune proportion, et n'en regarda aucune comme au-dessous de lui. Depuis deux mille ans, les peuples de l'Europe exploitent et pillent tour à tour cette contrée, pour orner de ses riches débris leurs temples, leurs places publiques, leurs musées; et la mine semble toujours aussi inépuisable. Mœris, Aménophis, Sésostris et tous les Pharaons, et tous les Ptolémées auraient-ils donc passé pour démocrates ou socialistes? Les hiéroglyphes ne nous l'ont point encore appris.

Est-il besoin de continuer? Devons-nous rappeler que la liberté de la Grèce avait de nouveau courbé son front devant Philippe de Macédoine et son fils Alexandre, lorsque fleurirent, protégés par eux et plusieurs même

d'entre eux, à leur cour, Praxitèle et Lysippe, Pamphyle et Apelles, Protogène et Pyrgotèle?

Nous faut-il donc relire et Tacite et Suétone, et les autres annalistes romains, pour nous convaincre que, non-seulement les César, les Auguste, les Vespasien, les Titus, les Trajan, les Adrien, les Antonin prirent les arts sous leur toute puissante tutelle, mais encore et malheureusement que ce fut sous les plus infâmes tyrans, les Tibère, les Néron, les Domitien, les Commode, les Caracalla, que furent élevés une partie des plus beaux monuments de cette Rome devenue alors la prostituée des nations? Leurs noms inscrits sur les ruines de ces édifices viennent encore cette fois confirmer le récit de l'historien. Quoi d'étonnant d'ailleurs que, rassasiés, blasés de puissance et de plaisir, ces maîtres de la terre fissent un appel à tous les arts, pour leur donner un quart-d'heure de distraction? Détruisons, disait Néron,

Détruisons Rome, afin de la bâtir plus belle!

et il le faisait.

Que voyons-nous dans les temps modernes? Presque toujours et partout les arts fleurir sous les princes les plus despotiques, sous Charlemagne, Louis XI, Louis XIV et Napoléon en France, comme sous Charles-Quint et Philippe II en Espagne, sous les Henri et les Édouard d'Angleterre, comme sous les trois Othon, les Frédéric et les Maximilien d'Allemagne.

Nous supposons d'ailleurs que, par ce terme de despotes, M. Raspail n'a voulu désigner que ces hommes si grands ou si puissants, à la voix si forte, au geste si impératif, que tout front se courbait devant eux. Que, s'il avait voulu l'appliquer à tous les princes indistinctement, eh!

alors, la réfutation serait trop facile. — Et, pour ne parler que de nos derniers monarques, demandez aux artistes si jamais un mot plus charmant fut prononcé que cette réponse de la duchesse de Berry à un officieux, qui prétendait l'éclairer et lui demandait pourquoi sa galerie était remplie de tableaux d'un mérite souvent bien contestable : « Eh! qui voulez-vous qui les achète, si ce n'est môi? » Ce qui n'empêchait pas les œuvres d'éclat de pouvoir se produire à la coupole de Sainte Geneviève, aux salles du Conseil d'État, au Musée Égyptien et à l'escalier du Louvre.

Quant au prince qui vient de tomber, si, parmi plus d'une page polluée, il en est une qui, dans l'histoire de son règne, brille, et sur laquelle l'indulgente postérité pourra signer son pardon, c'est celle qui porte au recto : Musée de Versailles; et, sur le revers, l'image pure et resplendissante de la Vierge guerrière de Vaucouleurs.

L'histoire nous paraît donc démontrer et au-delà, que, sous le système monarchique, poussé même jusqu'à la tyrannie, les arts ont brillé d'un éclat bien plus singulier que sous les Républiques les plus démocratiques. J'ajoute que c'en serait fait à tout jamais de leur prospérité si, comme à Sparte, qui, en fait de monuments, ne produisit, comme l'a dit M. Merson, qu'une pyramide gigantesque de 300 cadavres, les utopies socialistes venaient jamais à se réaliser comme un appendice indispensable de la démocratie.

Nous appelons *socialistes*, et nous l'expliquons ici parce que chacun entend ce mot à sa manière, ceux-là qui veulent mouler l'homme à la mesure de leur système, et non leur système à la mesure de l'homme; et qui, négligeant une expérience de longs siècles, regardant apparemment l'humanité comme née d'hier, ne se bornent pas à de-

mander les seules réformes compatibles avec l'esprit et les nécessités du moment, mais veulent en agir avec cette pauvre humanité comme ferait un pédagogue avec un marmot confié à ses soins, et expérimenter sur elle, bon gré mal gré, tout un plan d'éducation conçu *à priori* dans les profondeurs de leur cerveau. Il en est de deux sortes : les uns partent du principe spiritualiste et même chrétien. Mais, abusant de l'Évangile, torturant le sens des mots et leur donnant une portée qu'ils n'ont pas, ils veulent modeler des institutions politiques sur des préceptes de morale et d'après des voies de conduite destinées à guider la conscience de l'homme sous toutes formes possibles de gouvernement et de société, formes dont le Christ, telle n'était point sa sublime mission, n'a jamais entendu se mêler. Pour tout droit, ils ne reconnaissent que le devoir. Tout homme, selon eux, qui n'accomplit pas, dans toute son étendue, la fonction qui lui est assignée de par Dieu ou son organe visible une autorité élective jouissant d'un pouvoir illimité, doit être retranché de l'arbre social comme une branche morte, et jeté au feu. L'inquisition espagnole serait assez de leur goût. Il y a, et nous regrettons de ne pouvoir démontrer ici ce que notre affirmation peut avoir de hardi et de paradoxal, il y a, dans cette doctrine, à l'insu même de plusieurs de ceux qui la professent, un singulier mélange des sombres principes du puritanisme écossais, des théories du *vertueux* Robespierre, des brillants systèmes du comte de Maistre.—Buchez est aujourd'hui leur chef; chef intelligent, chef vénéré, mais trop indécis et trop modéré selon les fanatiques de la secte. — Les autres prétendent donner à la matière une double puissance qu'elle ne s'était point connue jusqu'ici, d'une

part celle de suffire à combler le cœur de l'homme, et de l'autre celle de se développer dans des proportions infinies, de se multiplier, pour ainsi dire, comme les cinq pains du désert, se prodiguant ensuite à tous avec autant de libéralité et prenant autant de goûts et d'aspects différents que pourra l'exiger le désir impétueux de nos passions. Hommes d'esprit, d'instruction et d'imagination, peu riches de simple bon sens, Saint-Simon, Fourier, Owen, Pierre Leroux, Louis Blanc, Cabet et Proudhon, tels ont été, dans ces derniers temps, les plus influents parmi ces socialistes dont le sensualisme est le dernier terme. La formule de leurs systèmes diffère, le fond est le même. Communauté de femmes, communauté de biens, pour religion la religion *naturelle*, bien que plusieurs de ces faux prophètes tiennent aussi l'Évangile à la main, tout aboutit là, et le *phalanstère*, quoi que exclament ses fondateurs, n'existera jamais qu'en *Icarie*.

Certes, si on les croit, les disciples de Fourier logent l'heureuse humanité tout entière dans des palais auprès desquels le Louvre et Versailles ne sont que des cabanes. Mais, qui ne sourit de pitié, souvent d'indignation, en lisant ces utopies qui, pour être absurdes, n'en sont pas moins dangereuses, parce que, pénétrant dans l'atelier, elles paralysent le bras de l'ouvrier en échauffant son imagination, et lui faisant rêver sur la terre le paradis de Mahomet et ces molles délices dont le vieux de la Montagne enivrait ses fanatiques adeptes? Qui pourrait prendre au sérieux ces Raphaël maniant alternativement la charrue et le pinceau (1)?

(1) M. Simon, membre de la commission, fait ici réserve de son opinion personnelle, pour ce que le rapporteur a cru devoir dire sur les doctrines de Charles Fourier.

Plus logique, Platon, tout en préconisant, erreur d'un grand génie, les doctrines socialistes, sent fort bien qu'elles sont incompatibles avec les jouissances de l'imagination, et il proscrit, poliment toutefois, de sa République, les poëtes et les artistes.

Quel est, en effet, le principe suprême du socialisme? Le nivellement, c'est-à-dire l'égalité de toutes les fortunes et de toutes les positions. Dans ce système, l'or est à tous, la terre est à tous, le travail est la loi de tous, la liberté... non! l'esclavage... le sort de tous. Que cette forme de gouvernement puisse s'établir sans trouble et sans conteste, je l'admets, j'y consens. Peut-être l'humanité jouira-t-elle alors d'un bonheur plus général, mais, à coup sûr, elle ne pourra manquer d'accueillir, à bras ouverts, l'ennui à son foyer, et de lui donner la meilleure place, s'il est vrai qu'il naquit un jour de l'uniformité. L'harmonie universelle sera peut-être plus juste et plus majestueuse, il y aura moins de discordances; mais, à travers ces gammes sans fin, la mélodie disparaîtra presque entièrement. Nous n'en sommes point encore rendus là, et cependant il est facile de le remarquer, les individualités fortes et accentuées, dans lesquelles se résume souvent, si brillamment, l'histoire de chaque époque, deviennent plus rares de jour en jour. Là où les fortunes et les positions se nivellent, les intelligences se nivellent à l'unisson. Là où il n'y a plus de vallées, il n'y a plus de montagnes, pour voir de haut, s'approcher du ciel et causer avec Dieu!

Montez à lui, rêveurs, il ne descendra pas!

C'en est fait! Adieu, beaux arts; adieu, vous qui raffiniez nos joies et guérissiez les blessures de nos cœurs, qui gran-

dissiez nos âmes et ravissiez nos imaginations! Fleurs du parterre de la vie, flétrissez-vous, ce sol, plaine non tout à fait infertile, mais monotone et sans colline à l'horizon, ne vous convient pas! Anges aux visages radieux, qui nous révéliez les secrets du monde des esprits, reployez vos ailes et remontez dans votre glorieux séjour, la terre n'est plus digne de vous! « Nous voici, dirons-nous avec M. Reybaud, enchaînés au réel, ce vautour qui nous ronge, on appelle cela le système de la nature ; de la nature soit, alors d'une nature polaire, car ce système n'est rien moins que l'engourdissement complet de l'humanité. Non! il n'en est pas ainsi. Non! l'humanité n'est point cette mer immobile et glaciale que ne visite jamais le soleil, mais bien cet océan capricieux et profond qu'animent des brises harmonieuses, et qui réfléchit dans son miroir les teintes changeantes du ciel! »

Abordons désormais sans crainte cette seconde et si séduisante, au premier abord, proposition de M. Rampal : Les arts progressent avec les institutions, ils déclinent avec elles... Certes, si nous admettions ceci, nous aurions beau jeu pour attaquer, au point de vue du progrès, les idées démocratiques, puisque, l'histoire en main, nous avons prouvé que les arts se sont rarement bien trouvés de leur rencontre avec elle. — Mais alors Commode et Néron, sous qui les arts ont brillé du plus vif éclat, seraient donc le progrès? Notre pensée recule épouvantée, nous cherchons une solution, et bientôt frappés des mille contradictions que l'histoire de l'art nous présente ici, nous en concluons que fausse, le plus souvent, et nous le regrettons, la proposition de M. Rampal ne doit point cependant être rejetée d'une manière absolue. Supposons-la vraie pour une

nation, à plus forte raison devrons-nous en retrouver l'application plus visible encore dans l'histoire de l'humanité prise dans son ensemble. Or, n'est-il pas évident qu'aux peuples modernes appartient seuls le droit d'inscrire sans mensonge sur leurs monuments : Liberté, égalité, fraternité ; sublime trinité de principes qui résout le grand problème du bonheur le plus complet de l'homme ici-bas. L'antiquité ne s'en est pas doutée, elle qui s'écriait par la voix d'un de ses sages et de ses patriotes les plus vénérés, Caton l'ancien : « Autant que possible, nourris tes esclaves d'olives tombées ; donne-leur ensuite les olives de la saison dont on pourrait tirer le moins d'huile. Ménage-les (*parcito*) afin qu'elles durent le plus possible... Vends tes vieux bœufs, tes vieilles charrues, ton vieux fer, tes vieux esclaves, tes esclaves maladifs. » Et cependant allez vous asseoir en face des ruines du Parthénon et devant les colonnades de Callicrate et d'Ictinus, à la vue des bas-reliefs de Phidias, dites-nous si l'art est en progrès. Le plus grand peintre de cette époque, M. Ingres, vous dictera la réponse. Il s'extasiait un jour devant un fragment de poterie antique qu'on venait de découvrir, et comme on s'étonnait de l'ardeur de son enthousiasme, je donnerais, s'écria-t-il, toutes mes œuvres, pour avoir de cette main, à laquelle on veut bien reconnaître quelque habileté, modelé ce morceau de terre !

A ne considérer au contraire, par exemple, que notre propre histoire, nous voyons, à certaines époques, les progrès et la décadence des arts et de la politique suivre une marche presque parallèle. C'est ainsi que les formules politiques et artistiques du Moyen âge reçoivent à la fois, au XIII.e siècle, leur plus complet développement. Par contre, la décadence des arts correspond au XVIII.e

siècle, à la désorganisation des grandes institutions monarchiques qui, sous Louis XIV, avaient mis la France à la tête des nations. — Mais, sous les Valois, ne voyons-nous pas, tandis que l'esprit moderne commence à peine à surgir, que la science politique se cherche encore, marche comme à tâtons, et ne laisse en définitive dans la mémoire des peuples que la négation de la liberté de conscience, les empoisonnements et les assassinats passés à l'état de moyens discutables dans les conseils des princes, le massacre de la Saint-Barthélemy enfin, et l'institution des Mignons, ne voyons-nous pas l'art s'élancer d'un bond de géant à l'extrémité de la carrière, et désespérer à jamais par le ciseau de Jean Goujon et les portiques de la cour du Louvre, les efforts impuissants des sculpteurs et des architectes futurs?

M. Rampal, je le sais, appelle la Renaissance le commencement de la chute; il le devait, car un paradoxe en appelle toujours d'autres pour soutien. Il oubliait, en répétant celui-ci, qui n'est pas d'hier, que, selon la pittoresque expression de M. Michelet, le Moyen âge, ruiné dès le XIV.e siècle, avait, au XV.e, ruiné ses ruines; que la place était vide ou plutôt encombrée de matériaux écroulés, et que, loin d'avoir rien démoli, la Renaissance fut, au contraire, obligée de tout reconstruire à neuf. — Quant à nous, en fait d'art, nous souhaitons souvent de pareilles chutes.

Puis il arrive aussi, comme pour mieux dérouter encore toute règle certaine et précise, que les branches diverses des beaux arts ne se développent pas toujours d'une manière égale à telle ou telle époque. Ainsi, c'est alors que l'architecture ogivale tend vers sa décadence et sa chute, que la sculpture arrive à son plus haut point de perfectionnement. Ainsi, nous voyons au XVI.e siècle la

sculpture encore, mais cette fois devenue païenne, prendre, ainsi que l'architecture, l'essor le plus radieux, et ce n'est que sous Louis XIV, lorsque l'architecture perd une partie de sa grâce et de son élégance, que la peinture française reçoit de Lesueur, du Poussin et de Claude Lorrain, le droit de donner l'accolade à la peinture italienne et de s'en déclarer l'héritière.

Nous voici donc menés à conclure qu'au-delà ou en deçà de la politique, mille causes diverses influent sur les progrès et la décadence des beaux arts.

Et cela est tout simple. L'artiste généralement s'occupe peu de politique, et, même au milieu des cours, il vit dans une sphère de poésie et d'imagination bien supérieure aux misérables intrigues qui s'agitent autour de lui. Il prend à cœur les grands intérêts de l'humanité; mais l'occasion lui est rarement accordée d'influer sur eux en quoi que ce soit.

Les formes dont le type idéal ne variera jamais, les passions qui sont aussi éternelles, tel est le vaste champ de ses études et de ses œuvres. Tous les temps et tous les pays lui appartiennent. Que si, d'ailleurs, par éducation, par nécessité, par les bornes naturelles de son esprit, il se rend le plus souvent l'interprète des passions les plus développées de son époque, il y trouve une source non toujours égale, du moins toujours suffisante d'inspiration; un rapide tableau des diverses transformations de l'art le prouvera suffisamment.

Au moyen âge, il est éminemment religieux. Puis, quand, sous la bienfaisante tutelle de l'église, l'humanité a grandi et qu'elle se sent des forces, elle commence, usage familier à tous les pupilles, à se railler de son tuteur, et la satire s'introduit jusque sous les voûtes des cathédrales. Le XVI.e

siècle arrive, le Christ et sa croix ne suffisent plus à remplir le cœur humain, et voici que, pour tâcher de le combler, la terre s'entr'ouvre et laisse échapper Apollon, dieu du jour plein de grâce et de majesté ; le bel Antinoüs ; Hercule, qui, de ses bras puissants, briserait tous les saints éthiques des vieilles basiliques ; Vénus, aux formes amoureuses ; Mercure, dont Jean de Bologne se hâte de reproduire la taille élégante et juvénile avant que, délivré de son long esclavage, il ait repris son vol vers les voûtes de l'empyrée. La lutte se dessine nettement entre les deux mondes, entre celui de la chair et celui de l'esprit, entre le paganisme et le christianisme. — C'est le Titien qui, d'une main, nous peint les maîtresses des grands ducs, et, de l'autre, nous retrace le Christ au roseau, et l'Assomption de la Vierge. C'est Jean Goujon, qui nous invite à la pénitence devant son Christ au tombeau, et à la volupté devant Diane de Poitiers ; c'est Michel-Ange, qui fait retentir à nos oreilles les trompettes du Jugement Dernier, et reproduit l'impur Ganimède enlevé dans les airs par l'aigle de Jupiter ; c'est le Vinci, qui nous fait comprendre les sublimités de la Cène, et qui reproduit avec amour la Joconde et la belle Ferronnière ; c'est Raphaël enfin, qui nous élève avec lui sur le Thabor, et tout à la fois écarte les voiles de sa Fornarine, pour nous la faire admirer et nous faire dire : On pouvait bien mourir pour elle! . . . .

Peu à peu s'est opéré le pacte entre les deux tendances, la fusion entre les deux courants ; le mysticisme a disparu ; mais Jupiter n'a pas vaincu! La Vierge demeure chaste, mais le caractère de mère apparaît chez elle de plus en plus ; ses bras ne sont plus collés à son corps, ils se sont

ouverts pour nous protéger tous. Un voile couvre toujours son sein ; mais ce sein s'est gonflé tout prêt à allaiter tout le genre humain. Le Christ demeure encore chef de la doctrine de vie, mais en lui le caractère du juge s'efface insensiblement, le père seul demeure pour être notre ami et notre soutien. L'apôtre n'est plus seulement un messager d'un Dieu terrible, c'est un philosophe. — A son tour, Vénus l'impudique n'osera plus se montrer au grand jour ; Hercule le musculeux, Diane, Apollon, Mercure n'auront plus d'autels; mais il est reconnu qu'après tout la beauté est le génie de la femme, et que des formes harmonieuses peuvent se rencontrer avec une belle âme. La nature extérieure ne devient point la mère, la génitrice du genre humain, mais l'homme n'y voit plus seulement une arène pour combattre et vaincre ses passions ; il aime dans ses champs le lieu de son travail de chaque jour, dans ses bois celui de ses rêveries, dans les eaux de ses fleuves qui se rendent à l'Océan, il trouve la mélancolique image de sa vie qui s'écoule et va se perdre dans l'éternité, et songe à l'infini en contemplant ses perspectives et ses vagues horizons. Inutile d'ajouter que, de cette grande école qui commence à la fin du XVI.e siècle pour se prolonger jusque vers le commencement du XVIII.e, le plus illustre représentant est le Poussin, et que, pour en avoir le résumé le plus complet, il faut nous placer devant le merveilleux tableau des bergers d'Arcadie, où le grand artiste a représenté de beaux jeunes gens qui tout à coup s'arrêtent au milieu de leurs danses, frappés par l'inscription d'un tombeau autour duquel ils se livraient à leurs joies : Et moi aussi je fus pasteur en

Arcadie. Le paysage est antique, les costumes sont antiques, les formes sont antiques, mais l'expression et la pensée sont chrétiennes.

Comment de la lutte des jésuites et des jansénistes résulta l'indifférence; comment, engendrés de Descartes, Bayle le sceptique, Spinosa le panthéiste, produisirent le prince de l'incrédulité, Voltaire, ce n'est ici ni le temps ni le lieu de l'exposer. Nous posons le fait : arrière principes et croyances, place, place à la duchesse de Falaris, à la Parabère, à la Châteauroux, à la Pompadour! Vive la comtesse du Tonneau, vive la Du Barry! Cassons les parlements sauvegardes de nos libertés; vive la Bastille, Vincennes et les lettres de cachet! Dans cette société sans mœurs, sans Dieu, folle, dévergondée, dans ce naufrage général, dans ce sauve qui peut de tous les honnêtes gens, que va devenir l'art ? l'art va se mourir! l'art!.. Accourez, accourez et couronnez nos têtes de roses, enlacez-nous de guirlandes, chargez nos mains de houlettes enrubanées, formez autour de nous la ronde voluptueuse des bergères de Cythère et des prêtresses d'Amathonte, et donnez-nous le plus gracieux démenti, vous qui naquîtes lors du funèbre déclin de la grande monarchie, et mourûtes avant la non moins funèbre aurore de l'ère moderne, Watteau, Lancret, Pater, Vanloo, Boucher, Fragonard! Que dis-je? Voilà 93 qui flétrit nos roses parfumées, rompt nos guirlandes, brise nos houlettes, et comme baisers ne nous accorde que celui de la guillotine! que va devenir l'art, l'art va se mourir, l'art!.. Oh! non il ne mourra pas, l'époque est horrible, il se fera horrible; mais c'est bien encore l'art qui a signé, par la main de David, cette page sanglante qui vous glace et vous fait frémir, la mort de Marat!

De la licence à l'empire, ou plutôt du despotisme de la multitude au despotisme d'un seul il n'y a qu'un pas. Napoléon arrive, on l'attendait. L'Europe devient un camp. Désormais, c'est sur les champs de bataille que le scalpel en main nos artistes vont faire leur apprentissage et étudier comment se gonfle la poitrine d'un mourant, comment ses yeux s'illuminent, quand, avant d'expirer au milieu de la fumée et des dernières balles de l'ennemi, il aperçoit triomphant son noble drapeau.

Que dire maintenant de l'art contemporain? où trouver sa direction, sa loi? Sa loi, mais s'il en avait une, il ne réfléchirait plus notre société. Pauvre artiste! jugez quel est son embarras à une époque sinon sceptique, ce qui est le caractère des siècles de décadence, du moins chercheuse, ce qui indique une nouvelle renaissance. Il a longtemps étudié dans les ateliers; il a dessiné d'après la bosse et le modèle vivant; il sait comment s'attache une omoplate, et que pour peindre la colère il faut faire froncer les sourcils, et pour la volupté entr'ouvrir les lèvres. Il est plein de zèle, de talent, de génie. Ses pinceaux sont dans sa main, sa palette est chargée de couleurs, devant lui est sa toile; un chef-d'œuvre est tout prêt à sortir de son imagination vaste et mobile. Mais que voulez-vous, que désirez-vous, que croyez-vous surtout? Il vous épie l'œil sur votre œil, il vous écoute en écartant ses longs cheveux; l'oreille découverte et tendue; mais répondez de grâce, répondez. (Et que l'on ne voie ici nulle intention satyrique, que la dignité de l'artiste ne s'en trouve point rabaissée; mais après tout peut-il ne faire des toiles que pour en couvrir son grenier, des projets

de palais que pour en gonfler ses portefeuilles, des statues des Dieux que pour en orner éternellement son foyer domestique?) — Si faible donc que nous ayons daigné faire un signe, nos artistes l'ont interprété de manière à contenter les plus exigeants. Il y a chez nous, avons-nous dit, ennui et profond dégoût; 50 ans de discordes politiques ont fatigué notre énergie; 30 années de paix ont amolli nos cœurs et engourdi nos intelligences. Les voyages sont, dit-on, une source puissante de distraction, ils..... — Les voyages! vite en poste, au galop! au galop! Vents, soufflez et enflez nos voiles; dromadaires, ployez vos genoux pour nous recevoir sur vos dos escarpés! et maintenant voyez: voici l'Égypte, voici la Syrie avec leurs pyramides, leurs obélisques, leurs nécropoles, leurs dômes, leurs minarets, leurs palmiers. Quelle variété de races! que de splendides costumes! que de haillons non moins splendides, du moins sous les habiles pinceaux des Marilhat et des Decamps! Grands artistes, merci! vous nous évitez les fatigues d'un long voyage. Pourquoi irions-nous saluer le soleil en Orient, puisqu'il brille sur vos toiles d'un éclat non pareil? — Aligny nous transporte dans les sites poétiques et sévères de l'antique Hellénie; puis, avec Bonington et Joyant, nous nous plongeons dans les flots bleus de l'Adriatique, nous frémissons devant le pont des Soupirs. Gudin nous éblouit dans les sables d'Afrique; Biard nous glace dans les neiges de la Scandinavie. Edouard Bertin, Flandrin et vingt autres, nous font parcourir les ruines de la campagne de Rome. Jollivet nous entraîne vers l'Espagne, et Leleux nous empêche longtemps d'en sortir; mais il nous ramène enfin dans notre cher pays, en tra-

versant la Bretagne, cette curieuse contrée où le Moyen-Age semble s'être survécu à lui-même dans ses mœurs, ses croyances et ses costumes.

Le drame, avons-nous dit encore à nos artistes, le drame pourrait aussi nous procurer de fortes émotions. — Le drame? Oh! voici du noir, voici du rouge, voici des poignards, des haches, des billots, des cachots, des bûchers, des bourreaux! Sortez de vos tombes sanglantes ombres des enfants d'Édouard, de Jeanne Grey, de Charles I.er et de Strafford; Bonnivard secoue tes chaînes pour t'élancer vers ton jeune frère et recevoir son dernier soupir; moines barbares allumez vos torches, et conduisez au supplice ces innocentes victimes de la fidélité à leur croyance. — Bien! très-bien, Delaroche, Robert Fleury, Eugène Delacroix, nous vous remercions, vos œuvres ont donné à nos nerfs une tension favorable. Mais, de grâce, un peu de repos. Vous êtes habiles médecins, n'abusez pas du remède.

Quelles qu'aient été enfin nos moindres fantaisies, qu'elles se soient portées vers l'antiquité, l'époque romane, le moyen-âge, la renaissance, le rococo, qu'elles aient été spiritualistes ou matérialistes, religieuses ou profanes, nos artistes ont tout deviné, et, à nos moindres désirs, ont répondu par des œuvres d'éclat.

Si donc, d'une part, l'artiste trouve dans les passions de l'homme une source intarissable d'inspiration, et de l'autre, si les beaux arts sont loin d'avoir toujours progressé avec les meilleures, décliné avec les pires institutions politiques, nous sommes conduits, comme nous l'avons déjà dit, à rechercher, en dehors de ces institutions, d'autres causes de cette prospérité ou de cette décadence.

Ces causes sont ou générales ou particulières ; les exposer toutes, surtout les dernières, nous mènerait trop loin, nous nous contenterons ici d'en indiquer quelques-unes.

Et, d'abord, n'est-il pas évident que l'opulence, soit du prince, soit de l'église, soit des particuliers, est un des plus puissants moteurs de l'éclat des beaux-arts ? Des temples, des palais, de somptueux manoirs à décorer, offriront toujours le théâtre le plus favorable aux artistes pour déployer à leur aise toutes les richesses de leur imagination : que quelques artistes éminents, opprimés et tenus à l'écart par la jalousie de leurs confrères, soient morts avant l'heure d'une juste gloire, je ne le nie pas, mais ces exemples isolés ne prouvent rien, non plus que cette incapacité notoire de certains peuples, comme les Anglais, à faire germer, malgré tous les trésors, les beaux-arts sur leur sol. Chaque race a ses aptitudes particulières.

Mais, nous dira-t-on, cette opulence de l'état ou des particuliers n'est-elle point le résultat de fortes, grandes et belles institutions ? Il est loin d'en être ainsi. — Les Anglais que nous venons de citer ont, de tous les gouvernements, le plus aristocratique et le plus impitoyable pour le prolétaire. Descendez dans leurs mines de fer ou de charbon, et vous saurez au prix de quelles douleurs s'acquièrent les trésors de cette nation égoïste.

Le gain tiré du travail des serfs ou des esclaves, le pillage à la suite des guerres, des exactions sur les provinces conquises, des impôts exorbitants, des confiscations, mille causes enfin, plus ou moins blâmables, ne viendraient que trop souvent, si le temps ne nous manquait pour le prouver, ex-

pliquer la source impure de bien des trésors. Saint-Pierre, de Rome, n'a-t-il pas été construit grâce aux immenses richesses que rapportait à la papauté le trafic illicite des indulgences? — Indiquons, en second lieu, comme une cause générale de progrès, l'influence des hommes supérieurs qui surgissent et donnent l'élan à certaines époques, sans que rien, dans la politique, vienne expliquer par quel singulier phénomène ils ont tout à coup entrevu la lumière et dépassé de toute la hauteur qui sépare le génie de la médiocrité ceux qui les ont précédés. — Enfin, ne voyons nous pas que ces brillantes périodes coïncident presque toujours avec l'apparition au pouvoir de protecteurs éclairés des beaux-arts, véritables *amateurs*, dans toute la force de l'expression, sacrifiant au beau, non moins qu'à l'utile, lui consacrant les économies, non-seulement de leurs trésors, mais de leur temps, et prisant l'acquisition d'un tableau de Raphaël ou la découverte d'une statue antique à l'égal de la prise d'une ville ou du gain d'une bataille! Nommer Périclès, Auguste, Léon X, François I.er, Charles-Quint, Charles II d'Angleterre, et, de nos jours, le roi Louis de Bavière, c'est expliquer suffisamment notre pensée.

Parmi les causes particulières de prospérité, nous citerons, par exemple, chez les Grecs, le soin constant apporté au développement physique de l'individu, la beauté de la race, l'élégance des mœurs, leur corruption même, qui donnait aux courtisanes le droit de paraître publiquement dans les fêtes et dans les banquets, et de s'asseoir à côté des plus chastes matrones; chez les Grecs encore et sous les Empereurs romains, le goût des jeux du Cirque poussé jusqu'à la dernière fureur. Pourrions-nous, aux

XII.e et XIII.e siècles, méconnaître l'immense influence exercée sur l'art par les souvenirs rapportés de l'Orient par les Croisés? Les artistes byzantins, émigrés à la suite des fréquentes révolutions de leur pays, ne furent-ils pas, surtout à Venise, au XI.e siècle, les premiers instituteurs de l'art italien? Et, quatre siècles plus tard, la découverte des chefs-d'œuvre antiques ne vint-elle pas donner un magnifique élan aux grands artistes de Rome et de Florence? Ne fût-ce pas l'Italie, à son tour, qui nous donna de doctes leçons lors des guerres entreprises par nos Rois, dans la péninsule, dans de simples vues d'agrandissement de territoire? Enfin, et ce sera notre dernier exemple, n'est-ce pas au fanatisme iconoclaste des protestants qu'on peut attribuer, en partie, cette immense réaction catholique dont le dernier mot fut la Transfiguration?

Si nous passons maintenant aux causes générales de la décadence des beaux-arts, il est évident que, par contre, avec les motifs que nous avons indiqués comme contribuant à leur prospérité, nous trouverons, en premier lieu, la ruine des États et des particuliers. — Or, serait-ce que cette ruine concorderait avec celles des institutions? Le plus souvent, non; et même, en thèse générale et pour nous conformer aux idées modernes, nous pourrions dire qu'elle tient à leur progrès, puisque, de plus en plus, elles ont tendu et tendent à l'annihilation de toutes les supériorités sociales et de tous les privilèges de position ou de fortune, et ce n'est qu'en envisageant les Républiques démocratiques à ce point de vue que nous avons pu justement affirmer qu'elles étaient moins propices aux arts que les gouvernements aristocratiques.

Quelquefois aussi, et même souvent, cette ruine des empires tient à des causes tout à fait indépendantes de la politique. — C'est ainsi, et cet exemple frappant suffira, que Christophe Colomb, en découvrant l'Amérique en 1492, et quelques années plus tard, Vasco de Gama, en doublant le cap de Bonne-Espérance et montrant la route des Indes, changèrent de telle sorte les habitudes et l'avenir commercial des Européens, que s'ensuivirent la prospérité et la richesse de l'Angleterre, des Pays-Bas et de l'Espagne, tandis que les Républiques commerçantes de l'Italie, ces uniques courtières jusque-là des productions orientales, virent tarir en peu de temps, pour ne la voir jamais se raviver, la source de leur fortune.

De même, si nous avons vu chez presque tous les peuples une époque remarquable entre toutes, où les arts semblent tout d'un coup s'élever presque d'un seul jet, et sans préambule suffisamment explicatif, à une hauteur démesurée, nous devons, dans cette supériorité même, trouver pour les générations suivantes une cause inévitable de décadence.

Rencontrant, en effet, sur presque toutes les routes du beau les œuvres de glorieux devanciers, elles ne pourront en faire que des imitations plus ou moins heureuses, sous peine, en voulant se frayer quelque voie nouvelle, de n'arriver souvent qu'au bizarre, au maniéré et au prétentieux, en cherchant l'original. Croire dans les arts comme en nulle autre chose, sauf dans les sciences d'observation, au progrès indéfini, c'est rêver une chimère.

Se trouva-t-il jamais, lorsque la grande école artistique du XVI.e siècle se fut couchée dans sa glorieuse tombe, un artiste

assez présomptueux pour prétendre surpasser Raphaël et Léonard de Vinci dans l'élégance et la correction du dessin, dans la représentation des mystères sublimes ou attendrissants de la religion; Michel-Ange dans le terrible, Corrège dans le gracieux et la magie du clair-obscur, l'un et l'autre de ces deux artistes dans la science des raccourcis; Jules Romain dans la fécondité de l'imagination ; Tintoret dans la fougue du dessin, la hardiesse du pinceau ; Titien, Giorgione et Véronèse, dans la beauté de la couleur, la solidité des chairs, la magnificence des costumes, la richesse de la composition ?

La route, cependant, était encore belle à parcourir et ne fut pas suivie sans honneur par les Carraches, le Dominiquin, l'Albane, le Dolce, le Caravage, le Guide, le Guerchin, Poussin, le Sueur, Claude Lorrain, Salvator Rosa, Champagne, Mignard, Jouvenet, Rigaud et quelques maîtres des écoles d'Espagne, des Pays-Bas et d'Allemagne. Mais, qu'ils sont rares depuis, ceux qui sont vraiment dignes d'inscrire leurs noms, du moins comme artistes créateurs et originaux, à côté de ceux de ces glorieux devanciers, non que le talent leur ait manqué, non parfois même le génie, mais parce que ce génie identique à un ou deux siècles de distance avec celui d'un de ces grands hommes, a dû naturellement se formuler dans des œuvres analogues aux siennes, et qui ne passeront jamais que pour d'habiles imitations! Watteau, Boucher, Greuze, Gros, Prudhon, Géricault, Bonington, Charlet, Decamps, Delacroix, Vernet, Delaroche, Léopold Robert, tels sont presque les seuls noms qui se puissent citer comme ceux d'artistes ayant su réellement montrer de l'art quelque nouvel aperçu, et cela est si vrai que l'artiste, après tout, peut-être le mieux organisé de notre siècle, M. Ingres,

n'a su, tant il s'est perdu dans la contemplation de Raphaël, produire que d'admirables pastiches de ce prince de la peinture.

La même observation s'applique également à tous les peuples; chez les Flamands, et nous pouvons en parler ici *de visu* sous le souvenir d'impressions reçues dans le cours de divers voyages en Belgique, il ne se rencontre plus comme peintres d'histoire ou de portrait, que des imitateurs de Rubens, de Vandick, de Jordaëns ou de Rembrandt; puis, à tous les degrés de l'échelle des arts, des faiseurs de *fac-simile* plus ou moins habiles de Teniers, d'Ostade, de Berghem, de Ruysdaël, de Dujardin, de Wouwermans, de Gérard Dow, en un mot, de tous les maîtres des XVI.e et XVII.e siècles. — Chez les Espagnols, Velasquez et Murillo sont toujours les chefs de l'école; quant aux Allemands, pendant trois siècles ils ont copié Albert Durer, Holbein, Cranach et Lucas de Leyde, et ce n'est qu'aux efforts persévérants du roi de Bavière que l'on doit l'extension donnée depuis quelques années par les artistes de ce pays au cercle de leurs imitations.

De même, nous ne pouvons douter qu'en Grèce l'impossibilité trop démontrée de lutter avec chance de succès contre les grands artistes de l'époque de Périclès et de celle d'Alexandre n'ait été pour les artistes postérieurs une cause inévitable et profonde de décadence. Enfin le savant Millin vient ici confirmer notre opinion, en signalant cette cause comme la plus vraisemblable de la chute des arts chez les Romains. « Les auteurs, dit-il (Hist. des Arts en Angleterre, tome 1.er, page 239), qui ont fait les recherches les plus utiles, sont dans l'indécision pour fixer l'époque exacte

de l'extinction des arts à Rome. Quelques-uns n'admettent aucune preuve de leur existence après les Gordiens; d'autres étendent l'époque de leur chute jusqu'au règne de Licinius Galliénus, l'an de l'ère vulgaire 268. On peut donner plusieurs raisons de la cessation des arts. La vénération des Romains pour leurs ancêtres avait rempli leurs maisons de statues qui décourageaient les efforts des derniers temps par leur supériorité évidente. Leur nombre, ainsi que leur excellence, s'opposaient à l'émulation des artistes qui manquaient également de talent et d'encouragement. Cassiodore assure que le nombre des statues qui était à Rome égalait presque celui de ses habitants à l'époque de sa plus grande population. »

Quant aux causes accidentelles de décadence, nous indiquerons seulement, en manière d'exemple, en Grèce, le pillage plusieurs fois renouvelé des monuments, par les divers conquérants et surtout par les Romains, sous le consulat de L. Mummius, l'an 146 avant Jésus-Christ.—Les invasions des barbares dans l'empire d'Occident ; — en Orient, la secte des Iconoclastes dont les doctrines, avec de semblables résultats, se renouvelèrent depuis chez les Vaudois, les Albigeois, les Hussites et les Réformés ; — au Moyen-Age, les préjugés religieux qui s'opposaient aux études anatomiques ; — à Rome, l'affaiblissement de la papauté sous l'effort des prédications de Luther et de Calvin, et plus tard, de l'esprit philosophique ; — en France, enfin, à la fin du XVI.e siècle, l'acharnement des guerres de religion ; et, pendant la Révolution, la terreur répandue par les échafauds en permanence.

De toutes ces causes de prospérité ou de décadence, soit politiques, soit autres, soit générales, soit particulières, se

remplaçant, se croisant, se combattant l'une l'autre, nous concluons, pour nous résumer, qu'il serait difficile, pour ne pas dire impossible, sans un effort d'analyse très-long et très-subtil, de découvrir comment telle époque donnée se trouve juste dans telle ou telle mesure de chute ou de prospérité. En ne saisissant, en effet, qu'une seule de ces causes et faisant, volontairement ou non, abstraction des autres, on peut arriver à des résultats absolument contraires, et trouver des arguments au service de toutes les opinions.

Mais cependant les plus saines théories, d'accord avec 8,000 ans d'expérience, semblent démontrer, d'une part, que les arts ne sont pas liés aux institutions politiques d'une manière indissoluble dans leur progrès et dans leur décadence; et de l'autre, que les gouvernements monarchiques ou aristocratiques sont les plus favorables aux arts, ce qui ne veut point dire (*surtout en* 1848) que ces gouvernements soient supérieurs aux démocraties, car les arts, après tout, ne sont nullement indispensables au bonheur de l'humanité.

Maintenant donc que les paradoxes de M. le Préfet n'ont plus le droit de préoccuper, par leur étrangeté, notre intelligence et les habitudes de notre esprit, entrons enfin dans les salles de l'exposition; revenons-y dès demain, revenons-y tous les jours, pour, qu'à chacun de nos jugements, surtout de ceux où le blâme égalera ou dépassera la louange, l'artiste ne puisse s'inscrire en faux contre notre opinion, en arguant du moins de notre négligence et de notre inattention à examiner ses œuvres. — Nous ne parlerons cependant de tout ni de tous, mais le silence n'est-il pas souvent la politesse du critique?

Ce n'est point métier facile que celui de critique, et, si ce

n'eût été lâcheté, nous eussions, certes, couvert du voile de l'anonyme, notre responsabilité. Comment concilier, en effet, le public et l'artiste dans leurs exigences? L'un qui, à part quelques œuvres dont il s'engoue avec exagération, se complaît dans la satire, et veut, pour me servir d'une expression vulgaire, des ragoûts épicés; l'autre, qui trouve toujours l'éloge au-dessous de son travail, parce qu'il juge ce travail à la mesure de ses efforts? Nous y tâcherons par notre franchise. Puisse-t-elle, aux yeux du public, nous tenir lieu de malice, et, à ceux des artistes, d'indulgence! Puissions-nous surtout, c'est notre vœu sincère, si nous avons à nous tromper, poser plutôt l'erreur dans le plateau de la louange que dans celui du blâme.

Quelque peu artiste nous-même, nous savons combien blesse profondément au cœur une acerbe critique, et que son unique effet est d'ordinaire un découragement stérile. Pourquoi ne pas prendre des gants pour amortir le coup que vous voulez frapper? Il y a d'ailleurs si peu d'œuvres complètement mauvaises. De cet artiste ne peut-on pas dire : l'intention est excellente, il est fâcheux que l'exécution n'y réponde pas; et de cet autre : quelle main! quelle fière brosse! il eût été désirable qu'elles fussent mises au service d'une meilleure pensée? Votre bras droit, direz-vous à celui-ci, est mal attaché, mais le gauche vaut pour deux; et, à celui-là : vos draperies sont traitées d'un grand style, mais vous auriez mieux fait de voiler ainsi tout votre personnage.

Pénétrez avec moi, ô vous qui, n'ayant jamais tenu un crayon, prodiguez tout haut et d'un air suffisant, en parcourant les salles de l'exposition, ces termes de médiocre,

mauvais, abominable, sans réfléchir que souvent l'artiste est derrière vous, que sa femme ou sa fille, témoins de ses longs efforts, vous épient pour recueillir quelque bonne parole à l'endroit d'un père, d'un époux bien aimé; pénétrez, dis-je, dans l'atelier de ce pauvre artiste, voyez-le assidu à son travail, non la plupart du temps, comme vous vous l'étiez représenté, l'air gai, joyeux, insouciant, mais plutôt sombre et préoccupé; car, voyez près du feu, dans ce grand fauteuil est son vieux père paralytique; en face, sa bonne mère lit ses patenôtres; sa jeune femme est derrière lui, qui tantôt suit les progrès de l'œuvre qui s'avance, et risque à tout hasard quelque éloge qui témoigne plus de la bonté de son cœur que de la justesse de son goût; tantôt couve d'un regard attendri son dernier nourrisson, endormi sur son sein. Ce tableau que l'artiste ébauche, qu'il efface, qu'il recommence, tantôt avec l'ardeur du génie, tantôt avec le découragement de l'impuissance, c'est le pain de son vieux père, le pain de sa vieille mère, le pain de sa femme, le pain de ses enfants! Désormais, croyez-moi, soyez plus sobre d'épithètes malencontreuses, et si le manuscrit de votre rendu compte est achevé, relisez-le, de peur, par une de ces critiques qui ressemblent à des coups d'assommoir, de priver toute une famille de son unique gagne-pain.

Pauvre artiste, en effet, les yeux qu'il fait faire à ses élèves ne louchent certes pas plus que ceux des élèves de son rival; leurs profils d'Achille ne sont pas moins majestueux; leurs Vénus ne sourient pas avec moins d'agrément; leurs Minerve n'ont pas la physionomie moins noblement ennuyeuse; n'importe, si les bons parents qui, pour la plupart, ne s'y connaissent guère, viennent à lire, en par-

courant négligemment le feuilleton de leur journal, que le Raphaël du crû chargé de montrer à leurs marmots l'ABC des beaux-arts n'est qu'un misérable crouton, un faiseur de bons-hommes, voilà qu'à la première occasion favorable, un rhume de l'écolière, un voyage à la campagne, une révolution de Février ou autre, on congédiera poliment le malheureux professeur. Déjà ses élèves faisaient passablement les oreilles droites ; hélas ! ce sera son rival qui enseignera les oreilles gauches !

Maintenant, suivez-moi au bord de cet étang solitaire. Le jour vient de se lever ; n'apercevez-vous pas sur la surface de cette onde immobile quelque chose qui surnage et ressemble à une figure humaine ? Approchons, peut-être il est temps encore de sauver un infortuné. Le voilà déposé sur la rive, hélas ! mais la vie a complètement disparu, le cœur ne bat plus, les yeux sont vitrifiés par le trépas ; ce devait être un beau et robuste vieillard. Mais s'est-il donc noyé volontairement ? sa mort est-elle le produit d'un crime ? Oh ! voici sa carte, il a pris soin de la déposer sur le rivage... Ce nom, l'avez-vous lu ? Je frémis et me trouble, car ses assassins, c'est vous, c'est moi, c'est le public ; tous, nous nous sommes jetés comme des lâches sur ce vieux jouteur redescendu, faiblesse bien pardonnable au vieillard jadis couronné des jeux olympiques, une dernière fois dans l'arène, et dans l'auteur d'Hercule écrasant Diomède, nous n'avons point reconnu le peintre d'Aboukir, des Pyramides, d'Arcole, d'Eylau, et des pestiférés de Jaffa, *le baron Gros*. Il est mort sous les traits aiguisés d'une critique envieuse et de ce dénigrement ingrat qu'il ne faut point, dit M. Charles Blanc, pardonner même à qui les improvise ; ne l'oublions jamais !

De l'aveu de tous, l'exposition de 1848 est la plus brillante qui se soit encore vue à Nantes, et nous avons d'autant plus lieu d'en être fiers que, sur 117 exposants, 42 appartenaient à notre cité et étaient représentés par plus de 200 œuvres, parmi lesquelles un grand nombre était vraiment remarquable; aussi pouvons-nous affirmer que peu de villes aujourd'hui en France possèdent dans les arts autant d'éléments d'avenir. Quelques efforts encore de la part des artistes, quelques encouragements de celle de leurs concitoyens, et Nantes pourra légitimement avoir la prétention de former une école.

Pour mettre une peu d'ordre dans notre compte rendu, nous rangerons les œuvres exposées en quatre catégories:

Tableaux d'histoire et de genre,

Portraits,

Paysages et marines,

Sculptures.

TABLEAUX D'HISTOIRE ET DE GENRE.

Les tableaux d'histoire étaient peu nombreux, et il ne faut pas s'étonner qu'il en soit ainsi à toutes les expositions de province. D'une part, les artistes de Paris ne nous envoient en général que les tableaux dont ils n'ont point encore trouvé à se défaire, et à cause des frais considérables qu'ils occasionnent n'exécutent guère de tableaux d'histoire que sur commande; de l'autre, les artistes de province, si leur talent leur permet de s'élever ainsi aux plus hautes conceptions de l'art, se dirigent bientôt vers la capitale, où leur génie a plus de chance de pouvoir se dévelop-

per et trouver son emploi. C'est ainsi que, parmi les artistes dont les œuvres sérieuses ont été justement appréciées à Paris, lors des dernières expositions, nous pouvons citer entre autres comme étant nos compatriotes : MM. *H.-P. Picou*, *Doré*, *Merson* et *Luminais*. Ce dernier s'est seul souvenu de nous cette année et n'a pas eu à s'en repentir. Car la commission de l'exposition a jugé digne son œuvre capitale d'enrichir désormais notre Musée ; et elle a bien fait, selon nous. Certes, il y a dans ce tableau de *la Défaite des Germains après la bataille de Tolbiac* des fautes énormes de dessin. Il ne faut point demander un compte exact de tous ces muscles, si muscles il y a, si étrangement attachés. Il ne serait point besoin d'appeler Michel-Ange pour juger tous ces raccourcis qui nous étaient inconnus ; il ne faut chercher ni beauté ni noblesse dans les formes, ni un prétexte à tous ces angles de chair saillants ou rentrants souvent à contre-sens ; ces bœufs sont des rhinocéros, et ces chevaux des animaux fantastiques, dont les analogues ne se pourraient rencontrer que dans les légendes bleues des Allemands. — Et, toutefois, quelle belle œuvre ! quelle admirable couleur ! Et que ne pardonne-t-on point à la couleur, cette musique des yeux ? que d'air, que de perspective ! que d'espace ! Comme ces nuages roulent splendides et orageux sur cette scène de désolation et d'épouvante ! quelle clarté de composition ! comme au milieu de cette immense tuerie Clovis se détache avec une grandeur sauvage, non dans une pose académique, les yeux et les bras levés au ciel, mais dans l'attitude véritable d'un chef franc, du plus fort des guerriers, du plus habile tueur d'hommes ! Quel mouvement, quelle vérité dans toutes ces attitudes ! que

d'épisodes terribles, dont chacun intéresse, dont aucun ne nuit à l'ensemble de la composition, qui offre avant tout au spectateur l'idée d'une effroyable déroute.

Où donc est le soleil? — Il luit dans la fumée
Comme un bouclier rouge en la forge enflammée.
Dans des vapeurs de sang on voit briller le fer;
La vallée au loin semble une fournaise ardente;
On dirait qu'au milieu de la plaine grondante
S'est ouverte soudain la bouche de l'Enfer.
Le fantassin mort avec rage
Le poitrail de fer du coursier,
Les chevaux blanchissants frissonnent;
Et les masses d'armes résonnent
Sur leurs caparaçons d'acier!
Noir cahos de coursiers, d'hommes, d'armes heurtées!

(V. Hugo. *La Mêlée.*)

Au centre du tableau, les charriots chargés de femmes, d'enfants, de vieillards et de bagages, selon la méthode de ces tribus germaines, pour qui une bataille n'était point un jeu, mais bien une nécessité lorsque, souvent poussées elles-mêmes en avant par d'autres tribus descendues de l'Asie, elles étaient obligées de venir en corps de nation, en émigrées, demander à leurs voisins une part de leur soleil; ces charriots, dis-je, arrêtés dans leur marche par l'effroi des bœufs, qui résistent à tous les efforts de leurs conducteurs, sont déjà la proie des soldats de Clovis. Les femmes cherchent à s'échapper; une mère, entre autres, oh! c'est bien une mère, s'élance en avant avec un effroi épouvantable en élevant au-dessus de sa tête son enfant qu'elle veut ravir à la mort. Quelques généreux guerriers cherchent encore à les défendre; d'autres fuient à toutes

brides, ils vont s'échapper.... Les malheureux! devant eux se rencontre un affreux précipice, et ils y roulent avec leurs chevaux. En retraçant celui qui se voile la face pour ne pas voir l'abîme qui va l'engloutir, M. Luminais a trouvé une pose sublime de désespoir. Dans le fond, la fuite est à plein vol, et la manière dont M. Luminais a su rendre en quelques lignes d'horizon une multitude immense, est une heureuse imitation de la fameuse défaite des Cimbres, peinte par Decamps.

Somme toute, ce tableau est une œuvre très-remarquable, surtout de la part d'un jeune homme qui n'a pas 30 ans; cependant, nous ne saurions trop conseiller au fils de l'ancien député de la Loire-Inférieure, du représentant actuel du peuple à l'Assemblée nationale, pour le département d'Indre-et-Loire, d'étudier plus à fond l'anatomie et la correction du dessin; ses œuvres, déjà brillantes de mouvement et de couleur, en seront doublement belles.

S'inspirant également de Decamps, M. *Gustave Morin*, de Rouen, et professeur nommé au concours de l'Académie de cette ville, nous a envoyé un tableau représentant *la Mort d'Edwin*, chef saxon, qui, trahi par deux traîtres, périt avec 20 compagnons fidèles, accablé sous les forces supérieures des Normands. Cette lutte, dit le livret, se passe sur les bords de la mer du Nord, aussi l'artiste a-t-il cherché, pour rendre les flots, le ciel, les rochers et les falaises, les tons les plus sourds, les plus blafards, les plus froids de sa palette; mais, par quelle étrange distraction tous les premiers plans du tableau, le magnifique groupe des combattants, les sables enfin où se passe cette lutte acharnée et sans espoir, s'éclairent-ils d'une lumière et d'une cou-

leur qui semblent ravies à la palette de Salvator ou de Marilhat?

Cette harmonie puissante et soutenue qui contribue tant à la valeur comme au succès d'une œuvre de peinture, se rencontre au contraire à un degré remarquable dans le tableau d'un de nos jeunes compatriotes, M. *Henri Villaine*, qui, après avoir étudié à Paris et en Angleterre, est revenu parmi nous, depuis peu de temps, riche de solides études, dont il nous donne aujourd'hui les heureuses prémices. Cette composition, qui n'a pas obtenu peut-être tout le succès qu'elle méritait, représente *la Découverte de la Conspiration des Poudres*. On sait que ce complot fut tramé en 1605, par quelques fanatiques qui en voulaient au roi Jacques, pour ses mesures hostiles contre le catholicisme. Les conjurés devaient faire sauter le roi, ses ministres et tous les membres du parlement, à l'aide de 36 barils de poudre cachés sous la salle des séances du parlement, et auxquels on devait mettre le feu le jour où le roi viendrait ouvrir la session. Le projet fut heureusement révélé par une lettre anonyme, les coupables arrêtés et livrés au glaive des lois. Il y avait là un sujet neuf, dramatique, intéressant, et M. Villaine en a tiré un bon parti. La disposition de l'escalier est très-heureuse, ainsi que celle des groupes de soldats qui descendent, éclairés par des torches, pour s'emparer du coupable. Il y a chez eux cette double expression bien rendue de la noble fierté d'hommes qui vont sauver leur pays, et d'une terreur secrète et bien légitime, car le coupable n'est point encore arrêté, et, un moment de plus, il les ferait sauter et périr avec lui. Les têtes sont d'un bon choix, les costumes variés et pittores-

ques, la touche ferme, la couleur vraie, l'effet de lumière piquant et vigoureux. Il est seulement fâcheux qu'il ne soit pas d'une justesse irréprochable, et nous pourrions chicaner M. Villaine sur plus d'une ombre portée, notamment sur celle de l'escalier. Un reproche plus sérieux, que nous croyons devoir faire à ce tableau, est l'attitude lâche et misérable qu'il a donnée à Guy Fawkes, le conspirateur. Guy Fawkes était un fanatique, mais c'était aussi un brave officier, et il racheta son crime par l'inébranlable courage qu'il montra devant le parlement et en face de l'échafaud. Nous croyons donc que, sans attirer précisément sur lui l'intérêt, car nous ne sommes pas de ceux qui traitent les spadassins, les brigands des montagnes et les conspirateurs en héros de roman, et pour qui le but justifie le moyen, nous croyons que l'artiste eût pu lui donner quelque chose de plus ferme et de plus hardi dans son attitude. Un rayon de lumière sur son front eût attiré heureusement l'attention de ce côté, et l'expression, le geste du personnage eussent dû exprimer cette pensée si ordinaire à l'orgueil trahi : Mon seul regret, en me voyant arrêté, est de n'avoir pu exécuter mon crime ; quant à vos échafauds, je les brave. Somme toute, et quoi qu'il en soit de ces quelques critiques, M. H. Villaine nous paraît dans une excellente voie, et nous ne saurions trop l'engager à continuer d'y rester.

Nous n'en dirons point autant de M. *Curty*. Habitué à décorer des églises, il n'a pas réfléchi en nous offrant son *Jugement Dernier*, que l'excessif du lâché, à peine pardonnable lorsqu'il s'agit de décorer, parfois pour un bien modique salaire, de vastes surfaces, n'était point supportable

en petit, du moins ce sont de ces caprices, de ces laisser-aller avec le public que des artistes de premier ordre ont seuls le droit de faire accepter. Faites des esquisses pour vous servir de guide dans l'exécution de vos tableaux, rien de mieux; mais gardez-les dans votre atelier. A votre mort seulement, elles ont le droit d'en sortir et d'aller quelquefois, si elles en valent la peine, et alors qu'on ne peut plus espérer de vous d'œuvres plus achevées, orner le cabinet de quelque amateur. Assurément, *le Jugement Dernier* de M. Curty ne manque pas d'une certaine fertilité d'imagination, le pinceau en est facile, il y a beaucoup d'air et d'espace, et quelques parties ne sont pas mauvaises de couleur; mais nous ne croyons pas que la réputation faite de cet artiste estimable ait pu gagner à cette exhibition; quant au *Serment de l'Odéon, le 29 Juillet* 1830, M. Curty aurait bien dû changer la date et mettre Février 1848; assurément le tableau n'en eût été ni pire ni meilleur, mais, du moins, ce n'eût point été un anachronisme; aujourd'hui, il ne serait plus temps, mais si l'œuvre se retrouve encore dans le cabinet de M. Curty, le conseil peut ne pas être mauvais pour la première occasion; nous pouvons lui certifier que son tableau sera toujours de mise: Juillet ou Février, 1830 ou 1848, toutes les révolutions se font de même.

Nous serons sévères aussi pour un de nos jeunes compatriotes, M. *Chalot*, et d'autant plus que, malgré les critiques acerbes, impitoyables, que nous avons sans cesse entendues au pied de son tableau, nous pensons qu'il y a en lui l'étoffe d'un véritable talent. Son tableau représente *Renaud* retenu *dans les jardins d'Armide* par les charmes et les caresses de cette enchanteresse. Ce sujet

n'a rien qui élève l'esprit, mais il prête à la peinture : une belle femme, un jeune guerrier, de riches costumes, des jardins merveilleux et le ciel du midi, il y a là plus qu'il n'en faut pour obtenir le succès si....

Félicitons d'abord M. Chalot d'avoir vu dans les chants du Tasse autre chose qu'un sujet de vignette plus ou moins enluminée, à la façon de MM. Winterhalter, Baron ou Wattier, et de l'avoir, sinon compris, du moins voulu comprendre sérieusement, avec dignité, avec une louable ardeur de rivaliser avec le poëte. Il a échoué, cela n'est pas douteux, mais cet essai, même avorté, indique chez M. Chalot une belle nature d'artiste, et l'instinct d'un idéal qu'il atteindra tôt ou tard. — Le site dans lequel M. Chalot a encadré son sujet, et qui, du reste, en fait partie essentielle, est heureusement trouvé. — Il est noble et poétique à la fois ; les eaux sont fraîches, le feuillage est ombreux, le palais d'Armide gracieusement encadré à l'horizon. Cet horizon, d'ailleurs, est rétréci comme il convient dans un lieu d'où il n'est point permis de s'échapper, où l'on veut, sous les fleurs, enchaîner les bras, sous les baisers fermer les yeux, et faire oublier le monde et ses réalités, la guerre et ses terribles jeux : « D'innombrables murailles, dit le Tasse, protégent ce séjour. » Il y a réellement une certaine originalité dans la manière dont ce paysage est compris et traité. Les tons en sont seulement un peu froids; peut-être en les assourdissant, M. Chalot a-t-il voulu que l'œil se portât plus exclusivement sur ses deux amoureux. Il ne s'y porte que trop, hélas! Non que Renaud ne soit un assez beau jeune homme, non que le sein d'Armide ne soit d'un modelé passable, non que les costumes et

les ajustements ne soient gracieux, coquettement agencés et assez bien peints; mais que sont tous ces mérites secondaires auprès de la pensée absente, de l'idéal qui nous échappe, de la passion enfin, qui manque quand elle devrait dominer toute l'œuvre comme fait l'âme du corps? Quoi, cette femme qui veut sourire avec amour et ne fait qu'une assez laide grimace, cette femme qui s'étale sans grâce, sans charme, sans mollesse, sans abandon, sans volupté, mais avec l'impudique façon et la niaise vulgarité de quelqu'une de ces créatures hébétées par le vice qui se vendent au plus offrant, quoi, c'est là Armide, fille d'Hidraot le magicien? Écoutons le Tasse: « Jamais Argos, jamais Délos ou Chype ne virent une telle beauté, des vêtements aussi splendides. Sa chevelure est d'or... Un léger souffle agite ses blondes tresses et les détache en boucles ondoyantes. Une couleur rosée se confond avec l'ivoire de son visage, et sa bouche de vermillon exhale un doux parfum. Son beau sein d'une blancheur de neige entretient et nourrit le feu d'amour... »

Ah! je ne m'étonne vraiment pas que, devant cette indécente créature que M. Chalot s'est complu à faire d'un rose monotone, oubliant que le Tasse dit expressément (et la nature d'ailleurs à défaut du Tasse le lui aurait dit), qu'à ce rose venait se joindre la blancheur du lys; je ne m'étonne pas que Renaud demeure si froid, si niais et si inanimé; ce qui m'étonne, c'est que, pour une pareille conquête, il oublie les Chrétiens et compromette sa gloire. — Non, M. Chalot n'a nullement compris le Tasse. S'il l'eût compris, en effet, il l'eût traduit littéralement, et n'eût pas eu l'outrecuidante hardiesse de modifier une scène si ad-

mirablement indiquée. Qu'il se souvienne une autre fois que si presque tous les grands peintres sont poètes, presque tous les grands poètes sont peintres, peintres avec leur plume comme d'autres avec leurs pinceaux; ils excellent à donner les programmes des tableaux, et l'on gagne toujours à ne pas s'en écarter.

On sait qu'Ubalde et le Danois ont quitté le camp des Chrétiens, et riches eux-mêmes de secours empruntés à la magie, ont pénétré dans les jardins d'Armide, pour faire honte à Renaud de son lâche abandon, et tâcher de le ramener pour porter le dernier coup aux infidèles. « Soudain, dit le Tasse, les regards des guerriers pénètrent » à travers l'obscur feuillage; ils croient voir, et leur doute » se change en réalité: ils voient sur la verdure Renaud » soutenu par Armide. Le voile de l'enchanteresse la recouvre à peine, ses cheveux en désordre flottent au gré » des vents... Un pétillant sourire étincelle dans ses yeux » humides; ainsi un rayon de lumière brille à la surface » des ondes. Armide se penche sur Renaud, et le visage » du guerrier se réfléchit dans son visage. Il se consume, » il soupire; on dirait que son âme s'envole et va s'unir » à celle de la magicienne. » Ainsi, chez le poète, c'est Armide qui soutient Renaud; dans le tableau de M. Chalot, c'est Renaud qui soutient Armide. — Chez le poète, c'est Armide qui se penche sur Renaud; dans le tableau de M. Chalot, c'est Renaud qui se penche vers Armide. En effet, et que M. Chalot nous permette de lui faire mieux saisir la pensée qui domine tout cet admirable épisode, ce n'est point Armide qui est la soumise, la vaincue, l'esclave du jeune croisé, c'est lui qui, dans les bras de la magicienne, a laissé

engourdir sa valeur. Armide aime Renaud, mais en femme maîtresse d'elle-même, et qui connaît la puissance de chacun de ses regards ; elle l'aime, mais elle se souvient surtout des ordres de son oncle : « O ma bien aimée, lui a-t-il dit, sous tes blonds cheveux, sous ton gracieux visage, tu caches un esprit vieilli... Rends-toi au camp ennemi, déploie tout l'art de ton sexe, tous les attraits de l'amour ; soumets à ton vouloir les cœurs les plus obstinés ; que la pudeur serve de voile à ton audace ; fais de la vérité un manteau à tes mensonges ; tâche de séduire les grands de l'armée ; conduis-les dans des endroits d'où ils ne reviennent jamais. » — Et, d'ailleurs, voyez comme le Tasse prend soin lui-même d'expliquer sa pensée : « Un miroir, du cristal le plus pur, était suspendu à côté de Renaud ; Armide le prend et le place entre les mains du cavalier ; ils s'y regardent tous deux, et, parmi tant d'objets, ils n'aperçoivent qu'un seul et même objet. L'un se glorifie de sa servitude, l'autre de son empire ; Armide ne voit qu'elle-même, Renaud ne voit qu'Armide. » Une autre fois, M. Chalot, tâchez donc de mieux lire.

Si l'*Hamlet* et l'*Ophélia* de M. *Henri Lehmann* n'étaient d'exactes reproductions, seulement dans de plus faibles proportions, de deux tableaux dont la critique parisienne a depuis longtemps déjà signalé les qualités et les défauts, nous aurions pu, leur appliquant le même système, et la pièce de Shakespeare en main, montrer que M. Lehmann, tout en se tenant, lui du moins, dans les conditions d'attitude indiquées par le poète, et consacrées d'ailleurs par tous les grands acteurs de l'école anglaise, est loin d'avoir rendu la tristesse folle et la folie triste de ses deux personnages.

Nous nous souvenons d'avoir vu, il y a quelques années, une troupe d'acteurs de l'autre côté du détroit, qui vint donner quelques représentations à Paris, et s'essayer à nous faire comprendre les plus belles scènes de leur théâtre. Les comparses, nous l'avouons, étaient bien ridicules avec leurs grands gestes, leurs accents britanniques et leurs baroques ajustements. Mais quelle émotion dans la salle, quand Hamlet commençait son fameux monologue : être ou ne pas être, voilà la question. — Et quand sous l'empire d'une effrayante distraction, il s'entretenait familièrement avec le fossoyeur du cimetière, on sentait réellement le poids de cette fatalité pesant sur ce malheureux fils, condamné, pour venger le meurtre de son père, à faire périr sa propre mère. On pleurait quand Ophélia (miss Smithson) vous offrait ses fleurs : « Voici une marguerite pour vous; j'aurais voulu aussi vous donner des violettes, mais elles sont toutes fanées depuis la mort de mon père. » De ces habiles artistes, M. Lehmann n'a rendu que les costumes et les poses; mais l'âme, mais le sentiment, mais l'émotion profonde, où sont-ils? Ces deux figures vous attirent, il est vrai, par leur étrangeté, par leur bizarrerie, par une sorte d'aspect farouche, par cette certaine puissance de faire et d'ensemble que les bons maîtres savent toujours imprimer à leurs œuvres les plus médiocres. Mais bientôt nous nous retirons désappointés. Nous savions bien d'avance que, coloriste un peu verdâtre, dessinateur parfois maniériste, M. Lehmann n'en était pas moins un des meilleurs élèves de M. Ingres. Mais en venant, sur l'étiquette du livret, contempler les types les plus sublimes qui existent peut-être de profondeur et de mélancolie sur aucun théâtre, Hamlet et Ophélia, nous

cherchions autre chose que des prodiges d'habileté de brosse et de pinceau. Cette autre chose, l'expression, nous la trouverons réellement dans une autre œuvre de M. Lehmann. On comprend d'avance que nous faisons allusion à cette magnifique tête de femme dont le Musée a fait l'acquisition; mais il n'est pas encore temps d'en parler.

Moins artistement organisé que son frère Henri, M. *Rodolphe Lehmann* n'en est pas moins un peintre d'un grand talent. Le tableau de la *Vierge avec l'Enfant Jésus*, qu'il nous avait envoyé, a généralement été remarqué pour sa grâce, sa sagesse, sa correction, son coloris vrai et agréable. Cette vierge n'est, il est vrai, qu'une imitation de Raphaël; mais il est déjà rare de savoir ainsi imiter.

Nous préférons cependant, comme tableau de religion, à cet habile pastiche, l'œuvre de M. *Dauban*, intitulée : *Qui donne au pauvre donne à Dieu*. Fils du directeur de l'École des Arts et Métiers d'Angers, frère de notre collègue M. Dauban professeur au Collége de Nantes, petit-fils de notre célèbre graveur Chataignier, élève de M. Auguste Debay, M. Dauban n'a que 24 ans, et promet, s'il continue, de marcher dans l'excellente voie de dessin, de couleur et de composition, à la fois naturelle et élevée, dans laquelle il s'est engagé, de devenir un artiste très-distingué. M. Dauban s'est à la fois inspiré de l'évangile du pharisien et du publicain, de celui du bon Samaritain, et, enfin, de cette belle pensée de l'église, qui nous fait voir le Christ lui-même dans chaque mendiant qui nous tend la main.

Sur le bord du chemin, le Christ est assis, qui semble pauvre, triste et malheureux. Un lévite a passé sans lui rien don-

ner ; de même un pharisien qui, l'air haut et satisfait, n'en pénètre pas moins dans le temple pour remercier Dieu de ce qu'il n'est pas, comme le reste des hommes, voleur, injuste, adultère. Enfin, une pauvre femme s'est arrêtée, qui, pieds nus, couverte de haillons, amaigrie par la souffrance et un enfant suspendu à son sein, a néanmoins trouvé pitié dans son cœur pour une misère qu'elle sent d'autant mieux qu'elle marche par la même voie de souffrance. Elle n'est pas riche, mais sans doute sa journée a été meilleure que celle de ce misérable, et elle est heureuse de pouvoir partager avec lui le morceau de pain, superflu de la table de quelque riche miséricordieux. Le type de cette femme n'est point d'une nature élevée, mais il n'est point non plus repoussant; et, sous ce rapport, nous paraît complètement dans la vérité. Quant au Christ, il est imité de la grande école de Raphaël et du Poussin. Nous eussions seulement désiré plus de mouvement dans son attitude, et aussi sur son visage une expression plus vivement sentie, soit de misère et de souffrance, soit de reconnaissance, soit même mélangée de ces deux sentiments. Quoi qu'il en soit, nous regrettons que ce bon tableau n'ait point été acheté pour quelqu'une de nos églises, si pauvres généralement en ce genre.

Un grand dessin sur toile, aux trois crayons, par M. *Antony Méuret*, dessin représentant *les Juifs captifs à Babylone*, mérite aussi une place dans nos souvenirs, pour l'élévation du style et du sentiment ; mais il avait, selon nous, le grave défaut de former, sur deux plans très-rapprochés, deux compositions complètement distinctes.

Signalons enfin d'un autre de nos compatriotes, M. *Auguste*

Debay, élève de Gros, un tableau que nous croyons d'une excellente peinture, mais que nous nous récusons pour bien juger, nourris que nous sommes de préjugés peut-être injustes contre tout ce qui sent l'école si souvent théâtrale de l'Empire. Ce tableau représentait *Miltiade dans sa prison*. On sait que cet illustre général athénien, le vainqueur de Marathon, ayant éprouvé un léger revers, fut jeté dans une prison où il mourut, au bout de peu de temps, d'une blessure qu'il avait reçue au siége de Paros. « Ainsi, dit l'auteur des Girondins, périssent les favoris du peuple. »

Passons maintenant aux *tableaux de genre*. On en comptait plus d'une soixantaine. Aucun cependant ne s'élevait au-dessus d'un niveau très-ordinaire; quelques-uns étaient mauvais, beaucoup médiocres, une dizaine au plus se recommandaient par de bonnes et solides qualités. — C'est encore ici M. *Luminais* que nous signalerons en première ligne. Seul, en effet, *son tableau des petits Bretons au bord de la mer* se distinguait par une certaine originalité, encore n'existait-elle que dans la couleur. Sous ce rapport, son tableau était d'une puissance remarquable. Le ciel, surtout, était d'une vérité, d'une richesse, d'une hardiesse de ton admirables, et que faisaient encore mieux ressortir les ombres transparentes des premiers plans. L'heure choisie par l'artiste est, en effet, celle du soleil couchant; favorable aux vives oppositions d'ombre et de lumière, elle se trouvait aussi parfaitement en harmonie avec la petite scène de douce causerie d'amour représentée par l'artiste. Rien de plus simple, du reste, que cette composition de M. Luminais. Au bord d'un mince cours

d'eau, qui va perdre son nom obscur et ses eaux dans le grand Océan qui mugit à l'horizon, un jeune Breton est assis sur un rocher, et, tout en confectionnant un chapeau de paille, il regarde d'un air fin et tendre à la fois une jeune fille à laquelle sans doute il le destine, et qui, accoudée sur le même rocher, semble fixer l'honnête garçon avec la muette contemplation d'un amour profond et sincère, et mirer, comme dit la chanson, dans ses yeux ses yeux, par parenthèse beaucoup trop à fleur de tête. On pourrait reprocher d'autres incorrections à ce joli tableau; mais sous l'ampleur du costume elles se déguisent aisément; aussi, sans avoir égard à la grande différence qui doit se faire d'un sujet très-simple avec une œuvre très-compliquée, beaucoup de personnes prisaient-elles les *Petits Bretons* au-dessus de la *Déroute des Germains*.

Des tableaux fort remarqués, tant pour la prétentieuse étrangeté de leur laisser-aller que pour leur mérite réel, étaient dus à M. *Emile Lessore*. Artiste de talent, mais dénué d'invention et d'originalité, M. Lessore s'est déjà adressé à plus d'une école pour y trouver enfin une voie qui lui soit propre, et, chemin faisant, sans arriver précisément à son but, il s'est fait une réputation méritée pour ses heureuses imitations. Les peintres matérialistes semblent, surtout de sa part, l'objet d'un culte fervent. C'est ainsi que, cette année, nous retrouvons Decamps dans la *Partie d'Échecs*, Watteau et Diaz dans la *Scène de Campagne* et dans le *Chien attelé*, Murillo enfin dans l'*Oiseau mort* et dans les *Petits Mendiants*. Decamps, Watteau et Diaz ont mal inspiré M. Lessore, ses imitations de ces excellents artistes sont détestables, et, pour me servir

d'un terme d'atelier, de vraies galettes. Mais M. Lessore se relève tout à coup avec le chef illustre de l'école espagnole, et s'il n'atteint ni à la puissance de ses effets, ni à la vigueur de ses reliefs, ni à la puissance de son coloris, il se tient néanmoins fort près de lui pour la grâce, la vérité et le naturel de la composition, pour l'expression surtout, qualité si rare et sans contredit la première de toutes. La figure de la pauvre enfant qui a perdu son oiseau est dans ce genre un chef-d'œuvre, non que la douleur soit bien fortement empreinte sur son charmant visage, l'oiseau qu'on aperçoit étendu dans sa cage n'est, en effet, qu'un prétexte pour trouver un nom au tableau; mais il y a dans la tête de cette jeune fille je ne sais quel caractère naïf et profond à la fois qui captive et séduit. Avant de quitter M. Lessore, faisons-lui une simple question. Pourquoi passer à donner à ses tableaux l'air négligé d'une savante ébauche, plus de temps peut-être qu'il ne lui en faudrait pour les terminer tout simplement dans toutes leurs parties, tout comme Murillo lui-même, puisqu'il veut imiter Murillo, daignait le faire? Est-ce impuissance? Est-ce prétention? Nous ne voulons pas croire à la première, et nous détestons l'autre, sous quelque forme qu'elle se présente.

Deux artistes, l'un breton, l'autre quasi-breton, puisqu'il est depuis longtemps déjà venu se fixer parmi nous, nous appellent maintenant et réclament un instant d'attention. Remercions, en effet, MM. *Talec* et *Fortin* de consacrer leur talent à reproduire sur la toile les mœurs naïves, sauvages, originales, quasi-primitives de nos bons paysans bretons bretonnants. Tous deux, du reste, en

abordant sans se connaître, des sujets tout à fait analogues, ont su à la fois être vrais et conserver un talent tout à fait individuel.

Fils d'un humble artisan de Quimper, M. *Talec* est un tout jeune homme qui a fait ses études à Paris, grâce aux secours généreux de sa ville natale et de son département. Ces frais sont loin d'avoir été perdus, et M. Talec nous apporte dès aujourd'hui des gages d'un véritable talent. Rien de mieux, et souvent par leur vérité même, de plus originalement composé que tous ces petits intérieurs : le *Petit Chariot;* le *Repas de midi;* la *Faiseuse de bouillie*, etc. ; le dessin est très-correct, les expressions simples et vives, les types heureusement choisis, les effets d'une grande justesse. Il est seulement fâcheux qu'une touche un peu lourde, une couleur grise, opaque et fausse de ton, nuise et justement au succès de ces jolies productions. M. Talec a beaucoup à gagner, mais ce qu'il sait nous est un sûr garant que, sincèrement averti, il tiendra à se perfectionner dans les parties de l'art où il est encore faible.

M. *Fortin*, avons-nous dit, n'est point précisément breton, il est de Paris, où il a puisé ses bonnes et solides qualités de peinture, à l'école des Leleux; mais, épris d'une vive passion pour les tableaux des maîtres flamands, et désespérant de lutter avec eux sur leur propre terroir, il est venu demander à nos mœurs bretonnes des inspirations anologues aux leurs sous le rapport de la vérité et de l'accent; bien lui en a pris. M. Fortin, depuis surtout son admirable tableau des *Chouans en embuscade*, passe, à Paris même, pour un de nos meilleurs peintres de tableaux de genre. Comme à M. Talec, nous pouvons lui reprocher

une touche un peu lourde, mais la couleur de M. Fortin est bien supérieure à celle de M. Talec; sans être ni riche ni brillante, elle est vraie du moins, et c'est déjà quelque chose. Il a, de plus, à un haut degré, les qualités de ses défauts : si son pinceau manque de légèreté, si sa touche est épaisse, si l'art des glacis lui est à peu près inconnu, sa peinture est ferme, solide, vigoureuse, et ne passera point au soleil. Nous ne saurions nous appesantir ici sur toutes les jolies scènes exposées par M. Fortin : l'*Épingle*, la *Fileuse*, le *Marchand de figures en plâtre*, l'*Empirique*, toutes enfin ont été justement remarquées.

L'*Empirique* surtout, une des meilleures œuvres de l'auteur des *Chouans*, a obtenu un succès de vogue mérité.

Sur son lit est couché un pauvre malade. Près de lui, sa femme, le bras appuyé sur le lit, tient à la main son chapelet et son livre de prières, tandis que, d'un air triste et inquiet, elle regarde le médecin, véritable empirique, comme le dit le livret, à la figure astucieuse et quelque peu diabolique, qui élève en l'air, pour mieux l'éclairer, la fiole où l'on a recueilli les urines du malade, et l'examine de cet air capable qui dissimule souvent l'ignorance, mais qui manque rarement son effet.

Un cœur inquiet est crédule.....

Dit si bien M.me Tastu. — Cet empirique, heureusement imité du tableau de la paralytique de Gérard Dow, est parfait d'un bout à l'autre; sauf que son teint pâle et terreux semble lui donner à lui-même l'air plus malade que le moribond, à son tour beaucoup trop frais et trop vigoureux. Puis, dans l'attitude de cette épouse qui, sans se déranger, reste la tête appuyée

tristement sur son bras, tandis que dans ce regard du médecin elle doit lire le sort de son mari, je ne retrouve l'étude profonde ni du cœur humain, ni surtout de celui de la femme. Les médecins ne sont point communs à la campagne, et ne devient pas non plus empirique qui veut, il faut pour cela une dose d'astuce peu commune; aussi quand il arrive, souvent de bien loin, le médecin ou l'empirique, comme on court au devant de lui, comme on s'empresse, comme on lui raconte en tremblant, en surveillant son regard soucieux et cependant discret par habitude, tout s'apprend, chaque symptôme qu'a présenté pendant son absence l'état du malade! Il entre, on lui ôte son chapeau, on lui prend sa canne avec respect, on fait sécher son manteau; puis, quand il s'approche enfin du lit du malade, pour étudier sur son visage amaigri les ravages de la maladie, pour supputer combien de chances pour la vie, combien pour la mort, oh! alors, j'en appelle à tous les médecins, non, une femme, une épouse, une mère ne reste pas assise et ne s'appuie pas la tête sur son bras avec abattement. Cette pose, elle sera vraie seulement après le départ du médecin, lorsque, seule en présence de Dieu et de sa douleur, la pauvre femme s'abandonnera, pendant que repose un malade bien aimé, à ces tristesses souvent sans espoir qui abattent l'âme et la font pour ainsi dire s'affaisser sur elle-même. Mais, maintenant, le premier mouvement de cette femme est de s'élancer côte à côte du médecin, de suivre chacun de ses mouvements, de ses regards, de tâter pour ainsi dire le pouls du malade avec lui, avec lui de compter les pulsations du cœur, d'examiner la langue du malade, son œil éteint ou étrangement illuminé, son teint en-

flammé ou décoloré, de le gêner enfin si, souvent lui-même époux et père, le médecin ne comprenait et ne pardonnait toutes ces ardentes vivacités d'un amour qui s'inquiète et s'alarme.

Un artiste, depuis longtemps connu par d'honorables succès et fils d'un de nos meilleurs restaurateurs de tableaux, M. *Alphonse Roehn*, nous avait, sous ce titre : *Une jeune fille faisant la lecture à un vieux curé malade*, envoyé une œuvre de grand mérite. Assis dans un vaste fauteuil, la tête appuyée sur un oreiller, et s'y détachant d'ailleurs merveilleusement, les jambes enveloppées dans une vieille couverture, le pauvre curé commence à s'assoupir sous l'impression narcotique de quelque pieuse lecture faite, sans doute, sur le ton monotone dont l'école de village, tout comme le Lycée national, inculque si bien les excellents principes aux marmots. La physionomie du vieux prêtre, physionomie qui se reflète, pour ainsi dire, jusque dans ses mains ridées et tremblantes, est supérieurement rendue. A peine commence-t-il à s'assoupir et, sous l'empire de cette susceptibilité nerveuse, de ce raffinement des sens que donne souvent la maladie, on sent qu'un rien, une mouche qui volerait, un soupir de la jeune fille le réveillerait. Aussi, comme elle suspend son souffle la pauvre enfant, et comme, en même temps, dans ses yeux éclate la douce et innocente joie d'avoir, au moins pour un instant, suspendu les maux de son vieil ami ! — Il est seulement fâcheux que le type trop vulgaire de cette jeune fille appartienne à une nature éminemment lymphatique et boursouflée, et que le curé soit un peu gigantesque pour la grandeur de la toile. Quoi qu'il en soit, à défaut de concurrence.

ce tableau eût été une bonne acquisition pour notre Musée et y aurait figuré avec honneur.

Un de nos compatriotes, M. *Blondel*, artiste fécond, trop fécond; facile, trop facile; coloriste, trop coloriste, nous avait, escorté d'une multitude de portraits et de pastels de toutes grandeurs, adressé comme morceau capital un tableau représentant une *Bohémienne disant la bonne aventure à des jeunes filles.* Rien de mieux trouvé que la bohémienne, véritable Gitana pur sang. Son ajustement est pittoresque, et son teint brun, fortement coloré, forme une heureuse opposition avec la blonde amoureuse qui lui tend la main pour y lire sa destinée. Connaisseuse qu'elle est du cœur des novices, cette devineresse, pleine d'entrain, de gaîté et de malice, ne risque rien, après un léger examen, en disant à sa jolie dupe : Ah! tu as beau t'en défendre, ton cœur est pris. Derrière la Gitana est une vieille misérable, complice de ses roueries, et qui n'est pas la moins bonne figure du tableau. La jeune fille qui tend la main est posée avec naturel, ses traits sont gracieux, ses chairs peintes avec une finesse de ton que M. Blondel devrait bien transporter dans ses pastels, d'une crudité souvent outrée. La jeune brunette qui s'appuie sur le dos de sa jolie amie est elle-même peinte avec beaucoup de grâce et de laisser-aller. — Mais, quant au petit joueur de cornet à piston qui occupe en avant la gauche du tableau, nous le supprimerions complètement, c'est un personnage inutile, pour ne rien dire de plus.—Que M. Blondel se décide à ce sacrifice, qu'il raccourcisse le bras que la jeune fille présente à la bohémienne et fasse quelques autres corrections, qu'il soigne et modèle davantage plusieurs parties

négligées de son tableau, qu'il le transporte, s'il est possible, sur une toile un peu plus haute, et sa *Bohémienne*, sans devenir une œuvre d'un ordre bien élevé, aura droit cependant à une juste estime. Nous sommes francs avec M. Blondel, parce qu'il nous a priés lui-même de l'être, et qu'avec son extrême facilité et son vif désir d'arriver, quelques bons conseils ne peuvent être regardés que comme un service d'ami.

Deux peintres de Paris, M. *Pinart* et M. *Antigna*, nous avaient, comme distraction à des œuvres plus sérieuses, envoyé deux tableaux qui, à défaut d'une grande valeur artistique, se distinguaient du moins par leur gaîté malicieuse. Remercions-les; on est si heureux de pouvoir rire, surtout en révolution. M. Pinart nous avait transporté dans un *Intérieur* de petits *bourgeois* de la banlieue, se délassant, par quelque cent de curé, des grands soucis de leur existence, la vente de la cassonade ou celle des bas de coton. L'un d'eux est tout près d'atteindre le but, les gros sous vont lui tomber dans la poche, et il tient dans sa main la carte providentielle qui va pour un moment le rendre le plus heureux des hommes. Rien de mieux exprimé que la joie indicible de cette béate figure. Trois témoins, trois amis... j'ai dit qu'il gagnait, — l'environnent et prennent part à son allégresse, tout en raillant son malheureux adversaire, qui fait fort piteuse mine, et regarde, d'un air désespéré, ses dernières cartes relevées. Celui-ci est seul de son côté. Joueur de cartes, joueur de fortune ou de politique, il en va toujours ainsi dans la vie. Malheur et pauvreté ne sont pas vices, disait Voltaire, c'est quelque chose de pire. — Il est seul, ai-je dit, je me trompe; à ses pieds est cet ani-

mal qui, souvent, devrait nous faire rougir, son chien, son ami fidèle, qui, l'œil morne

Et la tête baissée
Semble se conformer à sa triste pensée.

Sur un second plan, une cuisinière attise le feu et prépare la poule au pot. On devine qu'en la croquant, je ne parle pas de la cuisinière, et en l'arrosant d'un fin Mâcon du meilleur crû de Surêne, il n'y aura plus ni vainqueurs, ni vaincus, ou que plutôt le vaincu du piquet va devenir le vainqueur le verre à la main. N'est-il pas sage, les anciens nous l'ont appris, de noyer son chagrin dans le vin?

Ce tableau, imité de Drolling père et de Boilly, est bien dessiné et composé. Il est seulement fâcheux que, longtemps occupé de la peinture sur porcelaine, M. Pinart ait cru devoir transporter les procédés de cette peinture dans ses tableaux à l'huile. Leur aspect général est comme poli et vitrifié, ce qui produit un effet peu agréable. Nous l'engageons aussi à soigner sa touche davantage : elle est lourde et sans finesse; qu'à défaut de la nature, ou même pour mieux apprendre à la voir, il consulte surtout Teniers et Gérard Dow.

M. Antigna, lui, s'est évidemment inspiré de M. Biard; comme la plupart des tableaux de l'auteur du Bon Gendarme et de tant d'œuvres spirituellement bouffonnes, sa *Scène d'Atelier* n'est guère qu'une caricature enluminée. La caricature du moins n'est pas mauvaise. Une vieille dame de charité, accompagnée d'un respectable ecclésiastique, est entrée pour demander son offrande à un artiste. Celui-ci s'est levé et a poliment offert son propre fauteuil à la digne matrone. La rusée, qu'y a-t-il (et nous ne l'en

blâmons pas) de plus rusée que la charité? avant d'en venir à ses fins, de lâcher, comme on dit, le gros mot, veut, du moins, faire à l'artiste quelques compliments sur son talent, sur son renom, sur les œuvres qu'il avait à la dernière exposition, sur celle enfin qu'il est en train d'ébaucher. — Que traitez-vous en ce moment, lui dit-elle? — Madame, répond l'artiste d'un air de componction, une scène de la Bible. — Étonnement de la dame, et à la fois satisfaction inattendue d'être entrée chez un si bon catholique. — Pour mieux en juger, elle ouvre son sac, prend sa prise de tabac, met ses lunettes sur son nez, puis... O horreur! dit-elle. — Ah! mon Dieu, madame, qu'avez-vous donc vu? mais vous vous trouvez mal, vite des sels, des flacons!... Tandis que la pauvre innocente se remet avec peine, cherchons la cause de son émotion sur la toile exposée sur le chevalet. Mais voici ma foi une fort jolie femme; ses mains retiennent à peine son dernier voile, tandis que, d'un pied mignon et bien cambré, elle tâte l'eau pour juger de sa température. — L'artiste l'avait bien dit, il s'agit d'une scène de l'Écriture; devant nous est *la chaste Susanne* au moment de prendre le bain. Cependant la vieille dame a repris ses esprits, et toutefois sans oublier sa quête (nous ne l'en blâmons toujours pas), elle se hâte de quitter ces lieux empestés, en donnant le bras au bon curé, qui, lui, s'est contenté de regarder la peu chaste *chaste Susanne* d'un air de sévère indignation! Pour achever de décrire ce tableau, qui n'a cessé d'attirer les regards de la foule, n'oublions pas, dans l'ombre, cachée à moitié derrière la toile, cette narquoise figure de la véritable Susanne (de Paris, mais Paris n'est-il pas la Babylone

moderne) en chair et en os, qui a peine à contenir son fou rire, tandis que, à côté d'elle, par terre, est assis, fumant sa pipe avec toute la gravité d'un homme qui en a vu bien d'autres, le modèle à longue barbe, vêtu d'une robe à l'Orientale, et qui pose sans doute pour représenter les incestueux vieillards dont le jeune Daniel confondit l'imposture.

Ce tableau est fort amusant, et, toutefois, dirons-nous à M. Antigne, ne recommencez pas, vous êtes fait pour mieux que cela. Cette *jeune fille, qu'une puce tourmente*, et qui la cherche, toutefois avec modestie, prouve en vous des qualités de peinture dont vous devez un compte sérieux au public.

Parmi les tableaux de genre, les amateurs remarquaient aussi avec plaisir un petit tableau de *Faune et de Bacchante* dans lequel M. *Lacoste* semblait avoir ravi la palette des maîtres de l'École Vénitienne. Une jolie page, d'un coloris également remarquable, due au pinceau de M. *G. Morin* et représentant *Rosine et Bartholo ;* plusieurs tableaux facilement peints de M. *Eugène Lagier*, entre autres, malgré quelques incorrections et la longueur disproportionnée de l'astrologue, son tableau de *Louis XI et Galeotti*, alors que celui-ci, craignant les perfides suggestions de son rival, Olivier le Dain, et de se voir, en quittant le roi, forcé d'aller manger son dernier souper en compagnie du grand prévôt Tristan, s'en tire adroitement en annonçant d'un ton doctoral à Louis XI que la mort de Sa Majesté suivra la sienne de 24 heures.

Rappelons encore, en terminant cette partie de notre rapport, un tableau très-frais et très-gracieux de M. *Charles-Louis Muller*, représentant *Trois Jeunes Filles*

souriant, folâtrant, se couronnant de fleurs, et si heureuses, si heureuses, que, pour un instant, devant elles, on oublie que les couronnes de roses, elles aussi, se brisent et se flétrissent; deux tableaux de M. *F. Grenier, la Laitière Suisse* et *la Remise aux Faisans*, tableaux vrais de composition, corrects de dessin, mais froids de peinture et de couleur, et d'ailleurs dénués de force et d'originalité comme tout ce qui est sorti du pinceau de cet habile artiste; le *Retour du Marché*, tableau assez faible, selon nous, de l'illustre chef de l'École Bretonne, M. *Adolphe Leleux*; enfin, des œuvres plus ou moins estimables de MM. *Victor Le Gentile, Auguste Bonheur, Toulmouche, L.-F. Tronville, Delaval*; et passons aux portraits.

PORTRAITS.

Notre Exposition était riche en ce genre, très-riche, et nous ne voulons point seulement parler du nombre, mais de la qualité. Quoi d'étonnant, du reste? Le portrait, en province surtout, où depuis longtemps la fortune est chose trop rare pour que beaucoup puissent se permettre l'acquisition d'œuvres d'art proprement dites, le portrait est le gagne-pain des artistes; on pourrait dire que c'est leur meilleur fermier. Quel fils, si peu qu'il soit au-dessus du besoin, ne dit un jour à sa vieille mère: Mère, si d'après les lois ordinaires de la nature, c'est à moi de te survivre, permets à ma tendresse de faire reproduire tes traits par le Vandick du voisinage; qu'un jour, hélas! soit-il loin! venant en aide à leur souvenir gravé dans mon cœur, je puisse, en les contemplant sur la toile et me faisant une pieuse illusion, me dire: Oui! tel son regard!

tel son front! tel son sourire! — Que, le jour de ta fête, je puisse, à ton portrait du moins, suspendre encore une couronne!

Quelle chaste et tendre moitié, à Nantes comme à Paris, à Quimper comme à Carpentras, a jamais hésité, tant ménagère soit-elle des deniers domestiques, et si camard que soit le nez du père de famille, à faire éditer ce nez avec tous ses agréments par le plus fameux *portraiteur* de l'endroit?... sauf, en cas de veuvage et d'une nouvelle flamme, toujours éternelle, à faire reléguer le pauvre défunt à la cave ou au grenier, sous prétexte de croûte? Aussi, cultivé avec soin, et pour cause, l'art du portrait se maintient-il généralement en province à une fort honorable hauteur.

A tout seigneur tout honneur! dit le proverbe; et puisqu'il s'agit de portrait, le seigneur est la femme sans contredit, surtout si elle est gracieuse et jolie; c'est donc indépendamment du mérite de l'œuvre, avec toute justice, que nous commençons notre revue des portraits par celui si magnifique de M.me *Charles Hersart du Buron*, par M. *Ange Tissier*. Nous disons magnifique, car la tête dont nous osons à peine, on le comprend, louer la sereine beauté, le galbe parfait, l'expression spirituelle et bienveillante, la tête est admirable de finesse de tons, d'habileté de modelé; car, bien qu'un peu forte peut-être, la main qui retient le cachemire est d'un grand goût de dessin, et d'un faire également achevé; car ce cachemire lui-même est un chef-d'œuvre de souplesse et de moelleux, de richesse et d'harmonie de coloris. C'est un véritable trompe-l'œil. M. Tissier se joue de nous en y mettant son étiquette. Ce

sont les chèvres du Thibet qui en ont fourni la laine épaisse et soyeuse, ce sont les filles aux yeux noirs et fendus en amande, de la riche vallée qu'arrose le Djalem au royaume de Lahore, qui, sous leurs doigts intelligents, avec leur imagination orientale, en ont marié les couleurs, arrondi les palmettes, épanoui les bouquets. M. Biétry lui-même en convint, lorsque le portrait de M.me H...... fut exposé à Paris, où il obtint un légitime succès de vogue. Ce n'est point un Cuthbert, s'écria-t-il, mais, sauf la mienne, je ne connaissais point à Paris d'autre fabrique de cachemire pure laine de la vallée du Djalem en Lahore? Quel peut être ce Tissier? Ce gaillard-là va me faire une rude concurrence, une offre considérable pourrait peut-être le décider à interrompre sa fabrication, j'y songerai. M. Biétry y réfléchit, en effet, n'en dormit pas, et comme il l'avait résolu la veille, il le fit le lendemain, aussi, nous a-t-on assuré, que, depuis, aucun châle de cette beauté n'était sorti des ateliers de M. Tissier.

Bref, le portrait de M.me H...... est une œuvre pleine de puissance et de véritable beauté, et telle que peu d'artistes peuvent se flatter d'en avoir produit depuis vingt ans qui puissent lui être comparées.

Est-ce à dire, toutefois, que ce portrait soit tout à fait à l'abri de la critique? Non, certes; et ici nous prierons M. Charles Hersart de vouloir bien excuser notre franchise. C'est elle seule, nous l'espérons, qui garantira le côté élogieux de notre rapport du reproche de banalité et de camaraderie. La pose de ce portrait ne nous plaît pas, elle manque à la fois de naturel et de distinction; plusieurs lui trouvaient des rapports avec celle de Saint-Sébastien.

Le fait est que la tête, légèrement inclinée sur le côté, et qui semble, en même temps, retenue contre la muraille comme par un clou, donnait quelque apparence de vérité à cette épigrammatique comparaison. Mais il serait facile, avec une bien simple retouche, de faire disparaître ce défaut, au moins en partie; il n'y aurait qu'à atténuer, à supprimer même complètement l'ombre vigoureuse placée derrière la tête, et qui semble une continuation des cheveux. Il est probable que, dans l'atelier peut-être fort rétréci de l'artiste, le paravent ou le châssis sur lequel était étendu le damas gris à fleurs jaunes, qui sert de fond au portrait, se trouvait placé très-près de la tête du modèle, en sorte que cette ombre malencontreuse s'y produisait réellement. L'artiste aura fait ce qu'il voyait, sans réfléchir qu'une personne debout ne se colle point habituellement contre un mur ou même un paravent; d'ailleurs, dame vêtue d'un si noble costume se doit naturellement supposer dans un de ces salons aristocratiques où l'on a ses coudées franches.

Pourquoi aussi demanderons-nous à l'artiste avoir faibli avant la fin? Pourquoi avoir soigné avec amour les autres parties de votre œuvre, puis avoir, à ce point, négligé le bras droit de votre modèle? Ce bras est dans l'ombre, direz-vous, je l'ai sacrifié pour ne pas distraire l'attention. — C'est fort bien; mais pourquoi l'avoir fait mort et inanimé? Pourquoi, tout en le laissant dans une forte demi-teinte, ne pas en avoir perfectionné davantage le modelé? Pourquoi, dans cette main, ne retrouve-t-on ni os, ni muscles, ni même correction de contour?

Enfin, ce châle lui-même, dont nous avons admiré la

belle tenue et l'habile facture, ce châle si complètement séparé du haut du corps par le corsage blanc, ne joue-t-il pas, dans ce portrait, un rôle beaucoup trop considérable, et n'a-t-il pas le défaut de partager ainsi l'attention? Quoi qu'il en soit de ces quelques critiques, dont un examen souvent répété et fait d'ailleurs en compagnie de personnes compétentes nous autorise à garantir la justesse, le portrait de M.me H...... était, sans contredit et de beaucoup, l'œuvre la meilleure, la plus capitale et la plus complète de l'Exposition. C'est, nous le répétons, un magnifique portrait, et qui figurerait aussi bien, peut-être mieux, dans un musée, que dans un salon ou une galerie de portraits de famille.

La seule œuvre qui, sous quelques rapports, pût lui être comparée et méritât d'entrer en parallèle avec lui, était cette tête si justement admirée cette année à l'exposition de Paris, sous le nom de Léonide, et que M. *Henri Lehmann* nous avait envoyée en la rebaptisant : *Monna Belcolore*. Ce nouveau nom nous agrée mieux, car nous ne connaissions nullement Léonide, et nous avons eu la charmante occasion de refaire connaissance avec cette Belcolore si horrible et toutefois si enivrante héroïne d'un de ces poèmes si artistement travaillés sous leur aimable apparence de facilité et de laisser-aller, où la folie se marie à la raison, le rire aux larmes, le décolleté à la morale, et comme Alfred de Musset sait seul les signer.

Ce poème intitulé : *La Coupe et les lèvres*, a pour théâtre le Tyrol. Franck, jeune et robuste chasseur, est dévoré de cette maladie de l'âme qu'on nomme l'ambition, qui mène à tout... à la gloire... au crime! L'air de ses

montagnes lui pèse, leur horizon lui semble rétréci, et un beau jour, après avoir brûlé sa chaumière, il part, abandonnant son vieux père et la compagne chérie de sa jeunesse, Deïdamia. Où va-t il? Il l'ignore, mais il se fie à son étoile, et cette étoile, dès le premier pas, le fait trébucher dans les bras d'une courtisane, Monna Belcolore la florentine, dont il tue l'amant, le palatin Stranio.

Ah! malheur à celui qui laisse la débauche
Planter le premier clou sous sa mamelle gauche!
Le cœur d'un homme vierge est un vase profond :
Lorsque la première eau qu'on y verse est impure,
La mer y passerait sans laver la souillure,
Car l'abîme est immense, et la tache est au fond.

Aussi c'est en vain que, s'arrachant des bras de cette belle impudique, Franck vole aux combats et rachète ces jours de honteuse mollesse en se couvrant de gloire. Belcolore la courtisane, ô terrible vengeance de la morale outragée qui s'est appesantie sur plus d'un, Belcolore l'aime et le poursuit jusque dans son camp, jusque dans son palais; c'est en vain que Franck retourne dans ses montagnes et offre à Deïdamie les restes d'un cœur fatigué de faux plaisirs et d'une âme rassasiée de vaine gloire, Belcolore le suit, et plutôt que de voir s'accomplir un hymen qui lui ôte son dernier espoir, elle plonge son stylet, d'une main sûre, dans le sein de sa rivale. Franck vengera-t-il Deïdamie? Le poète ne nous le dit pas, mais s'il fallait achever le poème par un dernier tableau, nous montrerions Franck poursuivant Belcolore dans le premier mouvement de sa colère, puis s'arrêtant au moment de l'atteindre, s'enivrant de nouveau de la volupté de ses regards, trébuchant

encore dans ses bras, et, revenu à lui-même, l'esprit troublé par le remords et ne voyant plus dans Belcolore que l'instrument de sa perte et l'assassin de sa fiancée, la tuant et se perçant ensuite lui-même le cœur sur le cadavre de cette misérable.

Voyons maintenant si, dans la magnifique tête envoyée par M. H. Lehmann et qui comptera désormais parmi les joyaux de notre Musée, l'artiste a bien rendu le caractère de la Belcolore, tel que le poète l'a compris. Nous répondrons avec Alfred de Musset :

Voilà bien ce beau corps, cette épaule charnue,
Cette gorge superbe et toujours demi-nue,
Sous ces cheveux plaqués, ce front stupide et fier,
Avec ces deux grands yeux qui sont d'un noir d'enfer.
Voilà bien la sirène et la prostituée ;
....
Quelle atmosphère étrange on respire autour d'elle !
Elle épuise, elle tue, et n'en est que plus belle.
Deux anges destructeurs marchent à son côté ;
Doux et cruels tous deux, — la mort, — la volupté.

Le nom seul de Belcolore ne se justifie peut-être pas complètement dans l'œuvre du peintre, mais, pour la forme des traits et pour leur expression, le poète et l'artiste se sont parfaitement confondus, œil pour œil, front pour front.

Le relief et le modelé de cette tête sont d'une puissance admirable. Les contours en sont fermes, sans dureté, les traits sont d'une finesse et d'une pureté parfaite, sans sécheresse. Les ombres seulement, bien qu'aujourd'hui transparentes et conformes aux meilleures règles du clair-obscur, surtout en considérant que cette figure, placée dans une

loge de spectacle est censée éclairée par la lumière du lustre, les ombres nous semblent un peu trop noires. L'artiste, et en cela il a suivi l'exemple de bien d'autres, n'a pas assez calculé l'effet du temps qui, au bout d'un certain nombre d'années, double presque toujours les ombres d'intensité par cette double opération chimique du ressort des huiles et de l'absorption des clairs par le vernis.

Le regard de cette tête est net, fixe, assuré, c'est celui d'une femme qui connaît à point nommé sa puissance de fascination. Chez elle, rien de candide, mais rien de coquet non plus. Sa coquetterie, c'est de n'en pas avoir. Ce regard vous attire, quoi que vous en ayez, non par le feu ou le mouvement de sa large prunelle, mais par son immobilité même et par une sorte de charme répulsif. Cette bouche ne sourit point; elle ne vous adresse pas de baiser, elle ne vole point au devant de vos lèvres, elle ne dit point: je t'aime, — mais : tu m'aimeras. Cette bouche ne sourit point; est-elle dédaigneuse? pas même. Elle est, comme l'œil, immobile. Cet œil est immobile, ai-je dit, cette bouche est immobile; oui, mais œil et bouche sont immobiles comme sont immobiles les grands flots de l'Océan, quand ils veulent convier le navire renfermé dans le port à déployer ses voiles, pour quand, loin du rivage, ils sentiront leur proie à l'abri de tout refuge, se soulever alors écumeux et bondissants, et appelant à leur aide et les cataractes du ciel et les souffles de l'aquilon, et les éclats de la foudre, l'engloutir pour jamais dans l'abîme.

Les étoffes et les fourrures de ce portrait sont peintes avec une extrême habileté, mais quelques-uns ont trouvé

un léger défaut d'ensemble dans la figure; ils ont critiqué le mouvement des épaules; ils ont prétendu que la main droite était cassée, et l'avant-bras gauche mal emmanché, boursoufflé et terminé de la façon la moins gracieuse au poignet, la main étant complètement perdue derrière l'appui du balcon. Sans admettre ni rejeter absolument aucun de ces défauts, dont le premier pourrait peut-être se justifier et le second se nier, peut-on s'y arrêter longtemps

Devant ces deux grands yeux qui sont d'un noir d'enfer.

Un charmant portrait de femme, fort remarqué aussi à l'Exposition, était celui de M.me *Sotta*, peinte par son mari, à qui son talent facile et gracieux a conquis depuis plusieurs années une si légitime réputation dans notre cité devenue la sienne. La pose de ce portrait est très-heureuse, pleine d'une grâce pudique et d'une naïve coquetterie. Il y a presque une vague réminiscence de Raphaël.

M. Sotta s'est souvenu, en le peignant, qu'il y avait en lui du sang italien. Que dis-je? Il s'est souvenu! Il ne s'est souvenu de rien, il n'a eu qu'à copier la nature, et même nous pouvons affirmer qu'à peine s'est-il montré mari galant, car le modèle est fort au-dessus de la copie.

M. Sotta a exposé plusieurs autres portraits, tous remarquables par une grande facilité de pinceau, un coloris vrai et agréable, des poses aisées et naturelles. Nous citerons seulement celui de M. *Haudaudine*, le *Régulus Nantais* qui, tombé au pouvoir des Vendéens en 1793 et renvoyé par eux, à Nantes, pour demander un échange de prisonniers, revint reprendre ses fers, bien qu'il n'eût pu ob-

tenir cet échange; et qu'à cette époque d'ardentes passions il y eût pour lui danger réel de mort dans le premier mouvement de mécontentement des royalistes. Ce portrait, d'une très-exacte ressemblance, est une des plus belles œuvres de M. Sotta. Il est, en outre, pour notre cité, d'un intérêt tellement historique, que nous ne saurions trop engager nos édiles à en commander la copie à M. Sotta, pour orner, soit notre Musée, soit mieux, la Mairie. Ce serait pour la mémoire de M. Haudaudine la plus digne récompense, et, pour la jeune génération, le plus puissant stimulant, pour lui faire, en ce temps surtout d'agitations politiques où les plus solides consciences hésitent parfois incertaines, comprendre que la devise de l'honneur est : *Quand même!* et qu'il ne connaît ni les si ni les mais.

Un jeune artiste nantais, M. *Léon Bouchaud*, élève de Coignet, et dont les études se sont fortifiées et complétées en Italie, a débuté cette année dans le portrait d'une manière éclatante. C'est son propre portrait que nous offre M. Bouchaud, et il s'en faut de bien peu que ce ne soit un chef-d'œuvre. Pour la beauté de la peinture et l'habileté du pinceau, ce portrait ne laisse rien à désirer. C'est une tête digne du Bronzino, et que signeraient tous les grands maîtres. Les yeux et le front surtout sont peints avec une perfection inimitable. On ne saurait trop admirer non plus l'adresse avec laquelle la barbe est implantée dans le tissu cellulaire de la peau et vient se lier aux chairs d'une manière, pour ainsi dire, insensible. Le coloris de ce portrait n'est point malheureusement irréprochable. M. Bouchaud a surtout étudié les grands maîtres florentins, et leur a emprunté leur sévérité de dessin, leur fermeté de mo-

delé. Qu'il aille maintenant à Venise et s'essaie à ravir au Giorgion et au Titien le secret de leur couleur. Nul doute, avec les heureuses dispositions dont la nature l'a doué, qu'il n'y parvienne aisément. Le contour du nez, et surtout celui de la joue placée dans l'ombre, nous ont paru aussi un peu durs; légèrement adoucis et fondus, la tête n'en tournerait que mieux. Puis nous engageons M. Bouchaud à se méfier des clairs appliqués sur les ombres pour les atténuer. Il en résulte des tons lourds et opaques qu'il ferait mieux d'éviter.

La commission de l'exposition, frappée à l'unanimité du mérite de cette œuvre et de sa perfection magistrale, pour me servir d'une expression à la mode dont on abuse souvent à l'endroit de rapins de troisième ordre, ayant exprimé à M. Bouchaud le désir de voir son portrait orner désormais notre Musée, cet artiste y a généreusement consenti. Nous le remercions d'avoir compris, sans balancer, tout ce que le vœu de la commission avait d'honorable pour lui. L'épreuve du voisinage des vieux maîtres n'a, du reste, été pour l'œuvre de M. Bouchaud, qu'une nouvelle occasion de triomphe, ainsi que chacun pourra s'en convaincre désormais.

M. Bouchaud, nous a-t-on dit, était doué de moyens remarquables comme mécanicien, et, vers l'âge de 15 ans, il fit le modèle d'un bateau à vapeur qu'on peut voir encore dans son atelier. Il y a, dans ces dispositions diverses, quelque chose qui rappelle Léonard de Vinci et les grands artistes du XVI.e siècle, mais nous ne saurions regretter que M. Bouchaud se soit définitivement lancé exclusivement dans la carrière de la peinture. S'il s'élève, dans l'histoire, à la hauteur que peut légitimement faire présager son portrait,

ce sera non-seulement un des artistes les plus éminents que Nantes ait produits, mais une des gloires artistiques de la France.

Deux beaux dessins au crayon noir, d'un travail achevé, *la Joconde* et la *Leçon de musique*, l'un, d'après Léonard de Vinci, l'autre, de la composition de M. Bouchaud, font assez connaître par quelles études consciencieuses on arrive ainsi au rang des maîtres.

M.lle *Gengembre* nous avait adressé un contingent d'œuvres de tous genres, et surtout de portraits, très-considérable, trop même. Il est, croyons-nous, d'une bonne politique pour un artiste, fût-il même de premier ordre, de n'exposer que ses œuvres les mieux réussies. Il ne faut jamais traiter le public familièrement, ce n'est point un ami, c'est un juge. Nous pourrions citer plusieurs artistes qui, pour avoir voulu ainsi exposer des œuvres médiocres, inachevées ou insignifiantes, sont parvenus à gaspiller la réputation la plus solidement établie. M.lle Gengembre n'a point encore de réputation à gaspiller, elle en a une à se créer; or, elle serait la première à reconnaître que plus des deux tiers des productions qu'elle a exposées ne pouvaient en rien contribuer à amener ce résultat, et, tout au contraire. Elle eût dû borner son envoi aux portraits très-ressemblants, ce qui est un mérite, de M. *Simon*, maître de chapelle de la cathédrale, de M. *de Kontski*, le célèbre violoniste, au sien propre, doué d'une énergie de physionomie peu commune, enfin et surtout, au portrait de sa mère. L'amour filial, on peut le dire, a doublé les puissances artistiques de M.lle Gengembre, et le portrait de sa mère, bien peint et bien dessiné, donne la mesure de ce qu'elle pourra faire quand elle voudra

s'en donner la peine. C'était, sans contredit, une des meilleures toiles de l'exposition. Garde à vous, M. Sotta !

M. *Fortin*, dont nous avons déjà eu occasion de parler en traitant des tableaux de genre, avait exposé un *portrait* presque en pied et fort remarquable de M. *Chérot*. Ce portrait, peint d'une manière consciencieuse et solide, était d'une grande harmonie de couleur. Nous croyons cependant devoir reprocher à M. Fortin l'abus des ombres vigoureuses. Ce défaut était surtout saillant dans les mains du portrait de M. Chérot. Ces mains, en outre, nous ont paru trop petites par rapport à la tête.

Un des tableaux dont le public a été le plus vivement impressionné, est celui de M.lle *Amanda Fougère*, intitulé *Deux Orphelines*, et qui a valu, à Paris, à cette jeune artiste, la grande médaille d'or au Salon de 1847. Rien de plus simple que la manière dont M.lle Fougère a conçu son sujet, et cette simplicité même, jointe à la vérité des expressions, explique son succès. Sur le bord d'un lit s'appuient deux jeunes filles : l'une, l'aînée, est une charmante brune dont la physionomie est empreinte du double sentiment de la douleur et de l'inquiétude; de la douleur, car le souvenir de ses pauvres parents, si tôt ravis à son amour, lui est toujours présent; de l'inquiétude, car l'avenir est long, et, loin d'avoir un appui pour l'aborder sans effroi, c'est elle, désormais, qui doit servir d'ange gardien à sa jeune sœur, belle enfant de 7 à 8 ans, aux cheveux bouclés et dorés, qui joint ses deux mains pour prier, en levant au ciel ses grands yeux bleus, pleins d'une foi naïve et confiante. Le gracieux contraste de ces deux physionomies a été très-bien saisi et rendu par M.lle Fougère, et en cela consiste surtout le mérite de son œuvre peinte, on ne peut

se le dissimuler, dans beaucoup de parties, avec mollesse et indécision. M.lle Fougère, élève de Steuben, est, du reste, à bonne école pour se perfectionner et acquérir cette fermeté de manière, cette largeur de touche qu'on est d'autant plus en droit d'exiger aujourd'hui, qu'elles sont devenues qualités communes. Que M.lle Fougère complète ainsi son talent ; elle possède déjà chose bien plus rare, le don de l'expression, et nous n'aurons que des éloges à lui donner.

Un de nos meilleurs professeurs de dessin, M. *Antony Meuret*, dont nous avons déjà loué le beau dessin des *Juifs captifs à Babylone*, avait exposé plusieurs portraits, les uns à l'huile, les autres aux crayons noir et blanc, et rehaussés d'aquarelle. Nous préférons ces derniers, bien qu'on y remarque aussi cette tendance à trop creuser les moindres rides, à trop gonfler les moindres veines dont le *portrait à l'huile de M. Edouard de Kersabiec* nous présentait surtout l'étrange exagération. Nous engageons, en outre, M. Meuret à modifier cette teinte de jaune brique qu'il applique indistinctement sur tous ses portraits au crayon, dont nous ne saurions d'ailleurs trop louer la correction presque habituelle de dessin, la pose aisée et naturelle, les heureux ajustements et l'extrême ressemblance.

Un de ces portraits, celui d'un jeune élève de marine, nous avait surtout frappé par l'expression de gaîté, d'entrain, de vie et de jeunesse dont il était empreint. Hélas! au moment même, où, devant ce portrait, du fils de M. Ed. de Kersabiec, nous disions : Heureux parents! celui-ci ne saurait manquer de vous fermer les yeux! un vaisseau entrait dans le port, qui apportait la nouvelle de sa mort :

M. Jean de Kersabiec avait succombé le 7 mars des suites de blessures reçues quelques jours auparavant dans une expédition destinée à venger trois de nos missionnaires massacrés et mangés par les insulaires de Saint-Christoval dans l'Océanie. En rendant compte à son infortuné père de cette mort funeste, le commandant de l'*Ariane*, M. du Taillis, écrivait à son père : Tous, officiers et matelots, avons pleuré ce jeune homme, auquel l'avenir réservait une si glorieuse carrière. — Que pourrait-on ajouter à cette si belle et si simple oraison funèbre?

Parmi les autres portraits, il nous reste à signaler ceux de M. *Lemattre*, bon peintre et bon dessinateur, mais auquel on peut reprocher de la froideur et de la sécheresse; de M. *Vilaine*, dans lesquels on retrouve toutes les qualités que nous avons déjà été heureux de signaler chez ce jeune artiste ; de M. *Talec*, toujours habile dessinateur, et dont les portraits aux deux crayons nous paraissent surtout dignes d'éloge; de M. *Brune*, artiste de Paris, dont le talent ferme, puissant et vigoureux se révélait dans deux magnifiques têtes d'étude que nous eussions été heureux de voir acheter pour le Musée; les jolies miniatures de M. La Place, d'Angers; les pastels gracieux et coquets, mais un peu mous, de M.me Meynier, née Zoé Coste; ceux de M. *Blondel;* enfin, et surtout la belle et grande aquarelle de M. *Charles Doussault* représentant *Henné Hannahouri*, jeune fille de Damas, en Syrie.

M. Charles Doussault, élève d'Eugène Devéria, est né à Rennes. — Il a fait en Orient un séjour de plusieurs années, a eu l'honneur d'y peindre, à Constantinople, sa hautesse Abdul-Medji, et en a rapporté des portefeuilles pleins de

vraies richesses artistiques. Doué de rares qualités de cœur et d'esprit, il écrivait, pendant son long pèlerinage, des lettres aussi charmantes que curieuses, adressées à divers amis, et dont plusieurs ont paru dans le feuilleton du *Breton*, sous le titre de : *Un Peintre en Voyage*. Le journal l'*Illustration* a aussi donné quelques portions de ces récits, et les a complétés en faisant graver plusieurs des sites curieux ou des scènes pittoresques rapportées par M. Doussault, surtout des provinces si peu connues de la Moldavie et de la Valachie. Il serait à désirer que le Gouvernement vînt au secours de M. Doussault, pour l'aider à publier avec un soin plus digne d'eux tous ces beaux croquis.

M. Doussault nous était déjà connu par son ravissant tableau de la *Vierge aux Anges* placé à Saint-Pierre, et qu'il fit à son retour d'un premier voyage en Italie, sous l'impression vive et récente des œuvres d'une grâce si mystique de Fra Angélico, dit le Fiesole. Le portrait de *Henné Haunahouri* que nous offre aujourd'hui M. Doussault ne peut que confirmer parmi nous sa juste réputation. — Comment, au reste, devant cette magnifique créature, belle de jeunesse, belle de forme, belle de traits, belle d'expression, M. Doussault, un artiste ! ne se fût-il pas senti inspiré? Sinon eût-il été digne de contempler pendant des heures entières ces grands yeux noirs si vifs et si langoureux à la fois, qui semblent l'apanage des filles de l'Orient ? La pose est simple, naturelle, pleine de noblesse, de distinction et d'abandon. Le costume est ajusté avec un goût infini, le coloris est doux, agréable, harmonieux. Ne manque-t-il pas de quelque vigueur ? Et la

tête toute gracieuse qu'elle est n'eût-elle pas aussi gagné à être un peu plus modelée? Nous disons: un peu plus, et non: tout à fait; car il est évident que nous n'avons jugé ce portrait qu'au point de vue où s'est placé lui-même M. Doussault, c'est-à-dire comme une heureuse imitation des peintures orientales, telles que nous les connaissons d'après les manuscrits chinois, indiens et persans.

Derrière Henné Hannahouri, au milieu d'un lambris orné d'élégantes arabesques, sont écrits deux vers où se respire le plus pur parfum de la poésie orientale, et dont M. Doussault a bien voulu nous donner la traduction: *Dieu, dans un jour de bonté, donna trois choses à l'homme: la femme, l'ombre des forêts et le cristal des ruisseaux.* En face d'une Henné Hannahouri qui ne répéterait volontiers ce charmant distique? Et surtout si, s'animant tout à coup sous le souffle de notre désir comme la statue de Pygmalion, la belle Syrienne venait le redire avec nous *à l'ombre des forêts*, *sur le bord du cristal des ruisseaux.* Mais nous nous faisons, je crois, Musulman.

Hélas! ce n'est point en compagnie d'une Henné Hannahouri, mais d'une femme qui en diffère presque du tout en tout, que nous allons nous enfoncer dans ces bois, arpenter ces plaines, fouler ces prairies, gravir ces montagnes, naviguer sur ces lacs et ces mers, dont tant d'artistes distingués nous ont offert la reproduction plus ou moins fidèle. La femme dont nous parlons n'est pas laide précisément, et sa vertu est à l'abri de tout reproche. Mais il ne se saurait imaginer une expression de figure plus jalouse et plus soupçonneuse, un caractère plus sus-

ceptible, plus ombrageux, plus maussade, plus rechigné, plus taquin et plus hargneux. A ces aimables traits n'avez-vous pas, Messieurs, reconnu, et d'autant plus, qu'entrée avec nous à l'Exposition, elle n'a point encore voulu nous quitter : la Critique, puisqu'il faut l'appeler par son nom. Plusieurs fois déjà nous avons cherché à l'attendrir, à la faire sourire, à la rendre enfin d'un commerce plus agréable ; c'est inutilement! elle se retranche sur sa vertu et jette les hauts cris. En vain je lui représente qu'elle se fait des ennemis, qu'elle va m'en créer de tous côtés, elle parle de viol et d'assassinat, m'appelle lâche, et tout à la fois, néanmoins, en me faisant, croyant sourire, sa plus laide grimace, me jure qu'elle m'adore, et ne veut point me quitter. Quel terrible amour! et qu'il ressemble furieusement à de la haine!

PAYSAGES ET MARINES.

Sur moins de 400 tableaux dont se composait l'Exposition, les peintres de paysage et de marine en avaient fourni près de 200 ; tant s'en faut cependant que nous ayons beaucoup d'œuvres saillantes à enregistrer, ni à beaucoup près que notre Exposition, en ce genre, comptât une seule page dont le mérite se pût comparer, par exemple, à celui du portrait de M.me Hersart ou de la Belcolore.

Il existe, sur l'art du paysage, un singulier préjugé, qui consiste à faire regarder son étude comme des plus aisées ; et cependant combien comptons-nous en France de grands paysagistes depuis la renaissance des arts, c'est-à-dire depuis trois siècles? Quinze à vingt environ : Le Pous-

sin, le Guaspre, le Lorrain, Bourdon, Patel, Watteau, Desportes, Oudry et Vernet, dans l'ancienne école; et, de nos jours, Decamps, Bonington, Marilhat, Jules Dupré, Rousseau, Corot, Aligny, Joyant, Cabat, Diaz, Isabey.

Que l'on considère, en effet, tout ce que doit ou devrait savoir un vrai paysagiste, les ciels, les eaux, les arbres, les plantes, les rochers, les montagnes, les terrains, l'architecture, la perspective, les animaux et quelque peu de figure; certes, c'est là un très-long et très-difficile alphabet. Supposons, cependant, qu'un artiste en connaisse, du moins, les principaux caractères, et qu'il y joigne l'art du coloris, la science de la composition, la délicatesse et l'habileté du pinceau, le déclarerons-nous, pour cela, paysagiste? Non, pas encore. Tout cela, c'est beaucoup, et ce n'est presque rien.

Si, en effet, à la vue de ce vallon solitaire, mon imagination ne se transporte à l'instant loin des murs empestés de la cité; si je ne respire un air plus pur, et m'assoyant sur le bord de cette onde limpide, si je n'oublie et le monde, et ses misères, et ses combats d'où, vainqueur ou vaincu, on sort toujours sanglant; — si, sous l'impression de ces nuages amoncelés à l'horizon, de ces arbres se tordant sous la violence du vent, de ces troupeaux et de leurs conducteurs fuyant épouvantés, je ne me trouble moi-même, et m'agite, et m'effraie, et ne joins ma voix émue de terreur à tous les bruits de la tempête; — si, sous cette épaisse feuillée, je n'éprouve un charme mélancolique mélangé d'une crainte secrète et confuse, qui me fasse comprendre pourquoi nos pères abritaient dans la profondeur des forêts les sanctuaires de leurs divinités; —

si, devant ce frais bosquet où, sur la fin d'un beau jour, Tircis et Glycère devisent d'amour et scellent d'un baiser leurs tendres serments, je n'éprouve, au milieu de l'air attiédi, je ne sais quel sentiment de mollesse et quel frémissement de volupté; — si, au milieu de ce cloître en ruine dont l'astre des nuits éclaire de ses pâles rayons les dernières ogives, je ne songe, silencieux et recueilli, à ce temps qui nous emporte, détruisant tout, les mœurs, les institutions, les hommes et les empires, et m'agenouillant sur cette dalle brisée, si je ne prie pour ceux qui ne sont plus; — ô vous qui avez reproduit et ce vallon, et cet ouragan, et cette forêt, et ce bosquet, et ce cloître éclairé par la lune, vous ne méritez pas le nom de paysagiste; vous n'êtes qu'un faiseur plus ou moins habile de daguerréotypes coloriés!

Parmi ceux qui nous paraissent, cette année, s'être tenus le plus près des conditions de l'art, nous citerons en première ligne M. *Coignard:* non que peut-être ce jeune débutant puisse encore rivaliser avec *Jules Dupré* et *Louis Cabat*, deux des plus illustres chefs de l'école moderne de paysage, qui, eux aussi, n'ont pas dédaigné de se faire représenter à notre exposition; mais l'*Approche de l'Orage*, de *Jules Dupré*; la *Forêt*, de *Cabat*, ne sauraient, selon nous, donner qu'une idée bien incomplète de leur merveilleux talent. Ce sont de leurs moins bons tableaux, et leurs défauts, qu'il serait ici sans intérêt de rappeler, étaient si saillants qu'ils ont frappé nos moindres connaisseurs. M. *Coignard*, au contraire, nous avait adressé, sous le titre de: *Vaches rentrant du pâturage* et *Vaches à leur dormoir*, deux charmants tableaux vrais et

harmonieux de coloris, simples de composition, piquants d'effet et pleins d'un profond sentiment de la nature. La commission n'a été que juste en enrichissant notre Musée d'une de ces deux belles pages, celle qui représente des *Vaches revenant du pâturage.*

En choisissant, pour éclairer cette scène, l'heure où le soleil déjà descendu au-dessous de l'horizon n'illumine plus que la partie du ciel la plus basse, c'est-à-dire la plus rapprochée de ses derniers rayons, M. Coignard s'était créé une grande source de difficultés; il s'en est tiré avec un rare bonheur. Il n'a point hésité à peindre, dans un effet complet de forte demi-teinte, ses arbres, ses eaux, ses terrains, ses animaux, et cependant son tableau est si transparent, si translucide d'un bout à l'autre, tous les plans sont si bien indiqués, tous les objets si en relief, et tout s'y fond dans un si bel ensemble, qu'au bout d'un moment on vient à s'absorber complètement dans la poétique contemplation de cette toile. Une placide rêverie, un engourdissement plein de charme s'emparent de tout votre être, et l'on s'identifie avec toute cette nature qui, bientôt elle-même, va s'endormir bercée par les mystérieuses harmonies de la nuit. On oublie et le monde et soi-même; que dis-je? on oublie que l'on est un critique, c'est-à-dire, nous en sommes convenus, l'être le plus hargneux et le plus susceptible, Argus aux cent yeux, obligé de tout voir, qui n'a pas le droit de s'endormir, et a pour devoir d'engager M. Coignard à soigner davantage ses animaux si vrais de couleur, de pose et d'expression, mais monotones de formes, parfois incorrects et peu soignés dans les détails. Sous ce rapport, sans tomber dans

un fini peut-être exagéré, et qui, d'ailleurs, ne cadrerait plus avec sa manière plus large et plus vraie de paysage, M. Coignard ferait bien d'observer les œuvres du maître bruxellois *Verboeckoven*, dont quelques œuvres fort admirées enrichissaient notre Exposition, grâce à la complaisance d'amateurs distingués de notre cité.

Un tableau bien éloigné, selon nous, comme mérite, de ceux de M. Coignard, mais qui, cependant, partageait avec eux la faveur du public, était l'œuvre de M. *C.-S. Hugard*, et représentait la *Vallée de Sixt, en Savoie*. Un beau site, un grand cachet de vérité, de la grâce, de la fraîcheur, l'entente de la perspective aérienne et un pinceau facile, justifiaient, du reste, surabondamment cette faveur dont M. Baudoux, lui-même artiste éclairé, s'est rendu près de l'artiste le meilleur interprète, en lui achetant son tableau. Les qualités que nous avons signalées n'ont pu toutefois nous fermer les yeux sur la mollesse, la petitesse et la monotonie de la touche, surtout dans le feuillé et dans les premiers plans, sur la lourdeur des nuages, le cotonneux des eaux, le manque de force et de vigueur dans l'effet. M. Hugard nous semble appartenir à cette école de paysage facile, vraie, correcte, consciencieuse, à laquelle on n'a précisément aucun défaut grave à reprocher, mais à laquelle manquent aussi les fortes et essentielles qualités, la vigueur du coloris, la puissance de l'effet, l'originalité de la composition, l'imprévu et la hardiesse des lignes et des formes, le sentiment intime et profond de la nature, ce je ne sais quoi, en un mot, qui fait qu'on est soi et non un autre, qu'on est un homme de génie et non un homme de talent, qu'on excite l'admiration, tandis que le talent ne

s'attire que l'estime, qu'on s'appelle Salvator, Poussin, Claude, Ruysdael, Hobbéma, Watteau, Decamps, Cabat ou Dupré; — et non Valenciennes, Bertin, Michallon, Watelet, Rémond, Coignet, tous artistes distingués, mais qui se valent, se ressemblent, se confondent dans une même ligne et une même manière, dont un seul donne la mesure et dispenserait, pour ainsi dire, de tous les autres.

Nous avons, ceci disant et l'exprimant avec une franchise peut-être un peu âpre, donné de suite notre opinion sur les œuvres, non-seulement de M. *Coignet* que nous avons cité, parce qu'il est incontestablement aujourd'hui le plus habile parmi les nombreux paysagistes auxquels nous faisons allusion, mais encore de MM. *Alphonse Robert, Lapito, Bourgeois, Justin Ouvrié, Hippolyte Lanoue, Léon Fleury. Pâris, Baudillon, Ricois, Testé, la Michellerie, Deschamps, Villeret,* et de M.[lle] *Léonie Cholet.* Il est donc assez inutile de nous arrêter sur les mérites ou les défauts plus ou moins saillants de leurs productions. Toute différence, dit Gœthe avec une grande justesse, qui n'apporte rien à l'intelligence, n'est point une différence. — Cependant nous serions injustes si, parmi tous ces artistes, nous ne distinguions d'une façon plus particulière, M. *Alphonse Robert,* peintre habile de la manufacture de Sèvres, auteur de quelques lithographies très-recherchées des amateurs, et qui, dans sa *Vue de la Forêt de Fontainebleau*, dont l'ensemble est peut-être un peu froid, et dont les verts sont trop monotones, s'élève toutefois à une grande hauteur, et, à force de talent, atteint presque au génie.

Se tenant bien près de cette école, capable cependant, avec moins de défiance de ses forces, de parvenir au-delà,

nous devons signaler M. *Gaulois*. Sa *Saulaie* est un tableau généralement bien peint et bien dessiné, où se respire un sentiment très-vrai de la nature champêtre. Cette composition laisse cependant le spectateur assez froid, ce qui tient, croyons-nous, d'abord, à l'insignifiance d'un site qui pouvait être le sujet d'une bonne étude, mais offrait trop peu de plans, de richesse et de variété, pour devenir le motif d'un vaste tableau; puis ensuite, à la teinte d'un bleu pâle et monotone, répandue presque uniformément sur toute l'œuvre. A celá M. Gaulois nous répondra qu'il n'a été que vrai et qu'il n'a pu peindre une saulaie d'un ton brun, rouge ou vert émeraude; mais nous riposterons : en ce cas il ne fallait pas peindre une saulaie,— ou, si vous y teniez absolument, vous deviez choisir quelque effet de soleil ou d'orage, qui vous permît de varier la couleur uniforme de tous ces arbres.— Il semble que ce chêne, d'une facture assez lourde, qui s'élève sur le second plan, vers le milieu du tableau, ait été ajouté après coup par M. Gaulois, pour pallier en partie le défaut que nous venons de signaler; mais cet arbre gigantesque ne fait qu'écraser la composition, sa teinte sombre se marie mal aux tons bleuâtres du reste du tableau, et contribue encore à faire ressortir leur monotonie.

Nous devons maintenant nous occuper de M. *Charles Leroux*. Ici est, à coup sûr, une des plus grandes difficultés de notre rapport, et sa principale pierre d'achoppement, car peu d'artistes ont été jugés plus diversement par le public. Disons d'abord que, dans notre opinion, M. Leroux, est, et de beaucoup, le meilleur de nos paysagistes nantais. Il y a dans tout ce qu'il produit quelque chose qui

frappe, attire, retient, et c'est un droit qui n'appartient qu'aux génies véritablement artistiques. Tant s'en faut, cependant, qu'aucune œuvre de lui, même parmi ses mieux réussies, nous ait jamais complètement satisfait. Et cela provient d'une fatale erreur que M. Leroux partage avec bien d'autres. Il est de ceux, en effet, qui se vantent de n'avoir jamais eu de maître que la nature. Mais quoi? Raphaël en est-il moins Raphaël pour avoir eu pour maître le Pérugin? Et Rubens en est-il moins Rubens pour avoir reçu des leçons d'Otto-Venius? Beaucoup de médiocrités, je le sais, et c'est là la principale objection, sortent de l'atelier des artistes célèbres. Mais, croyez-moi, le génie ne s'aplatit point aisément, même sous la férule du professeur le plus absolu dans ses principes et ses théories. Si beaucoup de grands artistes sont morts sans avoir laissé un élève digne de leur ramasser leur pinceau, c'est, qu'après tout, le génie est chose rare, et c'est ce qui fait qu'il est le génie. Toutes ces honnêtes médiocrités, d'ailleurs, nous causent parfois un vrai plaisir, soit par une certaine facilité de pinceau, soit en rappelant dans leurs productions celles de leurs maîtres, et souvent assez fidèlement pour que, dans la postérité, elles aillent se confondre avec elles. Quan à l'artiste de génie, de doctes leçons, loin de lui nuire en aucune façon, ne font que lui abréger énormément ces études préliminaires si longues et si difficiles, quand on ne veut tenir nul cas de l'expérience et des conseils de ceux qui vous ont précédés dans la carrière, et n'admettre aucun intermédiaire entre soi et la nature.

Ce sont ces leçons et ces conseils qui ont manqué à M. Leroux, leçons et conseils qui eussent, pour ainsi dire,

aiguisé ses outils, perfectionné son instrument d'action, et c'est en vain que, par un travail persévérant, il cherche jusqu'ici à y suppléer; il y arrivera, sans doute, mais ces tâtonnements et ces recherches sont autant de temps perdu pour une solide réputation. M. Leroux a l'instinct du paysagiste, il en a le courage, il n'en a pas suffisamment la science. L'instinct, oui; car les sites de ses tableaux sont généralement bien choisis, surtout au point de vue de la nature agreste. La science, non; car les lignes et la plupart des détails manquent le plus souvent de style et d'élégance. L'instinct, oui; car M. Leroux a un profond sentiment de la couleur, il ne peint pas avec deux ou trois tons de convention, comme l'école de Bertin père; M. Leroux, lui, trouve à peine assez de couleurs chez les chimistes pour rendre l'excessive variété de tons dont la nature lui semble prodigue, surtout dans les arbres et les terrains, et souvent il y a dans ses tableaux des coins charmants de réussite sous le rapport de la finesse et de la beauté du coloris. La science, non; car il aurait dû apprendre de cette école que je critiquais tout à l'heure, qu'à des masses très-faites, très-épignochées, pour me servir d'un terme d'atelier, doivent s'opposer des masses tranquilles, sourdes de ton et simples de travail, pour reposer la vue et concentrer l'attention sur la partie principale de la composition. Il oublie trop que, par suite de la perspective aérienne, tous ces tons variés de la nature se fondent dans une suite de gammes souvent assez prolongées d'où résulte l'harmonie. Il semble qu'il se serve toujours d'une lunette d'approche pour voir et se grossir démesurément les formes et les plus légers détails de couleur jusque dans les plus extrêmes loin-

tains. Nous sommes convaincus que M. Leroux ne doit posséder dans sa boîte d'artiste que des brosses échevelées et pas le moindre blaireau. A peine pourrait-on trouver dans ses tableaux un pouce carré de teinte plate, et ses paysages ressemblent souvent à des pièces de marqueterie ou de mosaïque. Je sais qu'en s'éloignant beaucoup ce défaut disparaît en partie, et que l'effet des œuvres de M. Leroux ne manque pas alors d'une certaine puissance, et rend jusqu'à un certain point l'aspect de la nature; c'est parce que je le sais, c'est parce que, travailleur opiniâtre comme il l'est, jeune encore, sentant, chose si rare chez nos artistes, le charme de la couleur, aimant la vraie nature et non la nature de convention, l'étudiant et luttant avec elle au milieu des champs et non pas seulement dans son atelier, il y a chez lui toute l'étoffe d'un bon paysagiste, que j'ai cru devoir hasarder ces diverses critiques. On ne les prodigue pas à des artistes sans valeur. — Mais je n'en dirai pas moins en finissant à Leroux : Continuez d'étudier, et beaucoup, la nature, le grand maître, mais étudiez aussi ceux auxquels elle a révélé une partie de ses secrets, Winants, Hobbéma et Ruysdael surtout, dont votre manière se rapproche et dont les paysages admirables, de loin, pour la vigueur de l'effet, la fermeté des ombres, le brillant de la lumière, sont de près touchés avec un esprit, une netteté et une sûreté de main admirables, et le désespoir aussi, je le sais, de plus d'un artiste.

Sans nous arrêter à appliquer ces observations en détail à chacune des œuvres de M. Leroux, nous nous contenterons de dire que de tous ses tableaux, le plus près du bien était, selon l'avis des amateurs, sa *Lisière de bois* au *Soulliers* (Poitou); il s'en fallait de bien peu que ce ne fût un

petit chef-d'œuvre. Qu'il s'étudie lui-même dans ce tableau où ses qualités brillent au plus haut degré, où ses défauts disparaissent presque entièrement.

Les observations que nous avons émises au sujet de M. Leroux s'appliquent, avec bien plus de vérité encore, à M. *Chérot.* Il y a, dans les tableaux de cet amateur, assez de défauts, pour les mettre, jusqu'ici, au-dessous d'une critique approfondie, assez de qualités pour faire regretter qu'il ait consacré trop peu de temps et d'étude pour en tirer parti.

N'aurait-il d'autre mérite, M. *D'Andiran* pourrait, du moins, revendiquer celui d'avoir été le plus fécond de nos exposants. — 40 tableaux, dessins et lithographies, tel était son contingent; rien que cela! Le public, du reste, n'a pas songé à s'en plaindre, tant, à défaut de puissance et d'originalité, il se trouve de grâce, de naturel et de facilité dans les compositions de cet excellent professeur de Paysage. Nous ferons cependant observer à M. D'Andiran que l'effet de ses dessins n'est pas toujours assez franchement indiqué, que les tons de ses aquarelles ne sont pas d'une justesse irréprochable, surtout dans les ciels et dans les arbres, enfin, que ses tableaux à l'huile, malgré la grande facilité du pinceau et quelques parties bien réussies, sont loin d'être au niveau de ses autres productions. La touche en est petite, l'aspect froid, la couleur souvent fausse et monotone. Nous ne saurions trop engager M. D'Andiran à réserver le peu de temps que lui laissent libre ses nombreux élèves, pour se perfectionner dans la pratique de la peinture à l'huile, et bientôt produire de ces œuvres puissantes et sérieuses, qui lui permettent de compter parmi l'élite de nos bons paysagistes.

Rappelons encore deux belles aquarelles, une *Vue de Clisson* et une *Vue de Saumur*, fausses de ton et froides de touche dans les premiers plans, comme cela se remarque, au reste, dans toutes les productions de M. *Soulès*, mais comme toutes les productions aussi de cet artiste, habilement composées et admirables de perspective aérienne et de perfection de travail dans les seconds plans et dans les fonds; — de magnifiques dessins d'architecture, par un de nos jeunes et meilleurs architectes, M. *Bourgerel*, qui vient d'élever dans le cimetière de *Miséricorde* le magnifique *Mausolée de* l'héroïque et regrettable *général de Bréa*: enfin des œuvres plus ou moins réussies de M.lle *Rosa Bonheur*, et de MM. *Jules Noël, Adolphe Balfournier, Daligé de Fontenay, A. Gendron, Victor Le Gentile, Constant Troyon, Du Carrey, de Berthoud, Ch. de Tournemine, Triau, Lajart* et de *votre rapporteur* lui-même, s'il peut être encouragé à ce manque de modestie, par les éloges indulgents des critiques qui l'ont précédé, et avant de passer à la Sculpture, arrêtons-nous un moment sur les peintres de *marines*.

MM. *Morel-Fatio* et *François Barry* nous avaient envoyé en ce genre deux œuvres très-remarquables, et qui se sont partagé les suffrages de tous les amateurs. Nous aurions, quant à nous, été fort embarrassé pour décider qui méritait le mieux la palme, soit de M. Morel-Fatio pour la *Fin d'une tempête*, soit de M. Barry pour ses *Pêcheurs à la Seine*. Le tableau de M. Morel-Fatio était d'un effet plus grandiose et plus poétique, les rochers surtout, et les vagues qui venaient briser, contre leurs parois, les restes de leur fureur, étaient peints avec une incomparable supériorité, et si les nuages n'eussent été trop tourmentés, si le

vaisseau brisé par la tempête n'eût été disposé d'une façon peu heureuse et trop sur le premier plan, si l'ensemble du coloris, enfin, n'eût été un peu froid et monotone, nous n'aurions eu que des éloges à accorder à cette belle toile. — Mais que de grâce, de charme, de coquetterie, d'agencement pittoresque, dans le tableau de M. Barry! Comme cette barque, d'une jolie forme, est disposée d'une façon heureuse, bien que peut-être elle s'élève un peu trop au-dessus de l'eau! Comme tous ces braves marins tirent leur filet dans un mouvement plein d'entrain et de vérité, et comme on s'intéresse au succès de leur pêche! Que le ciel, surtout, est gracieux, vaporeux, et que le grand vaisseau, si bien assis dans le lointain, s'y fond harmonieusement! Il est seulement à regretter que la couleur de M. Barry, brillante et agréable comme ensemble, tende trop au bleu vert dans ses vagues, qui ont presque la transparence fluide de la porcelaine. Quelques-uns ont aussi trouvé dans ce tableau des rapports avec les compositions de Joseph Vernet. L'observation est exacte : devons-nous la tourner à reproche? Bien que nous n'aimions pas les imitateurs, devant une aussi jolie œuvre, nous n'en avons pas le courage. Un second tableau de M. Barry, intitulé *Un Grain*, était loin d'être à la hauteur de ses pêcheurs à la Seine. Mais nous serions injuste de ne pas encore, en finissant, rappeler une petite marine pleine de vérité, de fraîcheur et de finesse, par M. *Henri Stock*, et représentant une vue des *Côtes* du Calvados.

Arrivons maintenant à la Sculpture.

SCULPTURE.

Notre ville est très-riche en excellents sculpteurs, mais ce n'est qu'en visitant nos places et nos monuments qu'on peut apprécier la plupart de leurs travaux. MM. *Grootaers* ont enrichi la nouvelle église de Saint-Nicolas de statues dont le caractère se lie très-bien au style ogival employé par l'architecte. M. *Thomas Louis*, en outre d'un très-beau retable en marbre, représentant l'adoration du *Saint-Sacrement* et placé à *Saint-Pierre*, a, également dans la Cathédrale, consacré les ressources du talent le plus ingénieux à réparer les charmants *bas-reliefs* placés autour des premiers piliers de la nef. Plusieurs de ces compositions avaient été si complètement mutilées, lors de nos mauvais jours révolutionnaires, qu'il a fallu les refaire tout à neuf. M. Thomas Louis, par l'étude de ceux de ces bas-reliefs qui avaient été le plus épargnés, s'est tellement pénétré de la pensée de l'artiste original, qu'il sera bien difficile par la suite et lorsque le temps aura donné, aux anciens comme aux nouveaux, une teinte uniforme, de distinguer l'œuvre de l'artiste du XV.e siècle de celle de notre habile sculpteur contemporain.

Qui ne se souvient, enfin, de cette brillante cérémonie, de cette fête plutôt où les troupes, la garde nationale, les autorités civiles, le peuple, tous enfin avaient voulu s'associer pour célébrer l'inauguration de la statue d'un illustre enfant de la cité, le général *Cambronne*, due au ciseau de notre compatriote *Jean Debay?* Qui n'a entendu, qui n'a retenu dans son cœur cet immense hourra d'admiration, lorsque la toile qui recouvrait cette

magnifique statue s'étant écartée, le brave guerrier apparut les yeux enflammés d'une noble indignation comme s'il était encore en face des ennemis de la France et serrant sur sa poitrine, par un mouvement sublime, les derniers lambeaux de son glorieux drapeau? Nous aurions bien cependant quelques critiques à faire de cette statue, tant au point de vue de la statique du corps que l'on a bien de la peine à s'expliquer, qu'à celui aussi de la composition. Si nous concédons tout éloge pour l'expression de la tête et le mouvement du bras gauche, nous ne saurions nous dissimuler que l'attitude générale de cette figure est celle d'un pourfendeur d'hommes. La bravoure, l'énergie, la fermeté du héros sont bien rendues; elles eussent pu s'allier avec plus de dignité; mais il faudrait être animé d'un esprit bien batailleur pour aller chercher matière à procès artistique jusqu'en dehors de l'exposition. D'ailleurs, il est plus que temps de clore cette longue revue, et MM. *Amédée Ménard* et *Édouard Suc* sont là qui réclament encore de nous quelques lignes, pour confirmer du poids de notre faible opinion l'estime que le public fait de leur talent.

Si M. Ménard se fût contenté d'intituler *Étude*, cette figure de jeune fille qu'il a désignée à notre attention sous le nom d'Haydée, nous aurions pu, tout en critiquant ce que la pose peut avoir de légèrement maniéré, et ce que les formes du modèle choisi ont d'éminemment commun, louer sincèrement la facilité de son exécution et l'habileté du faire de certaines parties de son œuvre. Mais ce nom d'Haydée rend notre tâche plus difficile, il réveille en nous tout un monde de poé-

tiques souvenirs, et ce n'est pas devant l'expression de tristesse si vulgaire empreinte sur le visage de cette statue dont les traits, d'ailleurs, rappellent si peu le type si pur, si fin, si élégamment correct des filles de la Grèce, qu'il faut relire cé passage de Don Juan dont M. Ménard a sans doute voulu s'inspirer en composant son Haydée : « Je ne sais pourquoi, mais pendant qu'ils contemplaient le coucher du soleil, un soudain tremblement leur vint et traversa la félicité de leur cœur, comme le vent qui passe sur les cordes d'une harpe ou sur une flamme, quand nous entendons frémir l'une et voyons vaciller l'autre; un secret pressentiment les saisit tous deux : la poitrine de Juan exhala un lent et faible soupir, et une expression inaccoutumée parut sur le visage d'Haydée. Ses grands yeux noirs et prophétiques semblèrent se dilater et suivre le départ du soleil lointain, comme si son disque large et brillant allait emporter dans sa fuite leur dernier jour de bonheur. Juan regardait Haydée comme pour l'interroger sur son destin ; elle se tourna vers lui et sourit, mais de cette manière qui ne fait pas sourire les autres. »

M. A. Ménard avait, en outre, exposé une multitude de petites exquisses plus ou moins avancées, qui, toutes, se distinguaient par la correction, et dont plusieurs ne manquaient pas d'une certaine grâce. Nous eussions cependant préféré ne les pas voir sortir de l'atelier de l'artiste. Que M. Ménard se défie de l'abondance stérile si facile à confondre avec la richesse de l'imagination. Les extrêmes se touchent. Moins de maquettes, M. Ménard, moins de ces trop faciles appels à votre talent plein d'avenir ; plus d'œuvres sérieuses et profondément pensées.

Votre *Gilbert*, si admirable de simplicité, de pose et d'expression, et devant lequel, suprême éloge, on peut relire sans crainte ces vers que l'infortuné poète murmurait en expirant comme le chant du cygne :

Salut, champs que j'aimais, et vous, douce verdure,
Et vous riant exil des bois!
Ciel, pavillon de l'homme, admirable nature,
Salut pour la dernière fois!

Votre Gilbert est dans les plus précieuses impressions de notre mémoire pour nous rappeler, ainsi qu'à vous-même, de quoi vous êtes capable.

M. *Suc*, dont nous devons maintenant parler, est un sculpteur de grand mérite; c'est un des rares artistes de province dont la critique parisienne daigne s'occuper, et sa *Mendiante bretonne* a laissé de longs souvenirs dans le monde des artistes et des amateurs. Pourquoi cependant cette œuvre qui date de plusieurs années est-elle encore, de l'aveu de tous les juges impartiaux, la meilleure qui soit sortie de la main de M. Suc? C'est que là, par un rare bonheur, il avait, dans ce sujet si simple, où l'expression d'une tristesse ingénue venait comme d'elle-même se présenter au ciseau de l'artiste, trouvé la vraie voie de son talent. Pourquoi, si souvent, veut-il en sortir? M. Suc a manqué, croyons-nous, de ces études premières de l'atelier que rien ne peut complètement remplacer, surtout lorsqu'on veut aborder la sculpture de style, la sculpture historique. Qu'il laisse donc à Pradier, par exemple, le soin de doubler, dans la reproduction des grâces et des nudités féminines, l'œuvre de Canova, et à quelque hardi

jouteur, comme serait David d'Angers, le soin de se mesurer avec Michel Ange pour modeler un Moïse; qu'il s'attache à des sujets plus simples : capable, comme il l'est, d'y mettre toute l'expression, tout le sentiment nécessaires, il créera de nouveaux chefs-d'œuvre, il captivera, il entraînera tous les suffrages. Ainsi donc, M. Suc, de grâce et dans votre intérêt, ne visez plus au style, vous n'êtes pas le premier que cette manie ait perdu.

Nous nous souvenons d'avoir vu de vous, il y a quelques années, une ravissante statuette de la *Mélancolie.* Cette figure n'avait rien, en aucune façon, qui rappelât, de près ou de loin, ni le style grec, ni Michel-Ange, ni Jean Goujon. Le moindre écolier frais sorti remoulu des bancs de l'École des Beaux-Arts aurait pu, en retroussant sa moustache, critiquer justement tel bout de draperie, telle inflexion du bras ou du torse, du moins au point de vue de ces doctes et traditionnelles leçons qu'on reçoit dans la rue des Petits-Augustins. — Mais qu'importe? Cette figure, presque entièrement et chastement voilée, était empreinte si puissamment de ce doux et vague sentiment de tristesse qu'on désigne sous ce nom si mélodique de mélancolie, que tandis que plus de 500 statues de saints, de saintes, d'hercules, de flores, de naïades et de plus ou moins grands hommes, nous sont, depuis ce temps, passées sous les yeux sans laisser nulle trace dans notre mémoire et notre cœur, votre statuette, M. Suc, y est demeurée présente. — Eh! bien, il nous souvient aussi qu'à peine cette jolie œuvre avait-elle obtenu le plus légitime succès, vous fûtes repris d'un accès de votre maladie. Votre statuette, charmante figure de boudoir ou de

cabinet d'amateur, s'accrut dans les proportions de la Vénus de Milo, ses pudiques draperies se baissèrent, son voile s'écarta, le nu classique apparut, et la statue fut prendre place à l'exposition du Louvre, au milieu de 100 œuvres qui valaient mieux au point de vue des grands principes classiques, et contre lesquelles elle ne pouvait même plus lutter comme expression; car la mélancolie elle-même, oh! la mélancolie avait disparu; elle n'existait plus que dans le livret, je me trompe... et dans votre statuette.

Est-ce à dire cependant que la statue de *Moïse*, traitée avec recherche, avec conscience, avec persévérance, soit une œuvre sans mérite? Non, certes; cette statue, nous l'avons déjà dit, est digne d'estime. Les nus, surtout, en sont généralement beaux, tout à la fois modelés sur la nature et modifiés d'après les traditions de l'antique. Mais la pose de cette statue ne manque-t-elle pas de véritable dignité? Dans cet homme qui semble avoir préparé son rôle d'initiateur et venir, en se drapant, le jouer devant le peuple, je ne reconnais point cette sublime figure biblique, ce grand législateur n'ayant pour seul témoin de ses conversations avec l'Eternel que la foudre et les éclairs. La tête, surtout, est d'une grande vulgarité. La pensée y manque, et ce n'est point étonnant, car le crâne est absent pour la loger. Que me font et cette baguette et ce veau d'or, et cette colonne hermétique? Michel-Ange, lui, s'est passé de tout cet attirail, seulement il a signé sa statue de son nom... et de son génie!

Nous préférons au Moïse, la gracieuse statuette de l'*Innocence*. Le sujet, plus simple et plus naïf, convenait mieux

à la nature du talent de M. Suc; une jeune fille a rencontré sous ses pieds un petit serpent qui vient d'expirer; elle le ramasse, et frappée de l'éclat de ses jolies écailles brillantes au soleil, elle serre l'animal contre son cœur avec une joie enfantine. Mais, soudain, quel effroi! ce serpent est-il bien mort? Elle le met sur son cœur.... s'il allait la piquer! Ce double sentiment de désir et de crainte, cette ingénieuse allégorie de ces premiers frémissements d'un cœur de quinze ans, qui s'ignore et se cherche, qui tantôt s'élance au-devant de la jeunesse, et tantôt, dans sa pudicité, s'effraie de la découverte des tendres mystères qu'elle lui promet, et voudrait s'abriter encore dans les simples joies de son enfance, sont très-bien exprimés dans l'attitude générale de la statuette de M. Suc. Nous pouvons louer encore l'ondoyant des lignes, l'intention dans le choix des formes, l'habileté du ciseau dans quelques parties. — Mais l'élévation et la distinction de caractère et d'expression font encore ici défaut, et de cette lutte désespérée avec l'art antique, il n'est sorti d'apparent, pour nous, qu'une œuvre digne, à bien des égards, de trouver l'entrée du cabinet de quelque riche amateur de notre cité, mais dans laquelle, après tout, M. Suc ne se montre qu'un timide contrefacteur des Canova, des Thorwaldsen, des Bosio et des Pradier, dont cependant, hélas! toutes les œuvres réunies n'atteindraient point aux genoux de la Vénus de Milo. Ah! M. Suc, nous vous le disons amicalement et sincèrement, vous faites fausse route depuis quelques années, vous avez plusieurs revanches à prendre; dans l'intérêt de votre gloire, non moins que dans celui de nos propres jouissances, refaites-nous bien vite des mendiantes bretonnes et des petits aveugles! Plus habile praticien au-

jourd'hui que lors de vos premiers et éclatants débuts, vous pourrez, dans ce genre, obtenir de nouvelles palmes que nul ne songera à vous contester.

En outre de ces deux statues, M. Suc avait exposé quelques bustes. C'est un genre dans lequel cet artiste réussit merveilleusement ; observateur minutieux et habile à saisir le jeu des physionomies, il n'est pas ici obligé de courir après un idéal qui souvent lui échappe, et qu'il n'atteint jamais mieux que lorsqu'il s'inspire naïvement de la nature. Si, parmi les divers bustes exposés par notre sculpteur, un seul, celui de M.lle *Masson*, a paru généralement manqué, nous ne pouvons attribuer cette exception, dans la galerie déjà si nombreuse de M. Suc, qu'à une volonté trop absolue, et que nous ne saurions blâmer, d'exprimer sur le front de notre célèbre *prima donna*, dont Paris a consacré la gloire en continuant nos applaudissements, un reflet de cette auréole qui venait l'illuminer, alors qu'excitée et par l'inspiration de la musique et par les applaudissements du public enivré, l'admirable actrice sentait toutes ses facultés portées à la suprême puissance, s'oubliait-elle même, et toute à son rôle, ne le parlant plus, ne le chantant plus, ne le jouant plus pour ainsi dire, mais toute identifiée avec lui, le créait ! — le but a passé l'effort. — L'esprit moins rempli des souvenirs de Léonore, d'Odette, de Catarina, de Rachel, et simplement préoccupé de rendre telle qu'elle se présentait à lui dans le terre-à-terre de l'atelier, M.lle Masson, c'est-à-dire une belle et intelligente femme, M. Suc eût, à coup sûr, fait un buste digne d'elle, digne de lui, et peut-être, à son insu, eût-il, en modelant ses yeux, rencontré sous son ébauchoir quelque chose de cet éclat si singulier, de

cette expression si pénétrante que nous n'avons aucuns oubliés.

Que voici bien, au contraire, notre habile chirurgien, l'original et spirituel M. *Lafont* ! Ici, M. Suc, vous n'avez pas longtemps cherché, j'en réponds, et bien vous en a pris, car vous avez fait un excellent buste.

Et le Napoléon du piano, que c'est bien lui encore! Que vous avez bien saisi sur le fait, maître Suc, cette physionomie où viennent se confondre, dans un si original mélange, le type de l'écolier et de l'homme de génie. L'écolier, je le retrouve dans ce costume à peine attaché, dans ces cheveux en désordre, dans cette bouche railleuse, si heureuse d'avoir lancé un lazzi. Le génie, il est sur ce front largement développé et dans ces yeux, surtout, d'une expression si profondément mélancolique. Il est dans cette simple attitude d'un homme distrait et qui, pendant qu'il vous fixait, ne vous voyait pas, pendant qu'il répondait à vos questions avec lucidité, ne s'écoutait pas lui-même parler, et vous eût ensuite juré qu'il n'avait pas ouvert la bouche, mais entendait résonner à ses oreilles d'harmonieux accords et d'ineffables mélodies. M. Suc a donné, dans ce beau buste, le meilleur, sans comparaison, qui ait été fait de l'illustre compositeur, un magnifique pendant à son buste d'*Herschel*, qui, lui aussi, tandis qu'il vous fixe et que vous croyez qu'il vous parle, écoute la voix, non de la muse de l'harmonie, mais du régulateur des mondes qui lui révèle les lois de la Gravitation universelle, et comment ces clous d'or de la voûte des cieux la soutiendront sur nos têtes jusqu'au jour marqué par sa justice.

Est-ce une indiscrétion, nous ne le pensons pas, de par-

ler ici, en achevant la revue de la sculpture, d'un buste qui, sans aucun doute, eût partagé avec ceux de M. Suc, les suffrages du public, et eût excité, en faveur de celle dont il offrait les traits, les témoignages d'une douloureuse sympathie. Ce buste, dû au ciseau exercé de M. *Grootaers fils*, est celui d'une jeune femme, M.me *Arthur Berryer*, née de Grandville, ravie dans la fleur de l'âge à l'amour de ses proches. Un plâtre moulé sur ses traits déjà défigurés par la mort, un faible croquis et les souvenirs d'un époux, ont été les seules ressources dont M. Grootaers ait pu se servir pour réaliser un buste aussi ressemblant de traits que de gracieuse physionomie. Cependant, et c'est ici qu'éclate l'intelligente habileté du sculpteur, ce portrait d'une femme si jeune et si souriante a quelque chose qui impressionne quoi qu'on en ait, quelque chose qui saisit le cœur, et du cœur fait monter une larme dans notre paupière.

On dirait que la vie à la mort s'y mélange,
Quel germe destructeur, sous l'écorce agissant,
A si tôt défloré ce fruit adolescent ?

Hélas ! la réponse à ces beaux vers du poète Barthélemy se trouve dans les caveaux de Schœnbrunn. Là, sur le cercueil d'un noble jeune homme, d'un prince, du duc de Reichstadt, on lit :

Œtate omnibus ingenii corporis que
Dotibus florentem
Pthysis tentavit,
Tristissima mors rapuit.

Notre travail est terminé, trop tard pour avoir pu servir de guide à la foule, et ce sont de ses avis, au contraire, dont nous nous sommes rendu plus d'une fois l'interprète. Mais

si, chemin faisant, nous avons pu, sans trop blesser l'amour propre d'aucun de nos artistes, leur donner quelques conseils profitables à leurs progrès et aux intérêts de leur gloire, nous n'aurons pas tout-à-fait perdu notre peine. Il est encore temps, d'ailleurs, pour, après avoir ainsi constaté combien l'art est en bonne voie parmi nous, rechercher comment la ville et le département pourraient venir au secours de ceux qui le cultivent et qui, presque tous par l'honneur de leur conduite, non moins que par leur talent, ont droit à toute notre sympathie.

Quant à nous, tout amour propre à part pour l'alignement de nos phrases, nous sommes prêts à raturer tout le préambule de ce rapport, si, confirmant sa théorie par la pratique, M. le Préfet peut se porter fort pour obtenir de son Conseil général, sur son prochain budget, seulement 25 à 30,000 francs pour secourir nos pauvres artistes. Leurs œuvres antécédentes sont là pour témoigner de quoi ils sont capables, et les édifices ne manquent pas, ni à Nantes, ni dans les autres villes du département, pour les mettre à même, en gagnant honorablement le pain de leur famille, de doter nos cités de nouveaux chefs-d'œuvre.

Ici, à Nantes par exemple, sans parler de nos églises, généralement si pauvres et si nues, n'avons-nous pas deux édifices entiers, la Bourse et l'Hôtel-de-Ville, qui attendent en vain, depuis longtemps, la main de nos artistes? Quoi de plus froid à l'intérieur que les grandes murailles de la Bourse, dont les affiches de navire en partance et quelques cartes de marine varient seules de leur noir gribouillis l'aspect monotone et maussade? Quel magnifique emplacement, et que nos peintres seraient heureux et fiers d'y retracer

les beaux faits de nos marins bretons, et plus spécialement de ceux que revendique le département! Les exploits des vainqueurs de Carthagène et du Port-Mahon, de Cassart et de la Galissonnière, n'auraient-ils pas le don d'échauffer la verve patriotique de nos artistes?

Pourquoi, à l'Hôtel-de-Ville, ne chercherait-on pas à reformer, au moins en partie, la collection des portraits des maires de Nantes, qui fut dispersée au moment de la Révolution? Pourquoi n'y joindrait-on pas les portraits des illustres architectes Portal, Boffrand, Rousseau, Ceineray, Crucy, auxquels nous devons tant de beaux édifices; et, certes, on ne saurait non plus oublier ce généreux citoyen, M. Graslin, qui créa, pour ainsi dire, une ville neuve près de l'ancienne. Pourquoi encore, dans une nouvelle salle d'honneur, plus vraiment digne d'une cité de 100,000 âmes, quelques belles toiles ne rappelleraient-elles pas les plus intéressants souvenirs de notre histoire locale? — Ainsi, par exemple, Alain Barbe-Torte, vainqueur des Normands, se frayant un chemin avec son épée à travers les ruines, pour monter à la Cathédrale, suivi de ses glorieux compagnons d'exil, pour remercier Dieu de sa victoire; — ou encore, Henri IV, signant ce célèbre édit de tolérance que Louis XIV eut la coupable faiblesse de déchirer.

Ne pourrait-on exciter la plus noble émulation entre tous nos jeunes lycéens, en retraçant dans la grande salle du Collége les portraits, et, à leur défaut, les noms, entourés de lauriers, des hommes illustres dans les sciences, les arts ou les lettres, que notre département s'enorgueillit d'avoir produits? Tels Jean Roscelin, le célèbre fondateur, au XI.e siècle, de la secte des *nominaux*; Abélard, son illustre

partisan ; Jehan Meschinot, maître d'hôtel de la reine Anne, et auteur d'un volume de poésies, non sans mérite : *Les Lunettes des Princes* ; Alain Bouchard, notre plus vieil historiographe ; René le Pays, un moment le rival de Voiture, plus connu, peut-être, par le vers de Boileau

Le Pays, sans mentir, est un bouffon plaisant:

que par son poème des *Amitiés*, *Amours et Amourettes;* Charles Errard, peintre distingué, l'ami du Poussin, et successivement directeur des académies de peinture de Paris et de Rome ; Pierre Bouguet, savant célèbre, qui eut l'honneur d'être choisi avec Godin et la Condamine pour aller au Pérou déterminer la figure de la terre ; René de Bruc-Montplaisir, une des plus jolies fleurs du parterre poétique de la France ; Marc de la Croze, illustre orientaliste ; Desforges-Maillard, aimable poète auquel Voltaire écrivait :

Toi, dont la voix brillante a volé sur nos rives.

Grimaud, célèbre professeur de médecine à Montpellier, et qui, le premier, mit en avant les doctrines physiologiques que développèrent depuis Bichat et Richerand ; Nicolas Travers, érudit historien de nos annales ecclésiastiques ; Bacqua, le grand chirurgien, surnommé le Desault nantais ; François Cacault, ambassadeur à Rome et amateur distingué des beaux-arts ; Édouard Richer, charmant littérateur descriptif ; M.me Dufresnoy et Elisa Mercœur, poètes dont les accents ont ému tous les cœurs ; plusieurs autres encore, dont la liste serait trop longue. — Enfin, dans quelques salles de notre vieux Château, de quel intérêt il serait de reproduire les traits des princes il-

lustres qui l'ont habité : de François II entre autres, et de sa fille Anne de Bretagne ; puis, encore, des principaux gouverneurs de Nantes, des plus fameux capitaines nés dans notre comté, tels que le connétable de Clisson, Lanoue Bras-de-Fer, Henri de Rohan, auxquels nos fils ajouteraient ceux de Bedeau et de Lamoricière. Ne pourrait-on pas y ajouter encore les portraits des grands personnages qui, dans ces murs, reçurent de nos ancêtres la plus magnifique hospitalité : tels que ceux de Marie Stuart, de Charles IX, d'Henri IV, de Marie de Médicis, de Gabrielle d'Estrées, de Louis XIII, de Louis XIV et de Jacques II d'Angleterre ; — et, ne fût-ce qu'à titre de souvenirs historiques, ne pourrait-on pas compléter cette galerie en reproduisant aussi les traits du maréchal de Retz, du comte de Chalais, de M. de Pontcalec et de ses compagnons, tous prisonniers dans le Château, et qui n'en sortirent que pour marcher au supplice ; du cardinal de Retz, qui y fut aussi retenu et s'en échappa d'une façon si ingénieuse comme chacun sait, enfin, du surintendant Fouquet, qui fut arrêté comme il en sortait pour se rendre à la Cathédrale ?

C'est, selon nous, ainsi que nos monuments doubleraient d'intérêt, et ne ressembleraient plus à des sépulcres blanchis ; c'est ainsi que le peuple, en les visitant, apprendrait par la mémoire des yeux, la meilleure, parce que des yeux elle pénètre bien vite dans l'imagination, et de là au cœur, les souvenirs de sa vieille province. Il s'animerait à bien faire à la vue des grands hommes, et si, dans ces prisonniers que nous avons cités, il se trouve des coupables, il concevrait l'horreur de leurs forfaits, et en entendant raconter leur supplice par le *cicerone* trouverait encore une larme pour leur pardonner.

Que M. le Préfet d'ailleurs y songe ainsi que notre Maire, les Maires passent et les Préfets aussi, et surtout sur les vagues soulevées de l'océan politique, il est bien mal-aisé de diriger longtemps sa barque sans naufrage. Les plus fortes se brisent sur l'écueil des passions populaires. Mais ce qui reste et demeure, c'est la mémoire des actes honorables. Qu'un jour la postérité puisse attacher à leur nom le souvenir des principaux embellissements de notre cité! Que, dès aujourd'hui, il se fasse bénir de nos pauvres artistes comme une promesse de travaux dont ils puissent tirer une légitime gloire, comme un gage de salut au milieu de souffrances, souvent d'autant plus cruelles, que l'amour-propre empêche de les révéler!

Un mot encore, et je termine. Bientôt les chemins de fer amèneront tous les jours dans nos murs des flots de voyageurs de toutes les contrées de l'univers. Quand on nous demandera en arrivant : Dans cette fameuse ville de Nantes, dans ce lieu de 100,000 habitants, se borne-t-on à colporter de la quincaillerie de France en Amérique, pour, d'Amérique, rapporter en France du coton et du bois d'acajou? Que, saisis d'un noble orgueil, nous puissions répondre à ce sarcasme en prenant par la main l'ironique voyageur, et le conduisant au milieu de nos édifices enrichis des chefs-d'œuvre de nos artistes, prononcer ce seul mot : Voyez!

B.on DE WISMES.

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

BULLETIN DES SÉANCES.

Séance du 7 mars 1849.

PRÉSIDENCE DE M. RENOUL.

Après la lecture du procès-verbal, M. le Président fait connaître les différents ouvrages reçus par la Société.

1.° Mémoires de l'Académie nationale de Metz, 1848.

2.° Résumé des travaux de la Société nantaise d'Horticulture, 1848, 2.e série, n.° 1.

3.° Mémoires de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Nancy, 1846.

4.° Congrès scientifique de France, t. 1.er et t. 2.

5.° Plusieurs opuscules publiés par M. Fillion.

6.° Lettre de M. Guénal, sur un appareil uranographique. Une commission, composée de MM. Huette, Legal et Simonin, est chargée de l'examiner.

7.° Mémoire sur quelques industries nouvelles à introduire en Bretagne. MM. Varsavaux fils, Chérot et Neveu-Derotrie doivent examiner la valeur de ce travail.

M. Maisonneuve père donne sa démission de membre résidant.

M. Eusèbe Jolly échange son titre de membre résidant pour celui de membre correspondant.

Une proposition faite pour régler l'ordre d'inscription des lectures est adoptée en ces termes :

Tout membre inscrit pour une lecture, et qui, appelé à deux séances successives pour la faire, ne se présentera pas, sera placé de droit après le dernier inscrit sur l'ordre du jour.

M. Championnière est admis comme membre résidant, après un rapport lu par M. Grégoire, au nom d'une commission composée de MM. A. Ménard, Simon et Grégoire.

M. Ch. Galusky est admis comme membre correspondant, après la lecture d'un rapport fait par M. Talbot, au nom d'une commission composée de MM. de Wismes, Lemoine et Talbot.

M. Lambert lit un mémoire envoyé par M. Ducrest-Villeneuve, membre correspondant, pour déterminer le lieu véritable de la naissance de Duguesclin.

M. Arm. Guéraud lit ensuite, pour M. Bizeul, un mémoire sur la Voie Romaine de Rennes sur le Mont-Saint-Michel.

M. Delalande communique à la Société la première partie de son Excursion botanique dans la Charente-Inférieure.

Enfin, M. Vandier donne lecture d'un travail sur la Création d'une Caisse agricole.

Séance du 4 avril 1849.

PRÉSIDENCE DE M. RENOUL.

Le procès-verbal est lu et adopté.

La Société a reçu :

Recueil d'Actes du XII.e et du XIII.e siècles en langue romane-wallonne du nord de la France, par M. Talliar, conseiller à la Cour d'appel de Douai.

La Section de Médecine a composé son bureau et ses comités de la manière suivante :

BUREAU.

MM. Sallion père, *Président ;*
Pihan-Dufeillay, *Vice-Président ;*
Chenantais, *Secrétaire ;*
Dérivas, *Secrétaire adjoint ;*
Ménard, *Trésorier ;*
Delamare, *Bibliothécaire.*

COMITÉ DE RÉDACTION.

MM. Hélie, Mahot, Hignard, *titulaires ;* Bonamy, Marcé, *suppléants.*

COMITÉ D'ADMINISTRATION.

MM. Marreschal, Le Roux, Marchand, Maguéro, Saillant.

COMITÉ DE VACCINE.

MM. Mareschal (membre sortant cette année et réintégré en fonctions), Marcé, Sallion père.

COMITÉ DE TOPOGRAPHIE.

MM. Bonamy, Allard....

M. Delalande termine la lecture de son mémoire intitulé : Excursion botanique dans la Charente-Inférieure.

M. Lambert lit un travail littéraire ayant pour titre : M. de Lamartine, ses poésies, les Girondins, Raphaël.

AMAN ET ESTHER.

ÉTUDE CRITIQUE.

Messieurs,

Tout se tient dans le monde des idées, comme dans celui des faits. Il y a entre chaque siècle qui finit et celui qui commence autre chose qu'un rapport de succession fatale et de connexion fortuite. Des liens plus intimes les unissent, l'étroite société d'une génération prévue les rattache l'un à l'autre, comme les anneaux d'une chaîne produite par l'intelligente volonté d'un habile artisan. C'est donc un devoir pour la critique de tenir compte de cette transmission héréditaire. Si elle la néglige, elle ne porte que sur des détails et se noie bientôt dans le déluge des

minuties érudites et des finesses alambiquées. Au contraire, en se plaçant à ce point de vue, elle comprend que nul auteur n'est isolé, nul travail stérile. A ses yeux, la lumière, qui brille dans les œuvres des hommes de génie, est comme un faisceau de rayons épars qu'ils concentrent en eux. Seulement ils impriment un cachet neuf et définitif, une forme nette et arrêtée aux idées qu'ils mettent en œuvre : ils coulent en airain les éléments que leur ont légués leurs devanciers, ou, pour parler leur langage plus franc et plus simple, ils s'emparent des idées, partout où ils les trouvent, et en font leur bien.

Le siècle de Louis XIV est, sans contredit, le siècle le plus merveilleux de notre histoire littéraire. En le ramenant même à des proportions plus raisonnables et moins exagérées que cette grandeur un peu arbitraire dont ses panégyristes fougueux se sont plu à l'embellir, on ne lui enlève rien de son incontestable mérite, rien de son heureuse et immortelle couronne de grands hommes. Mais il serait injuste de se laisser éblouir par le prestige d'une gloire toute spéciale, et d'effacer d'un trait de plume le nom des écrivains qui ont concouru, par des travaux antérieurs, à l'éclat de cette époque renommée.

Rien de plus ridicule, en effet, que les aristarques à férule et les professeurs d'Athénée, qui se passionnent d'un enthousiasme de commande pour les œuvres qu'il leur est enjoint, depuis le collége et de part les programmes classiques, d'aimer et d'admirer. Sortez-les du grand siècle, parlez-leur des époques qui l'ont précédé et préparé, ils ne vous écoutent point : vous êtes un rêveur, un profane. A quoi sert, disent-ils, d'aller chercher ailleurs ce que ces génies

ont si bien dit, si bien écrit? Pourquoi étudier l'embryon d'une idée, quand elle s'est faite homme, quand elle est arrivée à son expression la meilleure? Retranchés dans cette malice, ils s'y cantonnent et font feu sur quiconque veut les en débusquer. Mais comment ne s'aperçoivent-ils pas qu'ils sont les premiers ennemis de ceux qu'ils défendent, que l'admiration est seulement complète, quand on a étudié les phases successives d'une pensée parvenue à son entière maturité. Il ne suffit pas, en effet, au contemplateur religieux des œuvres de la nature d'admirer en eux-mêmes ces beaux papillons, tout peinturés d'or et d'azur, comme disent nos vieux auteurs; il faut, si l'on veut suivre le doigt de Dieu et comprendre son plan admirable, connaître aussi la chrysalide et jusqu'au ver informe et rampant, germe premier de cette créature aérienne, qui voltige de fleur en fleur.

De même, dans les arts, comme dans la littérature, un nom ne resplendit pas tout à coup sans avoir été annoncé par des précurseurs qui lui ont frayé la voie et lui ont donné les moyens d'éclore. Ainsi, Pérugin crée Raphaël; Cimarosa produit Rossini; le vieil Homère fait Virgile; c'est son plus bel ouvrage a dit Voltaire; Désaugiers montre la route à Béranger; les Sotties et les Moralités du moyen-âge préparent le théâtre moderne; Mairet et Rotrou font pressentir Corneille; Cyrano de Bergerac donne d'heureuses indications à Molière; Rabelais et Aristophane inspirent les Plaideurs; Racine, enfin, doit ses plus beaux traits à Tacite, à Sophocle, à Euripide, à Sénèque. A Dieu ne plaise, Messieurs, que je cherche à rabaisser le génie. Il ne peut que grandir et gagner, selon nous, aux recherches rétrospecti-

ves, aux comparaisons avec le passé. N'est-ce pas sa gloire et la source de son immortalité d'imprimer l'ongle du lion à ce qu'il touche? « Il n'y a que la rhétorique, dit M. Cousin, qui puisse jamais supposer que le plan d'un ouvrage appartient à qui l'exécute. » C'est dire qu'il y a filiation, entre toutes les parties, dans les œuvres d'art, que l'une procède de l'autre, que les divers travaux se relient entre eux, pour composer un merveilleux ensemble. Nous irons plus loin encore. N'y a-t-il donc que le plan qui soit quelque chose dans une œuvre? L'acheveur, l'artiste qui met la dernière main à l'ébauche n'efface-t-il pas souvent ceux qui l'ont précédé? On a oublié qui a tracé le plan du Louvre: le nom du sculpteur Jean Goujon ne périra jamais. D'un autre côté Dante, Shakespeare, Milton ne perdront rien de leur immense renommée, de la splendeur dont leur génie rayonne, lors même qu'on saura que le premier s'est inspiré du Purgatoire de Saint-Patrice, décrit par Mathieu Paris, et qu'il a connu les légendes conservées par Orderic Vital, ainsi que d'autres traditions fort connues au VI.e siècle; que le grand dramaturge anglais doit à des poètes antérieurs son étonnant personnage de Falstaff, et qu'il a mis à contribution ses devanciers Greene et Lodge; que Milton, enfin, a emprunté de nombreux détails à un mystère français, ayant pour titre: La Conception, qu'il a demandé des idées au poète Folengo, à Erasme de Valsavone, à l'Adamo d'Andréini. Par conséquent, nous ne voulons, dans ce travail, Messieurs, arracher aucun laurier à la tête qui en est couronnée. Mais nous disons qu'il est essentiel, quand on veut élever sa critique à la hauteur d'un jugement impartial, de ne pas négliger la part qui revient à chacun dans cette

sorte de symphonie harmonieuse, qui s'appelle une œuvre d'art.

On a fait un grand mérite à Racine d'avoir songé à tirer de l'Écriture Sainte le sujet de sa tragédie d'Esther. L'idée première n'est pas de lui. Outre qu'au moyen-âge, presque toutes les compositions dramatiques étaient tirées des livres saints et des légendes chrétiennes, Pierre Matthieu avait, en 1585, cent ans avant Racine, composé une pièce avec titre identique, et une autre tragédie encore sur le même sujet, intitulé : Vasti et Aman. Du Ryer aussi a fait une Esther. Nous pouvons ajouter encore à ces écrivains, qui précèdent Racine, Antoine de Montchrétien; l'auteur anonyme d'une pièce jouée en 1617 et faisant allusion à la chute du maréchal d'Ancre, désigné sous le nom d'Aman, favori d'Assuérus; enfin, Messieurs, un auteur dont nous avons plus spécialement à vous entretenir, André de Rivaudeau.

On a encore loué Racine d'avoir introduit dans sa pièce des chœurs à la façon antique. L'Esther de Pierre Matthieu est, d'après le titre, en cinq actes, sans distinction de scènes et avec des chœurs. Remarquons, en passant, que, dans la première édition de la pièce de Racine, publiée en 1689, et dans celles qui suivirent, en 1702 et en 1743, la division en cinq actes fut aussi adoptée. De son côté, l'Aman de Rivaudeau, comme l'Esther de Matthieu, est orné de chœurs, brochant sur l'action, et composés, comme plus tard le chœur de Racine, de *damoyselles*, ainsi l'indique le programme, et de *filles suivantes de la royne Esther*. Racine, Messieurs, n'a donc pas le mérite d'avoir traité le premier un sujet auquel son génie à donné une teinte si ravissante,

une tournure si gracieuse. Sept ou huit écrivains l'avaient abordé avant lui, et, parmi eux, des poètes, que l'auteur d'Athalie n'a point dédaigné de consulter, de lire, d'appeler en concours à son œuvre, quand il en a trouvé l'occasion. Il a profité de Pierre Matthieu, il a profité de Du Ryer, il a profité de Rivaudeau. Est-ce un crime? Est-ce un plagiat? Criera-t-on au vol, au pillage? Non, Messieurs: car, si nous avions usé notre encre, notre papier et votre temps à faire cette sublime découverte, que Racine est un plagiaire, ce serait une ineptie ridicule. Notre thèse porte donc sur ce point que, souvent un auteur, réputé prime-sautier, pour parler avec Montaigne, n'a pas la gloire d'une découverte originale; mais que, malgré ce défaut d'initiative, sa part dans l'œuvre n'en est ni moins large, ni moins splendide. Seulement, la critique serait injuste, qui oublierait ceux qui, par leur labeur, ont contribué au développement de l'idée dont il s'est fait un piédestal pour triompher.

Parmi les poètes qui, avant Racine, ont traité le sujet d'Esther, il en est un, Messieurs, sur lequel nous avons déjà appelé votre attention, André de Rivaudeau. Deux raisons nous engagent à insister sur son œuvre plus que sur celle des autres. La première est une raison toute bibliographique. Les œuvres de Rivaudeau, auxquelles leur auteur a promis l'immortalité, sont extrêmement difficiles à rencontrer. Un de nos collègues, M. Benjamin Fillon de Fontenay, dont un spirituel rapporteur vous a tout récemment fait apprécier l'érudition littéraire, ne connaît que deux exemplaires de sa tragédie d'Aman; l'un, à la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris; l'autre, à la bibliothèque de Nantes. Motif impérieux et tout local, de vous

donner à juger une œuvre devenue aussi rare! La seconde raison inhérente au sujet même, c'est que, de toutes les pièces que nous vous avons citées, celle-ci soutient le mieux la critique et l'analyse, et que seule par conséquent elle est digne d'être soumise à votre examen.

Quel est cet André de Rivaudeau ou Ribaudeau, auquel nous faisons l'honneur de placer son nom en parallèle avec celui de Racine? Le fils d'un noble seigneur Poitevin, valet de chambre de Henri II, et seigneur de la Guillotière. Placé dans une condition de fortune qui le mettait au-dessus du besoin, et en dehors de la poursuite des emplois de cour, il se livre au culte des muses, compose dès le collége, si l'on peut parler ainsi, quelques pièces de théâtre en vers grecs et latins, fait un commentaire sur l'Electre d'Euripide, et se jette à corps perdu dans l'imitation des auteurs anciens dont il cherche à égaler les beautés. Écoutons-le s'expliquer lui-même à ce sujet.

Après avoir accordé de grands éloges à Euripide, qu'il désespère d'atteindre, il ajoute :

Bien que j'escrive en grœc, et bien que je l'entende,
Je ne sçaurois pourtant faire une œuvre si grande.
Mais je veux en ma langue oser audacieux
Faire entendre qu'on peut tout autant que les vieux,
Lorsqu'ils ont le mieux fait, sans en suivyr pour guide
En ce qu'ils ont failly, Plaute ni Euripide.
Quoi! chascun dit ainsi, et chascun se promet,
Fauce témérité! d'attaindre le somet.
Tous brouillent le papier, tous se meslent d'escrire.
Et des hommes cecy presque est la faulte pire.
Moy-mesme qui me dy escrire point ou peu,
Avant l'aube du jour je demande du feu,
Je demande une plume, et, de fascheuse grace,

Vingt sujets entrepris je renverse et retrace,
Je hurte le poupitre et mordille mes doitz,
Je tiens la veüe basse et haute quelquesfois,
Je suis impatient, je rechigne et me ride:
Or je veux commenter l'Electre d'Euripide,
Or je veux éclairer les grands thrésors des Grecs,
Ores des livres saints les plus rares secretz.

N'est-ce pas ainsi que débute Racine alors que, dans les salles d'étude ou sous les allées ombreuses de Port-Royal, il lit et relit son roman adoré de Théagène et Chariclée; qu'il dévore Homère, Sophocle, Euripide; qu'il traduit Lucien ou qu'il compose ses cantiques spirituels? Quand on examine ainsi les points de contact, par lesquels ces deux auteurs se rapprochent, on s'étonne moins de la parité de sujet qui les met en regard. Seulement l'Esther de Racine est écrite à l'époque où cet immortel génie, jouissant de la plénitude de son talent, possédant tous les secrets de la scène et du style, fait résonner sous ses doigts les notes les plus mélodieuses de son clavier poétique; tandis que Rivaudeau, guidé tout au plus par un bon instinct de mise en œuvre, ne voit dans l'histoire d'Esther qu'une sorte d'exercice déclamatoire, que la matière à une amplification de rhéteur. Telle qu'elle est cependant, il la dédie à une reine, à Jeanne de Foix, épouse du roi de Navarre. Racine aussi dédie sa pièce à une reine de Navarre, mais celle-ci de plus est reine de France; c'est Mme de Maintenon. Une préface sert d'éclaireur au drame de Rivaudeau. Chose encore singulière! Quelques traits rappellent la fameuse préface de Bérénice touchée par Racine avec une vigueur d'ironie si amère, si sanglante.

« Je me suis rengé, dit Rivaudeau, le plus reservement et estroitement que i'ay peu en escrivant ceste tragédie à l'art et au modelle des anciens grœcs, et n'ay esté ni trop superstitieux, ni trop licentieux, ni en la rime, ni es autres parties de la poësie. Et est encores ceste cy la première besoigne a qui i'ay fait humer l'air et prendre le vent, de beaucoup de choses que i'ay escriptes sur la langue grœcque et les saintes lettres, que i'ay laissé denteler aux rats philosophes, et craignant des sortes d'hommes. La première est de ces superstitieux et renfroignés qui veulent bannir du monde la plus gentile et jolie part de la doctrine, voire de la vie humaine, et qui cuident tout le zele chrestien consister en mines, morgues, rechignement et incivilitez, usure d'accoutrements malpropres, enfoncements d'yeux, en faces plombées et saturniennes, et, pour ce qui touche ce propos, en vn stile, ni docte, ni gaillard, ni éveillé, mais qui sente son vieux trèspassé et sa charoigne de trois sepmaines. L'autre est de ces malins, réfroignez et esuentez censeurs de qui les bizarres jugements et les troignes ont despeché et renvoyé en moins d'un quart d'heure ce qui a esté élaboré en beaucoup d'ans. »

Ce sont là les plaintes de Racine contre ses détracteurs. « Toutes ces critiques, dit l'auteur de Bérénice, sont le partage de quatre ou cinq petits auteurs infortunés, qui n'ont jamais pu par eux-mêmes exciter la curiosité du public. Ils attaquent toujours l'occassion de quelque ouvrage qui réussisse, pour l'attaquer; non point par jalousie, car sur quel fondement seraient-ils jaloux? Mais dans l'espérance qu'on se donnera la peine de leur ré-

pondre et qu'on les tirera de l'obscurité où leurs propres ouvrages les auraient laissés toute leur vie. »

Venons enfin à la pièce même de Rivaudeau. Mardochée ouvre l'action par un monologue de deux cent dix-huit vers, où il veut prouver que ceux qui suivent les lois du Seigneur sont malheureux, tandis que les ennemis de Dieu triomphent. Les vainqueurs des Juifs, dit-il, sont

Riches à nos despens, rehaussez de nos pertes
Et des biens emportez de nos maisons désertes,
Forts par notre foiblesse, et par nos maux, heureux,
Et par notre vergoigne hautement glorieux,
Et souvent revestus des despouilles sanglantes
Du saint peuple de Dieu, par leurs mains violentes!
Est-il donques ainsi? O peuple de Sion
Avecques toi nasquit la persécution,
Et sera pour iamais sur tous ceux qui, paisibles,
Cheminent au Seigneur par les sentiers pénibles.

Alors il cite, à l'appui de sa thèse, une longue série d'exemples tirés des livres saints. Son rôle d'exposant, de personne protatique, comme l'appellent les Grecs, une fois terminé, il cède la place à d'autres personnages. Entre alors Aman qui se plaint à son confident en vers éloquents, et dont Racine n'a point dédaigné d'examiner de près la facture, de l'abaissement auquel la réduit son roi.

O grands dieux! qu'ay-je fait! O combien entamée
A esté ce matin ma grande renommée.
Quelle profonde playe a receu mon honneur!
Ce iour infortuné me fait perdre tout l'heur
Et le bien que i'avois acquis par tant d'années
O dieux, dieux trop cruelz, cruelles destinées...
....
Lasche et tristesse nuict, en laquelle Assuère

A fait tomber sur moy l'infame vitupère
Que ie viens de porter ! Ce juif malicieux
Sera doresnavant bien plus audacieux
Qu'il n'a esté encore, et fera moins de conte
D'honorer ma grandeur, ains accroistra ma honte.

Racine dit mieux; mais il ne dit pas autrement.

Un exécrable juif, l'opprobre des humains,
S'est donc vu de la pourpe habillé par mes mains !
C'est peu qu'il ait sur moi remporté la victoire,
Moi-même j'ai servi de héraut à sa gloire.
Le traître, il insultait à ma confusion.
Et tout le peuple même, avec dérision,
Observant la rougeur qui couvroit mon visage,
De ma chute certaine en tiroit le présage !

C'est la même pensée que Rivaudeau avait exprimée ainsi :

.... Je sers maintenant
De jouet à fortune, et de riche argument
A tous de moquerie, et les causeurs de Suse
De mon nom et mon fait aux carrefours i'amuse.

Après cette scène, le chœur vient chanter les malheurs de Sion. Les strophes, il faut l'avouer, languissent un peu terre à terre, et cependant elles ne sont pas trop mal distribuées en motifs variés et en reprises heureuses.

Le second acte s'ouvre par un monologue d'Assuérus, qui se plaint du malheur attaché fatalement à la destinée des rois de Perse. Aman venant saluer le roi, celui-ci l'invite à un festin que prépare la reine Esther. Mardochée fait alors prévenir la reine par un de ses fidèles serviteurs d'une infernale machination méditée par Aman. Arathée, c'est le nom du chambellan, s'avance vers la reine, et, dans

un discours brillanté et chatoyant outre mesure, lui fait part du complot qui menace les jours des Juifs. L'auteur a voulu faire un contraste, il est vrai, entre la position radieuse de la jeune Esther et la mort terrible suspendue sur sa tête; mais le goût a trahi la volonté du poète. La réponse d'Esther est meilleure et plus simple.

> Mais di à Mardochée, ô amy Arathée
> Que je ne meritoy d'être si mal traitée,
> Qu'ignorante ne suis de ma condision
> Que ie n'ay oublié le païs de Sion
> Qu'ingrate ie ne suis vers Dieu, ni vers nature,
> Ni vers luy, oubliant sa douce nourriture,
> Et que l'entendant mieux que semblant il n'en fait
> Il prend pouvoir sur moy que ie veux bien qu'il ait.

Le chambellan se retire. Esther abandonnée à elle-même, adresse, comme dans Racine, une touchante prière au ciel.

> O iour que tu es beau! Ta saincte et claire face
> Pénètre dans mon cœur; ta favorable grâce
> Rit à mon espérance, et croy que mon Seigneur,
> Mon Dieu peut maintenir, durant toy, son honneur.

Racine a certainement plus de mesure, plus de grâce, plus d'onction dans sa prière d'Esther : il faut pourtant savoir gré à Rivaudeau de lui en avoir inspiré l'idée. La troupe des jeunes compagnes d'Esther lui rappelle que la volonté de Dieu l'a mise au lit d'Assuérus pour exécuter les grands desseins qu'il a sur son peuple; et, malgré quelques paroles vieillies, quelques expressions surannées, il règne dans leur discours une affectueuse délicatesse et un charme parfois touchant. Ce second acte, bien rempli, se termine par une prière à l'Éternel.

Le troisième s'ouvre par un monologue d'Aman.

Ah! peuple que je hay, ah! nation maudite
Tu mourras, et celuy que ma grandeur despite
Qui ne se daigna onc incliner devant moy
Moy, qui suis honoré sur tous après le roy,
Car tous les princes grans des Indes m'obéïssent
Et cent mille genoux devant moy se fleschissent.
....
Un seul donc troublera mon aise et mon repos
Un seul affoiblira la force de mon los
Mesprisera ma face, et d'une contenance
Superbe moquera ma royale excellence.
....
O rigoureuse loy,
Qui m'as fait adorer celuy qui me mesprise,
Qui m'as fait valeter celui que ie maistrise,
Oui, je t'ay servi, Mardochée une fois,
Oui, ie t'ay servi, meschant, tu me la dois,
Et tu me la rendras... ce gaing sera ta perte,
Cette gloire ta honte : Ah! la voye est ouverte.
Pour me venger de toy, en ce festin d'Esther,
L'honneur que je t'ay fait te coustera bien cher.

C'est peut-être une prévention, Messieurs; mais il me semble qu'il n'existe pas en notre langue beaucoup de vers aussi vifs, aussi bien frappés. L'action marche cependant, et Zarasse, celle que Racine appelle Zarès, l'épouse d'Aman, vient lui offrir les mêmes consolations que dans l'auteur moderne. Mais Aman reste inflexible et poursuit aveuglément sa perte, en préparant celle des Juifs. Siméon, l'un d'eux, se fait alors raconter par le chœur la cause de la haine vouée par Aman à leur nation malheureuse, et le récit de l'élévation d'Esther, que Racine a

plus judicieusement placé au début de sa pièce, ne vient ici qu'au troisième acte. Cependant il ne faut pas perdre de vue que, pour Rivaudeau, Aman est le héros de sa tragédie, l'âme de l'action, le centre de l'ouvrage, tandis que, chez Racine, Esther est plus qu'un moyen d'action et de dénouement : elle est l'héroïne du drame dont Aman n'occupe que le second plan.

C'est en raison de cette priorité de rôle, de ce plus haut degré d'importance que Rivaudeau le fait encore paraître au début du 4.e acte. La tirade qu'il débite est d'un style tout aussi vigoureux que celles dont nous nous sommes plu à vous citer des extraits. Racine, dit M. Benjamin Fillon, avait lu Rivaudeau, lorsqu'il écrivit les fureurs d'Oreste. Chacun sera de son avis en voyant ces vers écrits avec une verve surprenante pour l'époque qui les a vu produire.

Furies, laissez-moy, las, laissez-moy, bourrelles,
Soyez à Mardochée, et non à moy, cruelles :
Reculez vos serpents et vos hideux flambeaux.
Allez, droissez aux Juifs mille et mille tombeaux :
Au moins, mégère, au moins, quand ta torche bruslante
Aura du tout rosti mon ame impatiente,
Quand tu m'auras sucé les mouelles et les os
Oste à mes ennemys, comme à moy, le repos.
Soufle ton venin roux sur les fils de Jaïre...

De son côté, Mardochée implore le Dieu d'Abraham, et sa prière fait un admirable contraste avec les imprécations fougueuses d'Aman.

O Dieu de nos ayeux qui, pour les faire grans,
A forcé tant de fois les plus roides tyrans,
Et qui, pour soulager nos pères au passage

As dompté de la mer et des fiers vents la rage...
Tu vois, tu vois, Seigneur, nos soupirs éternels
Tourne sur nous, Seigneur, tes doulx yeux paternels;
Car d'une sourde main tu n'as oncq'repoussées
Les plaintes qui te sont de bon cœur adroissées.
Desploye ta pitié, et regarde nos maux.

En même temps qu'il invoque l'appui de son Dieu, le chant du chœur s'élève vers le ciel et le supplie de frapper l'oppresseur. L'heure de la vengeance approche enfin. Voici la salle du festin d'Esther. Assuérus est auprès de celle qu'il aime et dont les volontés sont pour lui des ordres. Esther profite de cette bienveillante affection du roi pour lui révéler le complot tramé contre la nation dont elle est sortie.

Ah! Seigneur, sauvez-moi, et, par nostre amitié,
Ayez de vous, de moy, de mes frères pitié.

Assuérus.

Dieux! qui est ce méchant, ce fol, ce téméraire?

Esther.

C'est Aman qui me veut et vous-même deffaire!

Assuérus.

Aman! ô l'as-tu fait?

A cette révélation inattendue d'Esther, à cette sortie du roi, Aman, dans Racine, atterré par la vérité et bouleversé par la rage, ne prononce que des paroles entrecoupées. Rivaudeau, moins rompu aux vraisemblances dramatiques, à l'agencement des scènes, place dans la bouche du ministre sanguinaire un énorme discours, aussi malheureux de situation que le fameux récit de Théramène; mais il n'a pas pour lui, comme Racine, l'admirable excuse d'un style dont jamais auteur n'a surpassé l'élégance

exquise et la riche variété. Après cette tirade déplacée d'Aman, la pièce arrive à son issue. L'ingrat et perfide favori est pendu au gibet qu'il avait fait dresser pour Mardochée. Esther reconnaissante tombe aux pieds d'Assuérus, et le chœur loue l'Éternel de la délivrance miraculeuse des enfants de Sion.

On le voit, messieurs, si l'on a blâmé Racine de n'avoir pas su ménager l'action dans Esther, d'avoir plutôt écrit une idylle saintement mélodieuse, qu'une tragédie ; ce reproche d'inaction, d'absence complète de mouvement, doit égaler, s'adresser à la pièce de Rivaudeau. Mais combien Racine a réparé cette faute par la délicieuse poésie, répandue à pleins trésors dans toute son œuvre ! Quelle suavité dans cette pièce, dont vos souvenirs me dispensent de reprendre l'analyse. Quelle richesse, quelle délicatesse de pinceau dans les strophes admirables de ses chœurs ! Quels sentiments doux et tendres dans le rôle d'Esther ! Et, si nous entrions dans les détails, si nous insistions sur ces vers qui vous reviennent à la mémoire avec une si charmante saveur, combien vite nous aurions épuisé le vocabulaire des termes élogieux nécessaires pour exprimer l'onction ineffable, la musique cadencée, la pompe simple et ravissante de tant de traits immortels ! Voilà ce que Rivaudeau n'a pas légué à Racine. Il lui a donné le sujet, il lui a indiqué l'intervention du chœur. Mais entre les mains d'un poète tel que Racine, quelle métamorphose brillante a subie le germe original. Le style de Rivaudeau, malgré le travail évident et le goût déjà solide de l'auteur, est souvent sec, prétentieux, trivial, heurté. Dans Racine, au contraire, quelle souplesse, quelle politesse, quelle

grâce, quelle bienséance ! Et puis, il faut tout dire. Bien que les allusions soient aujourd'hui perdues, bien que les traits d'actualité soient émoussés pour la postérité, quel abîme entre Rivaudeau et Racine, si l'on veut considérer le temps et l'occasion de la pièce !

Le 24 juillet 1561, sur le théâtre de Poitiers, était-ce même un théâtre? on représente pour la première fois la pièce de Rivaudeau. Des troupes de jeunes hommes et de jeunes filles chantent les strophes placées à la fin de chaque acte et composées sur un rhythme simple et naïf. Puis des acteurs vulgaires déclament bonnement et simplement leurs rôles respectifs devant un auditoire de braves bourgeois poitevins. C'est pendant le carnaval de 1689, qu'Esther, de Racine, est représentée à Saint-Cyr. Et par qui ? Par les jeunes filles les plus nobles et les plus gracieuses de la noble école patronée par madame de Maintenon. Racine, lui-même, les forme à la déclamation de ses vers, leur donne les intonations et les inflexions diverses, règle le scénario, surveille les entrées et les sorties. Moreau compose la musique des strophes. Quels sont les spectateurs ? Madame de Sévigné, si fière d'y être appelée, vous en dira les noms et les qualités. « Le roi et toute la cour, écrit-elle, donnèrent les plus grands applaudissements à cette pièce ; M. le Prince y pleura ; Madame de Maintenon et huit Jésuites, dont était le père Gaillard, honorèrent de leur présence la représentation. » Ajoutons à cela, la colère mal déguisée de Louvois, qui sort au milieu de la la pièce, parce qu'il se reconnaît sous la figure d'Aman, le souvenir de la révocation de l'édit de Nantes, l'analogie de situation des Protestants et des Juifs, et nous comprendrons

combien Racine est supérieur, en raison même des accidents de l'époque et du concours fortuit des circonstances, à l'obscur auteur poitevin.

Mais aussi, Messieurs, ne serait-ce pas se montrer ingrat et inique envers celui-ci que de lui refuser toute part d'éloge? Si notre thèse vient aboutir à une conclusion qui émane directement des prémisses par nous posées, le rôle de Rivaudeau, moins brillant que celui de Racine, parce qu'il eut moins de génie, parce que le temps lui fut moins favorable, n'en est-il pas moins utile, et son influence moins manifeste? Nous croyons qu'il mérite aussi les suffrages d'une critique impartiale, et que, s'il ne brille pas au zénith de la renommée, parmi les astres étincelants dont s'honore la France, il gravite, satellite moins glorieux, mais encore digne de notre admiration autour de l'étoile resplendissante de Racine.

EUGÈNE TALBOT.

Janvier 1849.

UNE SECONDE

EXCURSION BOTANIQUE

DANS LA CHARENTE-INFÉRIEURE,

EN AOUT ET SEPTEMBRE 1848;

PAR M. L'ABBÉ J.-M. DELALANDE.

En terminant le récit de ma *première excursion botanique dans la Charente-Inférieure, en septembre* 1847, je me plaisais à annoncer un second voyage dans les mêmes contrées. Je savais quelles belles plantes étaient venues enrichir mon herbier, j'allais dire aussi les collections de mes collègues, car je n'ai jamais pu comprendre l'avarice dans aucun cas, encore moins en histoire naturelle. Non, celui-là n'est pas vraiment naturaliste qui n'a su que fermer la

main, jamais l'ouvrir; il n'a jamais goûté le plaisir de faire des heureux, d'être heureux lui-même. J'avais, dis-je, enrichi mon herbier, mais j'étais loin de m'attendre à voir les petites notes manuscrites que j'avais communiquées à un botaniste de la Rochelle m'obtenir le titre flatteur de membre correspondant de la Société des Sciences naturelles de cette ville, société fondée en 1836 pour l'étude spéciale et le collectionnement des productions naturelles du département de la Charente-Inférieure. Cet honneur m'imposait des devoirs. Pour commencer à payer ma dette et pour seconder les vues de la Société, j'ai consacré presque deux mois entiers à de nouvelles investigations.

Dans mon premier récit, je me suis efforcé de peindre naïvement les joies et les déceptions que le naturaliste rencontre sur son chemin. Je suivrai la même marche dans celui-ci. Je ne puis me résoudre à donner des aperçus généraux sur la végétation du département. Je n'ai examiné que quelques pouces de terre et à une seule époque de l'année, et j'irais généraliser mes observations! Je craindrais de raisonner comme ce touriste parisien qui me répétait bien haut, à bord du bateau à vapeur *la Reine*, que les Bretons ne savaient rendre aucun service à moins d'être payés, parce qu'une pauvre femme, à Carnac, n'avait répondu à ses questions qu'à la vue d'une pièce de monnaie. Je raconterai ce que j'ai vu; je viens apporter ma pierre à l'édifice floral futur; à d'autres de coordonner mes matériaux.

Le 16 août, je revoyais la belle patrie de Réaumur, et, dès le lendemain, commençaient mes explorations.

Un travail gigantesque a été, depuis peu d'années, en-

trepris dans le port de La Rochelle. C'est une magnifique jetée destinée à rompre l'effort de la mer et à faciliter l'arrivage des bâtiments. Elle s'avance au S.-O. et s'étend vers la pointe des Minimes, sur une longueur de 635 mètres. Les travaux de terrassement ont amené sur ce terrain deux plantes inscrites depuis au *Catalogue* (1), et j'avais la douce jouissance de les présenter à l'un de mes nouveaux collègues : *Malva nicœensis*, facile à distinguer de la *M. rotundifolia*, par sa corolle rosée et *surtout* par ses carpelles *glabres, fortement creusés-ridés*, et *Atriplex littoralis*. Cette dernière plante s'est tellement propagée, que la partie de la jetée opposée à la mer en est littéralement couverte. D'autres plantes moins intéressantes y croissent aussi : *Chenopodium opulifolium*, *Hordeum maritimum*, *Polypogon maritimum*; et plus près des vases salées : *Suœda maritima*, *Salsola Kali*, *S. Soda* et *Beta maritima*. *L'Euphrasia Jaubertiana* signalée, l'année dernière, comme nouvelle pour la Charente-Inférieure, fleurissait abondante à l'extrémité de la jetée, près des carrières qui avoisinent la maisonnette de Bellevue.

Le 19, j'avais à peine rempli mes premiers devoirs en-

---

(1) *Catalogue provisoire pour servir à la Flore de la Charente-Inférieure*. La Rochelle, 1840. En janvier 1849, j'ai reçu de l'obligeance de M. d'Orbigny père, archiviste de la Société, un nouvel exemplaire de ce Catalogue. Les noms des plantes découvertes depuis sa publication étaient ajoutés de la main de M. Hubert, d'après l'exemplaire officiel. Ce sera mon point de départ ; je serais désolé de m'attribuer des découvertes que d'autres auraient eu le mérite de faire avant moi : *Suum cuique*.

vers des parents qui se plaisent à exercer à mon égard une aimable hospitalité, et déjà je désirais revoir ce beau bois de Surgères qui devait encore acquérir de nouveaux titres à mes souvenirs en enrichissant mon herbier et la Flore locale. Sur la route, dans la haie, les corolles roses de l'*Althæa cannabina* sortaient abondantes du milieu des ronces; non loin de là paraissaient les fleurs dorées du *Senecio erucæfolius* avec sa tige et ses feuilles velues-cotonneuses et grisâtres; et, comme pour mieux faire ressortir les caractères différentiels, le *S. Jacobæa* croissait à ses côtés dans la compagnie du *Sium amomum*. Maintes fois, l'année dernière, j'avais examiné ce chemin, et l'*Althæa cannabina* s'était soustrait à ma vue. J'en conclus que le botaniste doit visiter plusieurs fois les mêmes localités à des saisons, à des années différentes, s'il veut se faire une idée vraie de la végétation d'un pays. Je pourrais prendre aisément dans l'histoire des découvertes botaniques de notre Loire-Inférieure des exemples à l'appui. Il suffirait de citer le *Polycnemum arvense* d'Arthon, le *Stachys annua* de Chéméré, le *Silene annulata* Thore, qui étouffe presque les champs de lin au Pont-Saint-Martin et à la Chevrollière, où il est si commun, que les cultivateurs le regardent comme du lin dégénéré et lui donnent le nom de *lin fou*, et le *Filago Jussiæi*. M. Lloyd, en 1844, soupçonnait que cette synanthérée devait exister à Machecoul, et je l'y ai vue en abondance l'année suivante. N'est-ce pas encore au séjour de M. Guiho, à Ancenis, que nous devons le *Gagea bohemica* et le *Peucedanum alsaticum*? Ne nous lassons donc jamais; notre persévérance sera couronnée du succès; une heureuse rencontre nous

dédommagera de nos peines. Je reviens à mes plantes et à leur *station*.

Croissent dans les champs : ***Petroselinum segetum***, ***Stellera passerina***, ***Melampyrum arvense***, ***Euphrasia Jaubertiana***, ***Delphinium cardiopetalum***, ***Coronilla varia***, ***Galium anglicum***, ***Lithospermum arvense***, ***Bifora testiculata***, ***Falcaria Rivini*** Host, Delastre, Cosson et Germ., DC. Prodr. (***Sium Falcaria L.***, ***Drepanophyllum Falcaria*** **Mœnch**, Duby et Catalogue), ***Teucrium Botrys***, ***Myagrum perfoliatum***, quelques pieds du ***Filago germanica***, et surtout ***F. Jussiæi*** Coss. et Germ. Ce ***Filago*** se distingue surtout du ***F. germanica*** par ses glomérules munis à la base d'un involucre de 3-4 feuilles qui dépassent les capitules (1) ; par ses capitules non plongés dans un tomentum épais et distincts presque jusqu'à leur base ; par son involucre à cinq angles très-saillants séparés par des sinus profonds ; tandis que le *F. germanica* a ses glomérules dépourvus d'involucre foliacé ou munis d'un involucre très-court et alors réduit ordinairement à 1-2 feuilles ; ses capitules plongés dans un tomentum épais presque jusqu'au

---

(1) L'involucre général des glomérules du *F. Jussiæi* est formé par les feuilles des rameaux raccourcis qui constituent le glomérule lui-même. Ces feuilles se développent normalement dans cette espèce et dépassent le glomérule. Dans le *F. germanica*, au contraire, les feuilles restent rudimentaires, ou une seule se développe. Il ne faut pas confondre les feuilles de cet involucre avec celles qui se trouvent à la base des rameaux et qui peuvent également dépasser le glomérule. (*Note de MM. Cosson et Germain*. Flore des environs de Paris, page 407.)

milieu de leur hauteur ; son involucre à cinq angles à peine marqués et séparés par des intervalles presque plans. La var. B *pyramidata* Auct. du *Filago germanica* se rapproche davantage du *F. Jussiæi* par ses feuilles oblongues subovales ou presque spathulées, obtuses ; mais s'en distinguera par les autres caractères que je viens de donner pour ces deux espèces, d'après MM. Cosson et Germain.

Paraissent sur le bord des haies : *Hippocrepis comosa*, *Geranium columbinum*, *Teucrium Chamædrys*, *Phleum nodosum*, *Lithospermum officinale*, avec toutes ses tiges toujours droites, et *L. purpureo-cæruleum*, si remarquable par sa corolle d'un beau bleu et par la différence de ses tiges florifères et stériles. Celles qui sont fleuries, sont toujours dressées, et les stériles sont couchées ou rampantes ; *Cirsium acaule* (1) et sa variété *B. caulescens* DC. Prodr., qui croissait *in pinguioribus*, comme le dit ce savant botaniste, et avait plus de 25 centimètres de tige.

Pendant six jours, l'inspection du bois de Surgères a occupé mes moments. Je l'ai parcouru dans tous les sens, et je ne puis encore me flatter de l'avoir complétement exploré, même pour la saison. Chaque tournée m'apportait une nouvelle jouissance. Tantôt *Quercus pubescens*, *Inula montana*, *Galium boreale A fructibus glabris* DC. Flore

---

(1) Est-ce par exception que cette plante, si commune dans les calcaires, croît dans notre département, non-seulement dans les mêmes conditions minéralogiques, mais encore sur la *diorite schistoïde*, dans les landes de Dréféac et de Barel, entre Quilly et Saint-Omer, et sur les roches serpentineuses de Planté, près Quilly ?

Fr., n.° 3385 suppl. (*G. boreale A hyssopifolium* DC. Prodr., page 600), nouveauté pour le *Catalogue;* tantôt *Onosma echioides*, qui ne paraît pas avoir d'emploi dans le pays. Chez nos épiciers, à Nantes, c'est le *Lithospermum tinctorium*, que l'on trouve sous le nom d'*Orcanette*, et qui sert à colorer les bois dont on fabrique les meubles dans les campagnes de l'arrondissement de Savenay. Avouons aussi que les préparations colorantes obtenues avec les bois étrangers commencent à prendre faveur. Une autre fois, c'étaient *Epipactis latifolia, Astragalus glycyphyllos, Trifolium rubens, Orobus niger;* un autre jour *Ononis striata* Gouan, nouveauté pour le Catalogue; *Anthyllis Vulneraria*, *Brunella vulgaris B. alba* Coss. et Germ. (*B. alba* Pallas; *B. laciniata* du Catalogue), *Euphorbia verrucosa, Centaurea nigra !* (? au Catalogue), *Coronilla varia, Prunus insititia* L., plante nouvelle pour la Flore.

Chaque jour encore je revoyais *Genista tinctoria*, *Cirsium bulbosum*, plante très-rare pour notre Loire-Inférieure, puisqu'elle n'a encore été trouvée qu'à Anetz et à Couffé; *Seseli montanum*, *Pulmonaria angustifolia*, *Linum Tenuifolium, Hypochæris maculata*. Quelques échantillons avaient deux ou trois fleurs; mais le plus grand nombre était uniflore, modification signalée comme variété B. (DC. Fl. fr. 5.e vol., page 451; Duby, page 306; *Achyrophorus maculatus B monocephalus* DC. Prodr. VII. p. 93), et indiquée comme *possible* au Catalogue. J'ai bien de la peine à admettre cette modification comme variété, et je serais plutôt tenté de dire avec le vieux Clusius : *in quo (caule) plerumque unicus (nonnumquam alter et ter-*

tius flos .....emicat), ou avec Koch : *caule* 1-3 *cephalo*. Je ne ferais, du reste, que partager l'opinion de MM. Loiseleur-Deslonchamps (*Flora gallica*), Boreau (1) (*Fl. du centre de la France*), Desvaux (*Fl. de l'Anjou*), Guépin (*Fl. de Maine-et-Loire*), Delastre (*Fl. de la Vienne*), Godron (*Fl. de Lorraine*), Mérat (*Fl. des environs de Paris*), Cosson et Germain, etc.

Plus heureux que M. Lesson, j'ai rencontré partout dans ce bois le *Scorzonera hirsuta* avec ses graines couvertes sur toute leur surface d'un duvet laineux. Je signalerai encore le *Phyteuma orbicularis*, cité à tort sous le nom d'*hemisphæricum* dans ma 1.re *excursion botanique*. Il était mêlé au *Globularia vulgaris* et au *Trinia vulgaris* DC. Prodr. IV., page 103. Ce genre n'est connu que depuis l'impression du Catalogue ; mais il est mentionné sur l'exemplaire annoté de M. d'Orbigny père, sous le nom de *T. glaberrima* Duby. Tous les nombreux échantillons que j'ai réunis ont les rameaux beaucoup plus divariqués que dans la figure de Clusius (hist. 2, page 200, fig. 1), citée par De Candolle. Ce *Trinia* croissait au milieu de l'*Ononis striata*, qui est aussi une nouveauté. Je ne puis passer sous silence d'autres végétaux encore plus communs : *Melampyrum cristatum*, et *M. Pratense*, *Euphrasia lutea* ! et *E. officinalis B nemorosa* Lloyd (*Fl. de la Loire-Inférieure*), dont les poils de la tige sont crépus, appliqués,

---

(1) Il publie actuellement la *Flore du centre de la France et du bassin de la Loire, ou Description des plantes qui croissent spontanément ou qui sont cultivées en grand dans les départements arrosés par la Loire ou par ses affluents* ; 2 vol., qui paraîtront en avril prochain.

les feuilles à dents mucronées, les fleurs plus petites et plus ou moins lavées de violet; *Seseli Libanotis*, *Cytisus supinus*, *Hippocrepis comosa*, *Helianthemum vulgare*, *Catananche cœrulea*, *Peucedanum Cervaria*, très-commun; *Lathyrus latifolius*, *Spirœa filipendula*, *Euphrasia Odontites*, *Melilotus officinalis*, *Chysocoma Linosyris* L! (*Linosyris vulgaris* Cass., DC., Prodr. v, p. 352). L'espèce que j'ai vue cultivée sous ce nom à Rochefort, et peut-être à la Rochelle, est le *Chrysocoma graminifolia*, L.! (*Solidago* — Ell. DC., Prodr. v, p. 341.) Le *Carduncellus mitissimus* terminera cette longue liste. Je sais que des doutes ont été émis à la Rochelle sur la justesse de ma détermination; mais elle est appuyée sur des échantillons reçus de botanistes de Tours, Rodez, Bergerac et Paris, et l'estimable et clairvoyant auteur de la *Flore du centre de la France*, qui a vu mes échantillons, me confirme encore dans mon opinion. Les mêmes autorités me font persister également à soutenir que le bois de Surgères renferme l'*Inula salicina*, L.! cueilli l'an dernier comme nouveauté pour le Catalogue; j'ajoute que l'*Inula squarrosa* L., y est encore moins rare, surtout du côté de Saint-Georges et de Benon.

Dès le 25 août, la moitié des *bois de Surgères* était *palénée*, c'est ainsi qu'on appelle dans ce pays *faucher l'herbe des bois*, qu'on désigne sous le nom de *palène*. Bien des plantes étaient déjà tombées sous la faulx, et ont dû à cette opération le malheur d'échapper à mes collections.

Le 22, je fis une petite course dans les *bois de Vandré*. Elle n'ajouta rien à ce que j'avais vu dans ceux de Surgères. Le *Quercus pubescens* et le *Lithospermum purpureo-*

cœruleum y étaient communs. Dans les champs, je revis : *Delphinium cardiopetalum*, *Iberis amara*, *Erythræa pulchella*, *Stachys annua*, *Melilotus arvensis*, *Filago Jussiæi*. Les *Buplevrum falcatum* L., *rotundifolium* L., et *protractum* Link couvraient pêle-mêle la crête et les talus d'un même fossé et l'ombrageaient de leurs rameaux fleuris ou fructifiés. Ces deux derniers buplèvres n'ont de commun que leurs feuilles perfoliées ; mais ils ont des caractères différentiels très-tranchés : 1.° *par leurs involucelles* à folioles jaunâtres au sommet, redressées et fermées après la floraison dans le *B. rotundifolium*, tandis que ces mêmes folioles sont d'un jaune vif et demeurent écartées après l'anthèse dans le *B. protractum* ; 2.° *par leurs fruits*, striés et non granuleux dans le *B. rotundifolium*, à vallécules granuleuses dans le *B. protractum*. Ce dernier a, en outre, les fruits moitié plus gros au moins que le précédent, et ne se trouve que dans les annotations du Catalogue.

Les marais de Surgères qui, l'année dernière, m'avaient offert le *Chara hispida*, nouveauté alors pour le Catalogue, méritaient encore un coup d'œil. Dans les excavations d'où la tourbe a été extraite, cette espèce forme un épais gazon. Elle est mêlée au *Chara fragilis* Desv. (*C. vulgaris* Thuil.), qui est aussi une nouveauté. J'y ai cueilli également le *Chara fœtida* Braun (*C. vulgaris* Auct. non L. *ex annotatione Cl. Braun in herb. Desv.*) Sur le bord de ce marais, le *Salix cinerea*, plante *possible* du Catalogue, et inscrite depuis, n'est pas rare. Je dirai la même chose du *Schœnus nigricans* ; mais je me garderai bien d'en dire autant du *Cyperus fuscus*, de l'*Œnanthe Lachenalii* et surtout du *Chlora imperfoliata* L. fil. (*C. Sessili-*

folia Desv.), avec son gros calice à lobes trinervés, soudés par le bas dans le quart de leur longueur, et à peu près égaux à la corolle.

Le 28, sur la route de Surgères à Rochefort, près de Muron, l'*Althæa cannabina* me montre ses corolles dans une haie. Dans les prés de Saint-Louis croît l'*Inula helenium*, et, dans les canaux qui bordent ces prairies, s'élancent les chaumes triangulaires du *Scirpus triqueter*.

A Rochefort, j'ai, le même jour, le bonheur de serrer la main d'un botaniste de La Rochelle, M. Hubert, pharmacien, l'un des 24 fondateurs de la Société des Sciences naturelles. Fidèle au rendez-vous, il venait avec armes et bagages partager mes jouissances et mes fatigues ; nous allions enfin parcourir Oleron. Chers végétaux,

> Vous *cueillir* seul a sans doute son prix ;
> *Cueillis* à deux, vous valez mieux encore.

Après avoir traversé la Charente à Soubise, bientôt apparaît devant nous, à 6 kilomètres de Marennes, *Brouage*, patrie du célèbre Champlain, fondateur et premier gouverneur de Quebec. Quelle belle ville, s'écrie le voyageur, à la vue de ses bastions, de ses guérites ornées, de ses remparts revêtus d'une belle maçonnerie et plantés d'arbres majestueux ! Qu'elle paraît redoutable et inaccessible ! Oh ! c'est sans doute une place de guerre importante ! Peut-être se rappelle-t-il alors la petite *Jacopolis* ou Jacqueville, fondée en 1555, par Jacques de Pons, et qui déjà, en 1570, soutenait un siége de huit jours, ce port, le plus beau que la mer ait formé sur cette côte, ce hâvre excellent qui pouvait recevoir des vaisseaux de toutes grandeurs, ce centre des opérations maritimes de Riche-

lieu, quand il voulut réduire La Rochelle. Il va revoir alors aussi sans doute ses rues tirées au cordeau, sa belle place centrale, l'hôtel du gouverneur, l'hôpital, l'arsenal et ses immenses magasins. En passant à Rochefort, il a admiré l'élégance des édifices de cette ville, la propreté, la largeur de ses rues; il va s'extasier encore.

Mais quel désappointement en passant sous le pont-levis! Quel triste tableau s'offre à ses yeux! Quelques bâtiments restés à peine debout au milieu de la destruction générale; les rues, les places couvertes d'herbes; les maisons, les foyers même de l'ancienne population encombrés et remplis d'arbustes qui en dominent les débris. Saisi d'étonnement, il demande quel fléau porta le ravage dans l'enceinte de ces murailles que le canon paraît cependant avoir respectées; et l'hôte, pâle et amaigri, qui se trouve là pour le recueillir, échappé lui-même vingt fois à la mort, s'empresse de lui répondre : l'INSALUBRITÉ! Dans les beaux jours de Brouage, vous dira-t-il, on y comptait 400 maisons, un siége royal, un siége d'amirauté, un bureau des fermes. Mais dès 1702, il fallut transférer à Marennes le siége d'amirauté et le bureau des fermes. En 1730, on retira la garnison qui fut remplacée par six compagnies d'invalides; elles furent elles-mêmes réduites à une seule en 1742. A cette dernière époque, on comptait encore 415 habitants; en 1801, nous n'étions plus que 171, et en 1815 seulement, 105. Mais, ajoute-t-il, le cœur plein d'espérance, cet affligeant tableau naguère encore trop réel, devient aujourd'hui moins lugubre. Marennes, notre sous-préfecture, a eu le bonheur de posséder, pendant près de vingt ans (de 1818 à 1837), un

honorable magistrat, qui comprit de suite que le plus important service qu'il pouvait rendre à l'arrondissement qu'il était chargé d'administrer, était d'attaquer avec énergie la cause de cette insalubrité, et de rendre aussi en même temps à l'agriculture une surface immense de terrains improductifs. Le zèle et la constance de M. Leterme sont parvenus à améliorer notre position d'une manière si notable, qu'aujourd'hui plus de 200 personnes, indépendamment de la garnison, habitent Brouage, et les maladies endémiques dont notre malheureuse contrée est accablée chaque année, à l'époque de la canicule, sont un peu moins terribles.

Paraissez-vous désireux de remonter aux causes primitives de cette insalubrité ? votre hôte vous répondra : N'avez-vous pas remarqué cette vaste plaine qui nous entoure, au milieu de laquelle la grande route de Rochefort à Marennes trace des sinuosités nombreuses, ces 24,000 journaux de marais salants qui, il y a 200 ans, produisaient les meilleurs sels d'Europe ? Ce sont les *Marais-Gâts*. Leurs propriétaires, par défaut d'entretien des canaux, ont laissé s'envaser cette immense saline, richesse et santé du pays tant que le flux put alimenter les compartiments destinés à la fabrication du sel. Mais bientôt les eaux de la mer se retirèrent successivement par l'effet continuel du dépôt des vases sur le rivage, et laissèrent enfin à découvert cette grande étendue de marais salants. Les propriétaires furent obligés de les abandonner, faute de bras et de moyens suffisants pour les mettre en culture. Cette multitude innombrable d'*étiers*, de *vasières* et d'*œillets* ainsi délaissés et dont le fond glaiseux ne se prête pas aux

infiltrations, forma autant de réservoirs où les eaux pluviales devinrent bientôt croupissantes ; le nombre et la vigueur des végétaux s'augmenta, et la décomposition de ces plantes vint mêler ses émanations putrides à celles des eaux stagnantes où périssent des myriades d'insectes, de mollusques et de poissons. Malgré l'assainissement dû aux travaux de desséchement, il reste encore beaucoup à faire ; les trois quarts peut-être de cette surface sont encore des foyers d'infection qui rappellent ceux de la campagne de Rome. Dans le canton de Marennes, on compte 1 décès sur 19 et même sur 16 habitants. Il faudrait se hâter de combler en partie cette multitude de cavités, ouvrir aux eaux pluviales de faciles débouchés et creuser de véritables fossés qui, pendant l'été, seraient toujours remplis d'eau (douce, salée ou saumâtre, peu importe), au moins à la hauteur d'un mètre (1). Mais, hélas ! si les

(1) Cette insalubrité d'un pays ne vient pas des amas d'eau ni du sol couvert d'eau. Les bords des étangs ne deviennent malsains que lorsque les eaux ont quitté la surface qu'elles occupaient, et que le soleil d'été vient à frapper ce sol découvert et provoquer la décomposition des débris de toute espèce qu'elles ont laissés dans ses couches supérieures. En conséquence, les fièvres sont rares, sur le bord de ces étangs, dans les années pluvieuses ; — et les plateaux argilo-siliceux, dont le sous-sol ne laisse pas passer les eaux, produisent à la fin de l'été, dans les années sèches, des émanations qui attaquent la santé des habitants ; — d'un autre côté, ce fâcheux effet n'apparaît presque pas dans les pays calcaires. — M. Puvis, *Sur les différentes manières d'amender le sol*, inséré dans les Annales de l'Agriculture française de 1835, et que je cite d'après l'excellente *Statistique de la Charente-Inférieure*, de M. Gautier, 1839.

propriétaires de 1687, avec un revenu double du revenu actuel, ont laissé s'envaser leurs canaux, comment voulez-vous que les propriétaires d'aujourd'hui puissent les nettoyer et continuer à les entretenir avec un produit moitié moindre? Et pourtant notre santé, notre vie est là! Nous comptons beaucoup sur l'avenir, sur les efforts de la spéculation qui finira par voir que ces marais peuvent rapporter trois ou quatre fois plus qu'aujourd'hui, sur les secours du Gouvernement lui-même, qui trouvera profit pour le Trésor dans cette augmentation de valeur foncière et dans la diminution des journées d'hôpital que le fléau de l'insalubrité lui coûte chaque année.

Brouage fut, en 1793, désigné comme lieu de dépôt et de détention des prêtres, des religieuses et des suspects. Sous un climat aussi insalubre, ces malheureux, entassés dans des lieux insuffisants, éprouvèrent tous de cruelles souffrances, et un grand nombre succomba.

L'ancien magasin à vivres de Brouage est maintenant le dépôt d'une immense quantité de poudre (plus d'un million de kilogrammes). Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'au milieu de ces terrains marécageux, elles sont complétement exemptes d'humidité et d'une étonnante conservation. C'est sans doute aux dépôts de sables et de délestages sur lesquels la ville est bâtie qu'il faut attribuer ce phénomène. Nous ne pouvons que féliciter le Gouvernement du choix qu'il a fait de ce poste désert pour en faire un dépôt de poudres. Mais pourquoi faut-il ajouter qu'il n'a rien moins fallu qu'une explosion épouvantable de 18,900 kilogrammes, la mort de 15 personnes, les blessures graves d'un bien plus grand nombre, la ruine

de tout un faubourg, et des désastres incalculables dans la ville même de Saint-Jean-d'Angély, pour l'avertir qu'il est toujours dangereux de conserver au sein des villes une grande quantité de matières explosibles? Cet effroyable accident du 25 mai 1818 et les énergiques réclamations des habitants et des autorités décidèrent enfin le ministère à transférer ce dépôt à Brouage, et les moulins à poudre auprès d'Angoulême.

C'est au milieu de ces réflexions diverses, mais pénibles et mélancoliques, que nous cueillons, dans les rues herbeuses et désertes, le *Malva niceensis*, et dans les fentes des murailles le *Rhamnus alaternus*. Le long de quelques maisons habitées, les propriétaires et locataires cultivent l'odorant *Chenopodium ambrosioides* L., lui donnent le nom de *Thé vert*, et, à l'exemple des Mexicains qui en font un fréquent usage, ils s'en servent comme de thé.

Enfin, nous quittons Brouage, nous continuons de traverser, par mille circuits, les *Marais-Gâts*, et bientôt notre œil se repose avec plaisir sur Marennes, célèbre par ses fèves de marais et plus encore par ses huîtres vertes, objet d'un commerce considérable, qu'on évalue à plus d'un million de francs par an. Cette petite ville, sur la rive droite de la *Seudre*, se montre à nous sous le plus gracieux aspect. Bien bâtie, bien proprette, elle deviendrait une place beaucoup plus importante, si l'influence des *Marais-Gâts* ne s'y faisait cruellement sentir. Son église, construite dans de belles proportions, se fait aussi remarquer par son élégante propreté. Voulez-vous avoir un panorama magnifique, un horizon immense, mesurer d'un coup d'œil ces vastes *Marais-Gâts* que je peignais

tout-à-l'heure comme foyer toujours subsistant de maladies cruelles? Franchissez plus de 290 marches, montez aux galeries de son *clocher à jour* regardé comme un chef-d'œuvre d'architecture ogivale du XIV.e siècle. Le sommet de ce clocher est à 85 mètres au-dessus des hautes mers d'équinoxe. C'est sur ces galeries qu'à notre retour d'Oleron nous cueillons le *Juncus Gerardi* Loisel., plante *possible* du Catalogue.

Le port de Marennes n'est pas dans l'enceinte de la ville; il en est éloigné d'environ 1,200 mètres. C'est sur les bords du canal, qui communique avec la Seudre, que nous arrachions, au clair de la lune, l'*Atriplex littoralis.* Mais n'anticipons pas.

De Marennes, nous allons nous embarquer à la *pointe du Chapus*, pour passer dans l'île d'Oleron : 3 kilomètres 1/2 de distance.

La longueur de l'île d'Oleron est de 16 kilomètres, sa plus grande largeur de 8, et sa circonférence de 36 (1). Elle se divise en six communes. De Château à Saint-Denis, on compte 16 kilomètres, à Saint-Georges 12, à Saint-Pierre 8, à Saint-Trojan 4, et à Dolus 4. C'est ainsi, du moins, qu'un tableau manuscrit, encadré et suspendu dans le salon de l'*hôtel du Cheval-Blanc,* au Château, nous don-

(1) La *Statistique de la Charente-Inférieure* lui donne 3 myriamètres de long, 1 myriamètre dans sa plus grande largeur, prise de la pointe des Saumonards à la Cotinière, et 35,200 toises ou 14 lieues communes de circonférence; — L'*Encyclopédie nouvelle* de P. Leroux et Reynaud, 1837, lui accorde 6 lieues de long et 16 de circonférence.



nait par avance une connaissance précise et la statistique de l'île que nous allions examiner. Voilà du progrès, une bonne idée qui initie le voyageur aux curiosités du pays; mais avouons aussi que nous ne l'avons trouvée mise en pratique que là.

Le 29 août, commence la plus fatigante, mais aussi la plus fructueuse pérégrination dans l'île. Mon aimable et savant compagnon, qui connaissait les us et coutumes de la localité, avait eu, la veille, la précaution de se procurer au Château, auprès de l'autorité compétente, un permis de traverser les semis et plantations de pins. Munis de cette pièce précieuse, et sans autre guide qu'une boussole, dès 6 heures du matin, nous nous dirigeons dans le Sud. La première plante qui se présente à nos regards sur le glacis des fortifications en sortant du Château, c'est le *Momordica elaterium*, qui y est très-commun. — Les marais salants nous offrent entre autres plantes : *Statice limonium* et *S. lychnidifolia* De Girard! plante nouvelle pour le catalogue, et *Artemisia maritima* Willd. et *A. Gallica* Willd. inscrite comme plante *possible* au catalogue. Ces deux espèces d'armoises étaient réunies sous le nom d'*A. maritima* par Linné. M. Lesson leur a fait reprendre dans la *Flore rochefortine*, 1835, leur ancien nom d'*A. Santonica* Lesson! (Non L.! omis au Prod. de DC., encore moins Sievers *ex* Steudel.)
« Pendant plusieurs siècles, l'absinthe (*A. maritima*), dont
» l'Aunis et la Saintonge sont comme la patrie, pour me
» servir des expressions du père Arcère, dit M. Faye (1), a

---

(1) Note sur les Progrès de l'Étude de la Botanique dans le dé-

» composé, à elle seule, pour ainsi dire, la Flore saintongeoise. Les plus savants médecins de la Grèce et de » Rome, dit Poiret, ont célébré ses vertus, et le temps n'a » fait qu'accroître son ancienne renommée; aussi ne lui » donnaient-ils, ajoute M. Lesson, que le nom de la pro- » vince, comme si elle en était le produit qu'ils estimassent » le plus (1). Tournefort et Linnée ont appelé *Santonica*

---

partement de la Charente-Inférieure, page 3. Poitiers, autographie de Pichot, janvier 1846.

(1) Dioscoride, lib. 3, c. 28, et Matth. in Dioscor. page 687, édit. Venetiis, 1565 : *Tertium genus absinthio assignatur quo Gallia alpibus finitima scatet. Id patrio nomine* Santonicum *vocant, regionis in quâ nascitur cognomento.* — Pline, lib. 27. c. 7 : Santonicum *appellatur à Galliæ civitate.* C'est donc bien à tort que M. Fée prétend que c'est l'*A. Santonica* L. dans sa note 45 de l'édit. de Pline, par Panckoucke 1833. — Columelle, lib. 6. c. 25. — Galien, *De simp. medicament. facultatibus.* VI. page 147. — Et le poète Martial lui-même, lib. 9. Epigr. 95 : *Santonicâ medicata dedit mihi pocula virgâ.* — Consultez, en outre, dit M. Faye, le livre de J. Bauhin, intitulé *De plantis absinthii nomen habentibus, etc.* Montisbelgardi, 1593 et le *Tractatus de absinthiis* de Claude Rocard, qui s'y trouve joint. Je termine ces longues citations en invoquant, d'après M. Faye, l'autorité du *premier potier français*, Bernard de Palissy, dans sa *Recepte véritable* 1563 : *On y cueille de l'absinthe appelée* Xaintonnique, *à cause du pays de Xaintonge. Ladite herbe a telle vertu que quand on la fait bouillir, et prenant de la décoction on en détrempe de farine pour en faire des bignetz fricassez en sein* (graisse) *de porc ou en beurre, que l'on mange lesdits bignetz, ils chassent et mettent hors, tous les vers qui sont dans le corps... auparavant que j'eusse connaissance de ladite chose, les vers m'ont faict mourir six enfants.*

» une absinthe qui ne croît pas dans la Saintonge ; mais les » habitants protestent encore dans cette province, conti- » nue toujours M. Faye, et pour eux notre plante est toujours » la *Santonique* des Romains, ou, par corruption, *San-* » *guenite.* »

En nous rapprochant des dunes, dans des espèces de jardins couverts de choux, de haricots, etc., nous rencontrons: *Xanthium strumarium* très-commun, *Ornithopus compressus*, *Tribulus terrestris, et Chenopodium scoparia.* La multitude et la rigidité des rameaux de cette espèce non odorante la rend propre à faire des balais; aussi est-ce dans ce but qu'on la cultive ; — le long des ruisseaux qui arrosent ces jardins : *Helosciadium nodiflorum B. ochreatum* DC., nouveauté pour le Catalogue ; — le long des dunes, en allant vers Saint-Trojan, qui est la partie la plus méridionale de l'île : *Lotus crassifolius* Pers. (*L. corniculatus A. arvensis* des bords de la mer Lloyd!), *Centaurea aspera* très-commune, *Calamagrostis arenaria*, *Helichrysum Stœchas*, et *Cenomyce damæcornis*, nouveauté pour le Catalogue.

Les dunes qui nourrissent ces végétaux ont une pente douce du côté de l'Océan; mais, du côté des terres, elle est rapide et presque à pic. Elles couvrent de plus une surface immense (plus de 1,100 hectares sur 1,546) dans la seule commune de Saint-Trojan. Comme à Escoublac, dans notre Loire-Inférieure, le sable poussé par les vagues sur le rivage et séché par le soleil est emporté par les vents de S.-E. et de S.-O. et s'amoncelle sans cesse. Ces monticules prennent toutes les formes, et ces inégalités figurent assez bien les ondulations énormes d'une mer agitée dont les vagues se seraient solidifiées subitement. Ces collines

s'avancent lentement, mais toujours, et envahissent les terres et jusqu'aux marais salants. A Escoublac du moins elles se sont arrêtées sur le bord d'un petit ruisseau, sans le franchir, parce que, dans sa course incessante, il reporte à la mer les grains de sable que les vents ont précipités dans son lit, et qu'ils lui rapporteront bientôt. M. De Frenilly avait déjà remarqué que c'est à cette faible barrière que le nouveau bourg doit d'être préservé d'une nouvelle irruption. Aussi conseillait-il, comme nous l'apprend l'un des célèbres enfants de l'île de Noirmoutier, de creuser dans la portion voisine un canal dans lequel on eût introduit l'eau de mer. Le mouvement des marées serait appliqué ainsi aux travaux hydrauliques, et la mer serait l'agent dont on se servirait contre elle-même (1).

L'ancien bourg de Saint-Trojan, son église, son clocher ont disparu sous les énormes dunes dont je parlais tout à l'heure, et le nouveau chef-lieu est encore menacé du même sort. N'est-ce pas là l'histoire de la destruction de l'ancien bourg d'Escoublac, il y a 70 ans?

Je ne sais si, à Saint-Trojan, *un ouragan terrible engloutit dans une nuit, sous un déluge de sable,* le village et ses habitants, comme se plaît à le dire, d'une bourgade près de Saint-Pol-de-Léon, M. Adolphe Trébuchet (2). Des auteurs, il est vrai, ont raconté de la même

---

(1) *Voyage de Nantes à Guérande*, par M. Ed. Richer. 1823. Nantes, in-4°.

(2) *Lycée Armoricain*, t. 1. page 256. Nantes 1823. Mais le texte de Buffon (t. 3, page 143. Edit. Sonnini) sur lequel il s'appuie, paraît prêter beaucoup moins à l'imagination. J'ai été témoin d'un

manière l'événement qui a forcé les habitants d'Escoublac à quitter leur domicile pour en choisir un nouveau ; mais le récit des vieillards du pays est beaucoup moins dramatique. Ils ont vu leurs champs riants et féconds se changer successivement en une plaine aride et brûlante. Les obstacles que leur industrie avait imaginés pour s'opposer aux empiétements journaliers de l'ennemi ont été peu à peu franchis ; bientôt il a fallu chaque matin employer la pelle pour se frayer une sortie à la porte obstruée, ensuite déblayer les rues à l'aide de la brouette, et ces travaux quotidiens sont devenus plus pénibles de jour en jour. L'habitant, découragé, nous dit Ed. Richer dans son style facile et élégant, a laissé enfin ensevelir le seuil qu'il avait tant de peine à défendre, et tournant des yeux humides sur ces murs qui l'avaient vu naître, et qui lui retraçaient, avec le souvenir de ses aïeux, les joies si pures de l'enfance, il s'est décidé à les abandonner. Chaque jour, il est revenu sous ces toits déserts, enlevant chaque portion de l'héritage paternel ; les nouvelles maisons se sont élevées avec les débris des anciennes; le sable a con-

---

de ces magnifiques ouragans, le 15 septembre 1840. Je me trouvais près du bourg de Batz. Les sables soulevés par les vents en furie obscurcissaient l'air comme eût fait un brouillard épais, et dérobaient à mes yeux les habitations et la belle tour, juste sujet d'orgueil pour ce pays. Les grains soulevés tombaient à mes pieds, volaient au-dessus de ma tête à la hauteur peut-être de 10 à 15 mètres, me frappaient la figure avec force, et firent en quelques heures disparaître sous une couche de plus d'un pouce d'épaisseur les cailloux de la grande route nouvellement macadamisée. Mais il y a loin de là à un ensablement de village.

tinué de recouvrir un espace qui ne lui était plus disputé, et qui ne conserve pas même aujourd'hui la trace de ce qu'il renfermait jadis (1). Les dernières ramifications du grand orme ont elles-mêmes disparu depuis une dizaine d'années. Il était un de ceux qui entouraient le cimetière. C'était l'emblême du deuil qui seul était resté debout au milieu de ces ruines. Il y a une vingtaine d'années, la flèche du clocher se voyait encore : « Elle était, dit » Ed. Richer, à côté de l'arbre qu'elle avait vu naître » comme une pyramide sanctifiée sur le champ de la mort, » mais elle a subi le sort des habitations ensevelies dont » elle indiquait la place, et rien ne dit plus au voyageur » que des hommes aient vécu dans ces lieux. »

A Escoublac, depuis plusieurs années, les vents ont complétement balayé des dunes, et les habitants se sont hâtés de planter des vignes, et la culture de reprendre ses droits sur un sol si longtemps usurpé. A la suite des tempêtes, quelques pans de murailles apparaissent pour disparaître encore. Plus tard peut-être, comme à Notre-Dame de Buze, les vents découvriront-ils le clocher qu'ils ont englouti et même l'église, dernier asile que les habitants d'Escoublac cessèrent, en 1779, de fréquenter. La première pierre de leur église actuelle fut posée en 1785.

L'administration de Saint-Trojan s'occupe avec beaucoup de soins à prévenir de nouveaux désastres en fixant la mobilité des sables par des plantations de *Tamarix* et de *Pins*. Feu M. Donatien De Sesmaisons, à Escoublac, s'est

---

(1) Voyage de Nantes à Guérande, in-4.°, page 56.

servi des mêmes moyens sur une bien petite échelle et a obtenu toutefois de bons résultats. A Saint-Trojan, c'est une vaste forêt de pins maritimes, croissant et sur le sommet escarpé des dunes et dans les vallées souvent aussi arides que les crêtes. Çà et là nous rencontrions des clairières, des petits marais d'eau douce formés par les eaux pluviales, quelques-uns à peine desséchés.

Les dunes élevées étaient complétement stériles pour nous: sous les pins, presque toute autre végétation avait disparu; les *éternelles* ou *immortelles* même (*Helichrysum Stœchas*) étaient étouffées. — Nous devons dire la même chose des dunes ensemencées depuis peu d'années et encore recouvertes de pins entiers abattus dans un triple but: favoriser la germination et l'accroissement des semis; fournir, par leur décomposition, quelques principes nutritifs de plus; et surtout empêcher les sables d'être emportés par les vents. C'est pour prévenir tout dégât et pour ôter la tentation de recueillir ces abattis dans un pays si pauvre en bois, qu'il est défendu de circuler dans ces semis sans permission du chef qui réside au Château. — Mais, dans les cavités d'eau douce, et sur leurs bords, la végétation était assez variée. Dans un de ces petits marais, nous avons reconnu: *Sonchus maritimus*, *Inula dysenterica*, *Salix repens* et *S. cinerea*, *Epipactis palustris*, *Ranunculus flammula*, *Carex Œderi*, *Teucrium Scordium*, *Typha angustifolia*, *Thrincia hirta*, et *Scirpus Savii* Sebast., Mutel, fig. 568. (*S. Filiformis* Savi; *Isolepsis Saviana* Rœmer et Schultes), plante nouvelle pour le catalogue. On a dû le confondre avec le *S. setaceus*; mais il s'en distinguera toujours par les achènes trigones-globuleux, lisses, très-fi-

nement ponctués à une forte loupe, tandis que le *S. setaceus* a sur ses achènes trigones des stries longitudinales très-marquées.

Au bourg de Saint-Trojan même, les dunes sont bordées du *Cistus salvifolius*. Tout autour des aires à battre le grain pullulent le *Tribulus terrestris*, le *Plantago arenaria* et le *Centaurea aspera*.

En sortant du bourg de Saint-Trojan, nous nous enfonçons de nouveau au milieu des pins, et nous nous dirigeons vers l'ouest. Bientôt nous pénétrons dans un vaste bois de chênes verts (le bois d'Avail). Nous le traversons à regret à la hâte, car il doit être riche; mais le temps presse, il est déjà 2 heures après-midi, et les villages ne nous apparaissent encore que dans le lointain. L'*Osyris alba*, avec ses baies rouge-cerise, et le *Cistus salvifolius* avec ses capsules sèches, y sont très-communs. Le *Daphne Gnidium*, plus connu sous le nom de *sain-bois*, présente presque partout ses bouquets de feuilles ornés au sommet de quelques fleurs et de fruits jaunâtres. Sous les galeries si pittoresques de La Rochelle, j'avais déjà remarqué, comme objet de commerce, les tiges feuillées de cette plante tenues fraîches dans un vase plein d'eau, comme le sont chez nous les feuilles de lierre, et destinées à faire des exutoires. Sur le bord du chemin paraît l'*Ornithopus compressus*, — dans les dunes, l'*Ephedra distachya*, l'*Allium sphærocephalum*, peut-être aussi l'*A. roseum*, mais il nous était impossible de reconnaître des caractères sûrs dans l'état avancé où se trouvait cette plante. Le désir d'en posséder au moins les ognons ou bulbes amena la découverte d'une *synanthérée*, mentionnée d'abord comme *possible*, surtout

dans le midi du département, mais indiquée depuis à Boyardville; je veux parler de l'*Ætheorhiza bulbosa* Cass., DC., Prodr. VII, page 160, (*Prenanthes bulbosa* DC., *Crepis* — Tausch), figuré dans le vieux Clusius, hist. 2, p. 145, fig. 2. Ses jeunes feuilles, qui commençaient à sortir, et les longues fibres de la racine terminées par un tubercule, ne laissaient aucun doute sur l'exactitude de notre détermination. Le *Medicago littoralis* étalait sur le sable ses longs rameaux fructifiés.

Enfin, nous touchons au village de la Bénijasse, que nous apercevons depuis longtemps. Depuis près de sept heures, tantôt nous foulons une plaine de sable mouvant, tantôt nous gravissons des collines dont le sol fugitif se retire sous nos pieds sans pouvoir leur offrir l'appui complaisant de quelque plante pour escalader sa pente verticale; l'atmosphère est de plus en plus embrasé, aucune brise ne vient rafraîchir cette couche, à laquelle les rayons solaires donnent plus de 25 degrés de chaleur; nous sommes harassés de fatigues, tourmentés par une soif dévorante, que quelques grappes détachées de quelques ceps de vigne jetés çà et là pour essai dans les pins n'ont pu étancher. Nous n'avons pas voulu nous charger de provisions de bouche, mais il est clair que, dans ce hameau, nous trouverons au moins un modeste repas, le botaniste sait si bien se contenter de peu! A la bonne heure; mais, pour saisir le modeste repas, il fallait au moins rencontrer une modeste bienveillance. Est-ce inhospitalité des habitants, est-ce singularité suspecte de nos personnes? nous ne trouvâmes d'abord qu'insensibilité. Des femmes, occupées ensemble à filer leurs quenouilles à l'ombre de leurs pignons nous avaient observés et s'étaient bien vite

communiqué leurs soupçons. Cet homme revêtu d'une soutane, mais qui porte sous son bras un énorme carton et s'arrête à chaque instant pour y cacher, on ne sait dans quel but mystérieux, des herbes qu'il arrache avec avidité, oh! certes, ce n'est pas un prêtre, ce ne peut être qu'un insurgé déguisé. Et cet autre, coiffé d'une casquette de garde national, couvert d'une blouse noire, chargé d'une grosse boîte de ferblanc qu'il remplit aussi lui d'herbes, qu'est-ce encore? Rien de bon, sans doute; un échappé de Paris, un insurgé déguisé. — Sous une telle impression, notre accueil à la Bénijasse devait être au moins très-froid; il le fut. Il pouvait même nous arriver pis, car trois ouvriers, se dirigeant sur La Rochelle, pris aussi pour des insurgés de juin évadés de Paris, avaient été sur le point d'être massacrés par des femmes, dans une petite bourgade du continent. A la Bénijasse, pas d'auberges; nul étranger ne se hasarde sur cette rive; les naufragés seuls, poussés par la tempête, viennent s'y perdre. Nous demandons, en payant, un peu de pain, on nous en refuse; j'en demande au moins au nom de la charité, pas de réponse. Les pélerins de la science couraient grand risque de dîner, comme l'on dit, par cœur, et le soir de coucher au milieu des sables, à la belle étoile. Heureusement, les commères n'avaient pas été seules à nous observer; le chef garde-côte, M. Méchain, nous avait aussi aperçus. L'accomplissement d'un devoir lui fournit l'occasion de connaître nos titres, d'apprécier nos recommandations et le but de notre voyage. Nous fûmes heureux de trouver en lui la politesse d'un homme instruit et la complaisance d'un ami de la science. Grâces à lui, les craintes que nous avions in-

spirées furent dissipées, et nous pûmes alors rencontrer un petit dîner; il fut excellent, l'appétit l'assaisonnait. C'est encore à M. Méchain que nous devons d'avoir été admis à coucher le soir même à *la Cotinière*, et le lendemain à dîner à *Domino*. Pauvres botanistes, qui voyagez sur cette côte sauvage, calculez vos distances, prenez bien vos mesures, n'errez pas à l'aventure au milieu de ces dunes, ne vous hasardez pas sans biscuit dans ces villages, *surtout après une insurrection*, à moins d'y trouver encore un homme aimable comme M. Méchain, car vous n'y rencontreriez pas même le repas des botanistes chanté par Delille:

Le laitage, les œufs, l'abricot, la cerise,
Et la fraise des bois que leurs mains ont conquise.

Avant d'arriver à la Cotinière, nous cueillons sur la plage, à la lueur des derniers rayons du jour, le *Polygonum maritimum* et l'*Atriplex rosea*.

C'est à la Cotinière, le 30 au matin, que M. Méchain, faisant à cheval sa tournée officielle, se fit un plaisir de transporter nos récoltes à Domino. Il nous indiqua les différents marais qu'un botaniste pouvait visiter avec intérêt, et nous donna les noms vulgaires de toutes les plantes qui frappèrent alors nos yeux. Qu'il me soit permis de rejeter à la fin de cette *seconde excursion* cette longue nomenclature de termes usités sur cette côte. Ce genre d'observations a bien aussi son mérite; et, maintes fois, pour abréger ou pour diriger mes recherches, j'ai eu recours avec fruit au Dictionnaire manuscrit d'un naturaliste dont tous les vrais amis de la science, à Nantes, regrettent l'absence. M. Desvaux, qui fut mon premier maître et sut si bien seconder mon goût pour ses études favorites, avait, dès 1810, senti

toute l'importance d'un pareil travail. Je viens de prononcer un nom qui m'est cher, et je ne puis m'empêcher de proclamer bien haut que jamais les botanistes de Nantes n'oublieront les délicieuses réunions de chaque lundi chez M. Desvaux, réunions qui ont tant contribué à allumer, entretenir ou exciter en eux le *feu sacré*. Ils se plaisent à se rappeler avec reconnaissance ces discussions pleines d'intérêt, cet accueil le plus obligeant, cette complaisance infatigable à mettre à notre disposition le vaste trésor de ses observations personnelles et de ses connaissances, son riche herbier et sa magnifique bibliothèque. Son départ laisse au milieu de nous un vide immense, et cela de l'aveu de tous les botanistes nantais.

En sortant de la Cotinière se présentent à nous, dans les champs et dans les vignes : *Tribulus terrestris*; — sur le bord de la côte : *Scolymus hispanicus*, *Cynanchum monspeliacum* grimpant au milieu des *Tamarix*; — dans le marais de Pulante : *Sonchus maritimus*; — dans les vignes : *Diplotaxis viminea*, *Myosotis Lappula*; — dans les champs : *Lepidium Smithii*, Hooker (*L. heterophyllum* Bentham, Guépin, L. — *B. canescens*, Godron, Fl. de Fr.; *Thlaspi heterophyllum*, DC. Fl. fr.; Duby; DC. Prodr.), plante nouvelle pour le Catalogue, et *Delphinium Ajacis*. Nous avions aussi remarqué ce *Pied d'alouette* dans les champs entre Marennes et Brouage.

Sur la grande route de Saint-Denis, parmi les pierres de macadamisage : deux larges pieds de *Scorpiurus subvillosa* en fleurs et en fruits, genre nouveau pour le Catalogue; *Trifolium angustifolium*; — dans les vignes : *Falcaria Rivini*, *Heliotropium europæum*, *Medicago denticulata* Willd.,

et *Physalis Alkekengi.* M. Lesson nous apprend que les habitants de ces campagnes colorent leur beurre avec le fruit de cette solanée; chez nous, les laitières ont recours au suc de la carotte, petite fraude, du reste, bien innocente.

Nous ne pouvions passer à Saint-Denis, sans aller voir la curiosité du lieu, le phare de Chassiron, construit en 1834, à côté de la vieille tour, pour indiquer aux navigateurs l'entrée du Pertuis d'Antioche, qui sépare l'île de Ré de l'île d'Oleron, et signaler ces fameux écueils d'Antioche. Il se trouve à 50 mètres 50 centimètres au-dessus des plus grandes marées d'équinoxe, et s'aperçoit à 10 lieues.

Auprès du Port, nous vîmes, le 31 août, le *Chenopodium Vulvaria*, le *Polygonum maritimum*, le *Malva nicæensis*, le *Tribulus terrestris* et le *Sambucus Ebulus.*

Une visite à la citadelle de Château amène la découverte du *Lavatera arborea*, genre nouveau pour le Catalogue. Il croissait au milieu de nombreux *Diplotaxis tenuifolia.* Les rameaux de cette crucifère, garnis de leurs siliques mûres, sont, à l'*hôtel du Cheval-Blanc*, suspendus dans les cages et servent, comme dans nos maisons du Croisic, à nourrir les serins et autres petits oiseaux de volière.

Enfin nous quittons Oleron, riches de huit plantes à ajouter avec certitude à la Flore départementale. Mon compagnon s'arrête à Rochefort pour assister au banquet donné le 3 septembre par les gardes nationaux de cette place à leurs camarades de La Rochelle. Les hôtels et toutes les maisons regorgent de curieux ; tous les moyens de transport sont mis en usage, les routes sont couvertes de vé-

hicules en tous genres, et Callot y trouverait plus d'un de ses thêmes favoris. 15,000 étrangers sont accourus à cette fête. Je continue ma route et j'arrive à Surgères,

> *Où* le soir dans l'herbier dont les feuilles sont prêtes
> *Je m'en vais* en triomphe apporter *mes* conquêtes.

Le 5 septembre, je retourne à Rochefort. Le bateau à vapeur de Saintes, encore surchargé de passagers venus au brillant festival, remonte doucement cette *Charente* qu'Henri IV appellait *le plus beau fossé de son royaume*. Elle coule vaseuse au milieu de vastes prairies qu'ornait alors le colchique d'automne de ses fleurs d'un lilas-clair. Cette plante est la *vieilleresse* du pays, parce qu'elle annonce aux villageois le retour des *veillées*. Les rives de la Charente sont monotones jusqu'à Saint-Savinien, si vanté pour ses belles pierres de taille ; mais aussi, de là jusqu'à Saintes, sur une longueur de 22 kilomètres, les prairies s'étendent entre une double ligne de coteaux couverts de bois et dominés par des villages pittoresques ou par des ruines d'anciens châteaux. Vous oubliez alors l'ennui des premières heures de la traversée. Ces riants paysages se succèdent avec la plus agréable variété, et les souvenirs historiques du pont de Taillebourg, du village de Saint-James, etc., occupent votre esprit, tandis que la marche du bateau vous ravit l'espoir de découvrir quelque plante.

On pêchait autrefois dans la Charente et devant Saint-Savinien des perles qui étaient renfermées dans les coquilles des *palourdes* (mulète sinueuse) qu'on trouvait à demi enfoncées dans le sable. La modicité des profits a fait abandonner cette pêche vers le commencement du XVIII.e siècle.

Le 6 et le 7 j'explore les bois entre Nancras et Sablanceaux. Dans la partie la plus basse, à l'ombre des gros chênes, au milieu des vignes sauvages (*Vitis labrusca* Tournef.), je cueille: *Salix cinerea, Cardamine impatiens* indiqué comme rare, et *Lotus major* Scop.; — dans la partie la plus élevée: *Globularia vulgaris, Inula montana, Geranium sanguineum, Teucrium montanum* et *T. Chamœdrys, Hippocrepis comosa;* — dans les vignes: *Sideritis romana*, genre nouveau à introduire dans le Catalogue, *Ononis natrix, Filago germanica* et *F. Jussiæi, Festuca ciliata* DC. (F. Myuros L.); — sur le monceau de ruines qui touche la partie détruite de la nef de l'église de Sablanceaux ou Sablonceaux: *Cynoglossum officinale* avec ses carpelles applatis entourés d'un rebord saillant, et *C. pictum* Ait. aux carpelles convexes sans rebords, caractères bien saillants dont M. Lesson ne dit mot; — dans les champs qui avoisinent Nancras: *Stellera passerina, Petroselinum segetum* et *Delphinium Ajacis.*

Je devais une visite à l'honorable M. Mutel-Lemoyne, qui m'avait fourni, l'année dernière, l'occasion de proclamer bien haut les services rendus à l'agriculture par nos oiseaux de proie et l'inconséquence de quelques arrêtés préfectoraux. Qu'il me soit permis de raconter en passant un trait d'amour maternel qui honore encore ces oiseaux, que le vulgaire ignorant s'obstine à regarder comme des oiseaux funèbres et des messagers de la mort. Une petite cresserelle, en prenant ses ébats dans son nid, tombe du clocher dans le jardin de M. Lemoyne. Son jeune enfant, témoin de la chute, court s'emparer de l'oisillon, lui coupe les plumes d'une aile et le retient ainsi prisonnier dans cette enceinte.

Inutile de vous dépeindre les cris réciproques de la mère et de sa progéniture. Ce pauvre petit, trop jeune pour se suffire à lui-même, ne peut plus recevoir sa pâture au milieu de ses 3 ou 4 frères plus à l'aise dans leur nid. Sera-t-il abandonné, exposé à mourir de faim ? Ne le pensez pas. Du haut du clocher, chaque jour et plusieurs fois par jour, sa mère planera au-dessus de sa tête, et, sans craindre la présence du petit garçon, lui jettera une nourriture convenable : voilà l'amour maternel. Mais ce repas se composera de souris, de mulots (1), de reptiles que la mère aura pris la précaution de tuer : voilà l'apologie de ces rapaces au point de vue agricole, et la réfutation complète des idées erronées que je signalais dans ma *première excursion botanique* de l'année dernière.

Le 8, un élève de l'institution de Pons, M. Labbé, me dirige vers Sainte-Gemme, près Nancras. Ma récolte

---

(1) Il y a quelques années, je voyais depuis plusieurs jours, le soir, m'écrit M. Mutel-Lemoyne, les effraies de la tour passer et repasser sans cesse sur un champ couvert de trèfle de Hollande, sans pouvoir me rendre compte de leurs allées et venues continuelles. Quelques jours après, nous coupâmes le trèfle, et il ne me fut pas difficile de voir qu'il avait été envahi par une multitude de rats à queue courte. Je reconnus alors le motif des excursions de mes rapaces. Le trèfle coupé le matin fut mis en tas dans le jour, et le soir je restai sur la lisière du terrain pour voir travailler les effraies. Elles ne manquèrent pas, en effet, d'arriver, et je les vis prendre une quantité de ces rats qu'elles avalaient à l'instant, et retournaient de suite en chercher d'autres qui avaient le même sort. Ces oiseaux travaillèrent si bien que 3 ou 4 jours après il n'existait pas un seul de ces animaux destructeurs.

se borne aux plantes suivantes : *Borrera chrysophthalma* Achar. (Physcia — DC.) prise sur des pommiers. Malgré le ? du Catalogue, je me plais à dire que je l'ai vu d'origine rochelaise dans l'herbier de M. d'Orbigny père; je le trouve même cité et bien décrit dans M. Lesson, qui déclare l'avoir trouvé dès 1821, à Saint-Hilaire, sur les écorces de chênes. J'avoue que je ne l'ai jamais remarqué que sur les arbres de la tribu des pomacées; mais M. Renou, de Caen, l'a cueilli, chez nous, dans les vignes de Châteauthébaud, sur les vieux pêchers (1). *Juncus glaucus*, *Polycnemum arvense*, *Salix cinerea* et *S. rufinervis*, quatre plantes inscrites comme *possibles* au Catalogue; *Calamagrostis epigeios*, *Quercus pubescens*, *Polycarpon tetraphyllum*, *Potentilla verna*. Si je cite le *Carthamus lanatus*, c'est que les tiges de cette composée servent, à Nancras, à supporter les quenouillées de laine que les petites bergères filent en gardant leurs troupeaux.

Une course dans les environs de la Maçonne, propriété de M. Chauvet, sur le bord des *Marais-Gâts*, avec MM. Labbé, Tony de Poutier et le médecin Berthaud, ne nous offrit que trois plantes intéressantes pour la Flore rochelaise : *Juncus glaucus*, *Salix cinerea* et *Scirpus Savii* Sebast. J'y vis aussi le *Myosotis intermedia*, le *Cyperus fuscus* et le *Lappa minor*.

De la Maçonne, nous n'étions qu'à quelques kilomètres

---

(1) Dans la Saintonge, les pêches dont le sarcocarpe tomenteux est adhérent au noyau s'appellent *persé*, *un perset*; celles où le noyau se détache conservent le nom de *pêches*.

de la fameuse *Tour de Broue*. Nous franchissons des douves pleines d'eau douce où paissent des tortues, nous foulons aux pieds les anciens marais salants à moitié comblés où croissent encore le *Statice Limonium* et le *Triglochin maritimum* (la faulx a coupé le reste), et nous arrivons à cette langue de terre qui domine tous les alentours; nous escaladons ce promontoire qui s'élève presque à pic et devait alors dominer de plus de 30 mètres ce golfe devenu depuis *Platin de Brouage*, par la retraite de la mer. C'est sur ce sommet que s'élève la Tour de Broue, dont les ruines ont peut-être encore 15 mètres d'élévation. A ses pieds venaient s'amarrer les navires, et en 1620, on y en construisait de 40 tonneaux. Des remparts, des fossés à demi-comblés, attestent l'importance de ce château. N'est-ce pas là, du reste, qu'en 1372, les Anglais, chassés de Surgères et fuyant les armes victorieuses de Duguesclin, vinrent chercher un asile? L'ouvrage le mieux conservé, c'est la tour ou plutôt son pan occidental et deux fractions des pans latéraux, car elle était carrée et devait servir à la défense de l'entrée du port et à la transmission des signaux. Un lierre magnifique, au tronc de 30 centimètres de diamètre, s'élève du côté extérieur sud, et sa tête, en s'élargissant, ombrage même le sommet de la partie ouest. A la partie inférieure de la façade encore entière, la main des hommes a détaché des pierres et percé un trou circulaire d'un diamètre suffisant pour laisser se glisser une personne à la fois. C'est le fameux *Trou de la Mariée*, aussi renommé parmi le peuple dans le pays que *Vannes et sa*

femme dans le chef-lieu du Morbihan, ou que la *Pierre nantaise*, autrefois chez nous. Les deux ou trois maisons qui avoisinent ces ruines et les débris d'une église sont elles-mêmes bien loin d'annoncer l'aisance : l'insalubrité du pays décime ces malheureux. Dans les champs qui recouvrent les anciennes maisons, pullulent l'*Artemisia Absinthium*, le *Sambucus Ebulus* et la *Saponaria officinalis* à fleurs doubles. J'ai vu employer avec avantage la décoction de cette caryophyllée. Elle donne une eau qui mousse comme celle de savon, et lui communique une sorte de mucilage très-propre à blanchir les dentelles, décruer les soies et nettoyer les étoffes de laine. C'est le savon du pauvre, et les teinturiers de La Rochelle ne le dédaignent pas. Les anciens, qui avaient nommé cette plante, l'employaient aussi à cet usage.

Cette langue de terre, qui soutient la *Tour de Broue* et les quelques pauvres maisons dont je parlais tout à l'heure, est l'objet d'une exploitation souterraine. On y pratique des galeries et on y rencontre, au milieu des sables, de puissants filons d'une argile blanche, très-fine, très-compacte, recherchée pour creusets et pour les manufactures de savon. Je ne l'appellerai pas *marne* avec les auteurs de la *France pittoresque* et du *Guide pittoresque du voyageur en France*, car elle contient à peine des traces de chaux, ainsi que le prouve une analyse consciencieuse que M. Moride a bien voulu exécuter à ma prière. Le résultat de ce travail indique comme composition de cette argile :

Humidité normale, 2,85 pour °/₀.

A l'état sec :

Alumine	72,8
Carbonate calcique	2,0
Oxyde ferreux	0,6
Acide silicique	23,5
Traces de magnésie et perte	1,1
	100,0

Dans l'exploitation, les ouvriers ont bien soin de rejeter toutes les parties d'argile où l'oxyde ferrique est apparent, parce que moins l'argile contient de cet oxyde, plus il est recherché.

Avant de quitter Nancras, je cueille encore : *Malva nicœensis*, *Jungermannia pinguis*, *Lemna trisulca*, *Chenopodium opulifolium* et *Borrera chrysophthalma*.

Le 12, j'arrive à Saintes, sur la rive gauche de la Charente. Capitale de la Saintonge, cette ville est riche en monuments de toutes sortes et en souvenirs historiques. Je ne pouvais me dispenser de visiter ses *arênes*. Le monument, par lui-même, méritait un moment d'attention, et puis n'avais-je pas l'espoir de rencontrer quelques plantes rudérales sur ces antiques ruines de la civilisation romaine ? Le hasard amène sur mon chemin un complaisant cicerone, qui s'offre de me conduire, et surtout se propose de me donner les renseignements les plus précis, me dit-il, les plus exacts, sur la disposition et les usages des différentes parties de ce monument ; c'est, ajoute-t-il, de tous ceux de Saintes, celui que je connais le mieux et que j'ai le plus étudié, après l'arc de triomphe et la crypte de Saint-Eutrope. Jugez de ma joie, je me crois

entre les mains d'un des archéologues de la ville les plus éminents; mais comprenez aussi mon désappointement et mon embarras, quand je l'entends m'affirmer avec un sang-froid et un à-plomb imperturbables (qualités éminentes chez lui, je me plais à le reconnaître), que, du temps de César, l'inquisition était venue établir ses assises à Saintes, et que c'était dans ses caveaux qu'elle torturait ses victimes. Je le regarde stupéfait, je veux me permettre une observation ; mais mon guide, sans daigner m'écouter, continue toujours et me jure que c'est bien là encore que Robespierre est venu commander un massacre de Rochelais. A peine si je puis placer une parole. Il fallut me résigner, j'étais, comme Horace, entre les mains d'un importun :

Quem verò arripuit tenet occiditque *loquendo*
Non missura cutem nisi plena cruoris hirudo.

L'auteur de Gil Blas, à ma place, se fut bientôt tiré d'affaire ; en remettant dans sa poche son cornet acoustique, il eût défié mon homme de l'ennuyer. Je le payai pour se taire; mais, par gratitude, avec quelle éloquence et quel flux de paroles il flagellait l'histoire et la chronologie ! J'étais grimpé sur le sommet de ces ruines, occupé de plantes, et je l'entendais encore me parler de *Vomitoria* et de République, de César et d'inquisition, de Turenne et de Robespierre. Dieu vous garde d'un tel cicerone. Non, non, il ne fut jamais le collègue d'un Moreau ou d'un abbé Lacurie, dont je regrettais alors doublement l'absence. J'emporte, comme souvenir, la *Scabiosa Columbaria*, le *Seseli montanum* et le *Nostoc commune*.

Je me rapprochai ensuite des rives de la Charente et je

remarquai les plantes suivantes : *Malva niceensis*, *Teucrium Scordium*, *Erysimum cheiranthoïdes*, *Polygonum pusillum* Lam., *Poa aquatica*, *Salix rufinervis*. Le long d'un chemin où l'argile de la rivière domine sur le calcaire, de nombreux pieds du *Linaria spuria* tapissaient le sol et affectaient des dimensions gigantesques. J'ai remarqué la même espèce avec des proportions semblables sur des monceaux d'argile fraîchement remués, sur les carrières de marbre de Lyré (Maine-et-Loire), le 6 août 1845. Dans la ville, certains murs humides nourrissaient l'*Oscillatoria cruenta* Lesson ! en larges plaques d'un rouge de sang.

Le lendemain 13, après avoir assisté à la découverte d'une salle de bains romains, à l'extrémité du coteau sur lequel est bâti Saint-Vivien, je m'élançai sur le coteau voisin, bien résolu à en faire l'inventaire le plus exact possible pour la saison. Le voici : *Euphrasia Jaubertiana* et *E. odontites*, *Anchusa italica*, *Linaria elatine*, *L. spuria* et *L. striata*, *Nigella damascena*, *Thymus acinos*, *Ajuga chamæpitys*, *Valhembergia erinus*, *Rubus cæsius*, *Centaurea scabiosa*, *Scabiosa columbaria*, *Ononis repens* γ. Lloyd, c'est-à-dire à tiges allongées, ordinairement couchées, peu ou point épineuses, *Silene inflata*, *Muscari racemosum*, *Eryngium vulgare*, *Filago Jussiæi*, *Stellera passerina*, *Torilis helvetica*, *Rumex pulcher*, *Lactuca saligna*, *Aristolochia clematitis*, *Polygonum aviculare* et *P. convolvulus*, *Myosotis intermedia*, *Chenopodium hybridum*, *Heliotropium europæum*, *Amaranthus sylvestris* et *Carthamus lanatus*.

Le *Maïs* est abondamment cultivé à Saintes. Les enveloppes ou gaînes des épis de cette céréale servent à faire des

paillasses et des matelas ; c'est un objet de commerce pour le pays. L'*Uredo maydis*, que les habitants appellent *du nuble*, avait attaqué beaucoup d'épis dans les champs que j'ai parcourus. Les grains étaient convertis en une poussière noire, leur enveloppe était distendue au point de changer leur forme et d'atteindre la grosseur d'une noisette et au-delà. Le *Millet Sorgho* ou *Jonc à balai* est aussi l'objet d'une culture soignée. Il fournit les beaux balais qu'on emploie dans ce département.

Le 16, de retour à Surgères, je fis une excursion dans les bois de Saint-Georges. La végétation me parut la même que dans les bois de Surgères ; je vis cependant de plus le *Chrysanthemum corymbosum*, le *Cornus mas*, et l'*Hypericum hirsutum*. Le *Prunus insititia* L., plante nouvelle pour le Catalogue, se trouvait dans les haies près de Pauléon, et je l'ai revu depuis dans celles de Surgères, sur la route de Saint-Georges et sur la route de Niort. La *Nigella damascena* habitait aussi ces champs.

Le 18, je poussai plus avant vers Mauzé. De la Goronnerie, maison de campagne à mi-route peut-être de Surgères à Mauzé, nous entrons dans les bois de Pauléon et de Benon. J'y revois le *Cornus mas*, — et dans une petite clairière qui, en hiver, doit être humide : *Galium boreale A fructibus glabris*, *Brunella hyssopifolia* ; — dans les champs : *Delphinium cardiopetalum* (1) et *Orlaya grandi-*

---

(1) Ainsi, au moins d'après ce que j'ai vu, voilà le *Delphinium cardiopetalum* sur le *Calcaire jurassique*, et le *D. Ajacis* sur les *terrains crayeux*.

flora; dans une excavation sur le bord de la grande route un *Aira* trop avancé et qui paraît être l'*A. media* Gou. et Fl. du centre.

Le 22, le même botaniste qui avait voulu partager mes peines et mes plaisirs, dans l'île d'Oleron, voulut guider mes pas vers Fouras, localité riche et classique, où, comme dit si bien M. Faye, l'on découvre à chaque course de nouvelles richesses. Signalons entre autres plantes, en quittant la grande route pour suivre la côte : *Echium pyrenaïcum*, très-commun sur toute la côte; ses corolles violettes, presque régulières, et toutes ses parties si abondamment hérissées de poils roides, le font distinguer au premier coup-d'œil; *Iris spuria! Juncus acutus, Cynanchum monspeliacum, Polygonum maritimum, Atriplex rosea, Linaria arenaria, Rapistrum rugosum, Spartina stricta, Amaranthus retroflexus, Delphinium Ajacis, Salix rufinervis, Equisetum Telmateya, Inula graveolens, Erigeron canadense*, et *Pyrethrum maritimum* (*Chrysanthemum inodorum B. maritimum* Lloyd!). Lorsque les graines de cette variété remarquable, dit l'auteur de la *Flore de la Loire-Inférieure*, ouvrage petit de format, mais gros d'observation, comme dit M. Gay, tombent dans les fentes de rochers remplies de terre végétale, elles produisent le type, mais à feuilles plus charnues. De plus, ajoute M. Lloyd, j'ai semé ces deux formes, et dès la première année j'ai obtenu le *C. inodorum* de l'intérieur. — Mentionnons à Fouras même : *Medicago striata*, et *M. littoralis*, *Statice Dodartii* De Girard, *Melilotus parviflora*, et *Brassica oleracea*. Un seul pied en graine avec de jeunes rameaux feuillés était suspendu sur les parois de la côte

sud, le long du petit bois de chênes verts. Il ressemblait parfaitement aux chous que j'ai reçus, cueillis sur les rochers maritimes de l'embouchure de la Seine, et s'éloignait par conséquent beaucoup de l'aspect de nos chous cultivés.

Nous parcourons le petit bois de chênes verts: c'est un vaste taillis. La végétation ne s'arrête pas là comme sur les côtes de la Loire-Inférieure, à une certaine distance du rivage pour y rester encore rabougrie. A Fouras, elle arrive forte et vigoureuse jusque sur la plage où les vagues viennent se briser. Les flots sapent les flancs de cette côte avec toute la puissance d'un immense bélier, dissolvent ce mélange de calcaire, de sable et d'argile, minent la base des chênes et les engloutissent tous vivants. Ce bois se continuait, dit-on, jusqu'à l'île d'Aix, qui n'en est éloignée que de 4,900 mètres, avant qu'un irruption de la mer eût séparé cette île de la terre ferme. A marée basse, en 1400, on allait encore de Fouras à l'île d'Aix à pied sec. — La saison était trop avancée pour un taillis aussi élevé, mais qui, au printemps, doit être très-riche; aussi nous n'y vîmes que le *Cistus salvifolius*, très-commun. Les feuilles de chênes-verts nourrissaient en abondance l'*Erineum ilicinum* DC., indiqué au Catalogue avec un point de doute.

En sortant de ce petit bois pour nous rendre au fort de la pointe de Fouras, nous ne pûmes nous empêcher d'admirer la régularité d'une triple ligne de végétaux si bien disposés sur le rivage qu'on les eût dits plantés au cordeau sur une longueur de plus de 80 mètres. Au premier rang, du côté de la mer, sur l'extrême limite où s'arrêtent les dernières vagues, c'est le rameux *Datura*

Stramonium au milieu des débris de *Fucus* jetés et abandonnés par les flots. L'*Atriplex rosea* remplit les intervalles. Au second rang, à un mètre en arrière, c'est le *Verbascum Thapsus* ou *Thapsoides*. Enfin, le 3.e alignement se forme avec le *Cynanchum monspeliacum* et l'*Iris spuria* L! Plus dans l'intérieur, de nombreux groupes du même Iris croissent çà et là sans ordre et ont des *tiges parfaitement cylindriques*. Et cependant c'est bien certainement la plante qu'ont voulu mentionner, sous le nom d'*I. graminea* L., dans leurs Flores, MM. De Candolle (1), Duby (2), Mutel (3), et Lesson lui-même (4), quand il dit qu'*elle couvre les plages littorales et maritimes de Fouras, de Châtel-Aillon, de l'île d'Aix, etc*.... La description que donnent ces auteurs est bien réellement celle du vrai *I. graminea* L.: *tige comprimée ou à deux tranchants, bien dépassée par les feuilles linéaires;* mais tous les échantillons que j'ai cueillis ont la *tige cylindrique égalant les feuilles*, caractères de l'*I. spuria*. C'est encore l'*I. graminea* du Catalogue et de la Statistique de la Charente-Inférieure. Je me hâte d'avouer que j'ai partagé la même erreur dans

---

(1) Fl. fr., page 239, *en grande abondance sur le chemin de La Rochelle à Rochefort, au bord de la mer, vis-à-vis le Rocher*. Cette citation est prise mot pour mot dans le *Floræ Nannetensis Prodromus* de Bonamy, 1782, page 60. Voilà ce qui a trompé d'abord l'illustre De Candolle et bien d'autres après lui. Aussi, que j'aime voir M. Lloyd ne citer une localité dans sa Flore qu'après avoir vérifié les échantillons qui en proviennent!

(2) Bot. gallic., pag. 452: *inter Rupellam et Rochefort*.

(3) Fl. fr., t. 3, page 266.

(4) Flore Rochefortine, page 488.

ma 1.re *excursion botanique*, avec mes échantillons des bois de Surgères : *Errare humanum est ; perseverare diabolicum*, aussi je m'empresse de me rétracter et de reconnaître l'*I. spuria* L. dans cette plante. M. L. Faye, en 1844, soutenait aussi que Bonamy avait confondu ces deux espèces (1), et M. Boreau, qui cultive au jardin botanique d'Angers l'espèce rapportée de Fouras par M. Bastard, n'hésite pas à la regarder comme l'*I. spuria*. Voilà une belle et bonne preuve que les botanistes, comme me l'écrivait naguère M. Ch. des Moulins, sont souvent gens se copiant les uns les autres. Cet Iris a donc pendant plus de 60 ans joui d'un nom usurpé; enfin justice est faite, quoique tardive. Mais si malheureusement les autres localités citées par les susdits auteurs ne sont pas plus exactes, nous serions réduits à rayer de la Flore de France l'*I. graminea*, espèce que M. Boreau m'avoue, du reste, n'avoir jamais reçue de localité française. Avis aux nouveaux auteurs de la Flore de France, MM. Grenier et Godron. L'*Iris spuria* croissait aussi en abondance aux Sables-d'Olonne (2), l'année dernière.

---

(1) *Statistique de la Vendée*, édit. de M. de La Fontenelle de Vaudoré, 1844, page 444 ; — *Note sur les plantes de la Vendée*, page 12, — et *Note sur les progrès de l'étude de la botanique dans la Charente-Inférieure*, déjà citée, page 10.

(2) Je citerai ici quelques autres plantes qu'à mon retour de La Rochelle je fus recueillir aux Sables-d'Olonne (Vendée), au commencement d'octobre 1847. — Dans les vases salées, près du bassin : *Spartina stricta*, *Aster Tripolium*, par grosses touffes isolées ; plus de la moitié avaient des fleurs dont les rayons étaient avortés ; — dans les chantiers du bassin : *Atriplex littoralis*,

Une surprise agréable nous attendait auprès du fort de la Pointe de Fouras. Dans une mare, en ce moment desséchée, nous cueillions une plante petite, mais abondante, et, de plus, nouvelle pour la Flore, le *Crypsis aculeata*. Sa station est ici la même que dans la prairie de Montoir où j'en avais fait provision le 5 août dernier.

Mes vacances allaient bientôt finir, et j'avais grandement

Melilotus parviflora ; — dans les jardins situés au milieu des dunes, le long des ruisseaux : *Helosciadium nodiflorum B ochreatum*, DC. ; — sur les bords de la côte : *Scirpus Holoschœnus*, parmi les *Juncus maritimus* et les *Sonchus maritimus*, *Scirpus Savii ;* — dans les dunes : *Rosa pimpinellifolia*, *Othanthus maritimus* Link, *Buplevrum aristatum* Bartl. ; — sur le bord d'un étier, en allant des Sables à la Bauduère : *Artemisia gallica* Willd., vivant de compagnie avec l'*A. maritima* Willd. ; — dans les vignes de la Bauduère : *Physalis Alkekengi*, *Falcaria Rivini*, *Diplotaxis Viminea*, *Centaurea scabiosa*, *Lathyrus latifolius*, *Iris germanica !* de chaque côté du chemin qui se rend à la carrière calcaire exploitée et traverse la vigne ; spontané ? naturalisé ! — dans un pré arrosé par les grandes marées : *Œnanthe Lachenalii*, *Statice Dodartii*, *Arenaria media*, et *Iris spuria !* surtout sur les parties les plus élevées de ce pré. — J'ai cueilli, dans le jardin botanique du Petit-Séminaire des Sables-d'Olonne, l'*Anchusa angustifolia*, dont le professeur, M. David, avait recueilli les graines sur les bords de la côte auprès des moulins. A-t-il été, comme chez nous, à Couëron, apporté avec le lest des navires ? — En Algues, je citerai : *Ectocarpus littoralis ; Ceramium rubrum*, *equisetifolium*, *tetricum ; Ulva purpurea*, Var. *B umbilicata ; Conferva diffusa ; Griffithsia setacea* Ag., *Desmarestia ligulata ; Gigartina pistillata*.

à cœur de visiter l'île de Ré. M. Hubert s'offrait pour être encore le compagnon de mes courses, et un de nos zélés collègues de Nantes, M. H. Ducoudray-Bourgault, s'empressa de venir nous joindre à La Rochelle pour être de la partie.

Le 24 septembre, nous nous embarquons sur le bateau à vapeur pour Saint-Martin de l'île de Ré.

Cette île, à 2 lieues ouest de La Rochelle, peut avoir 30 kilomètres de long, 2 à 8 de large, 55 de circonférence et une superficie de 8,000 hectares. Elle nourrit plus de 18,000 habitants. (Oleron n'en a que 16,500.) On y trouve 244 individus par kilomètre carré; en France on n'en compte que 60; c'est exactement à surface égale le quadruple de la population de la France en général. En août, septembre et octobre 1834, cette île fut cruellement décimée par le choléra : le nombre des victimes s'éleva à 976.

C'est un plateau généralement si bas que, sans les dunes de sable qui l'entourent, chaque grande marée y occasionnerait des inondations considérables. Dans les endroits les plus exposés aux coups de mer, l'homme a dû intervenir, et vous apercevez des digues de terre et de sable recouvertes à l'extérieur de pierres calcaires, qui sont les seules du pays. Ces digues sont, en outre, couronnées de pierres dans les endroits les plus susceptibles d'envahissement; leur sommet est, au contraire, planté en *Tamarix* dans les parties où l'on a moins à craindre.

Le territoire ne produit ni bois, ni pâturages; mais il abonde en vignes. Il est divisé en petites parcelles d'une manière incroyable. Dans les dunes, vous franchissez une

petite propriété de 2 à 3 mètres carrés pour passer dans une autre plus petite encore. Ici quelques pieds le luzerne dont les plants sont espacés, soigneusement binés et sarclés (1); là, quelques ceps de vigne. C'est que, dans cette île, pas un pouce de terrain n'est perdu. Vous voyez le Retèle aller demander aux plus petits recoins un espace productif de sa subsistance. Dans cet état de choses, les charrues doivent être inutiles; aussi sont-elles inconnues; la houe et les bras, voilà les instruments aratoires du pays. J'ai dit que la division du territoire était incroyable : aussi ne mesure-t-on pas la propriété par son étendue métrique. On possède 100, 1,000, 10,000 souches de vignes, et leur nombre même sert à mesurer la superficie du domaine. Un tableau manuscrit dressé l'an 8, pour son usage, par un notaire de Saint-Martin, M.e Jamain, confirme ce que j'avance. Un are, dit-il, vaut 8 ceps; un hectare vaut 800 ceps; cinq hectares valent un *quartier* ou 4,000 ceps; l'hectare un quart vaut un *quartron* ou 1,000 ceps. Chaque cep se vend 2 fr. 50 et jusqu'à 10 fr., selon la position et l'âge de la vigne. C'est bien plus le produit du sol que le sol lui-même que l'on paie. La valeur de l'hectare s'élève ainsi de 2,000 à 8,000 fr., et plus quelquefois. La cause de cette immense valeur c'est la forme de l'île qui, sur une petite surface, possède un immense littoral, et met chaque parcelle de terre à portée d'une grande masse d'en-

(1) Puisque la luzerne vient si bien dans ces dunes de l'île de Ré, pourquoi n'emploierait-on pas sur les nôtres cette légumineuse, dans le double but de les fixer et de servir de fourrage?

grais. La mer jette en abondance sur ces rivages du *Goëmon, Sart* ou *Varec;* et à marée basse les habitants ne manquent jamais de recueillir ces dépouilles du vieil Océan. Elles sont répandues de suite sur les cultures ou plus souvent encore elles sont entassées sur le rivage comme nos fumiers, pour y fermenter et s'y décomposer. Voilà ce qui donne à un sol sablonneux et peu riche les produits magnifiques que nous admirions. Les vignes tenues très-basses pour les préserver des vents de mer, étaient chargées de grappes nombreuses et bien fournies. Le seul inconvénient qu'on s'accorde à reprocher à cette espèce d'engrais, c'est de donner au vin un goût particulier peu agréable et qui se conserve même dans l'eau-de-vie. Les vignobles de l'île rendent communément 55,000 tonneaux de vin, et presque le double dans les années d'une grande abondance. Les terres labourables ont très-peu d'étendue et suffisent à peine à nourrir les habitants pendant trois mois de l'année; mais il se fait considérablement du sel dans l'île. L'exploitation de ces marais salants et la pêche occupent la majeure partie des habitants. Ils ont établi, comme nous à la Bernerie, des écluses ou digues dans les endroits où la mer laisse une grande surface à découvert. Quand la mer est basse, les pêcheurs se rendent dans ces pêcheries en pierres sèches pour y prendre le poisson qui, sans défiance, est entré *au flot*, et se trouve captif *au jusan* dès que la mer a baissé au-dessous du niveau de ces murs d'enceinte. C'est là que l'algophile a l'espoir de trouver aussi lui quelques raretés. Ces écluses que nous avons vues aussi à Oleron, mais alors sans aucun intérêt pour nous, ne sont pas sans inconvénients pour la

navigation; des accidents nombreux le prouvent malheureusement trop souvent.

Les habitants se font remarquer par la propreté qui règne dans leurs habitations et dans leurs villages dont l'aspect annonce l'aisance et la gaîté. Les parois extérieurs des murs de leurs maisons sont blanchies et entretenues au lait de chaux.

Les plantes que nous avons récoltées sont, le 24, à Saint-Martin, sur les murs de jardin : *Sisymbrium Columnæ* trop avancé pour savoir si c'est le type ou la variété ; — dans les dunes, sur la route d'Ars : *Silene conica*, et *S. bicolor* Thore, *Euphrasia Jaubertiana* Boreau, *Plantago arenaria*, *Centaurea aspera* ; — le long de la levée construite pour protéger l'île, au milieu des *Tamarix* : *Cynanchum monspeliacum* ; — sur la côte d'Ars : *Atriplex littoralis* entièrement semblable à celui qui se trouve sur nos côtes, et *Atriplex rosea*, *Salsola Kali* et *S. Soda*. La mer venait de laisser sur le rivage d'énormes monceaux d'algues ; nous y courûmes, mais ces hydrophytes étaient à moitié ensevelies sous des cailloux roulés, ou en grande partie déchirées. Les mieux conservées étaient les *Gigartina pistillata*, *Cistoseira ericoides*, et *C. abrotanifolia*, *Plocamium vulgare*, *Dictyota dichotoma* et sa variété *intricata*, *Halymenia edulis*, *Furcellaria lumbricalis*, *Ceramium equisetifolium*, *Lynghya crispa*, et *Gelidium corneum*. — Le 25, dans les villages de la Rivière et de Villeneuve : *Malva niceensis* ; — dans leurs champs : *Chenopodium Scoparia* cultivé pour balai, comme à Oleron ; — sur le bord des marais salants : *Statice Limonium* avec une inflorescence très-compacte et en corymbe, disposition qui

nous frappa ; *Artemisia maritima* Willd. et *A. gallica* Willd, *Allium roseum* dont les caïeux extrêmement nombreux ramassés en tas avaient la forme et la grosseur des fruits du *Staphylea pinnata*, *Salicornia fructicosa*; — le long d'un ruisseau : *Salix cinerea*; — sur les dunes : *Statice Plantaginea*, *Medicago marina* et *M. apiculata*, *Artemisia campestris maritima* (*A. crithmifolia* DC.); — à Ars et dans ses environs: *Lepidium latifolium*, *Xanthium strumarium*, ambrosiacée que nous avions aussi remarquée aux Portes, à Villeneuve et à la Rivière; — dans les champs : *Falcaria Rivini* et *Petroselinum segetum*.

A l'extrémité N.-O. de l'île s'élève le phare des Baleines. Il indique le gisement des reseifs qui s'étendent à plus de deux lieues au large sous le nom de *Rochers des Baleines*. Cette tour, élevée en 1679 et haute de 29 mètres au-dessus des grandes marées d'équinoxe, marque en même temps la position du *Pertuis d'Antioche* et celle du *Pertuis Breton*. Autour de ce monument abonde le *Cakile maritima*. C'est au milieu des nombreuses agglomérations de ses graines, sur les sables, que j'ai rencontré les gousses noires et discoïdes du *Medicago marginata* Willd., Lloyd! plante nouvelle pour le Catalogue. Le *Statice Bodartii* De Girard fleurissait à l'ombre des *Tamarix*; il existait aussi à Ars, près du port. L'*Erigeron canadense* et le *Solidago graveolens* n'étaient pas rares dans l'île.

Le 26, nous trouvons à La Flotte, toujours sur les murs de la ville, le *Sisymbrium Columnæ*.

Le 27, de retour sur le continent, nous dirigeons nos pas sur Angoulin. Voici la liste des plantes de cette journée. Dans une haie, au milieu des vignes : *Althæa canna-*

bina; — plus loin, sur les pelouses et sur toute la côte : *Echium pyrenaicum*, *Avena flavescens*; — au poste d'Angoulin, parmi les *Juncus maritimus* et *Sonchus maritimus* : *Chlora sessilifolia* Desv.; — depuis le fort d'Angoulin jusqu'à la Pointe des Minimes : *Convolvulus lineatus*, *Bupleurum aristatum* Barth. (*B. odontites* d'un grand nombre d'auteurs, non DC. Prod. IV. pag. 129); — à la Pointe des Minimes, sur les ruines du couvent : *Inula squarrosa* L.? forme remarquable à étudier de l'aveu de M. Boreau, *Statice Dodartii*, *Iris spuria!*, *Chrysocoma Linosyris!*, *Falcaria Rivini*, *Convolvulus lineatus* encore, *Rapistrum rugosum*, et *Melilotus sulcatus*?? C'est bien, il est vrai, cette espèce que l'on indique à la Pointe des Minimes; mais j'avoue que dans les quinze échantillons que j'en ai rapportés sur cette indication, aucun n'a pu conserver son nom spécifique, surtout devant une confrontation avec un échantillon de *M. sulcatus* que j'ai reçu de l'herbier de Pise. C'est, à mon avis, tout simplement le *M. arvensis*; et c'est aussi l'opinion de M. Lloyd que je suis bien aise d'invoquer, parce que c'est celle d'un observateur patient et studieux.

Après cette longue énumération de plantes, jetons maintenant un regard sur les autres branches de l'histoire naturelle qui se trouvent représentées dans ma collection des vacances.

En MAMMIFÈRES, je ne puis citer que le Rhinolophe bifer ou Petit Fer-à-cheval (*Rhinolophus bihastatus* Geoff.). Je

l'ai saisi dans la crypte située sous le chœur de l'église de Surgères. Un escalier vous conduit dans une petite chapelle souterraine, éclairée seulement par une toute petite fenêtre, espèce de soupirail qui permet aux chauves-souris d'entrer et de sortir. Ses murs sont peints à fresque. Un second escalier vous permet de descendre encore dans un vestibule par lequel on glissait sous les dalles de la chapelle les châsses que l'on y déposait. C'est là que dormaient en paix les dépouilles mortelles des seigneurs de Surgères, des ducs de La Rochefoucault. Ce sanctuaire n'a pas été plus épargné que les caveaux de Saint-Denis; le plomb, le bois même, ont été enlevés, et les crânes, peut-être celui de la belle Hélène de Surgères, tant vantée par Ronsard, servent de jouet aux chauves-souris et d'habitation aux Salamandres! S'il est vrai, comme on le dit à Surgères, que l'existence de cette crypte ait été niée *à priori* par quelques archéologues de Saintes, en s'appuyant sur ce que l'enceinte du château où se trouve l'église est entourée de douves, je me plais à leur fournir ce petit renseignement. L'église de Surgères mérite bien, du reste, l'attention de tous ceux qui s'occupent d'archéologie, et la Société de Saintes l'a bien compris en faisant classer cet édifice parmi les monuments historiques de France.

J'ai continué mes recherches Erpétologiques, et j'ai eu le bonheur de me procurer deux nouveaux individus de la *couleuvre glaucoïde*. L'un et l'autre sont moins âgés que celui de Nancras que la Section des Sciences naturelles a généreusement fait lithographier dans ma *première excursion*. Tous deux ont été pris à Surgères, l'un dans une carrière, à un kilomètre de la ville sur la route de

Mauzé, l'autre sous l'allée des marronniers, dans la ville même. Je dois celui-ci à M. le vicaire. C'était là une occasion de m'assurer de la bonté des caractères que j'avais donnés et de confirmer le peu de valeur de ceux que l'on pourrait tirer du nombre de plaques abdominales et sous-caudales. L'individu que j'ai rapporté cette année à Nantes (car j'en ai laissé un comme preuve et souvenir au cabinet de mes collègues de La Rochelle) a 220 plaques abdominales, 108 sous-caudales, 43 centimètres de long, dont 10 appartiennent à la queue. Les taches blanches, qui à la base de l'occiput sont un peu espacées dans la lithographie et dans le sujet qui a servi de modèle, sont, dans celui-ci, qui est plus jeune, presque réunies et forment un fer-à-cheval blanc. C'est que dans les vieux la tache qui se trouve au milieu de l'écaille restant la même lorsque l'écaille vient à s'accroître, forme une suite de points blancs au lieu d'offrir, comme dans les jeunes, l'aspect d'une ligne non interrompue.

Une autre addition importante à la Faune de la Charente-Inférieure, c'est la rencontre de la *Couleuvre d'Esculape* (*Coluber Esculapii*, Sturm; Millet, *Faune de Maine-et-Loire*, planche 4 ! non L. ni Bonnaterre Encycl. pl. 39! encore moins Jonston, Reptil. Tab. V.). Ce reptile n'avait pas encore été observé dans ce pays, il vient de Nancras. La teinte des parties inférieures a beaucoup d'analogie avec celle de la *C. glaucoïde*, mais s'en distinguera toujours au premier coup-d'œil par sa tête plus petite que le cou et l'absence de toute espèce de taches sur la *tête*.

Je cite seulement pour mémoire la *Couleuvre à collier*

(*Col. natrix* L.), la *C. vipérine* (*Col. viperinus*, Latr. Cuv.) et la magnifique *C. verte et jaune* (*Col. viridiflavus*, Lacép.; *couleuvre commune*, Bonnaterre Encycl. pl. 38, fig. 3!) que j'ai prise à Sainte-Gemme, près Nancras. Je désirais conserver vivante cette dernière, qui ne paraît pas avoir été trouvée dans nos limites. Je l'avais renfermée dans un très-fort cornet de papier, et j'étais curieux de savoir si elle chercherait à sortir de sa prison, et quel moyen elle emploierait. Je n'attendis pas longtemps. Bientôt, en effet, après avoir sans doute examiné les côtés faibles de la place, je l'entendis, je la sentis battre en brèche les parois de mon cornet que je tenais à la main. Sa tête faisait l'office de bélier; en moins de cinq minutes mon papier était troué et le reptile s'évadait. Je ne cherchai plus à le réintégrer vivant dans son cachot, mais après l'avoir agacé pour voir s'il se lancerait sur moi, je lui ôtai la vie, et son corps n'exhalait pas l'odeur fétide de la *couleuvre à collier*. Ce pays de Sainte-Gemme paraît extrêmement fertile en reptiles de ce genre, si nous en jugeons par l'examen d'un chemin couvert de poussière dans lequel, sur une longueur de 10 à 12 mètres, huit traces de passage de serpents hétérodermes étaient imprimées.

A Fouras, nous avons vu deux *vipères communes* (*Vipera communis* Lacép.) Comme je suis loin de professer pour elles le respect singulier que leur témoignent, dit-on, les Russes et les peuples de la Sibérie, persuadés qu'ils sont que s'ils avaient le malheur d'en tuer une ils éprouveraient la vengeance de toutes les autres, j'ai cru, au con-

traire, agir dans l'intérêt de l'humanité en les exterminant l'une et l'autre avec ma houlette.

Parmi les batraciens urodèles, j'ai pris à Surgères le *Triton marbré* (*Salamandra marmorata* Latr.) se jouant avec les ossements abandonnés des ducs de Larochefoucault.

Les seules Coquilles que j'ai vues sont : la *Janthine fragile*, apportée par les grands courants et jetée vivante sur le rivage d'Oleron ; elle était assez commune en ce moment ; le *Trochus magus*, habité par les *pagures*; les *dails* (*Pholas dactylus*), qui minent sourdement les côtes d'Oleron et de La Rochelle et sont un objet de pêche. Les femmes vont, à marée basse, briser les roches calcaires qui renferment ces coquillages et les vendent au marché. Les *Tarets* sont encore un autre genre d'ennemis plus redoutable ; ils percent le bois des digues, qui finissent par céder aux efforts de la tempête. Les *Cyclostomes élégants* pullulent dans les bois de Surgères et dans les jardins. L'*Hélice chagrinée* abonde dans les îles. Les *Cagouilles* de l'île de Ré (c'est là le nom de cette espèce) sont renommées, et journellement servent à la nourriture des habitants. L'*Hélice rhodostome* n'y est guère plus rare.

En Entomologie j'ai bien peu de choses à indiquer : *Cicindela sylvatica* Latr., *Carabus purpurascens* Déj., *Licinus sylphoides* Déj., *Feronia madida* Déj., *Zabrus gibbus* Déj., *Harpalus servus* Déj., *Hister quadrimaculatus* Latr., *Ontophagus Schreiberi*, *Aphodius contaminatus* Fab., *Galeruca rustica* Fab., *Bacillus granulatus* Aud.-Serv., *Conocephalus mandibularis* Aud.-Serv., *Pentatoma acuminata* Latr., *Reduvius personatus* Latr., *Pieris Pa-*

lamo Latr., *P. Hyale* Latr., *Argynnis cynara* Fab., *Melitœa linxia* Fab., *Bombyx russula* L., *Zygena fausta* Latr., *Hesperia comma* Latr.

En fait de CURIOSITÉS NATURELLES, je dois citer une fontaine incrustante que nous avons examinée, sur un coteau, à la Maçonne. Dans la source même, d'un mètre de profondeur, aucun dépôt de sédiment calcaire ne paraît sur les petits mollusques ou morceaux de bois qui séjournent au fond ; mais, à 2 ou 3 mètres de là, et cette propriété ne se perd qu'au bas du coteau, les petits morceaux de bois, hélices, cyclostomes, carocolles, etc., qui ont le malheur de tomber dans ce ruisseau, sont recouverts d'une couche calcaire qui va jusqu'à fermer complétement la bouche des hélices. — L'explication de ce phénomène, qui se reproduit, du reste, sur une bien plus grande échelle, à la fontaine de Sainte-Allyre, aux portes de Clermont, et peut-être mieux encore à Saint-Nectaire, près du Mont-d'Or, est très-simple. L'eau, chargée d'acide carbonique, traverse le sol calcaire, dissout, à l'aide de ce gaz, le carbonate neutre de chaux, et se trouve alors saturée de bi-carbonate de chaux. Bientôt la source apparaît à la surface, alors la pression atmosphérique n'est plus aussi considérable, l'excès d'acide carbonique disparaît, et le carbonate de chaux se dépose en devenant tel que primitivement il avait été dissous. On conçoit, d'après cela, que ce dépôt, n'agissant que sur la surface, l'intérieur ne soit point incrusté. Aussi, j'ai toujours trouvé l'aubier et l'écorce complétement putréfiés à l'intérieur dans les morceaux que j'ai brisés. A Sainte-Allyre, un nid d'oiseau ou

quelque autre objet d'un petit volume, n'exige qu'une semaine de séjour dans cet atelier, dont la nature fait tous les frais. Personne n'a pu me dire combien la nature mettrait de temps à opérer, à la Maçonne, la même transformation.

Je ne puis, en terminant, me dispenser de dire deux mots sur les deux cabinets d'histoire naturelle de La Rochelle. Ils sont situés l'un et l'autre de chaque côté du jardin botanique. L'un appartient à la ville et contient, comme le nôtre, des objets de toutes les parties du globe; l'autre, privatif aux studieux membres de la Société des Sciences naturelles de La Rochelle, possède une petite bibliothèque (1) et ne renferme que les productions de la nature récoltées dans la Charente-Inférieure et dans les cantons limitrophes. Ce qui rend ce dernier remarquable, c'est le grand nombre d'objets recueillis et la manière admirable avec laquelle sont préparés les animaux. Ils méritent certainement à tous égards les éloges que je me

---

(1) La nécessité d'avoir sous sa main des livres pour étudier des objets ne s'est pas fait sentir seulement à La Rochelle. M. Mauduyt, conservateur du cabinet de Poitiers, m'écrit, à la date du 15 de ce mois, qu'il s'occupe depuis longtemps de réunir des livres d'histoire naturelle dans le même but. Comment M. Pesneau n'a-t-il pas compris qu'en isolant, par son testament, sa bibliothèque de ses collections, il rendait leur étude fort difficile? Et cependant ce botaniste savait parfaitement apprécier chez M. Desvaux, dans nos intéressantes réunions du lundi, l'avantage de posséder sous sa main ces deux choses.

Video meliora proboque
Deteriora sequor.

plaisais à donner au cabinet de Poitiers. On ne sait lequel louer davantage, ou l'ardeur des membres de la Société à enrichir leur commun trésor, ou la beauté et la fraîcheur des préparations de M. Guéri, qui sait si bien se passer d'émail et conserver les yeux naturels. Avec deux semblables éléments de bien, que ne peut-on pas faire ! Aussi, il y a à peine douze ans que 24 travailleurs ont fondé la Société, et déjà leur vaste salle est pleine.

Naturalistes de Nantes, à Dieu ne plaise que je veuille jeter à votre face un reproche d'insouciance pour notre Muséum. Dans nos réunions de la Commission de surveillance de cet établissement, j'ai pu apprécier votre dévouement et gémir avec vous à la vue d'une partie de nos richesses, surtout départementales, enfouies dans les armoires. Pourquoi un local plus spacieux n'a-t-il pas permis jusqu'ici de nous étendre ? Bientôt, nous l'espérons, nos vœux seront remplis, et chacun s'empressera alors de compléter notre collection, et nous n'aurons rien à envier aux cabinets d'histoire naturelle dont je me suis plu à vous entretenir dans le récit de ces deux excursions. Les Caillaud, les Armange, les Maugras, les Couy, les Mabit, les Guenier, les Bacqua, les Bodichon, les Amouroux, les De Cornulier, les Ad. François, à la générosité desquels le Muséum doit déjà tant, viendront encore y déposer les raretés qu'ils rencontreront dans leurs voyages.

NOMS VULGAIRES DE QUELQUES PLANTES DE L'ILE D'OLERON.

Grand'Mère. — Tribulus terrestris.
Grand'Mère de côte. — Salsola kali.
La Chenuelle. — Elychrysum Stœchas.
La Couillolle. — Aristolochia Clematitis.
Du Crève-Poule. — Bryonia dioica et Solanum Dulcamara.
Langue de Bœuf. — Borrago officinalis.
Luisette. — Dictyota dichotoma.
Painchaud. — Eryngium maritimum. Évidemment altéré de *Panicaut.*
Du Patrassé. — Ephedra distachya.
De la Pecore. — Echium.
De la Piau de chien. — Cuscuta.
Queue de Renard. — Fucus siliquosus.
Saligaud. — Artemisia maritima L.; (A. Santonica Lesson, non L.)
Sart de marais. — Atriplex rosea.
Sart plat. — Fucus serratus.
Sart rouge ou nid de tanche. — Plocamium vulgare.
Du Senique de côte. — Polygonum maritimum.
Tranfle de mer. — Medicago marina.
De la Vrillée de côte. — Cynanchum monspeliacum.
Du Rhume ou Gourbet. — Calamagrostis arenaria.

28 janvier 1849.

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

BULLETIN DES SÉANCES.

Séance du 2 *mai* 1849.

PRÉSIDENCE DE M. RENOUL.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La Société a reçu la description des coquilles Fossilles ou calcaire Lacustre, de Rilly la Montagne, par M. de Boissi.

Sur la demande de M. Callaud, une commission, composée de MM. Huette, Wolski et Vandier, est chargée d'exa-

miuer un nouveau mode de transmission, destiné à remplacer les engrenages et machines par le contact des surfaces planes.

M. Ev. Colombel donne lecture d'un travail intitulé : Introduction à une Revue de la Législation révolutionnaire.

Puis, communication de M. Callaud, sur le Temps et ses divisions.

Du Spiritualisme dans l'art, par M. Talbot.

Notes sur un voyage fait en Algérie, dans l'année 1847, par M. Augé de Lassus.

Séance du 6 *juin* 1849.

PRÉSIDENCE DE M. RENOUL.

Lecture du procès-verbal, qui est adopté.

M. Darnault, membre correspondant, envoie à la Société un volume dont il est l'auteur, et qui renferme principalement la traduction du Cantique des Cantiques.

M. Demangeat, juge, donne sa démission de membre de la Société.

M. Lambert lit deux opuscules contradictoires, de MM. Habasque et Ducrest-Villeneuve, membres correspondants, au sujet du lieu de naissance de Duguesclin.

Lecture de M. Pradal, sur l'étude de la Cryptogamie.

M. Foulon commence à communiquer à la Société son travail sur l'Impôt en France.

M. DE LAMARTINE,

SES POÉSIES, — LES GIRONDINS, — RAPHAEL,

PAR

M. EUGÈNE LAMBERT.

Aucun travail littéraire, aucun examen critique n'a encore été fait au sein de notre Académie sur les productions si riches et si variées de M. de Lamartine : permettez-moi donc de jeter sur ses œuvres premières un coup-d'œil rapide et d'ensemble, avant d'arriver au livre charmant qu'il vient de publier sous le nom de Raphaël.

Lorsque son premier volume de Méditations Poétiques parut sans nom d'auteur, la littérature du XVIII.e siècle et de l'empire se mourait de langueur et d'ennui. — Quelques hommes s'obstinaient encore à aller prier, sans foi, mais par habitude, dans un temple dont la divinité

était depuis longtemps absente, et à reproduire l'art grec et latin dans un sol où il ne pouvait vivre, pas plus que ses statues de marbre ne pouvaient se conserver dans notre humide et brumeuse atmosphère; et comme l'imitation à tout prix était la première muse de leur école inerte et sans originalité, ils imitaient la froideur et la nudité du dessin des anciens, sans avoir la pureté exquise de leur ligne et l'intelligence de leur forme. — Enfin, cet éternel pastiche de l'antiquité païenne se décolorait sans cesse en se reproduisant, comme ces gravures qui sortent les dernières d'une planche depuis longtemps usée, comme ces races destinées à périr et qui finissent par s'éteindre dans l'impuissance, par l'obstination qu'elles mettent à mêler leur sang depuis longtemps appauvri.

Les Méditations et les Harmonies vinrent nous tirer de ce néant artistique, et surtout nous surprendre au milieu du désanchantement de toutes choses qui nous accablait. — Leur jeunesse de pensée et d'émotion, revêtue d'une forme mélodieuse, nous frappa comme les sons d'une musique intérieure qui vient à se faire jour, enfin, comme les mots d'une langue inouïe jusqu'alors, mais que tous les cœurs tendres ont bien vite reconnus pour appartenir à leur dialecte intime. — Nous fûmes donc ravis et transportés dans un monde nouveau dès les premiers chants de cette grande muse de la nature et de la spiritualité qui venait dire aux âmes mélancoliques et souffrantes le secret de cette souffrance et de cette mélancolie.

Beaucoup d'esprits rebelles et esclaves des traditions littéraires résistèrent à la séduction. — D'autres, après un léger doute causé par l'étonnement, s'abandonnèrent

aux mille enchantements de cette voix qui descendait du ciel pour nous enseigner la trace d'un chemin depuis longtemps perdu, et cédèrent aux accords de cette lyre de foi, d'espérance et d'amour qui venait élever et purifier à la fois nos terrestres affections, en leur assurant un complément au-delà de cette vie.

Quel est l'homme de notre âge qui, en aspirant les délicats parfums de cette poésie du cœur, n'a pas fait un retour sur lui-même pour déplorer ses tendances passées et son éducation toute voltairienne, qui ne s'est pas associé, pour vaincre la sceptique indifférence qui l'envahissait, aux lyriques extases d'une muse inspirée par la solitude et la méditation, et n'a pas accepté, comme un don du ciel, comme une consolation depuis longtemps attendue dans son âme, tous ces magnifiques jets de prière et d'amour que le poète a répandus à flots dans les suaves élégies, dans les dithyrambes éclatants où s'est condensée sa pensée, où se sont formulées les merveilles de son imagination.

Il suffit de prononcer les titres de ces deux livres : *Méditations* et *Harmonies poétiques*, pour rappeler leur succès qui, grâce au ciel, n'est pas encore épuisé. — Quel flot d'éblouissantes images dans le développement de cette pensée et si neuve et si jeune ! — Quel ravissement doux et continu ne nous a-t-elle pas versé en nous guidant, comme un fil retrouvé d'Ariane, à travers tout ce que la vie a d'abandons inattendus, de voluptés éphémères, de plaisirs passagers, de réelles douleurs, d'illusions évanouies, et de mélancoliques tristesses ! — Comme la poésie de M. de Lamartine a bien en elle le son qui

pénètre notre fibre la plus sensible, l'idée qui réveille ou réchauffe au cœur le sentiment qui allait s'oublier ou se refroidir, le flot poétique qui baigne et adoucit notre plus grande amertume !

Quelquefois des mélodies, perdues dans un trop grand espace, nous arrivent affaiblies comme les sons à peine perceptibles de la harpe éolienne; — d'autres fois, une masse harmonique, puissante, éclate à nos oreilles comme un concert formé de toutes les plaintes de la terre, unies à toutes les voix des anges. — Ici, un cri digne de Byron éclate contre la destinée humaine. — Là, une sympathique élégie, un chant gracieux et frais enchantent les bords d'un lac limpide, ou font doucement soupirer les échos du golfe de Baya. — C'est toujours une plainte qui tourne à la prière, un passé éteint qui se change en élan vers l'avenir, des joies trempées de larmes, des tristesses mêlées d'espoir, un riche et voluptueux tableau que l'image de la mort vient souvent assombrir, mais où paraît toujours derrière l'ombre terrible une clarté rayonnante, une lumineuse immortalité.

C'est surtout dans les *Harmonies poétiques*, ce beau livre de psaumes et de prières, que M. de Lamartine s'est élevé à cette philosophie spiritualiste, fille du sentiment d'une nature supérieure, qui a des consolations pour toutes les infortunes, un port pour tous les naufrages, et un espoir pour tous ceux qui n'en avaient plus ici-bas, et dont *Pensées des Morts* et *Novissima verba* sont la plus complète et la plus admirable expression.

Mais la poésie pure et proprement dite n'est pas l'unique mission d'un homme aussi richement doué que M. de La-

martine : un grand poète n'est pas seulement celui qui enferme le plus d'idées ingénieuses dans un mètre d'élite, dans une forme par excellence ; il est aussi l'homme prédestiné dans tous les temps à devenir l'interprète des besoins et des espérances des peuples ; car toutes les souffrances morales de la société, tous ses éléments de sauvegarde et de régénération doivent passer par son âme avant de trouver leur véritable expression.

M. de Lamartine, que la direction première de son esprit semblait seulement appeler à mettre sans cesse l'homme en rapport avec Dieu, et les dispositions de l'âme avec les merveilles de la création, s'est senti entraîné tout-à-coup vers l'éloquence politique, peut-être parce que la source des sentiments les plus profonds de la nature et de la famille venait de se tarir en lui, à son retour funèbre des régions orientales qui venaient de lui ravir la meilleure part de lui-même, et l'espérance de se survivre autrement en ce monde que par les sublimes élans de sa pensée ; et depuis dix-sept ans que ce vide s'est fait dans son existence domestique, il n'a pas cessé de le remplir par les infatigables travaux de la vie publique qui lui devaient une seconde célébrité.

Du jour où il a abordé la tribune, il a donné des ailes à l'éloquence, comme il en avait rendu à la poésie, et, quelles qu'aient été les phases diverses, et en apparence contradictoires de sa vie parlementaire, jamais plus magnifique langage n'a servi d'expression à des sentiments plus généreux. — Nous l'avons entendu toujours donner un sens moral aux idées positives, prendre à terre les questions les plus stériles, pour leur révéler un côté générateur, agrandir

la sphère des idées politiques, pour les élever à la hauteur d'une thèse philosophique; spiritualiser les faits qui menaçaient de devenir vulgaires; dominer les petites passions d'un jour par les élans de la grandeur morale; tenter vainement plusieurs fois d'ouvrir un horizon plus vaste aux luttes sans dignité, aux combats sans gloire de notre triste époque de haine sociale et d'antagonisme politique; et illuminer enfin les assemblées, qui s'en défendaient en vain, des feux de cette chaleureuse éloquence, qui a son double foyer dans l'imagination d'un grand poète et dans l'âme élevée d'un homme de bien.

Avec cette prodigieuse activité d'esprit qui le caractérise, M. de Lamartine a dû remonter des faits contemporains aux grandes crises de notre révolution, et c'est à leur étude de comparaison et d'enseignement politique qu'est due l'Histoire des Girondins, qu'il a publiée en 1847. — Nous n'entreprendrons point de vous rendre compte de cette vaste composition, qui méritait un travail spécial et complet, et à laquelle nous ne pouvons donner aujourd'hui une place qui fût digne d'elle. — Si l'imagination du poète a brisé le cadre consacré de l'histoire, proprement dite, si le drame, le roman, le poème, la biographie se mêlent aux sévères couleurs de l'histoire, il a jeté sur tout cela un éclat incomparable, la poésie de son grand style, la philosophie habituelle de son esprit, le génie de son âme et de sa pensée.

Nulle part ailleurs l'art de peindre et de raconter les événements n'a été poussé aussi loin; et nous qui n'étions pas nés, nous pouvons dire, après avoir lu les Girondins, avoir assisté à toutes les phases diverses du voyage

de Varennes, à toutes les péripéties du 20 juin et du 10 août. — Quand les considérations politiques des Girondins auraient perdu leur prix, ce serait encore un admirable Musée de tableaux historiques. — Les écrivains qui sont venus avant lui, ne nous ont donné que des toiles inanimées. Il les a rendues vivantes par l'admirable secret du dessin et de la couleur des Van-Dyck, des Rembrand et des Velasquez. — Vous voyez passer successivement devant vos yeux, avec toute la mobilité de leur physionomie, l'histrion et le sectaire, l'ambitieux et le fanatique, le débauché et le puritain, le montagnard actif et le girondin indolent.

Ce ne sont pas de simples annales, à la manière de Tacite, et l'on n'y trouve pas sa concision sévère et son laconisme, quelquefois énigmatique; mais une histoire biographique à la manière de Plutarque. — C'est la coulisse éclairée comme le théâtre, l'intimité de la vie privée complétant la vie publique; le flambeau de l'histoire intime éclairant l'histoire politique des principaux personnages.

L'analyse et la synthèse se mêlent, sans se confondre, dans cet immense travail, un peu trop hâté peut-être, puisqu'il s'y est glissé des erreurs regrettables et des anachronismes fâcheux, comme celui de Marie-Antoinette, présentée par Marie-Thérèse à ses fidèles Hongrois; mais quand M. de Lamartine se trompe, il nous éclaire encore, et l'erreur historique part toujours d'une belle âme qui croit, par intention, deviner un fait qui sert l'idée morale. Ce sont les mêmes illusions généreuses qui lui ont fait apprécier les choses et les hommes auxquels naguère il s'est

trouvé mêlé personnellement ; il est de l'école d'Eschyle plutôt que de l'école d'Euripide, voyant et peignant les hommes, non pas tels qu'ils sont, mais tels qu'ils devraient être.

Indépendamment de ces quelques erreurs de fait, faciles à réparer, on lui a reproché, avec une grande amertume, une sorte de partialité pour une personnalité odieuse, c'est-à-dire la réhabilitation de Robespierre. — Il me semble y avoir à cet égard une grande préoccupation. — On a scindé son travail, en séparant l'appréciation des théories de l'appréciation des faits, et en isolant la vie privée de l'existence publique de ce personnage que M. de Lamartine a eu pour but d'expliquer plutôt que de réhabiliter. Pour me servir d'une expression heureuse, il s'est senti tellement au-dessus des passions fanatiques qui ont fait agir cet homme, qu'il n'a pas craint de se les assimiler, et d'examiner de sang-froid des doctrines prises dans Rousseau et Platon, indépendamment des atroces moyens employés pour les imposer à son époque, c'est-à-dire la terreur et l'échafaud.

Je ne comprendrais pas autrement comment l'homme, qui a apporté dans les faits contemporains le plus de tolérance d'idées, de fusion et de pacification morale, aurait pu préconiser l'homme sans cœur et sans entrailles, qui ne pouvait pas croire que deux idées opposées pussent vivre dans la même sociabilité ; comment le publiciste, qui a poussé jusqu'au paradoxe peut-être l'inviolabilité de la vie humaine, dans ses belles études sur la peine de mort, aurait pu amnistier le sectaire impitoyable qui n'avait qu'un seul moyen de gouvernement : la mort !

Des citations étendues prouveraient, au besoin, ce que j'avance; celles-ci suffiront : — « Il portait l'instrument du » supplice d'une main, et de l'autre la constitution de Platon » et de Télémaque.—La philosophie de Robespierre devenait » un meurtre en permanence; l'abîme l'entraînait : terrible » leçon à qui fait un pas au-delà de la conscience et de » la justice. — La fureur du bien saisissait l'utopiste, il » s'obstinait aux chimères comme aux vérités; sa colère » naquit de ses déceptions. — Il crut qu'il était permis » à l'homme de se faire bourreau de Dieu. — Il se mit » à la place de Dieu, pour tout exterminer autour de » lui, et il oublia que si l'homme se divinisait ainsi lui-» même, il ne resterait à la fin sur le globe qu'un seul » homme, qui serait l'assassin de tous les autres. »

Non, la peinture énergique des moyens révolutionnaires et de l'emploi de la force brutale qui ont couvert la France et de sang et de deuil, du 2 septembre au 9 thermidor, provoque partout, dans son livre, l'horreur et la réprobation. — Les fautes des victimes sont jugées, il est vrai, du même coup-d'œil que celles des bourreaux, quant aux causes premières des malheurs de la révolution; mais si M. de Lamartine a des flétrissures morales pour le crime au jour du triomphe, il trouve dans son cœur et dans son indulgence habituelle une sorte de réhabilitation à l'heure de l'expiration. — Il n'a pas imité en cela les historiens de l'école fataliste, ces glorificateurs du succès, qui couronnent toujours l'événement, le fait accompli, et que Walter-Scott appelle si spirituellement les chevaliers de la providence.

Il y a bien du sang dans la peinture de ces deux terri-

bles années; mais aussi dans l'histoire des Girondins il y a un cœur, un sentiment qui console, une conscience qui apaise, une larme qui retrempe et soulage; le rayon céleste sait dorer même les ruines. — Quand l'ange de la poésie a touché de pareilles blessures, c'est pour les cicatriser.

Quand on passe brusquement de cette terrible histoire au charmant livre de Raphaël, un rapprochement involontaire vous saisit, et l'on se rappelle que le grand poète du moyen-âge, le Dante, a été conduit à travers les neuf cercles des damnés avant de monter aux splendeurs mystiques de son paradis; et, comme lui, M. de Lamartine n'a pas craint de traverser cet enfer humain qu'on appelle la révolution française, avant de se livrer à la délicieuse peinture du véritable paradis de l'homme sur la terre, un amour de vingt ans complet et partagé.

Raphaël paraît tout d'abord appartenir à la famille d'Oberman et de René, ces deux types des maladies de notre âge, le scepticisme et l'orgueil, lorsqu'on le voit comme eux quitter la vie sociale qui l'étouffe, pour les solitudes de la nature qui le consolent; mais à la chaleur de ses premières impressions on sent battre le cœur plutôt que s'enorgueillir l'esprit.

Oberman, c'est le néant de toute sociabilité, la rêverie dans l'impuissance, l'élévation morale sans avenir pour l'âme. — Il refroidit tout au souffle de ses tristes théories philosophiques, comme son cœur et ses sens au contact des glaciers au milieu desquels il s'est réfugié. — Tout en les poétisant, il matérialise ses sensations, comme le froid cristallise l'eau d'un fleuve et l'arrête dans sa course.

René, c'est l'orgueil solitaire, c'est le dédain amer des hommes et des choses, le génie sans volonté de concourir à sauver l'humanité des tristes phases où elle est arrivée, éloquent résumé d'une époque tout entière, dernier cri d'angoisse d'un monde épuisé. Aussi s'enfonce-t-il dédaigneusement dans les solitudes américaines qu'il croit seules dignes de sa rêverie éternelle et de sa sauvage mélancolie.

Raphaël, au contraire, c'est l'amour, c'est l'expansion, l'efflorescence de la jeunesse du cœur et de la pensée, le besoin de sortir de soi-même, pour se compléter de l'amour d'un autre être; c'est une sensibilité un peu fiévreuse au début, parce qu'elle manque d'aliment; mais qui ne demande qu'à se calmer et à s'étendre de l'individu à l'espèce tout entière.

Quand nous le voyons arriver seul aux eaux d'Aix, en Savoie, il semble fatigué de la vie, sans avoir encore vécu. — Il porte comme un fardeau une inactivité mortelle à sa nature, une exubérance de jeunesse qui ne sait où s'écouler, une surabondance de forces qui ne sait où rencontrer un objet qui les absorbe, et le vide profond d'un cœur qui ne peut rien trouver pour le remplir, et c'est par ce côté seulement qu'il ressemble à René. — Pourtant il a aimé déjà, mais de ces amours légers et frivoles de la jeunesse, sans racine comme sans avenir, et dans cette inexpérience première de l'homme, il a livré son cœur à toutes les impressions, comme sa voile à tous les vents qui passent, comme l'éclair de ses yeux à tous les rayons qui viennent les éblouir. — « Aussi a-t-il à déplo-
» rer, dans le passé de ses confidences, toutes les légèretés

» de la vie du monde, et toute une jeunesse orageuse de
» passions dépensées au hasard, qui ne laissent qu'humi-
» liation et regrets, et qu'il notera un jour, dit-il, avec
» autant de grâce que d'esprit, comme on marque d'une
» croix la place du chemin où un voyageur est tombé,
» pour avertir ceux qui passeront après lui. »

Néanmoins lorsque, dès les premières pages du livre, nous le voyons arriver aux bords de ce charmant et délicieux lac du Bourget, triste, découragé, affaissé sur lui-même, nous sentons, à sa manière de disposer et d'éclairer le paysage alpestre qu'il s'est choisi, d'attiédir l'atmosphère et de colorer un splendide horizon, qu'il ne va pas seulement trouver là un sujet d'enthousiasme pour son imagination de poète, mais un élément d'amour pour son cœur. — Puis la scène est si bien disposée, qu'à l'apparition d'une femme angélique et souffrante, dont nous ne connaissons encore que les traits enchanteurs et la grâce mélancolique, nous sentons venir l'amour immense, en même temps que la beauté infinie, parce que seuls ils peuvent remplir dignement cette magnifique nature que Raphaël vient de dérouler à nos yeux. — Aussi, dès leur première rencontre au bord du lac, nous acceptons comme une chose attendue, l'explosion d'une passion mutuelle et spontanée, qui, comme l'amour si vrai et si italien de Roméo et Juliette, éclate au premier mot et jaillit du premier regard.

Pourtant, lorsque Julie vient de s'engager ainsi, elle n'est plus libre depuis plusieurs années; elle est l'épouse d'un sage de ce monde, d'un prince de la science, d'un vieillard octogénaire qui, pour elle, a fait du mariage une

paternité, dans l'acception absolue de ce mot, mais elle doit rester pure et chaste, parce que sa nature est supérieure à sa situation nouvelle.

Julie vient de donner et de recevoir la passion qui fait vivre, et pourtant elle doit mourir jeune ; car elle porte au cœur l'un de ces germes de mort dont les développements trop rapides se font sentir déjà sur ses traits, sans nuire encore à leur beauté.— Pauvre fille des tropiques, sœur d'Indiana par la richesse un peu maladive de son organisation, et surtout de Virginie par l'angélique pureté de ses sentiments, elle s'est étiolée sans s'épanouir à la vie, dans les brumes de Paris, comme son cœur s'est ulcéré par son énergie même, et elle est venue pour la dernière fois chercher en Savoie un automne plus tiède et respirer plus librement dans l'air pur des montagnes.

Voilà donc tout l'avenir terrestre que cette situation promet à Raphaël et à Julie. — A peine quelques semaines d'amour, d'expansion, de fusion de deux âmes grandes et belles, au sein d'une nature splendidement variée et admirablement choisie pour être associée à toutes leurs sensations ; — puis une réunion incomplète de quelques mois à Paris, au milieu des entraves du monde et des exigences sociales. — Enfin, un dernier rendez-vous aux bords du lac où nous voyons arriver en même temps Raphaël et un messager de mort, qui lui apporte les adieux suprêmes de Julie.

Telle est toute la donnée du livre de M. de Lamartine, dont une analyse, si détaillée qu'elle fût, ne pourrait donner qu'une idée imparfaite ! — Il n'y a là ni agencement de scènes, ni complication dramatique ; c'est, au contraire,

la réaction du roman psychologique et moral contre le drame vulgaire des faits et des événements, et surtout contre les passions matérielles et les amours coupables qui ont souillé, en l'abaissant, notre littérature contemporaine.

Tout le mouvement et l'intérêt sont dans l'admirable enchaînement des sentiments et des idées, et c'est avec un charme infini qu'on suit le développement de ce drame intime, sans nœuds et sans péripéties, où les émotions du cœur, les lyriques extases de l'imagination et de mystiques adorations pour tout ce qui est grand et beau, forment le seul lien entre deux êtres que les lois du monde séparent un instant, mais que la perfection idéale de leur nature doit réunir dans l'éternité.

Malgré tout le péril de cette situation, dont l'exposition et l'exemple sont un danger peut-être à une époque aussi égoïste et personnelle que la nôtre, nous ne sommes pas un instant alarmé de ce contact de toutes les heures et de tous les instants, sous le plus beau ciel, et dans la plus splendide nature, parce que le génie, chez Raphaël, est relevé encore par la délicatesse la plus exquise des sentiments, et que toutes les perfections de la femme sont réunies dans Julie, c'est-à-dire la beauté morale au même degré que la beauté physique : aussi nous assistons avec ravissement, mais sans trouble des sens, à ce mariage intellectuel, à cette union platonicienne de deux âmes qui s'élèvent et s'épurent l'une par l'autre, découvrant ainsi en elles-mêmes des abîmes de tendresse, que dans leur isolement elles n'eussent jamais soupçonnés, des élans vers l'inconnu de l'autre vie dont elles n'avaient pas ressenti le besoin, et des profondeurs divines de sentiments et de passion.

L'une des combinaisons les plus heureuses de Raphaël, c'est une revue, avant de les quitter pour toujours, des lieux où se sont produites toutes les rêveries sans fin de cette solitude à deux et ces aspirations continuelles vers une seule et indivisible existence; ce sont les adieux adressés à toutes les anses du lac, aux verdoyantes vallées, aux grottes mystérieuses des montagnes, aux neiges immaculées comme aux cascades écumantes; adieux qui donnent la célébrité à chaque chose, pour payer une félicité de quelques jours, et qui laisse, comme Rousseau aux rochers de la Meilleraie, comme Pétrarque à la fontaine de Vaucluse, l'éternelle empreinte de l'amour et de la poésie.

J'ai parlé de la perfection du caractère de Julie; je me trompe; il existe une petite tache sur cette perle des tropiques, et un élément sympathique manque sur un seul point entre elle et Raphaël : Julie est incrédule et panthéiste, elle ne croit qu'à la raison pure pour toute autorité, à l'éternité de la nature pour toute providence; et son jeune esprit a été enchaîné à ces tristes doctrines par les hommes de science qui ont dirigé son éducation, et dont M. de Lamartine a dit, avec autant de poésie que de profondeur : « Esprits sublimes, mais rétifs, qui montent merveilleu- » sement de degrés en degrés l'escalier de la science, sans » vouloir jamais franchir le dernier qui mène à Dieu... » Mais ce n'est évidemment là qu'un artifice du livre, le seul peut-être, car je ne puis concilier cette incrédulité de l'esprit avec la parfaite religiosité du cœur de Julie; et cet artifice ne sert qu'à amener, avec plus de puissance, l'exposition des sentiments chrétiens, l'élévation à Dieu par

l'amour, et ce cri sublime et dernier de l'âme qui veut vivre, quand elle sent la vie du corps s'échapper.

Des critiques de l'école sensualiste ont attaqué cette création de Julie en disant que c'était une chimère, un rêve, une ombre vaine qui n'avait rien en elle de la nature humaine, parceque, après s'être élevée à tous les paroxismes de la passion, elle met toutes ses facultés à s'abstraire au sein de l'amour platonique; mais c'est là condamner d'un seul coup la Béatrix du Dante, la Laure de Pétrarque, la Pauline de Polyeucte, et sacrifier ces idéalités charmantes de la femme à la réalité amère d'Ellénore et de Manon-Lescaut.

Sans doute, elle n'a pas les cris déchirants, les haines vigoureuses des héroïnes de Georges Sand, les superbes dédains, les éloquents sophismes de Lélia. — Elle accepte les lois sociales et les destinées un peu sacrifiées de la femme, parce qu'elle sent en elle une force supérieure pour porter le fardeau de leurs exigences; et parce que, des deux natures qui sont en elle, elle préfère sauver celle qui est éternelle, en sacrifiant pour quelques jours celle qui est périssable; elle vivra donc, et prendra place parmi les anges de cette échelle de Jacob, des grands poètes et des grands artistes, à côté de Virginie, de Béatrix et de ces vierges que Cimabuë et Raphaël ont rêvées à travers l'azur du ciel de leur Italie, et devant lesquelles tous ceux qui aiment le beau idéal ont senti s'élever leur âme et s'incliner leurs genoux.

Par une autre objection qui jure avec la première, on reproche à Raphaël d'être une individualité; mais on conviendra au moins que c'est là une condition qui doit rendre

cette création plus vivante, plus actuelle; car nous trouvons réunis dans la même personnalité l'une des plus riches organisations d'homme, unie aux plus hautes facultés poétiques de l'imagination; et quand cet homme n'a que vingt ans encore, il attend que le jour soit venu de répandre ces facultés sur les choses de son époque, et les concentre en une seule, celle d'aimer. — Celui qui, dans sa carrière d'homme politique, devait élever tous les sentiments, ne pouvait manquer, dans sa carrière d'artiste, d'idéaliser le plus enivrant de tous, c'est-à-dire l'amour.

Comme dans les autres ouvrages de M. de Lamartine, on trouve à toutes les pages de Raphaël de soudaines et naïves inspirations, de larges perspectives sur la nature extérieure et sur l'avenir de l'âme, et toujours une pensée amie qui caresse le cœur, un reflet d'innocence, un parfum de vertu, un voile de chasteté qui émeuvent, et un ensemble qui laisse à l'âme une rêverie consolatrice, à l'imagination une suave et fraîche image, à l'oreille une pénétrante harmonie, à tous les sens un enchantement infini.

On ne dira point de lui que, ne pouvant pas faire sa statue belle, il l'a faite riche — car il l'a créée à la fois belle et riche, un peu trop constamment belle peut-être, un peu uniformément riche, au point que l'attention se concentre plutôt sur le vêtement que sur le galbe, sur la forme plutôt que sur l'idée. — Le défaut de cette manière si large, c'est sa perfection même, car la splendeur continue de la forme et de l'expression produit une espèce de lassitude et d'éblouissement intellectuel qui nuit à l'émotion ; — que dirai-je du style qui n'ait été répété cent fois

de M. de Lamartine, c'est toujours cette abondance, cette prodigalité inépuisable qui en ont fait le premier de nos écrivains; par la richesse rhythmique, l'ampleur flottante de la période, la spontanéité du tour, une parfaite aisance à tout dire, et un style éternellement jeune et frais, qui le rendent maître dans la prose, comme il l'était déjà de la poésie. — S'il est spiritualiste par le fond des idées, il est avant tout coloriste dans la forme; la pensée chez lui n'est jamais complète, si elle n'est mise en lumière par l'assimilation d'un objet extérieur; et l'image arrive alors pour couronner de son diadême l'idée souveraine et la sacrer reine pour les siècles.

EUGÈNE LAMBERT.

DES

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

DESTINÉS

A LA PREMIÈRE ENFANCE,

A NANTES;

PAR M. LE D.r DE ROSTAING DE RIVAS.

> « C'est pour suppléer aux soins, aux impressions, aux enseignements que chaque enfant devrait recevoir de la présence, de l'exemple, des paroles de sa mère, qu'il a paru nécessaire d'ouvrir des salles d'hospitalité et d'éducation en faveur du premier âge. » (COCHIN.)

Aux fondations religieuses, détruites en 1789, ont succédé, sur toute la surface de la France, un grand nombre d'institutions économiques. Maintenant, la charité publique et la charité privée viennent en aide à l'indigent, de-

puis sa naissance jusqu'au moment de sa mort. La ville de Nantes n'est pas restée en arrière de ce généreux élan : la Société Maternelle y prodigue ses soins à la jeune mère, et lui donne un trousseau pour son nouveau né. Cet enfant entre bientôt à la Crèche, où il reste jusqu'à deux ans, âge auquel la Salle d'Asile le reçoit. A six ans, alors qu'il peut commencer à apprendre, il est placé dans une École primaire ; puis la jeune fille est mise en apprentissage, avec l'assistance de dames dévouées, et le jeune garçon achève son instruction à la Société Industrielle, en même temps qu'il apprend un état. Le Bureau de Bienfaisance, la Société de Saint-Vincent-de-Paule, l'Administration des Hôpitaux secourent les plus indigents dans leurs besoins, dans leurs maladies. Enfin, ceux qui n'ont pas été assez prévoyants pour profiter des bienfaits de la Caisse d'Épargne, trouvent des maisons de refuge, lorsque l'âge et les infirmités les accablent, et les mettent dans l'impossibilité de pourvoir à leur subsistance.

Les hommes de partis et de théories ont souvent pris, pour champ de bataille, le problème de l'organisation du travail et de l'assistance ; ils ont écrit de nombreux volumes sans éclairer beaucoup le sujet qu'ils avaient pris pour thèse ; et, lorqu'il a fallu fonder une institution utile, la nécessité, tranchant brutalement la question, a rarement pris conseil de leurs brillantes utopies. Toutefois, si ces hommes ont été rarement utiles, souvent ils ont été dangereux, en donnant à ceux qui souffrent des illusions irréalisables, en leur répétant sans cesse qu'ils ont droit à l'assistance de l'État, que les gens aisés doivent venir à leur secours. Préceptes pernicieux, qui les font compter sur les

autres et nullement sur eux-mêmes ; tandis qu'ils devraient chercher des garanties d'indépendance et de bien-être, comme les y invite M. de Gérando, dans les institutions qui, de même que les Caisses d'Épargnes et les Sociétés d'assistance mutuelle, sont de nature à faire fleurir la prévoyance et le respect de soi-même. Non-seulement il est préjudiciable aux indigents eux-mêmes, de les faire trop compter sur autrui ; mais, disons-le bien haut, c'est une criante injustice d'établir comme un droit les secours de ceux qui possèdent. L'indigence, qui provient presque toujours du désordre dans les mœurs et les relations privées, ne peut avoir aucune prétention fondée, pour frapper un impôt sur les épargnes de celui qui a eu assez d'énergie pour sacrifier les convoitises du moment au bien-être de l'avenir.

Il n'en est pas moins vrai que la charité est un impérieux devoir pour les hommes qui ont au-delà du nécessaire ; ils doivent compatir aux besoins de leurs frères, quelle que soit la cause de leurs souffrances : la religion ne le leur prescrit-elle pas? Non-seulement ils doivent les aider dans leurs misères, mais ils ont encore à leur donner une instruction suffisante pour qu'ils puissent agir avec discernement ; leur devoir est de surveiller le développement physique de ces êtres que les statistiques des conseils de révision nous montrent dans un état si déplorable, que trente à quarante pour cent d'entre eux, sont jugés incapables d'entrer dans l'armée. Ils ont, de plus, à leur inculquer des principes moraux, basés sur la foi religieuse, car ce sont bien plus ces principes qui manquent aux travailleurs, que l'instruction proprement dite. N'en avons-nous pas une triste

preuve dans ces forcénés, continuellement en lutte contre l'ordre social, et qui, pour la plupart, appartiennent aux professions des arts et métiers exigeant le plus de capacité. C'est que, pour ces hommes, l'instruction sans la morale, est devenue l'arbre de la science du mal, tandis qu'elle pouvait être l'arbre de la science du bien. On leur a enlevé la foi chrétienne, ils ont cherché une autre foi. Et tous ces systèmes qu'on leur prêche, s'ils ne les comprennent pas, ils les acceptent du moins comme une religion qui leur promet une vie plus supportable; et pour leurs succès ils se sacrifient, comme le faisaient leurs pères, pour la propagation de ce christianisme, qui renferme autant de germes d'ordre et de civilisation, que leurs principes socialistes sont féconds en ruines et en malheurs.

Pour obtenir quelques-unes des nombreuses améliorations que réclame l'état actuel de la société, des hommes bienfaisants ont voulu s'occuper de l'enfant du pauvre, dès le berceau, et ont créé les Crèches et les Salles d'Asile, institutions dont nous allons nous occuper spécialement dans ce travail.

En faisant l'histoire des établissements publics qui, dans la ville de Nantes, sont consacrés à la première enfance; en observant les faits qui les concernent, nous constaterons les abus et nous solliciterons les mesures qui, suivant nous, auraient pour effet d'étendre leur influence.

Ce fut au commencement de l'année 1833, que l'administration municipale de Nantes s'adjoignit quelques hommes de bien, pour organiser une association qui pût doter la ville de Salles d'Asile, sur le plan de celles que Paris possédait déjà. La commission décida que ces éta-

blissements, entretenus par des dons volontaires, seraient multipliés suivant l'importance des souscriptions ; et qu'aussitôt qu'elles atteindraient la somme de trois mille francs, la Société serait déclarée formée, pour tout le temps pendant lequel ses ressources pécuniaires pourraient suffire ; qu'alors elle se constituerait pour fonder de suite une salle, dans le quartier de la ville où le besoin s'en ferait le plus sentir. Elle résolut également que les souscripteurs seraient convoqués, afin de nommer, à la majorité relative des membres présents, un Comité d'hommes et un Comité de dames. Ils laissaient à ces deux Comités, composés l'un et l'autre de souscripteurs, la faculté de se choisir des adjoints, de se répartir les fonctions, et de régler le service.

La première réunion des souscripteurs eut lieu le 25 mars 1833, sous la présidence de M. le Maire. Le Conseil d'administration y fut ainsi composé : MM. Robineau de Bougon, président ; Marion, vice-président ; Dechaille, trésorier ; Chéguillaume, secrétaire, et de Coninck. Le Comité des dames, dont le nombre des membres fut porté à vingt et un, ne fut constitué que le 13 mars 1834. Il forma ainsi son bureau : M.mes Dobrée, présidente ; Ducoudray-Bourgault, vice-présidente ; veuve Dumoulin, secrétaire, et de la Moricière, secrétaire-adjoint. Mais, dès l'année suivante, M.me Ducoudray-Bourgault fut chargée de la présidence, fonction qu'elle a bien voulu conserver jusqu'à ce moment, et dans laquelle elle rend chaque jour les plus grands services à toute cette jeune famille des asiles, qu'elle semble avoir adoptée, tant elle lui prodigue de soins et lui témoigne d'intérêt. Les dames du Bureau

de Bienfaisance sont de droit, adjointes à ce dernier Comité, lorsqu'une Salle d'Asile est établie dans le quartier où elles exercent leur digne mission.

Le 29 août 1833, M. Robineau de Bougon donna lecture d'un projet de règlement qui, admis à l'unanimité, déterminait ainsi les attributions des deux Comités :

« Art. 1.er Le Comité des hommes est spécialement chargé de tout le matériel et de la comptabilité, des relations à entretenir par écrit avec les établissements de même nature des autres villes, pour arriver à la plus grande amélioration de l'institution, et retirer des Salles d'Asile tout le bien qu'elles peuvent produire en faveur de la classe indigente, en facilitant son éducation et lui faisant contracter des habitudes de propreté, d'ordre et de saine morale.

» Art. 3. Le Comité des hommes se chargera, en outre, de toutes les démarches, détails, surveillance, etc., dont il pourrait convenir aux dames de ne pas s'occuper. Le Président du Comité des hommes se concertera, à cet effet, avec M.me la Présidente du Comité des dames.

» Art. 4. Le Comité des dames est chargé du bon ordre à maintenir dans les établissements, de la direction à donner aux exercices, au travail; de la surveillance à exercer sur les maîtresses, sous-maîtresses et autres employés; de l'admission des enfants, de leur renvoi et de toutes les mesures qui peuvent assurer les soins qu'ils doivent recevoir dans l'établissement. »

Un nouveau règlement fut rédigé, sur les observations des deux Comités, dès le mois de novembre 1836. Il ne dut porter que le titre de *Règlement provisoire*, le

Gouvernement ayant annoncé l'intention de s'occuper lui-même de ce travail, pour toutes Salles d'Asile de France. Les statuts de 1836 n'atténuèrent que fort peu les inconvénients de ceux de 1833. On leur reprochait de ne pas définir suffisamment les attributions des deux Comités, et de laisser ainsi la voie ouverte à des empiétements d'autorité qui excitaient les plaintes de celui qui était ou se croyait lésé dans sa part légitime d'influence. Il faut convenir que cette conséquence fâcheuse est difficile à faire disparaître, lorsque des commissions différentes ont la direction de mêmes établissements.

L'ordonnance royale, depuis longtemps annoncée, et qui devait réglementer définitivement les Salles d'Asile, parut le 22 décembre 1837. En voici les principales dispositions :

« Art. 18. Les Comités locaux, les Comités d'arrondissement, et, à Paris, le Comité central, exerceront sur les Salles d'Asile toutes les attributions de surveillance générale, de contrôle administratif et de pouvoir disciplinaire dont ils sont revêtus par la loi sur l'instruction primaire, sauf les dérogations qui sont contenues aux articles 21 et 22 de la présente ordonnance.

» Art. 19. Des dames inspectrices seront chargées de la visite habituelle et de l'inspection journalière des Salles d'Asile. Il y aura une dame inspectrice pour chaque établissement. Elles pourront se faire assister par des dames déléguées qu'elles choisiront ; elles feront connaître leur choix au Maire, à la diligence de qui les Comités en seront informés. »

Cette ordonnance ne reconnaît pas l'existence du Co-

mité des hommes souscripteurs ; et cependant il fut maintenu jusqu'au 13 décembre 1841. A cette époque, M. le Maire, après en avoir remercié les membres pour les services qu'ils avaient rendus depuis la fondation de l'œuvre, leur fit part que le moment était venu où, dans l'intérêt même des Salles d'Asile, il était convenable qu'elles entrassent tout-à-fait dans les attributions de l'autorité municipale, et fussent régies conformément à l'ordonnance du 22 décembre 1837. D'après cet avis, le Comité voyant son existence désormais sans objet, se déclara dissous.

Le Comité des dames pria alors M. Dechaille de conserver les fonctions de trésorier. Celui-ci, ayant accepté, continua à remplir cette charge laborieuse jusqu'à sa mort, arrivée le 6 mars 1846. La perte de M. Dechaille fut grande, non-seulement pour l'administration des Salles d'Asile, mais, je puis le dire, pour la ville entière, dont il avait toujours été un des citoyens les plus dévoués. A la Société Industrielle, au sein de laquelle il avait fondé la Caisse de Secours, à l'École mutuelle, au Conseil municipal, partout il n'avait jamais cessé d'être un membre actif, un véritable ami du progrès et des classes laborieuses. Le 6 avril 1846, M. Dechaille fils fut nommé trésorier de l'œuvre, titre qu'il voulut bien recevoir comme une partie de son héritage.

Le 20 décembre 1842, il fut donné avis au Comité que la municipalité se chargeant du loyer des salles, des réparations à y faire et de toutes les dépenses un peu importantes les concernant ; le produit des souscriptions, quêtes, legs et dons faits au profit de l'œuvre seraient, dorénavant, versés dans la caisse du trésorier, pour être employés, par les

dames inspectrices, aux menues dépenses dont elles sont chargées.

Maintenant, les autorités auxquelles la surveillance de nos cinq Salles d'Asile appartient, sont donc, en outre de celles chargées des Écoles primaires : une commission supérieure inspectant tous les Asiles de France ; une inspectrice spécialement occupée de chaque établissement ; puis une réunion de dames bienveillantes qui surveillent et encouragent enfants et maîtres.

Une des premières questions que les comités durent résoudre, et certes une des plus importantes, consistait à savoir entre quelles mains serait placée la direction des Salles d'Asile. Serait-ce à des hommes ou à des femmes qu'il convenait de confier cette délicate mission? Le choix fut bientôt fait, ils pensèrent comme l'abbé Lambruschini : « Que ces mains sont celles qui reçoivent le petit enfant à son entrée dans la vie, qui le soutiennent au sein maternel, où il puise son premier breuvage ; ce sont les mains de celle qui entend la première le langage de ses larmes et de ses vagissements, qui, la première, éveille dans son intelligence une idée, dans son cœur un amour, et appelle la première sur ses lèvres l'affection et la pensée. Aux femmes, Dieu a confié l'enfance, qui voudrait la leur ravir! »

Mais ces femmes, les choisira-t-on parmi les laïques ; appartiendront-elles à une congrégation religieuse?

Il est bien difficile que des religieuses prennent un intérêt réel à un établissement qu'elles peuvent quitter d'un moment à l'autre. Puis, soumises à la fois à l'autorité civile et ecclésiastique, un conflit survenant, à laquelle des deux autorités obéiraient-elles ? L'influence du

comité laïque ne serait-elle pas amoindrie par celle des supérieurs de l'ordre ? (1) Toutes ces difficultés ne peuvent se présenter avec des directrices laïques. Ne convenait-il pas aussi de songer à l'avenir de ces filles, de ces veuves de militaires, de petits employés, auxquelles la mort du soutien naturel a enlevé toutes ressources ; les faibles appointements de ces hommes n'ayant permis que de nourrir et d'élever convenablement leurs enfants, sans permettre, par des économies, de leur créer un héritage. Les Comités, en choisissant des femmes laïques, eurent sans doute la généreuse pensée de ménager, à cette classe intéressante, des moyens d'existence ; car quelque minimes que soient les salaires attachés aux fonctions de surveillantes, ils procurent à celles qui les possèdent une position sociale honorable.

Dans leur premier règlement, les Comités avaient décidé qu'il y aurait une directrice générale des Salles d'Asile, à laquelle il serait accordé une somme annuelle de 1000 fr. Cet emploi ne fut jamais donné, et, en effet, il était entièrement superflu, les Comités en remplissant l'office. On attacha seulement, à chaque salle, une première et une deuxième maîtresse, avec des appointements de 500 fr. et de 400 fr. Après la promulgation de l'ordonnance de 1837, ces fonctionnaires durent prendre le titre de 1.re et de 2.e

(1) « En général, les religieuses souffrent assez impatiemment » la surveillance des femmes du monde, et même des hommes » laïques. C'est peut-être pour cela que les sociétés de souscrip» teurs ne les emploient guère. » *Des Salles d'Asile*, par M. de Cormenin.

surveillante. Une égalité parfaite règne entre elles ; cependant la première surveillante a la responsabilité générale de l'établissement et doit tenir les registres. Une femme de peine s'occupe des détails de propreté, des commissions et de conduire les enfants auxquels il survient quelque accident. Les gages de cette dernière ont été, dans les premiers temps, de 200 fr. Toutes les trois sont tenues d'habiter l'établissement qui leur est confié. En 1838, leurs conditions furent améliorées ; les traitements s'élevèrent à 530 et 430 fr. pour les deux surveillantes, et à 215 fr. pour la domestique; puis, à partir du 1.er janvier 1840, à 650, 550 et 300 fr. C'est à ces derniers taux qu'ils sont encore portés aujourd'hui.

En 1839, on reconnut la nécessité d'augmenter le personnel des Asiles. Jusqu'alors, chaque fois qu'une des surveillantes était malade, l'autre ne pouvant se charger de tout le service, il fallait fermer la salle. Le Comité, pour obvier à ce grave inconvénient, nomma une suppléante à laquelle il accorda des appointements fixes de 50 fr. par an, plus 1 fr. 50 c. pour chacun des jours où elle remplacerait une surveillante malade ou en congé. Au mois de mai 1845, la somme fixe fut élevée à 100 fr., et la journée de travail réduite à 1 fr. Quelque temps après, une seconde suppléante fut nommée, celle-là sans appointements annuels, et ne touchant qu'un franc les jours où elle peut être occupée. Ces suppléances offrent l'immense avantage de mettre à la disposition de l'administration, des femmes ayant fait un noviciat pratique, et toujours prêtes à remplir les places qui peuvent venir à vaquer.

Les appointements donnés maintenant aux première et et deuxième surveillantes, peuvent suffire à leurs besoins journaliers, le logement n'étant pas à leurs charges. Toutefois, il leur est impossible de se ménager des ressources pour le temps où l'âge et les infirmités ne leur permettront plus de continuer leurs fatigants travaux. A différentes fois déjà, le Comité des dames a fixé son attention sur cet avenir inquiétant, et a proposé divers moyens pour y remédier. Mais tous ses efforts ont été, jusqu'à ce moment, sans résultat.

L'administration de nos Salles d'Asile ne s'est pas seulement préoccupée de l'instruction et de l'éducation des enfants qui lui sont confiés; elle les a encore secourus, autant que ses ressources ont pu le lui permettre, dans leurs besoins matériels. Les petites filles apprennent à tricoter, l'établissement leur fournit la laine, et les bas qu'elles confectionnent sont distribués aux plus indigents. A certaines heures de la journée, on occupe les petits garçons à parfiler de vieux lainages, ce parfilage est ensuite tissé. On remit d'abord ces étoffes aux parents, leur enjoignant d'en faire des vêtements pour leurs enfants. Mais bientôt on s'aperçut qu'elles étaient détournées de leur destination, et employées à l'usage des parents ou même vendues pour assouvir quelques vices hideux. Afin de faire jouir les pauvres enfants du bien que l'on voulait leur faire, les inspectrices furent obligées de surveiller elles-mêmes la confection des vêtements. Pendant quelque temps, les jetons de présence que s'imposaient les membres des Comités, ajoutés au produit des troncs, suffirent à la solde des dépenses de ces fournitures; mais,

dès le mois de septembre 1836, ces fonds ne furent plus satisfaisants, et il fallut en prendre sur le montant des souscriptions.

L'Administration accorde aussi, aux enfants les plus pauvres, des médicaments. Dans une séance du 10 juillet 1837, elle résolut même, tout en émettant l'avis que les Salles d'Asile n'avaient pas été fondées pour alimenter les enfants, de fournir aux frais de l'œuvre, aux élèves malades, une nourriture convenable ; mais seulement comme moyen curatif et sur une prescription du médecin. Dans ce cas même, elle recommande de ne procéder qu'avec une grande réserve, pour ne pas s'exposer à dénaturer l'institution. Cependant, le 9 avril 1838, le Comité des hommes, donnant de l'extension au vote du 10 juillet 1837, invita les dames inspectrices à veiller à ce que les enfants, véritablement indigents, ne manquassent pas de pain dans les établissements, les avertissant que le Trésorier était autorisé à rembourser le montant de ces dépenses. Il paraissait certain alors que, plusieurs de ces malheureuses créatures jetées en si grand nombre sur les pavés de notre ville, par les émigrants bretons, quoique admises dans les Salles d'Asile, continuaient à mendier, peut-être par besoin, peut-être aussi par habitude. Dans tous les cas, il fallait enlever tout prétexte à un acte si démoralisant et qui exposait ces victimes du désordre paternel à des humiliations vis-à-vis leurs jeunes compagnons, très-peu indulgents, comme on l'est à cet âge.

D'après ce que nous venons de dire, on voit que les élèves de nos Asiles n'y sont nourris qu'exceptionnellement. Fait fâcheux, sans doute, et dont il résulte que ces établis-

ments ne donnent pas tous les résultats qu'on est en droit d'en attendre. A l'âge des enfants qui les fréquentent, alors que le corps grandit et se développe, le besoin d'une nourriture saine et suffisante se fait surtout sentir, et décide souvent de la bonne ou de la mauvaise constitution du sujet. Ne sait-on donc pas que ce paupérisme, contre lequel nous luttons, tient en partie à l'état de débilité des travailleurs, qui ne leur permet de rendre à la société que de faibles services, laquelle, bien entendu, les rémunère en conséquence. Et on ne doit pas oublier cet axiome des économistes : « L'avancement politique et social des masses, » est lié étroitement à l'amélioration de leur condition » matérielle. »

A Nantes même, dans une Salle d'Asile entretenue par une société particulière, placée sous le patronage de Saint-Vincent-de-Paule, on donne la soupe aux enfants une fois par jour; ce n'est pas suffisant, mais encore est-ce un grand pas fait vers un progrès que nous sollicitons. Dans les écoles de Crémone, on distribue aux élèves une bonne soupe à une heure après midi, et un morceau de pain pour goûter. « Cette nourriture frugale, dit Aporti, les maintient en santé et les rend robustes. Des enfants, entrés à l'école débiles, malsains, mal nourris, offrent, après deux mois, l'aspect de la fraîcheur et de la force. » Les heureux résultats signalés par cet apôtre de la charité n'ont rien qui nous étonne, tant une nourriture simple, mais saine et prise régulièrement, convient à notre organisme. Le désordre que les indigents apportent dans tous leurs actes, se fait surtout remarquer dans leurs repas : un jour trop abondants, le lendemain réduits jusqu'à l'insuffisance, lors-

qu'ils ne manquent pas entièrement ; tantôt pris à une heure, tantôt à une autre ; enfin, en tout point, ils ont un régime déplorable. C'est à cette pernicieuse existence qu'il s'agit de soustraire les enfants de nos Asiles. A quelques lieues de notre ville, à Lannion, M. Depasse, maire de cette cité, a résolu ce problème avec un succès au-dessus de toutes les espérances. Ce digne magistrat a ouvert une Salle d'Asile, dans laquelle on distribue, chaque jour, deux repas : à dix heures du matin, on sert un potage, et à quatre heures du soir, des pommes de terre. Une ou deux fois par semaine, seulement, on donne de la viande ; cependant, cette dernière distribution n'est pas régulière, sa dépense étant prélevée sur le produit éventuel du tronc, placé dans la salle. L'établissement fournit de plus, chaque semaine, aux plus nécessiteux, une chemise, un sarrau de toile bleue et un bonnet. Les familles aisées sont dans l'obligation de fournir elles-mêmes ces vêtements, qui, tous les lundis, sont échangés et mis en état pour la semaine suivante.

Il y a bientôt cinq années que la salle de Lannion fonctionne et obtient les plus beaux succès. Les frais qu'elle exige atteignent un chiffre tellement peu élevé, qu'on ne pourrait y croire, s'il n'était justifié par une comptabilité détaillée et tenue parfaitement. La dépense totale s'y est élevée, frais généraux compris, en 1844, à 1,873 fr. 24 c. La population en a été de 90 enfants, soit 20 fr. 80 c. pour chacun d'eux. Les feuilles d'inscription constatent qu'en 1845, 130 enfants, en moyenne, ont été à la charge de l'établissement. Leurs dépenses se sont élevées à 2,666 fr. 45 centimes. C'est donc encore, pour chaque

élève, 20 fr. 31 c. Enfin, l'année 1846, qui a été des plus calamiteuses : le prix des pommes de terre, base principale de l'alimentation, ayant été porté à un taux quatre fois plus élevé que dans les temps ordinaires; le prix du pain s'étant élevé également de 2 centimes par kilogramme; puis les vêtements ayant été tous renouvelés et augmentés en proportion du nombre des élèves, la dépense n'a cependant été que de 3,567 fr. 80 c. pour 150 enfants. Ainsi donc, chacun d'eux n'a coûté que 23 fr. 80 c.

Devant des faits semblables, il n'est plus permis d'hésiter; il faut se mettre à l'œuvre, donner aux Asiles toute l'extension qu'ils peuvent avoir, et les faire concourir le plus possible au bien-être des travailleurs. Qu'on ne vienne pas nous objecter qu'il ne peut être question d'élever le budget de ces établissements, dans un temps où les finances de l'État et de la municipalité suffisent à grand'peine aux besoins actuels. Nous ne demandons aux caisses publiques aucun sacrifice nouveau, nous voulons seulement un nouvel article au règlement, par lequel les parents soient tenus à une rétribution. Cette mesure est prise à l'égard des Crèches, pourquoi n'en agirait-on pas de même pour des établissements appelés à rendre encore de plus grands services aux familles? Les bienfaits de l'Asile cesseraient d'être une aumône, ils proviendraient d'une association de secours mutuels. Les parents étant obligés à un léger sacrifice, le reproche que l'on fait aujourd'hui aux institutions destinées à la première enfance, d'enlever aux ouvriers toutes les charges de la famille, ne pourrait plus leur être adressé. Ces hommes apprendraient

ainsi qu'ils doivent chercher des soulagements à leurs maux dans l'ordre, l'économie et le travail, et non en créant des charges au Trésor public. Car, après tout, on paraît trop l'oublier en France, et cela à tous les degrés de l'échelle sociale, l'État n'a d'autres coffres que les poches des contribuables. D'ailleurs, dans un pays où tous les hommes se vantent d'être dignes de la liberté, on ne peut prétendre à ce que l'on y garantisse chacun contre les besoins matériels, comme en agissaient les propriétaires d'esclaves.

Les Comités des Salles d'Asile de Nantes ont plus d'une fois agité cette sérieuse question de la gratuité. Dans une séance du 9 février 1835, M. de Coninck disait au Comité des hommes, qu'un grand nombre d'habitants de la Fosse désiraient ardemment la création d'un Asile; que les artisans de ce quartier, aisés pour la plupart, pourraient être assujettis au paiement de 5 centimes par jour pour chacun de leurs enfants, et que cette rétribution pourrait couvrir les dépenses de la fondation. Le 6 juillet de la même année, le Comité des dames décidait, à la majorité de 12 voix contre 3, qu'on admettrait dans les Salles d'Asile les enfants de parents aisés, avec une rétribution de 1 fr. 50 par mois, et de 2 fr., pour deux ou plusieurs enfants appartenant à la même famille. Qu'une semblable admission aurait lieu sur trois d'indigents.

La plupart des membres de l'autre Comité se montra favorable à cette décision, et cependant, en raison de sa gravité, ils voulurent n'admettre d'abord, à titre d'essai, que 30 enfants payants. Mais, dès le 9 janvier 1839, le même Comité émit le vœu que les rétributions payées par les pa-

rents fussent tout-à-fait volontaires. C'était le rejet, par une fin de non-recevoir, de la proposition ci-dessus énoncée; ou le résultat d'une singulière illusion. Enfin, le 12 août suivant, M. l'inspecteur des Écoles primaires, ayant annoncé aux Comités qu'il avait présenté nos Asiles comme des institutions entièrement gratuites, afin de leur donner tous droits aux subventions communales et ministérielles, il fut convenu qu'il ne serait plus question de paiements. Il nous semble que l'Administration doit revenir de cette résolution.

Dans ce moment, on veut la gratuité à tous les degrés de l'instruction, on la demande en face de la pénurie du Trésor public. Rien ne paraît impossible, le lendemain d'une révolution, aux hommes nouveaux qui occupent alors le pouvoir, et qui, trop souvent, prenant de généreuses illusions pour des réalités, n'aboutissent tout au plus qu'à une déplorable stérilité. La Constituante, dans sa loi de septembre 1791, avait dit : « Il sera créé une instruction commune à tous les citoyens, *gratuite* à l'égard des parties de l'enseignement indispensable pour tous les hommes. » La Convention, par le décret de 1793, proclamait également ce principe de l'instruction primaire gratuite, et allouait à l'instituteur un traitement fixe, dont le minimum était de 1,200 fr. Mais, dès l'an IV, une nouvelle loi vint détruire tout ce qui avait été fait précédemment, en établissant une rétribution payée par chaque élève, laquelle rétribution était tout le traitement de l'instituteur, qui n'avait plus que le logement donné par la commune : moyennant quoi, il était obligé de recevoir gratuitement des élèves désignés par l'Administration municipale, et dont

le nombre pouvait s'élever au quart du chiffre total des enfants admis. Enfin, la loi du 28 juin 1833, qui règle encore en ce moment la matière, ajoute au traitement fixe, dont le minimum est de 200 fr., une rétribution scolaire, dont le taux est arrêté par les conseils municipaux, qui en exemptent ceux qui sont reconnus ne pouvoir payer. Eh bien! le principe de la gratuité, si généreusement étendu à tous par la Constituante, ces professeurs si largement rétribués par la Convention, tous ces moyens n'avaient pu faire avancer d'un pas l'instruction primaire; tandis que le système sur lequel est basé la loi de 1833, a fait, qu'en quelques années, plus de trente mille écoles se sont élevées sur la surface de la France. Ce résultat parle de lui-même, et pourrait à lui seul prouver suffisamment que la gratuité absolue est non-seulement inutile, mais nuisible.

Les rapports de MM. les inspecteurs des Écoles primaires établissent en fait, que partout où la gratuité n'est pas absolue, et surtout dans les écoles de campagne, on a pu constater que les élèves les plus assidus, sont précisément ceux qui paient, tandis que les plus inexacts sont ceux admis gratuitement.

Nous pensons donc qu'il serait convenable d'appliquer aux Salles d'Asile le principe de la loi de 1833, et d'y rendre le paiement la règle, la gratuité l'exception. On pourrait exiger, dans les salles de Nantes, une rétribution de 10 centimes par jour, pour chaque enfant, et de 15 centimes seulement, pour deux enfants de la même famille. Lorsque les parents ne pourraient payer cette faible somme, la charité privée, nous n'en doutons pas, viendrait à leur aide et leur accorderait des bourses. Dans le cas où cette

assistance leur ferait défaut, le Bureau de Bienfaisance aurait alors à y pourvoir.

Les sommes émanant de la rétribution des familles augmenteraient les ressources du Comité, et lui permettraient, non-seulement de procurer à leurs élèves les bienfaits dont jouissent ceux de l'Asile de Lannion, mais encore elles donneraient la facilité d'étendre de plus en plus une aussi admirable institution. Tout le monde, aujourd'hui, nous en sommes convaincus, partage à ce sujet l'opinion émise par M. Michel Chevalier, dans ses *lettres sur l'organisation du travail* : « Assurément, dit cet éminent écrivain, il y aurait vingt fois plus de Salles d'Asile, qu'il n'y en aurait pas encore assez. On est fondé à attendre un bien prodigieux de ces réunions touchantes : elles ne produiront rien moins qu'une révolution dans les mœurs, et c'est un fait constant que les petits enfants des Salles d'Asile réagissent heureusement sur leurs parents eux-mêmes. »

La première Salle d'Asile fondée à Nantes, le fut dans cette partie du 1.er arrondissement, appelée le Marchix. C'est bien là, en effet, que règne la plus grande misère, c'était bien cette malheureuse population qui devait occuper tout d'abord la sollicitude de l'Administration. La plupart des ouvriers de ce quartier passent leurs journées dans des filatures de coton, qui en emploient les individus des deux sexes. Les mères étaient donc obligées jusqu'alors, pour continuer leur profession, d'abandonner leurs enfants sur la voie publique, heureuses encore, lorsque quelques voisins pouvaient accorder à ces pauvres petits une ombre de surveillance. D'autres de ces artisans travaillent chez eux, soit pour leur propre compte, soit pour celui de quelque

industriel ; dans ce cas, afin de faire aller les métiers, la famille habite une cave humide, malsaine, d'où les enfants ne sortaient guère, la femme dévidant elle-même le fil que doit tisser son mari. Aussi ces petites créatures, avant l'époque même de la puberté, étaient-elles au moins étiolées, lorsqu'elles n'étaient pas couvertes de scrofules, perclues de rhumatismes. Enfin, des familles entières de paysans de la Basse-Bretagne, cette Irlande française qui, chaque année, arrivent à Nantes par bandes nombreuses, viennent s'abattre surtout dans cette partie de la ville, ainsi que dans le quartier des Ponts. Ces misérables s'entassent dans des caves, des greniers, des chambres mal closes, où ils vivent dans l'abrutissement le plus complet. Des tortures inouïes s'amoncellent dans ces bouges infects. Pour en connaître les mystérieuses horreurs, il faut être dame de charité ou médecin. Dès qu'ils peuvent se procurer quelques monnaies, hommes et femmes s'enivrent avec des boissons fortes ; lorsque le chômage vient leur enlever toutes ressources, ils assiégent nos établissements de bienfaisance. Pour leurs enfants, non contents de leur donner de si dégoûtants exemples, ils les forcent à mendier, et, ce qui est pis encore, à marauder ; triste apprentissage qui les fait préluder à la vie de désordre qui devient leur partage, laquelle trop souvent les amène sur les bancs de la police correctionnelle ou même sur ceux de la cour d'assises.

C'est à tous ces maux, qui dépravent le cœur et ruinent la santé du fils de l'ouvrier, que la Salle d'Asile est venue apporter un remède.

Le Comité des hommes, dans les attributions duquel était le matériel des établissements, fit de nombreuses re-

cherches avant de trouver un local suffisant. Il ne rencontra rien de mieux, qu'une maison située rue Serrazin, et que son Président fut autorisé à prendre à bail, au prix de 700 francs par an. Toutefois, ce local n'était nullement approprié à l'usage auquel on le destinait; il était petit, incommode, et ne pouvait contenir tout au plus que 120 enfants, nombre bien peu considérable pour une telle agglomération d'habitants. Aussi, dès 1840, la ville ayant acheté cette propriété, à rente viagère, l'Administration s'empressa d'y faire construire une nouvelle salle. M. Douillard voulut bien être gratuitement l'architecte de cette construction, dont les devis montèrent à 11,000 fr. L'entrée de la salle n.° 1 a lieu par les anciens bâtiments qui servent aujourd'hui de préau et de logements aux surveillantes; l'aspect en est triste et désagréable, mais une fois que l'on a traversé des pièces sombres et humides, on arrive dans une cour convenable, à laquelle nous ferons pourtant le reproche de ne recevoir l'ombrage d'aucun arbre. A l'autre extrémité de cette cour est placée la salle des exercices, qui est vaste, bien éclairée et suffisamment aérée. Ce fut le 20 janvier 1834 que cette institution fut ouverte à sa famille improvisée.

D'abord on n'y admit que vingt enfants; il fallait tâtonner; les membres des Comités, pas plus que les directrices, ne connaissaient d'une manière pratique les exercices auxquels ils devaient soumettre cette jeune bande, qu'il s'agissait de discipliner. Il fallait, en outre, faire voir aux parents tous les secours qu'ils devaient recevoir de l'œuvre des Salles d'Asile, résultat que l'expérience seule pouvait amener; car on ne peut se figurer avec quelle défiance les pauvres reçoivent les bienfaits des riches.

lorsqu'une institution charitable s'ouvre, mille bruits absurdes circulent sur elle, et ceux dont elle doit adoucir les maux n'en font usage qu'après qu'elle a reçu le baptême de leur [illegible]. Toutefois, à mesure que maîtres et élèves s'instruisaient, que les préjugés se détruisaient, on faisait de nouvelles admissions. En ce moment, 220 enfants sont inscrits sur les registres de la salle, parmi lesquels nous trouvons autant de garçons que de filles. Deux cents enfants assistent journellement aux exercices, et soixante-sept autres attendent leur tour d'admission.

La seconde salle a été ouverte le 20 juin 18[illegible]. Elle est placée rue des Olivettes, au centre du quartier des Ponts, dans lequel se trouvent un grand nombre d'habitations que la Loire vient visiter souvent, plusieurs fois l'année, et dans lesquelles les locataires retournent, l'eau ruisselant encore sur les dalles. En outre de ces vagabonds Bas-Bretons, dont nous avons parlé plus haut, ce quartier est occupé par des ouvriers de fabrique, mais surtout par des pêcheurs et des bateliers, dont les femmes exercent le métier de revendeuse. Tantôt elles s'occupent de la vente des poissons, tantôt de celle des fruits ou des légumes de la saison. La variété de leurs occupations amène une grande irrégularité dans leurs habitudes, ce qui, long-temps, a été un grand obstacle à l'extension de la Salle d'Asile. Dans les premières années de son existence, un jour, les enfants étaient presque tous présents à l'appel; le lendemain, les trois-quarts étaient absents. Cependant, depuis quelque temps, les surveillantes ont observé une grande amélioration dans cet état de choses. Ainsi, sur 176 enfants inscrits, 150 viennent chaque matin prendre

part aux bienfaits de l'œuvre. On remarque sur les feuilles d'inscription 126 petites filles et seulement 50 petits garçons.

Nous pensons qu'il est nécessaire de donner l'explication du petit nombre de garçons que l'on trouve dans cet Asile, d'autant plus qu'il provient d'un abus dont, plus d'une fois, les Comités ont eu à se plaindre, et qu'on ne saurait trop signaler à l'Administration municipale, ainsi qu'à la commission d'instruction primaire. Nous avons pu constater, par des recherches faites dans le 4.e arrondissement, que les professeurs d'une des écoles communales reçoivent dans leurs classes des enfants n'ayant que cinq ans, et même quelques-uns n'ayant pas encore atteint cet âge. Nous comprenons parfaitement l'empressement des parents à envoyer leurs fils à l'École primaire. Ces pauvres gens veulent les voir s'instruire le plus tôt possible ; le temps pendant lequel ils ne gagnent rien leur est si onéreux, qu'ils voudraient promptement les mettre à même de rendre le fardeau de leur entretien moins lourd. Mais, évidemment, ils se trompent. A quatre ans et demi, cinq ans, les élèves ne peuvent rien apprendre, et comme l'école n'est ouverte que six heures par jour, que les congés y sont nombreux, ils ne profitent ni des bienfaits de cette institution, ni de ceux de l'Asile, où, toute la journée, ils seraient tenus sous une active surveillance. Nous avons trouvé, dans les archives du Comité, une lettre de M. le Maire, adressée à M.me la Présidente, et datée du 3 novembre 1845. Nous y lisons que le Comité d'instruction primaire de l'arrondissement reconnaissait que, d'après le statut du Conseil royal de l'instruction pu-

blique, du 25 avril 1834 ; il fallait que les enfants fussent âgés de six ans au moins, pour être admis dans une école élémentaire ; et que, d'après un autre règlement du même Conseil, en date du 24 avril 1838, il ne pouvait être admis dans les Asiles que les enfants de deux à six ans. Comment se fait-il donc que les autorités compétentes n'aient pas, jusqu'à ce moment, fait rentrer chaque institution dans ses attributions légales ?

Le Comité s'est rendu locataire, moyennant 200 fr. par an, du terrain de la rue des Olivettes, où est placé l'Asile, à condition, toutefois, que le propriétaire y construirait, à ses frais, les bâtiments nécessaires, d'après les plans tracés dans le manuel Cochin. Cette salle est commode et ne laisse rien à désirer, tant pour ce qui concerne la facilité des exercices, que pour la surveillance et la salubrité.

On choisit, pour établir la troisième Salle d'Asile, le quartier de la Fosse. Si, dans ce lieu, le nombre est moindre que dans ceux où étaient déjà fondées les autres Salles, cependant une telle institution devait y rendre d'immenses services. Au voisinage de ce port se trouve sans cesse une population flottante, composée de marins qui, trop souvent, ne rapportent de leurs nombreux voyages que les vices des pays qu'ils viennent de parcourir. Des chambres garnies, des lieux de débauches se multiplient là où de semblables hommes viennent séjourner. N'était-il pas urgent d'enlever aux jeunes enfants de si funestes spectacles, à cet âge dans lequel les premières impressions décident souvent de la moralité de l'homme ?

La salle du 6e arrondissement, ouverte le 14 novembre 1836, est située dans le Vieux-Chemin de Couëron. Sous

tous les rapports, on ne pouvait prendre un emplacement plus détestable. Les inconvénients en étaient surtout sensibles dans les premiers temps de la fondation. Alors les rues qui y conduisent n'étant pas encore pavées, aux moindres pluies elles devenaient impraticables. Puis la situation, dans une partie inhabitée, à l'extrémité du quartier auquel elle est destinée, en rend l'usage pénible pour de pauvres ouvrières auxquelles le temps est si précieux. Aussi n'amenèrent-elles d'abord leurs enfants que très-irrégulièrement. Pour faire cesser cette inexactitude, il fallut menacer de ne plus recevoir ceux d'entre eux qui manqueraient trois fois dans le courant du mois. Cet établissement, construit sur le même plan que celui de la rue des Olivettes, est loué 800 fr. Jusqu'en 1840, époque à laquelle le propriétaire y fit exécuter certains travaux, il fallait le fermer plusieurs jours chaque année, les eaux provenant de pluies continues ou de sources environnantes s'y entassant, couvraient bientôt les planchers de la salle et du préau, jusqu'à une hauteur de six à huit pouces. Le nombre des enfants inscrits est de 190. Dans le temps où nous l'avons visité, qui était celui des vacances des Écoles primaires, il y avait autant d'élèves d'un sexe que de l'autre. Mais, à toute autre époque, les petites filles y sont en grande majorité, la même infraction aux règlements universitaires ayant lieu dans ce quartier que dans celui des Ponts. 160 enfants fréquentent journellement la salle.

Une quatrième Salle d'Asile fut fondée dans le 3.e arrondissement, le 13 février 1844. Jusqu'alors, le centre de la ville n'avait pu jouir d'une semblable institution ; les en-

forts du Comité ayant toujours échoué en face des dépenses qu'elle devait nécessiter, dans un quartier où les immeubles ont une grande valeur. Pourtant il fallait bien venir en aide à une population composée d'ouvriers en chambre, de petits marchands, dont le commerce absorbant chaque heure de la journée, ne pouvaient, qu'à grand'peine, s'occuper de leurs enfants. Ces jeunes créatures passaient leurs premières années, privées d'air et de soleil, dans une mansarde ou une arrière-boutique, au milieu de ce dédale de ruelles étroites et tortueuses que l'on trouve toujours dans les vieux quartiers d'une grande cité. L'Administration municipale ne put mieux faire, afin de mettre en œuvre le bien qu'on attendait d'elle, sans cependant grever outre-mesure les finances de la commune, de disposer pour un Asile, le rez-de-chaussée d'un vaste bâtiment qu'elle possède rue du Moulin. Le devis des travaux à y exécuter monta à 6,000 fr. Pour l'achat du mobilier et les autres dépenses, un artiste éminent, un noble cœur, s'offrit pour en faire tous les frais. M. de Konstky, apporta le tribut de son magnifique talent; et dans plusieurs concerts où il se fit entendre, il voulut que des quêtes fussent faites. D'abondantes collectes en furent le résultat et vinrent grossir les ressources du Comité qui, en reconnaissance d'une semblable libéralité, décida que la salle n.° 4 prendrait le nom de son généreux bienfaiteur.

Cette Salle d'Asile, située dans une partie de la ville où une population nombreuse est resserrée dans un très-petit espace, devait pouvoir contenir une grande quantité d'enfants. Ce n'est pourtant pas ce qui a lieu, le local est loin d'être suffisant, et quelques efforts que l'on ait

faits pour l'approprier à l'usage auquel il est consacré, il ne lui convient que très-médiocrement. La salle des exercices est basse, étroite, ne reçoit l'air et la lumière que d'un seul côté. Lorsque les élèves sont réunis, on trouve que la respiration y est pénible, qu'une odeur désagréable y est répandue. Cet établissement ne devrait contenir que 120 jeunes sujets, cependant 150 figurent sur les feuilles d'inscription, 130, à peu près, sont ordinairement présents, et beaucoup attendent leur tour d'admission.

C'était évidemment dans les environs de ce dernier établissement qu'il convenait de placer la première Salle d'Asile que l'on aurait pu fonder. Cependant, ce fut à l'une des extrémités de la ville que la 5.e salle fut élevée. Un terrain communal existait à l'entrée du pont de Pirmil ; le Conseil municipal venait d'y voter la construction d'un corps-de-garde, on utilisa ce qui en restait en y bâtissant un Asile pour l'enfance, d'après les plans de M. Driollet, architecte en chef de la ville. Dans cette partie des Ponts, l'élément industriel devient à peu près nul, les habitants s'y occupent surtout de la pêche ; quelques-uns même se livrent aux travaux agricoles. Aussi est-ce dans la salle de Pirmil que l'on trouve les enfants les mieux portants ; presque aucun d'eux ne porte les stigmates des vices ou de la misère de leurs parents, ce que l'on ne voit, hélas ! que trop souvent sur ceux des autres quartiers.

Quoique cet établissement n'ait été ouvert que le 15 mai 1848, nous y trouvons 110 enfants inscrits, dont 70 petits garçons et 30 petites filles. Complet, il pourra facilement contenir 180 externes. On n'a pu encore obtenir de l'exactitude de la part des parents, et c'est tout au

plus : si 50 enfants sont conduits chaque matin à l'Asile; ce sont les petits garçons qui sont en plus grand nombre, exception qui tient à ce que les professeurs de l'école primaire, de ce côté de l'arrondissement, observent les règlements, ce que ne font pas les femmes dirigeant l'École des jeunes filles.

La ville de Nantes, dans ses cinq Salles d'Asile, donne donc l'hospitalité à 836 enfants. Du premier mars au 31 octobre, l'ouverture des établissements a lieu dès six heures du matin, et le reste de l'année, à sept heures. Mais on exige que tous les élèves soient arrivés à neuf heures. A leur entrée, les surveillantes font l'inspection de leur état de propreté, attachent les numéros, prennent les paniers qu'elles placent au préau. Les élèves restent en récréation jusqu'à dix heures; alors la cloche sonne, pour l'entrée en classe, où, après une courte prière, ils travaillent jusqu'à onze heures. Puis, ils répètent des chansons contenant des préceptes de morale, et les surveillantes les entretiennent des devoirs qu'ils ont à remplir envers leurs parents, envers eux-mêmes; elles leur racontent quelques passages les plus connus de l'histoire et leur citent des exemples à suivre. Viennent ensuite les exercices du gradin, une leçon de lecture, de calcul, d'histoire sainte, de catéchisme, etc. A midi, on les fait sortir, après avoir adressé une prière à Dieu; ils prennent leur maigre repas, et, jusqu'à une heure 1/2, ils se livrent à leurs ébats, sur la terrasse, bien entendu, toujours sous la surveillance d'une des directrices. A 1 heure 1/2, la femme de peine lave les enfants, qui rentrent en classe à deux heures. De deux à trois heures, le temps est employé comme de dix à onze

heures du matin. Entre trois et quatre heures reviennent les exercices au gradin. A quatre heures, tous font la prière du soir et sortent enfin en récréation, jusqu'au moment où leurs parents viennent les chercher; ce qui doit être, au plus tard, l'hiver à six heures, et l'été à huit heures.

Le Comité a restreint, autant qu'il a pu, le nombre des congés, et cela dans un but très-louable. Cependant, depuis la Révolution de Février, l'Administration municipale, faute probablement de locaux convenables, ayant transformé plusieurs fois certaines de ces établissements en lices électorales, les vacances s'y sont multipliées d'une manière fâcheuse. Pour que les enfants soient admis dans les Asiles, il faut que le médecin attaché gratuitement à chacun d'eux, et qui doit y faire au moins une inspection par semaine, les juge exempts de maladies contagieuses. Ils doivent être vaccinés avant leur admission.

Les frais d'installation de chaque salle ont varié de 1,500 à 1,800 fr. La dépense fixe de chacun de ces établissements est annuellement de 1,500 fr. Donc, pour les cinq, elle monte à 7,500 fr. En outre, 4,970 fr. sont consacrés aux traitements des deux suppléantes et à des frais divers, tels que: bois de chauffage, réparations et entretien du mobilier. L'achat des vêtements, du pain et des médicaments y est compris pour 1,125 fr. Ainsi, les Salles d'Asile reviennent, sans compter les loyers, à 12,470 fr., ce qui fait, pour chacune d'elles, 2,454 fr.

La première Salle d'Asile de Nantes fut fondée avec 2,500 fr. dus à la munificence de la famille d'Orléans, et 2,087 fr. versés par différents souscripteurs. Ce ne fut que

deux ans après, en 1835, que les Administrations vinrent au secours de cette œuvre intéressante. Le Conseil général lui alloua alors 2,900 fr., le Conseil municipal 1,200 fr., le Gouvernement 500 fr., et la Chambre de Commerce, 200 fr. Pour l'année 1848, les souscriptions s'élèvent jusqu'à ce moment, 30 septembre, à 1,824 fr.; le produit d'un bal de bienfaisance a été de 1,500 fr., le Conseil général a accordé 2,634 fr., et le Conseil municipal 2,000 fr. Le Trésorier a dans sa caisse 12,929 fr. 71 c.

C'est presque entièrement aux soins et à la générosité de la famille Chérot que notre ville doit la fondation de sa première Crèche, située d'abord dans la rue Sarrazin, auprès de la Salle d'Asile n.º 1 : elle fut ouverte le 15 janvier 1845. Nous avons trouvé, dans un article inséré par M. Masseron, dans le *Courrier de Nantes*, le 9 mai 1846, quelques détails sur cette institution. Elle contenait alors dix enfants, mais quatorze y étaient inscrits, et elle pouvait en renfermer jusqu'à vingt. Terme moyen, les dépenses nettes de cette salle étaient de 30 centimes par jour, pour chaque nourrisson. Montée sur une échelle très-modeste, elle offrait cependant toutes les conditions désirables de salubrité et se composait de trois pièces. La principale, où étaient disposés les berceaux, se trouvait au milieu ; à ses ailes de gauche et de droite étaient les deux autres chambres : l'une réservée aux jeux des enfants, l'autre aux travaux domestiques des berceuses. Quatre grandes fenêtres permettaient à l'air une active circulation. Nous reparlerons plus tard de cet établissement.

La première Crèche établie à Nantes était donc, d'après ce que nous venons de dire, une institution privée, sou-

mise à la bonne volonté de quelques individus, et n'offrant, par conséquent, rien de stable dans son existence. Pour lui donner extension et avenir, il était nécessaire de la revêtir d'un caractère public. M. le Maire de Nantes reçut, à ce sujet, le 23 octobre 1845, une lettre de M. le Préfet, par laquelle ce magistrat lui faisait part de l'immense bienfait qu'était à Paris, pour les familles pauvres, la fondation de Crèches. Que, conformément aux instructions de M. le Ministre de l'intérieur, il appelait sa sollicitude sur la création, à Nantes, de semblables établissements, et le priait de le tenir au courant du résultat de ses efforts. M. Ferdinand Favre s'occupa avec empressement de cette affaire. Dès le mois de janvier suivant, il avait institué un Comité qui devait l'aider dans cette œuvre, et dont les membres se mirent aussitôt en quête de souscriptions.

Ce Comité, au mois de février, avait terminé le règlement administratif. D'après lui, la surveillance de chaque Crèche est confiée à trois dames charitables, faisant ou non partie du Comité, mais toujours nommées par lui. Elles vérifient les dépenses faites par la berceuse en chef, et les inscrivent chaque jour, sur un registre déposé dans l'établissement. Douze inspectrices sont ainsi désignées pour visiter les Crèches; mais comme trois d'entre elles se partagent le service de la semaine, il en résulte qu'il n'y a qu'une semaine de service sur quatre. Trois médecins, membres du Comité, sont attachés à chacune des salles qu'ils visitent tous les jours; ils veillent à ce qu'il ne soit admis que des enfants bien portants, âgés de moins de deux ans, et à renvoyer ceux qui pourraient s'y trouver atteints d'une affection contagieuse.

Le Comité s'est réservé le droit de nommer les berceuses ; cependant, M.me la Présidente est autorisée à prendre, sur ce point, les décisions que le bon ordre peut exiger. Le choix des berceuses se fait avec la plus grande attention, et, en effet, n'est-il pas la chose importante de ces petits établissements? Quoique l'amour des enfants soit un sentiment inné chez les femmes, cependant il n'est pas toujours facile d'en trouver d'assez dévouées, pour prodiguer aux nourrissons que l'on doit leur confier, tous les soins qu'exigent leur jeune âge. S'il faut qu'elles aient été mères, pour savoir prévenir les besoins de l'enfance, il ne faut pas qu'elles aient d'enfants à la Crèche, car les attentions particulières qu'elles leur donneraient, dégénéreraient bientôt en abus déplorables, et l'affection qu'elles leur témoigneraient, deviendrait pour les autres une cause sans cesse renaissante de jalousie. Chaque Crèche est confiée à une berceuse en chef, qui habite dans l'établissement, et qui reçoit 30 francs par mois. Les autres berceuses n'ont pas le logement et touchent un franc par jour. Il y en a une par cinq enfants.

L'Administration fait en sorte que ses petits pensionnaires aient à la Crèche un régime approprié à leur âge, à la faiblesse de leurs organes; cependant, quelle que soit l'alimentation donnée, elle ne peut jamais remplacer le lait de leur mère. Et pourtant, malgré les efforts des membres du Comité pour démontrer aux femmes que leur devoir est de venir, aux heures où elles sortent de la fabrique, donner le sein à leurs enfants, nous le dirons avec peine, bien peu ont répondu à cet appel, bien peu ont voulu mériter le titre de mère dans toute son étendue;

et, dans nos trois Crèches, six d'entre elles tout au plus remplissent une obligation que la nature leur a imposée. Qui pourrait mieux prouver l'importance de l'allaitement que les recherches faites par M. Gaillard. Ce digne ecclésiastique, après avoir consacré plusieurs années de sa vie à des investigations sur cet intéressant sujet, nous apprend que, dans les établissements publics où les enfants sont exclusivement nourris à la cuillère et au biberon, jamais les gens à gages n'ont nié que la plupart des décès ne dussent être attribués à la privation de nourrices. A Parthenay, où l'on exige que les enfants soient confiés à des nourrices, il n'en est mort, pendant cinq ans, que 35 sur 100; tandis qu'à Poitiers, où l'on ne faisait usage que de biberons, le nombre des décès se montait, à la même époque, à 80 sur 100 chaque année. Dans un hôpital que l'abbé Gaillard ne veut pas nommer, et où l'allaitement n'était pas permis, il ne survivait à la fin de l'année que 29 enfants sur 127; dans un autre, il en mourut 233 sur 262; dans un troisième, sur 155 enfants, 66 seulement atteignirent l'âge de douze ans. Dans l'ouvrage de Tooke, sur la Russie, nous lisons que, pendant un laps de vingt années, sur 37,607 enfants admis à l'hospice de Saint-Pétersbourg, il en survécut seulement 7,100, c'est-à-dire qu'il en périt les quatre cinquièmes! Que ces tristes révélations engagent donc les membres du Comité à insister, encore plus qu'ils ne l'ont fait, pour que les mères soient plus exactes à venir allaiter leurs nourrissons.

Avant de terminer l'examen de l'Administration des Crèches de Nantes, parlons de cet article du règlement

qui met pour condition à l'admission des enfants la bonne conduite des mères et leur état de mariage. N'est-il pas étonnant que de malheureuses filles, qui, plus que toutes autres, ont besoin des secours de l'œuvre, soient les seules exclues ; ne sont-elles donc pas forcées, pour élever leurs enfants, d'ajouter aux travaux du père les fatigues de la maternité ? Nous connaissons le motif de cette exclusion, il est respectable, sans doute, mais non basé sur une juste appréciation des misères sociales ; car, n'est-il pas trop souvent arrivé qu'une infortunée réduite au plus affreux dénuement, ait été forcée de faire, comme dit un orateur chrétien, de son innocence le prix funeste de la nécessité? Non-seulement nous voudrions que les enfants des filles-mères pussent entrer dans nos Crèches, au même titre que ceux des femmes qui n'ont pas failli, mais nous les y voudrions voir admis de préférence à ceux de ces dernières, en raison de ce fait, que non-seulement l'absence de toute ressource est ce qui plonge le plus grand nombre de femmes dans la débauche ; mais que si, devenues mères, elles exposent les fruits innocents de leurs désordres, elles y sont contraintes bien plus par le manque de moyens pour les élever que par l'appréhension que leurs fautes ne soient rendues publiques. MM. Terme et Montfalcon, qu'une position toute spéciale a mis à même de vérifier ce que nous venons d'avancer, ont publié que les expositions dont la crainte du déshonneur a été le seul motif, figurent pour un chiffre bien minime dans la somme totale des abandons d'enfants. Assertion rendue plus vraisemblable encore par le travail de M. Lelong, membre du Conseil général de la Seine-Inférieure, et dans lequel il

est démontré que le nombre des enfants légitimes a égalé et quelquefois même dépassé celui des expositions d'enfants nés hors du mariage.

Et pourtant, s'il est une coutume en désaccord avec notre civilisation, n'est-ce pas celle qui consacre l'exposition des enfants? Usage barbare qui, créant des êtres sans solidarité morale, constitue une race qui se conserve et se reproduit par elle-même. Aussi, d'après des statistiques officielles, voit-on 129,629 enfants délaissés ne donner pas moins qu'une moyenne de 36,000 expositions annuelles. Et si, sur 100 naissances, nous avons 20 enfants trouvés, sur 100 de ces malheureux êtres il y a 42 décès dès la première année; et quoique la mort ait si terriblement éclairci les rangs, sur 100 forçats, on compte 15 enfants trouvés. Tel est le bilan du système généralement suivi aujourd'hui à l'égard des pensionnaires de nos hospices d'orphelins!

La loi du 28 juin 1793 accordait des secours aux filles-mères. En 1847, M. Roulleaux-Dugage, alors préfet de la Loire-Inférieure, marchant dans la voie ouverte par la Convention, ordonna non-seulement qu'une distribution de secours soit faite à cette classe de femmes, mais encore que le tour de l'Hôtel-Dieu de Nantes soit supprimé: son but était de rendre l'abandon des enfants presque impossible. Pour obtenir l'assistance promise, l'ordonnance préfectorale exige un an et un jour de domicile dans notre ville. Cette condition prouve que son auteur ignorait ce fait important, ou du moins ne voulait en tenir compte, qu'un grand nombre de jeunes filles viennent faire leurs couches dans les grands centres de

population, cherchant ainsi à cacher une faute qui deviendrait bien vite publique dans leur village. Empêcher cette émigration est chose impossible. Ainsi donc maintenant, ces malheureuses ne pouvant confier leur enfant à l'administration des hospices, sont obligées de le nourrir. Le salaire de leurs journées est ordinairement de 60 centimes, mais le temps qu'elles consacrent aux soins maternels le réduit de moitié, peut-être des deux tiers; si elles le mettent en garde, c'est 40 centimes qu'il leur en coûte. En le déposant à la Crèche, elles pourraient encore se tirer d'affaire, mais nous l'avons dit déjà, le règlement n'en permet pas l'admission. Elles ne peuvent cependant se laisser mourir de faim, il faut qu'elles nourrissent l'être auquel elles ont donné le jour; et comme la mendicité ne peut même leur offrir ces ressources, puisqu'elle est un délit puni de la prison, il ne leur reste qu'un moyen d'existence, la prostitution: quoique peut-être elles n'aient été que trompées, quoique peut-être elles eussent voulu vivre honnêtement. C'est pourtant, au nom de la morale, que leur enfant est expulsé de la Crèche!

Le règlement des Crèches de la Capitale, de même que celui de Nantes, exclut les enfants des femmes non mariées; cependant M. Baligot de Beyne, dans un rapport sur celles du douzième arrondissement de Paris, nous apprend que cet article a été singulièrement adouci par l'usage. Espérons que les membres du Comité de notre ville ne se borneront pas à l'adoucir, qu'ils le supprimeront; prenant ainsi à cœur de contribuer à fournir à la fille déchue le moyen le plus efficace qu'elle puisse avoir pour

sa réhabilitation, l'exercice de la maternité. Ne serait-ce donc pas leur ouvrir une source nouvelle d'honnêteté bien préférable, selon nous, à ce repentir stérile qui entraîne quelquefois l'enfant à l'hospice et la mère au fond d'un cloître?

Quoique nous n'ayons pas à l'égard du tour l'enthousiasme de M. de Lamartine, qui l'appelle « une ingénieuse invention de la charité, qui a des mains pour recevoir et qui n'a point d'yeux pour révéler »; cependant nous pensons qu'il doit être maintenu, que sa suppression doit être le but et non pas le moyen. Qu'il soit encore ouvert aux femmes qui exposent leurs enfants pour cacher leur naissance; mais, qu'aux autres, des ressources soient accordées, et que l'institution des Crèches en soit une des principales.

On se préoccupe beaucoup aujourd'hui de la question des enfants trouvés. Nulle autre, en effet, ne peut offrir plus d'importance aussi bien sous le rapport financier que sous le rapport social. Notre administration des hospices paraît vouloir la résoudre d'une manière satisfaisante : son projet est de fonder une colonie agricole, dans laquelle les orphelins dont elle a la tutelle seront élevés, recevront une éducation religieuse et apprendront une utile profession. Toutefois, on peut l'affirmer d'avance, jamais des soins administratifs ne vaudront ceux d'une mère; et d'ailleurs les budgets hospitaliers ne suffiront bientôt plus à la masse d'enfants que la misère et la débauche mettent chaque jour à leur charge, si on ne veut pas employer de moyens pour rendre les expositions moins fréquentes. N'oublions donc jamais ce que nous dit un des

publicistes les plus populaires de cette époque, que « de quelque part qu'il nous vienne, tout enfant qui naît aux yeux de l'État, c'est un citoyen; aux yeux de l'économie politique, c'est un travailleur; aux yeux de la religion, c'est un frère. »

Ce serait une grave erreur de croire que la fondation des Crèches a eu lieu sans opposition; certes, il n'en a pas été ainsi : elle a dû subir le sort de toutes les innovations; et les personnes charitables qui s'en sont occupées pourraient faire entendre les mêmes plaintes que le fondateur des écoles du dimanche, en Lombardie : « L'expérience m'a appris, dit-il, que toute bonne chose nouvelle a pour antagonistes ceux qui ne comprennent pas, ce sont les plus nombreux; ceux qui ne veulent pas comprendre, les paresseux qui refusent de s'en occuper; les égoïstes, ennemis de tout ce qui est dirigé vers le bien d'autrui; ceux dont les préjugés respectent la commune ignorance et jusqu'aux erreurs du vulgaire, et en général tous les insouciants. Vous pouvez juger quelle opposition nous avons eue à combattre. » Si l'institution des Salles d'Asile prend aujourd'hui une large extension, après s'être longtemps débattue dans les liens que lui suscitaient l'ignorance et l'égoïsme, ce temps de délivrance n'est pas encore arrivé pour les Crèches. Ces établissements luttent encore contre les préjugés d'une certaine partie du public. On leur reproche surtout de détruire l'esprit de famille, d'être une cause de mortalité, d'être trop onéreux en raison des services qu'ils rendent. Examinons ces différents griefs.

Pour dire que les Crèches rendent les enfants étrangers à leur famille, il ne faut pas connaître les habitudes de la

classe de femmes qui confient leurs nourrissons à ces établissements. Les mères qui peuvent soigner leurs enfants, qui n'ont, par conséquent, pas besoin d'ajouter le salaire de leur journée à celui de leurs maris, celles-là ne viennent pas demander les secours d'une institution qui, au reste, n'a pas été créée pour elles. Mais si l'indigence les force à travailler loin de leur domicile, qu'arrive-t-il alors? Leurs enfants, abandonnés seuls dans la maison, sont exposés à des dangers sans nombre, et pour ne parler que d'un seul, nous citerons ce fait que cent de ces petits êtres enfermés par leurs parents dans des chambres à feu, sont morts, à Londres, par suite de brûlures, pendant l'hiver de 1835. Ou bien, ces enfants resteront à la garde de jeunes frères ou de jeunes sœurs, obligés de manquer l'école; ou bien encore on les confiera à une pauvre femme, se livrant à la déplorable industrie du sevrage, industrie qui offre tant d'abus criants, qu'une ordonnance de M. de Belleyme, datée de 1828, soumit à une inspection, dans la ville de Paris, les maisons où on s'y livre. Cette mesure n'a pas été étendue à la province, quoique des désordres tout aussi grands aient été signalés. Il en résulte que les pauvres pensionnaires y sont exposés, sans contrôle, à l'insouciance d'industriels qui touchent chaque jour de 20 à 40 centimes, et qui, à ce prix, ne se chargent même pas de les nourrir. Certains parents les placent en nourrice, soit chez une voisine, moyennant 10 à 12 francs par mois et la fourniture de quelques denrées, soit à la campagne, souvent à plusieurs lieues de leur demeure, et où ils passent leurs premières années. Il est aisé de voir, d'après cela, que tous les moyens employés par les ou-

vriers pour se débarrasser de leurs enfants ont, à un bien plus haut degré que les Crèches, l'inconvénient d'affaiblir les liens de la famille sans offrir la même économie, les mêmes garanties.

Lorsque l'on visite les Crèches, on y rencontre de bien chétives créatures, nous ne le nions pas. Mais est-ce bien à l'hygiène qui y est suivie que l'on est en droit d'attribuer leur mauvaise santé ? Ne sait-on pas que la plupart de ces petits malheureux ont été conçus dans des circonstances désastreuses ? Quelques-uns sont nés de l'orgie, d'autres sont le produit d'une extrême misère ; ceux-là ont vu le jour sous les toits, dans les greniers ouverts à tous les vents. Et comment se pourrait-il que les enlever à tant d'influences funestes, soit comme quelques personnes s'entêtent encore à le répéter, les faire mourir à une mort presque inévitable. Est-il possible que, de placer des enfants dans des chambres chauffées et aérées convenablement, où ils trouvent des femmes en nombre suffisant pour leur donner des soins tels que jamais ils n'en ont reçus, où on leur distribue une nourriture appropriée à leur âge, puissent devenir, pour eux, une cause de mortalité ? Que l'on compare donc ce régime à celui qu'ils trouvaient dans les caves ou les greniers des sévreuses qui, précédemment, les prenaient en dépôt ! Nous pouvons même affirmer, sans crainte d'être démenti par nos collègues, qu'un grand nombre d'enfants, entrés faibles et rachitiques dans nos salles, y ont acquis bientôt de la vigueur et de la santé.

Nous avons aussi entendu dire que l'entretien des Crèches est bien lourd, que leurs dépenses sont hors de proportion avec les services rendus. Quel que soit le chiffre

de leur budget, nous pensons que les sacrifices qu'il impose aux Administrations et aux particuliers ne peuvent être comparés aux secours qu'ils procurent aux familles indigentes. D'ailleurs, lorsque ces institutions seront tout à fait acceptées par l'opinion, que leur population sera plus considérable, le total des sommes dépensées ne paraîtra plus excessif, car alors les frais généraux restant les mêmes, celles nécessitées par une plus grande quantité d'enfants n'augmenteront pas en raison des nouvelles admissions. Cependant, il est évident qu'une organisation rationnelle de l'assistance publique rendrait l'œuvre des Crèches plus utile et moins onéreuse.

Le Comité officiel ouvrit sa première Crèche dans le quartier Vallée, le 1.er avril 1846. Elle se composait de trois grandes pièces, dont deux étaient disposées en dortoirs et contenaient vingt-quatre berceaux. Cet établissement, qui porte le nom de *Crèche Notre-Dame*, fut transporté, dès le mois de juin de l'année suivante, dans l'avenue des Coulées. Le local qu'il y occupe et dont le loyer s'élève annuellement à 380 francs, comprend un jardin assez étendu, aux arbres duquel on suspend une large toile, sous laquelle on porte les nourrissons, et où les enfants plus âgés s'essaient à leurs premiers pas; puis une maison située au fond du jardin. A son rez-de-chaussée se trouvent une cuisine, une buanderie et une vaste pièce planchéiée et aérée parfaitement, autour de laquelle quatorze berceaux sont disposés. Dans la buanderie, on blanchit presque tout le linge sali dans l'établissement. Il serait à désirer que ce travail se fît également dans les deux autres Crèches; ce serait une économie assez consi-

dérable, et le temps que les berceuses pourraient lui consacrer serait celui où presque tous les enfants se livrent au sommeil. Le premier étage de la maison est occupé par le logement de la berceuse en chef et par un cabinet où est placé un lit de repos, qui ne sert que rarement, sa situation en rendant la surveillance difficile. Chaque jour, dix-huit à vingt enfants sont apportés à cette Crèche; et, depuis son installation, 141 y ont été inscrits.

Nous regrettons que, dans la Crèche Notre-Dame ainsi que dans celles dont nous allons parler, on n'ait pas encore placé la pouponnière décrite par M. Delbruck, dans sa brochure intitulée : *Visite à la Crèche-Modèle.* Elle serait pourtant substituée, avec de grands avantages, aux parcs actuels sur les barres desquels les élèves peuvent se blesser, et donnerait le moyen de laisser prendre aux enfants tout le mouvement qui leur est si nécessaire, et cela sans aucun danger et presque sans surveillance.

La *Crèche de la Madeleine*, placée à l'entrée de l'ancienne prairie au Duc, dans la partie formant le quai Hoche, est instituée depuis le 7 juillet 1847. Nous avons dit combien la Salle d'Asile de la rue des Olivettes s'était peuplée difficilement; nous en avons cherché la cause dans la diversité des occupations des femmes du quartier qu'elle occupe. Eh bien, pour la Crèche de la Madeleine, ce même obstacle s'est présenté, et la topographie même des Ponts n'a fait que le grandir.

En effet, dans la longue avenue que présente ce côté de la ville, une salle hospitalière ne peut jamais être centrale. Il en résulte que bien des mères ne font pas usage de la Crèche, tant parce qu'elles sont effrayées des

fatigués d'une longue course, que parce qu'elles craignent pour leurs nourrissons le froid et la pluie. Cependant, le Comité, pour garantir les enfants de funestes influences, a garni le vestiaire de petits manteaux, lesquels, chaque soir, sont prêtés aux personnes qui viennent les chercher. Malgré cela, les berceaux de la Crèche de la Madeleine sont quelquefois presque tous vacants; tandis que, d'autres jours, ils ne peuvent suffire à sa population, qui peut s'élever jusqu'à vingt poupons. Depuis qu'elle existe, 52 enfants y ont tour-à-tour trouvé assistance.

Pour cette Crèche du 4.e arrondissement, l'Administration paie un loyer annuel de 400 fr. Elle se trouve dans une cour sur laquelle est prisé une très-petite terrasse réservée exclusivement aux élèves. L'appartement situé au rez-de-chaussée se compose d'une cuisine, de deux pièces carrelées et humides, dans lesquelles les enfants sont pourtant obligés de se tenir une partie de la journée; puis d'une troisième chambre planchéiée et contenant douze berceaux. Enfin, une quatrième chambre, la seule convenable de ce triste établissement, renferme les meubles de la berceuse en chef et sert l'hiver de préau. Hâtons-nous de le dire, le Comité, l'année dernière, n'avait pu trouver, malgré bien des recherches, que ce local incommode et malsain; mais il vient d'en donner congé, et dans quelques mois, la Crèche de la Madeleine sera installée dans une maison où elle trouvera tout ce qui lui manque dans celle qu'elle occupe en ce moment.

La Crèche de la rue Sarrazin, dont nous avons parlé plus haut, est entrée, depuis le mois de mai 1848, dans

les attributions du Comité officiel, qui lui donna aussitôt un local plus convenable que celui qu'elle avait occupé jusqu'alors. Ce fut au n.° 16 de la rue Saint-Similien qu'elle fut transportée, dès le 24 juin suivant. Cette salle, dans laquelle le nombre des élèves varie de 10 à 18, est sous le patronage de *Saint-Similien*. Elle est située au fond d'une longue allée, se compose d'un beau jardin et d'une petite maison, au rez-de-chaussée de laquelle se trouvent deux pièces carrelées et humides, inconvénients qui ne peuvent influer d'une manière fâcheuse sur la santé des élèves, puisqu'ils ne s'y tiennent que dans la belle saison : on les a réservées plus spécialement au service de l'établissement. Au premier étage, toutes les chambres sont planchéiées; là se trouve le dortoir où sont disposés dix berceaux, puis le préau dont le sol est recouvert de grandes nattes en jonc, sur lesquelles les enfants se roulent tout à leur aise. Quoique ce local, dont le loyer est de 280 fr., soit très-convenable, cependant sa division en deux étages rend la surveillance difficile.

Les enfants sont admis dans les Crèches de la ville de Nantes dès cinq heures et demie du matin, et peuvent y rester jusqu'à huit heures et demie du soir. Elles ne sont fermées que les dimanches et les jours de fêtes.

Le Comité, auquel l'Administration municipale a confié l'organisation et la surveillance des Crèches, n'a donc pu fonder, jusqu'à ce moment, malgré tous ses efforts, que trois établissements; nombre bien insuffisant pour la population ouvrière de notre ville. Espérons donc que M.me Gérard, la présidente actuelle du Comité, et l'une des fondatrices des Crèches de Rouen, sera plus heureuse

dans ses tentatives, et pourra donner de l'extension à une œuvre déjà si bien commencée, et au succès de laquelle ont tant contribué, M.mes Chaper, la baronne Tharreau, veuve Dumoulin, ainsi que MM. Métois et Lechalas.

Nos trois Crèches coûtent 5,000 francs par an, et pour 45 à 50 enfants, on y dépense, par mois, 25 fr. en pain, 20 fr. en lait, 20 fr. en blanchissage, puis environ 40 fr. en menues dépenses. La première Crèche a été fondée avec une somme de 6,928 fr. 25 c. provenant de quêtes et de souscriptions. En 1848, ces différentes sources ont produit 2,400 fr., et le Trésorier avait en caisse, le 31 décembre de la même année, la somme de 800 fr. Pour 1849, le Conseil général a voté 600 fr., et le Conseil municipal 500 fr. Dans les recettes de l'œuvre, on doit compter la rétribution que chaque mère est tenue de remettre, tous les matins, à la berceuse en chef, en apportant son enfant ; elle est de 10 centimes, si elle n'en a qu'un à la salle, et de 15 centimes seulement, si elle en a deux.

En exposant l'état où se trouvent les différents établissements que la ville de Nantes a consacrés aux jeunes enfants de ses travailleurs, nous avons signalé les nombreuses améliorations que réclament à la fois leurs moyens d'action, le but vers lequel ils tendent. Ces améliorations, on doit surtout les chercher dans une meilleure organisation de l'assistance publique. Il faut un lien commun à ces différentes institutions : c'est alors seulement qu'elles pourront coordonner leurs efforts, leurs ressources.

Dans ce chaos de commissions, de rapports, de décrets, qui distinguera toujours le temps déplorable pen-

dant lequel dura le Gouvernement provisoire, on vit surgir la question des Salles d'Asile. On se le rappelle, tout alors était posé en questions; tout ce qu'avaient fait les Gouvernements précédents étant déclaré mauvais, il fallait bien tout reprendre en sous-œuvre. Quel a été le résultat d'un semblable système? On ne le sait que trop : la ruine d'institutions vraiment philanthropiques, le discrédit de la Caisse d'Épargne nous l'atteste! Que créa-t-il de profitable aux ouvriers? Rien! M. Jean Reynaud, dans un rapport adressé le 24 avril 1848 à M. Carnot, ministre de l'instruction publique, dit que la commission des hautes études scientifiques et littéraires a porté son attention sur les Salles d'Asile, et qu'elle n'ignore pas que c'est au sein de ces modestes institutions que se prépare l'éducation du pays et que se déposent les germes les plus essentiels peut-être de l'avenir. Elle souhaite donc qu'on puisse les considérer comme le domicile de la meilleure des mères qui, rassemblant autour de ses enfants, ceux de familles du voisinage, s'appliquerait à les développer sans fatigue, sous le triple rapport du cœur, de l'intelligence et du physique, tout en les excitant à s'égayer. Mais une chose excite cependant la susceptibilité des membres de la commission, c'est la dénomination de *Salles d'Asile*, qui semble leur rappeler des idées de misère et d'aumône; en conséquence, ils recommandent unanimement ce nom si doux d'*Écoles Maternelles*, où se peint si bien, disent-ils, l'esprit nouveau. Ils insistent expressément pour que les cours d'instruction proprement dits y soient réduits aux plus faibles proportions, et qu'une École Maternelle modèle, accompagnée des exercices et des explications

convenables, en soit tout le fondement. Ce serait dans cette institution qu'ils voudraient qu'on essayât les méthodes de récréation les plus avantageuses pour le développement comme pour les plaisirs des enfants, et que les aspirantes et directrices de toute la France vinssent s'initier aux pratiques maternelles que l'expérience de l'école modèle aurait décidé le Ministre à sanctionner. M. Carnot, approuvant les conclusions de ce rapport, dès le 29 avril suivant, prit un arrêté par lequel les Salles d'Asile, improprement qualifiées d'établissements charitables par l'ordonnance du 22 décembre 1837, doivent prendre le nom d'*Écoles Maternelles*. Il institue, en outre, par le même arrêté, près l'Académie de Paris, une École maternelle normale pour l'instruction des fonctionnaires de ces établissements. Pour y être admis, les élèves doivent être âgées d'au moins vingt ans et d'au plus quarante. La durée des cours est fixée à quatre mois, et leur but doit être de compléter l'instruction élémentaire des élèves, et *principalement* de leur apprendre à diriger les Écoles Maternelles dans l'*esprit de la République.*

Ainsi, la commission des hautes études, le Ministre de l'instruction publique, n'ont rien vu de plus important à faire, en faveur d'une institution que tous regardent comme devant grandement influer sur l'avenir des classes déshéritées, que leur imposer une nouvelle dénomination! Les Salles d'Asile, qui sont bien plus des salles d'hospitalité que des écoles, doivent donc porter aujourd'hui le nom d'Écoles Maternelles. Changement futile et non motivé, prouvant, une fois de plus, que dans les temps de révolution, sauf quelques exceptions, les partis

ne s'adressent qu'à des médiocrités qu'ils élèvent et exaltent, faisant des noms célèbres d'hommes obscurs qu'on est tout honteux, pour le pays, de trouver si haut placés.

Apprécions maintenant la valeur de la seconde partie de l'arrêté, de celle qui prescrit l'ouverture, près l'Académie de Paris, d'une École maternelle normale pour l'instruction des candidats aux places de directrices et de sous-directrices des Écoles maternelles. A quoi bon créer un semblable établissement pour une classe de fonctionnaires n'ayant besoin, en définitif, que de savoir lire et écrire? Ce qu'il leur faut pour bien remplir leur mission, c'est une grande habitude des exercices pratiqués dans les Asiles, c'est une affection sincère pour les enfants, c'est une patience à toutes épreuves, ce sont des mœurs honnêtes. Croit-on qu'à l'École normale les futures directrices puissent mieux apprendre les exercices que dans une salle ordinaire? Sera-t-il possible de bien juger, dans un grand nombre d'élèves, si celles que l'on va charger d'une direction possèdent cette bonté pour l'enfance si nécessaire à une semblable position? Et toutes ces pauvres jeunes filles arrachées à leur famille pour être jetées dans ce Paris, centre de toutes les séductions, y garderont-elles toujours les sentiments honnêtes qu'elles apporteront de leur province? De plus, que l'on y songe bien, les femmes qui recherchent les places pénibles et pourtant si peu rétribuées de directrice d'Asile, manquent au moins d'aisance, et les sacrifices que l'on en exigerait, en les forçant à un séjour de quatre mois dans la Capitale, seraient bien au-dessus des ressources de la plupart d'entre elles. Pourquoi, au lieu de cette École normale, les Comités n'aug-

menteraient-ils pas le nombre de leurs suppléantes? Par ce moyen, ils auraient toujours sous la main des sujets parfaitement capables et dont les dames inspectrices seraient à même, de longue date, d'apprécier la bonne volonté, le degré d'aptitude. Si alors on reconnaissait la nécessité de faire quelques changements aux programmes, de se livrer à des expériences, le Comité supérieur pourrait faire des essais dans une Salle d'Asile ordinaire; puis, les résultats étant satisfaisants, en donner connaissance aux Comités départementaux, soit par des circulaires, soit par des insertions dans le journal l'*Ami de l'Enfance*, véritable moniteur des Crèches et des Salles d'Asile. Qu'il nous soit permis d'espérer que le décret ministériel ordonnant la fondation d'une École maternelle normale, ne sera pas mis à exécution, à présent surtout que le bon sens public a chassé du pouvoir tous ces hommes impraticables et à opinions exagérées, bons, tout au plus, au jour du combat, mais qui, lorsqu'une administration régulière se forme, sont le plus grand obstacle à sa marche et à son affermissement.

Dans l'exposé des motifs de la loi sur l'*organisation de l'assistance publique en France*, présenté par M. Dufaure, à la séance du 27 novembre 1848, nous lisons ce qui suit : « Les Crèches, cette seconde maternité; les Salles d'Asile, cette première éducation, s'introduisent peu à peu dans toutes les villes et même parmi les populations rurales. Le budget de l'État leur consacre des fonds d'encouragement. Elles laissent peu à désirer, et leurs bons résultats ont frappé tous les esprits.

» Elles introduisent l'enfance à l'école primaire. »

D'après ces quelques lignes, on peut penser que le Gouvernement a l'intention de placer, dans la catégorie des établissements de bienfaisance, les Salles d'Asile qui, jusqu'à ce moment, ont été dans les attributions du ministère de l'instruction publique. Nous ne saurions trop le louer de cette innovation; car, de deux à six ans, les enfants ne peuvent recevoir que des soins hygiéniques, et des tentatives sérieuses faites à cet âge pour les instruire, ne pourraient que fatiguer leurs jeunes intelligences, et cela sans aucune utilité. Nous ne voyons donc pas ce que MM. les inspecteurs de l'Académie pourraient avoir à faire dans ces établissements.

Mais les Crèches et les Salles d'Asile dépendront-elles de l'autorité des Comités cantonaux, des Comités locaux, ou auront-elles une administration indépendante de ces deux Comités? C'est ce que le projet de loi ne nous apprend pas. Cependant il faut que ces deux institutions, ainsi que celle de la maternité, qui a bien son importance et que l'on semble oublier, aient un centre commun d'où elles reçoivent une même impulsion. Indépendantes les unes des autres depuis leur origine, et régies par des commissions n'ayant aucun lien entre elles, ainsi que par des règlements particuliers, il est nécessaire qu'elles suivent la phase de nos institutions et subissent les lois de la centralisation. Quelle amélioration n'a pas été pour les hôpitaux et hospices de Paris le décret du 17 janvier 1801; par lui, ils ont eu une même impulsion dont bientôt ils ont ressenti les heureux effets. L'Administration générale des hôpitaux et hospices, placée assez haut pour embrasser l'ensemble des besoins auxquels elle est chargée de sub-

venir, a pu rendre plus efficaces, en les réunissant, les ressources disséminées de la charité publique. Il est nécessaire de réunir ainsi, dans une même administration, la Maternité, les Crèches et les Salles d'Asile, qui toutes concourent au même but, celui d'aider la mère de famille et de moraliser le cœur des enfants de la génération qui s'élève en donnant à leur corps comme à leur intelligence un développement sain et vigoureux. Que l'Administration de ces diverses institutions appartienne au Comité cantonal ou au Comité local, peu importe; pourvu, toutefois, que le Comité auquel elle sera dévolue soit chargé de la discussion et de la répartition des différents budgets, ainsi que de faire les règlements. Avec une semblable organisation, ces œuvres bienfaisantes ne pourraient plus se nuire par une concurrence stérile, et ne feraient plus un double emploi de leurs ressources : la Maternité se bornerait à secourir la femme en couche, à fournir des layettes aux nouveaux-nés, qui seraient recueillis dans les berceaux de la Crèche jusqu'à deux ans; puis, à cet âge, ils entreraient dans la Salle d'Asile. A chacune de ces institutions on pourrait donner de simples commissions de surveillance qui, d'après les règlements établis, dépenseraient les sommes allouées et auraient la haute direction des établissements.

Que nos législateurs ne tardent donc pas à s'occuper de ces œuvres inspirées par la charité chrétienne; elles méritent à tous égards leurs plus vives sympathies.

Nantes, 20 janvier 1849.

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

BULLETIN DES SÉANCES.

Séance du mercredi 4 juillet 1849.

PRÉSIDENCE DE M. RENOUL.

Le procès-verbal est lu et adopté.

M. Legal, au nom d'une commission composée de MM. Huette, Simonnin et Legal, lit un rapport favorable sur l'appareil uranographique de M. Guénal.

M. Wolsky commence la lecture d'un travail important sur les Fourneaux fumivores.

M. Talbot lit un Essai sur l'Utopie de Thomas Morus.

Séance du mercredi 1.er *août* 1849.

PRÉSIDENCE DE M. RENOUL.

Le procès-verbal est lu et adopté.

La Société a reçu :

1.° Culture et Taille de la Vigne, par M. le docteur Ecorchard, directeur du Jardin des Plantes de Nantes.

2.° Société d'Agriculture et d'Horticulture de Vaucluse : Culture de l'Olivier.

3.° Établissement et conservation des prairies, par M. Phelippe-Beaulieux.

4.° Considérations sur l'Algérie : Études sur l'Algérie et l'Afrique, par M. Bodichon.

5.° Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai, t. XXI.

6.° Congrès scientifique de France; 16.e session à Rennes.

7.° Lettre de M. le Ministre de l'instruction publique, qui accorde à la Société une allocation de 300 fr.

M. Léon Guéraud envoie à la Société, dont il fait partie, des spécimen de son imprimerie.

Lecture de M. Bertin, sur la Poule et ses produits.

Lecture de M. Callaud, sur l'Histoire et la composition des Clepsydres.

INTRODUCTION

A UNE REVUE

DE LA LÉGISLATION RÉVOLUTIONNAIRE,

Par M. Évariste COLOMBEL, Maire de Nantes.

PREMIER EXTRAIT.

Le suffrage universel, subitement inauguré le 24 février 1848, par le parti démocratique, place la France, il faut bien se l'avouer, en face d'un immense inconnu.

Nous voulons et nous devons croire que les minorités ont désormais déposé leurs armes, et qu'après avoir, sous des influences diverses, proclamé et adopté le principe de la souveraineté du peuple, elles n'iront pas chercher ailleurs que dans les résultats du vote la solution des difficultés politiques.

Cette espérance fait inévitablement surgir cette question :

« Sous l'action du suffrage universel, c'est-à-dire sous » le poids du nombre, érigé en souveraineté, que deviendra l'idée libérale de 1789 ? »

Cette grande idée qui, depuis plus d'un demi-siècle, a fécondé notre histoire et enrichi notre législation, a deux aspects bien distincts.

En tant qu'elle a touché à l'organisation du pouvoir et à ses modifications successives, l'idée de 89 a été politique ; mais, en tant qu'elle a abordé le vaste domaine des réformes, elle a été sociale.

L'aspect politique du mouvement de 89 a été le fait extérieur, le fait saisissant, nous pourrions dire le fait attrayant. Comme d'habitude, fidèle à de vieilles traditions, l'esprit français a été charmé de ce drame et des secousses révolutionnaires. Sans trop examiner le résultat légal, souvent sans avoir l'air d'en soupçonner l'existence ou la portée, notre goût national, si curieux de combats et de faits d'armes, si avide d'émotions littéraires, a précisément mis en relief, dans l'histoire de la révolution, ce qui se rapprochait le plus de la bataille ou du roman.

Les discours, les entreprises hardies, les luttes du journalisme qui naissait, celles plus enivrantes de la tribune profane, les combats mortels des partis, leurs ardentes convictions, leur haine plus ardente encore, voilà ce qui a séduit, ce qui a entraîné, ce qui peut être a trop préoccupé. Nous avons trop considéré le côté tragique ; nous avons trop sacrifié aux individualités. Nous avons déifié les hommes, prodiguant aux uns des piédestaux, aux au-

tres les gémonies modernes. La Convention est devenue un tournoi, une arène sanglante, où la vigueur des coups a détourné nos yeux de la justice du but.

L'autre aspect de l'idée libérale, aspect que j'appellerai social (c'est son nom, et de récentes et aveugles répulsions ne doivent pas faire condamner ce mot), l'autre aspect, disons-nous, a été singulièrement négligé. Cela se conçoit. Pour bien apprécier les réformes obtenues, il ne faut pas se contenter de lire nos émouvantes histoires. Les beaux récits ne suffisent plus. Il faut fouiller résolûment dans cette immense collection de nos lois françaises, qui, malgré son incontestable utilité, fait revenir en souriant sur nos lèvres ce mot de Tacite : *Legibus laboramus.*

Ce gigantesque bulletin, amas de constitutions, de lois et de décrets, présente une double valeur.

En politique, il nous apprend ce que valent les solennelles déclarations des droits, les organisations purement nominales de la puissance publique, ces *chartes* auxquelles on serait tenté d'attribuer une magique influence, si on les jugeait au point de vue des illusions qu'elles déterminent.

En science civile, science qui embrasse nos rapports de tous les instants, nos lois nous montrent clairement ce que sont devenus, sous l'étreinte révolutionnaire, les éléments nécessaires de toute association.

Par éléments sociaux, principes de toute réunion humaine, nous entendons ce quadruple lien qui attache fortement l'homme aux grandes idées, la religion, la famille, la propriété et l'ordre : la religion qui le lie à Dieu, — la famille qui l'incorpore aux seins, — la propriété

qui le fixe au sol, — l'ordre, qui n'est que le reflet de l'harmonie divine, mise dans l'univers, et qu'on voudrait mettre dans la société.

Or, il ne faut pas se le dissimuler puérilement et mettre la main sur ses yeux pour se cacher le danger, chacun de ces éléments sociaux subit nécessairement certaines transformations. La famille du Code civil n'est pas plus la famille féodale que la propriété du XIX.e siècle n'est la propriété du moyen-âge. Foyer domestique et domaine, tout a changé. La comparaison des lois nous apprend comment nos pères ont passé du servage seigneurial à l'indépendance du tiers-état, c'est-à-dire d'une famille à une autre, — d'une propriété à une autre, — d'un culte à un autre, — d'un ordre à un autre; et, à côté de la loi, l'histoire nous donne les noms propres, nous montre qu'entre la féodalité foncière et le magnifique discours de Portalis sur la propriété, il a fallu Cambacérès, Robespierre et Babœuf; ce qui faisait dire à ce grand génie, qui s'appela l'époque consulaire, qu'il venait réaliser des promesses et pacifier les doctrines.

Tels sont, dans une rapide exquisse, les deux côtés de l'époque révolutionnaire, — ce par quoi elle a resplendi, ce par quoi elle durera. Nous ne sommes pas de ceux qui croient que les conquêtes de 1789 puissent être confisquées. Pour elles, il n'y aura jamais de traités de 1815. Ce qui est conquis par l'arme est fragile ; ce qui l'est par la pensée est immortel.

Si l'idée libérale a ses deux aspects, elle a comme deux lots, dont l'un est échu aux historiens, dont l'autre a été dévolu aux légistes. Malheureusement, chacune de ces

deux sciences, jurisprudence et histoire, a suivi une ligne parallèle; d'où la conséquence qu'elles ne se sont pas encore rencontrées dans les conditions d'un rapprochement fécond. Leur contact existe; il n'a pas eu sa révélation.

C'est un fait remarquable, propre, du reste, à notre histoire, que cette séparation de la science des faits et des hommes d'avec la science des lois. Ce fait mérite d'être considéré.

Il y a une nation qui, entre autres legs merveilleux, nous a surtout légué ses lois; c'est la nation romaine. Rome a régné chez nous par ses lois avant d'y être connue par ses lettres. A Rome, les historiens étaient généralement des jurisconsultes et réciproquement. Les grands capitaines joignaient à l'art de la guerre celui de la jurisprudence. Dans cette république patricienne, on passait du Forum au champ de bataille. La loi, l'histoire et la guerre, telle était la triple occupation des seigneurs romains. César, la plus haute formule des caractères latins, était à la fois légiste, général et grand écrivain.

Cicéron, dans son livre de l'orateur, parle ainsi du jurisconsulte :

« A Rome, les plus grands et les plus illustres person-
» nages s'appliquent à l'étude des lois, et beaucoup, après
» s'être fait un nom par leur génie, se sont acquis, comme
» légistes, une autorité que leur génie seul ne leur eût
» jamais donnée. »

Ailleurs, dans son Traité des Offices, le même auteur, se plaignant de l'usurpation de César, disait :

« Avant les bouleversements des derniers temps, la

» science des jurisconsultes était le partage des premiers » hommes de la République; mais son éclat est détruit » aujourd'hui... »

L'esprit d'opposition égarait Cicéron. L'étude des lois allait, dans la suite, briller d'une splendeur nouvelle. Sans contredit, les Ulpien, les Caïus, les Papinien, etc., seront toujours les princes de la science. L'élévation des idées, la certitude des décisions, la précision des remarques historiques, la beauté singulière du style, voilà les mérites supérieurs des rares et précieux fragments que Tribonien a sauvés du désastre. Cicéron, il est vrai, n'était pas tenu de deviner l'avenir; mais il n'aurait pas dû oublier, au moment où il écrivait ces lignes aigries par le malheur, qu'il était le contemporain d'Offilius, de Casœlius Aulus et de Trebatius Testa, et peut-être même du célèbre Labeon, cette grande figure du stoïcisme dans la jurisprudence; comme si Dieu avait voulu que le droit romain puisât à toutes les sources pures!

Les quelques noms que nous venons d'évoquer sont des noms de jurisconsultes. Il ne faudrait pas oublier les orateurs, pour lesquels l'étude des lois était une préparation indispensable. Posséder, sinon d'une façon complète, au moins d'une manière suffisante, les notions du droit civil, était une des conditions de l'éloquence du Forum. Pour entreprendre une lutte devant le peuple assemblé, soit pour défendre une province, soit pour sauver un individu, soit contre Verrès, soit pour Milon, il fallait connaître les lois de la République. Le patronage était l'un des attributs du patriciat romain; c'était l'un de ses orgueils. Voilà pourquoi, sans doute, dans le siècle qui précéda celui d'Au-

guste, on voit les Pompée, les Crassus, les Antoine, les Lucullus, les Curion, les César, ambitionner les palmes des succès oratoires et y sacrifier, pour en devenir dignes, de longues et laborieuses veilles. A ce prix, on avait des clients, et, dans ce temps-là, des clients étaient des électeurs.

Et, pourtant, leur maître à tous, l'orateur sans rival, Cicéron, se plaint déjà d'un abaissement dans la science du droit, envisagé au point de vue du Forum. Il fait remarquer que les coutumes ne sont qu'imparfaitement connues; qu'on a oublié les traditions du droit civil; bref, qu'on ignore les lois. Cicéron, il est vrai, pouvait être sévère, lui qui s'appelait tout ensemble le plus grand orateur d'entre les jurisconsultes, et le plus grand jurisconsulte d'entre les orateurs.

Ces citations suffisent.

Elles démontrent péremptoirement l'alliance romaine de l'étude des lois avec les autres grands travaux de l'intelligence. On la retrouve, cette alliance, jusque dans les poètes : la langue du droit leur est familière, tellement familière que, bien souvent, il arrive que l'interprétation de leur composition n'est pas aisée, si on n'a pas les secrets de cette langue spéciale. Voilà Rome.

Maintenant, franchissez les âges; passez les premiers temps de la monarchie française, les heures douloureuses de son enfantement; arrivez au XVI.e siècle, et là un phénomène va se produire; phénomène qui vaut la peine d'être examiné et scruté. Le XVI.e siècle est, sans contredit, le plus grand siècle des temps modernes. Il faut saluer tout ce qu'il a produit. Nos progrès sont les conséquences des

siens ; les principes qu'il a posés nous guident encore; nos erreurs elles-mêmes ne sont que les siennes. Il ne manqua au XVI.e siècle que deux choses : *goût et méthode.*

Dans ce siècle si fécond, le droit romain renaît en quelque sorte, mais il ne renaît pas seul. Il y a en lui, et d'une manière si intime, tant de littérature, tant d'histoire, tant de philosophie, qu'il fait comme les titans ensevelis ; il réveille avec lui et la littérature, et l'histoire, et la philosophie de toute la latinité. Tout l'antique cortége apparaît. Tout est remué sous ses secousses.

Cujas, génie profond, que je prends volontiers pour la plus vaste personnification de la brillante renaissance du XVI.e siècle, Cujas porte toute l'antiquité romaine. Ce n'est pas seulement un légiste commentateur, comme croient les ignorants ; c'est un jurisconsulte complet, car il est historien, philologue, moraliste, critique profond, penseur infaillible. Cujas, qui fait l'admiration de l'Allemagne, et qu'on connaît peu en France, grâce au choix qu'il a fait de la langue latine, dont on voulait faire la langue universelle ; Cujas, disons-nous, est un savant de premier ordre, qui a élevé la connaissance du droit à des hauteurs inconnues et jusqu'à présent inatteintes.

Mais, si Cujas est historien, il est historien de Rome. C'est Rome qu'il rappelle à la vie. Il ne s'occupe de la France que pour lui créer un grand homme de plus, et, ce qu'il fait, toute l'école le fait; car elle est romaine et de spéculation.

Quand, ultérieurement, l'école française de Domat et de Pothier prit naissance et parvint à son apogée, examinez-la bien :

L'école romaine est caractérisée par Cujas.

Pothier est la plus sûre expression de l'école française, qui est appelée à succéder au droit romain, comme puissance de vulgarisation.

Pothier possède, par excellence, l'esprit et le style français. C'est du bon sens et de la clarté. Peut-être on pourrait demander au jurisconsulte d'Orléans un peu plus de philosophie dans l'idée, un peu moins de négligence dans l'expression. Domat est plus spiritualiste; d'Aguesseau est plus écrivain. Mais ce qu'on chercherait vainement dans Pothier, ce sont les connaissances historiques. Non-seulement elles sont médiocres, elles sont absentes.

Le savant maître n'a engendré que de trop fidèles disciples. Il en a deux, deux illustres Bretons, c'est Duparc-Poullain et Toullier; l'un a écrit sur le droit féodal, l'autre a écrit sur le Code civil. Eh bien! tous deux ignorent l'histoire. Ce sont les hommes du texte et du commentaire. Ils s'inquiètent peu des faits, se soucient médiocrement des origines et abandonnent à d'autres, plus instruits ou plus curieux, le chapitre des antiquités nationales.

C'est là le caractère dominant de l'école française du dix-huitième siècle. Eh! pour peu qu'on y réfléchisse, on verra que cela devait être. Nous reprochons aux orientaux d'être fatalistes, nous ne le sommes pas assez en histoire.

Restauré par les grands jurisconsultes de l'école de Cujas, le droit romain a presque passé tout entier dans notre législation. Pothier s'inspirait du droit latin, et puisait à pleines mains dans les sources du digeste. A son tour, le Code civil n'est, sauf quelques rares exceptions, que Pothier lui-même. Pothier résume les Pandectes, et le conseil d'état consulaire résume Pothier. Notre système héré-

ditaire, ce chef-d'œuvre du bon sens, au point de vue de la simple famille, n'est-il donc pas purement et simplement la novelle 118 de l'empereur Justinien?

Or, n'est-il pas manifestement clair que, dans son désir de propagation utile et actuelle, Pothier devait, dans ses compilations, négliger tout ce qui n'était pas le droit, à proprement parler; tout ce qui est littérature et histoire; tout ce qui n'est que critique ou érudition? C'est précisément ce qu'il a fait, et, après lui, l'École moderne, qui a été avant tout une école d'application.

Cette lacune, qui n'étonnait pas nos pères, a ému quelques esprits distingués de nos jours. On s'est demandé pourquoi ces différences entre les jurisconsultes de Rome et les jurisconsultes français. On a remarqué avec surprise qu'au milieu du XIX.e siècle, nous n'avons pas d'histoire du droit français, car on n'a jamais considéré comme tel l'opuscule plus que sommaire de l'abbé de Fleury. On s'est affligé de cette absence de tout travail sérieux, ayant pour but de pratiquer la maxime de Montesquieu :

« *Éclairer les lois par l'histoire, et l'histoire par les* » *lois.* »

De l'étonnement à des essais, il n'y avait qu'un pas. Quelques intelligences ardentes l'ont franchi. Dans cette nouvelle carrière, où tout était à créer, de bons écrits resteront, non pas comme parfaits, mais comme les premiers. Les travaux de Laferrière, quoique sujets à de trop justes critiques, sont de ce nombre. S'il n'a pas parcouru la voie, il l'a indiquée. On suivra ses traces. Klimraht et le Huérou sont morts à la peine, laissant des fragments qui ne périront pas. Enfin, la tentative de restauration des travaux

historiques s'est fait jour jusque dans la mercuriale, et, sous la prose un peu pompeuse des successeurs de d'Aguesseau, on retrouve l'envie de sortir du cercle des banalités et d'utiliser jusqu'aux solennités du réquisitoire de rentrée. Le procureur-général Dupin, excellent jurisconsulte, érudit remarquable, a vivement encouragé ce mouvement des parquets de France.

Mais, dans cet aperçu, nous ne saurions omettre, entre tous, bien au-dessus d'eux, le savant Troplong, qui, lui aussi, faisant de l'application et rien que de l'application, a su convier à son aide tous les trésors des belles lettres et de la plus exquise érudition. Esprit éminent, jurisconsulte consommé, plume élégante, passionnée parfois, qui a scellé, par d'impérissables ouvrages, l'alliance si désirée de l'histoire et du droit.

Mais il faut être juste; et, puisque nous parlons du droit, n'en pas oublier l'un des préceptes les plus importants : *Suum cuique*.

Si, d'une part, l'histoire a fui nos légistes; d'autre part, la loi a fait défaut aux historiens. Sous ce dernier point de vue, il faut porter un jugement implacable, mais vrai : les historiens n'ont jamais rien connu du droit. Leur ignorance est profonde; et, disons-le, moins excusable que l'oubli des jurisconsultes. A la rigueur, l'interprète d'une loi peut se passer de l'histoire, le texte et le bon sens lui suffisent. La preuve de ce que nous avançons se trouve en ceci : que la France, qui ne connaît pas les origines de son droit, a la meilleure de toutes les législations. Mais nous ne comprenons pas l'histoire d'un peuple sans l'étude parallèle de ses codes et de ses lois.

Il y a des gens qui veulent tout expliquer. Les légistes, disent-ils, connaissaient bien l'histoire ; s'ils n'en ont pas parlé, c'est qu'ils travaillaient sourdement, pour le compte du souverain, à la théorie de la monarchie absolue, laquelle est entièrement démentie par les origines féodales.

Ces excuses sont trop ingénieuses pour être vraies.

Quant aux historiens, nous n'avons pas encore trouvé l'excuse de leur ignorance : ignorance qui frappe surtout, quand on établit un travail de comparaison entre eux et les historiens romains.

Avec les grands écrivains de Rome, historiens et poètes, il est possible, sans le secours des lois, de recomposer la société latine avec ses mœurs, ses coutumes, ses luttes, son économie, sa propre physionomie enfin. Nous ne croyons pas qu'avec nos historiens et nos poètes un tel travail soit possible pour l'ancienne société française.

Quoi qu'il en soit, trois points sont hors de contestation :

Premièrement, absence des données historiques chez les jurisconsultes de l'école française ;

Deuxièmement, oubli des lois du pays par nos historiens ;

Et, troisièmement, retour actuel à des études qui sont sœurs et qui ont trop longtemps vécu dans l'isolement.

Il ne suffit pas d'avoir constaté ce mouvement.

Il faut, de plus, en noter les effets et les tendances.

A cet effet, quelques observations préliminaires sont indispensables. Elles feront mieux comprendre la pensée de ce travail.

Nous ne sommes pas de ceux qui ne datent que de 1789.

Avant 1789, il y avait une France, et une France grande et glorieuse, une France dont tous les partis peuvent être fiers. La patrie n'est que le patrimoine de tous.

Seulement, dans cette vieille France monarchique, tout n'avait pas été fait. Quand une nation a atteint son apogée, elle décline. Nous n'en sommes pas encore au déclin. En 1789, il y avait un immense progrès à réaliser. Il y avait à compléter l'unité française par une de ses plus éclatantes sanctions, par une codification uniforme.

Cet élément essentiel d'unité n'existait pas. Aussi, une des premières promesses de la Constitution de 1791 fut celle d'un code de lois civiles communes à tout le royaume.

Cette promesse a été remplie; elle a été dépassée, car ce qu'on promettait pour les lois civiles a été fait pour toutes les branches de la législation.

Le droit français du XIX.e siècle a donc été créé.

Cela posé, que nous importe-t-il de bien connaître?

Ce qu'il nous importe de connaître, ce sont les théories, les doctrines, les faits, les circonstances, les accidents qui ont amené et précipité l'avénement de cette merveilleuse création.

Or, nous le disons à regret, au lieu de faire de la science utile, les novateurs de l'école actuelle ont trop fait de l'érudition stérile, on s'est trop perdu dans des origines sans valeur.

Bien des éléments, sans doute, sont entrés dans la composition du droit français, et il serait peut-être téméraire de chercher à compter les divers affluents de ce grand courant scientifique. Nous avons cité le droit romain. Il tient

la première place. Mais il ne faudrait pas oublier le droit coutumier, dont les origines sont innombrables; car il a mis à contribution, selon les temps et les besoins, le droit public, le droit germanique, le droit mélangé des deux premières races, et encore le droit canonique, les assises de Jérusalem, le droit féodal, les chartes de l'émancipation communale; et, plus tard, les ordonnances de la royauté. Il y a de tout cela dans le droit qui nous régit. Sans contredit, connaître tout ce travail de composition, sonder cette géologie légale, constater les couches, explorer les origines, indiquer les provenances, se familiariser avec ces emprunts divers; sans contredit, disons-nous, c'est chose qui a son mérite. Il ne nous appartiendrait pas de le contester. Mais il nous est permis de douter que la grande utilité du moment soit dans la minutieuse découverte de ces points de départ. Il y a mieux qu'à démêler dans ce fleuve qui coule si majestueusement la nuance des eaux tributaires. Aussi, les luttes de l'école germanique, aux prises avec l'école romaine, sont-elles un peu de ces entreprises que le critique latin appelait: *nugæ difficiles*; elles n'ont guère intéressé que les antiquaires, et il est probable que, si l'âme d'Henneccius a tressailli d'aise, celle de Montesquieu n'a fait que soupirer plus ardemment vers la réalisation de sa pensée.

Il valait mieux, suivant nous, accepter, comme base de toute discussion, la codification française, ce travail de géants que les pygmées attaquent. Puis, il fallait, cette base établie, diviser la matière et analyser les principes qui ont présidé à la rédaction consulaire. Puis encore, ces principes reconnus, il était bon d'en rechercher l'origine, his-

toriquement et philosophiquement; historiquement dans le passé légal, philosophiquement dans le passé scientifique; faire une double part, la part des origines nationales, la part des origines révolutionnaires; se demander, dans cet immense labeur de la révolution, en quoi y ont tour à tour contribué les législations préexistantes et les innovations du rationalisme; enfin, dégager, dans ce que nous possédons, l'élément antique et l'élément moderne.

Cette méthode nous semble plus sûre. Ses résultats sont meilleurs. On va du texte à l'origine, c'est-à-dire du connu à l'inconnu; ce qui vaut mieux que de prendre une coutume germanique du temps de Tacite et vouloir la suivre jusqu'à nos jours, au travers du dédale des transformations. La vérité se perd dans ces systèmes, et l'histoire devient un nouveau lit de Procuste.

Aussi, il faut le dire, malgré un incontestable mérite, les travaux de l'école légiste moderne n'ont pas franchi un certain domaine étroit et un peu exclusif. Le public ignore ces essais, ces hardies tentatives; il n'en conçoit pas assez l'utilité immédiate, le résultat réalisable, pour y donner ses sympathies. Malheur à la science qui ne se vulgarise pas.

Le charme des découvertes se trouve davantage dans la méthode que nous préférons.

Oui, choisir un texte, en sonder toute la profondeur, en saluer le principe; cela fait, se demander d'où il vient, ce principe; vient-il de l'antiquité païenne? vient-il du christianisme? Quel est son cachet, sa marque de provenance? est-ce le droit romain, cette grande raison écrite? est-ce le droit germanique, ce berceau de nos coutumes? ou bien le

principe serait-il une impotration étrangère? ou bien encore une innovation philosophique ?

Et si c'est une innovation philosophique, d'où vient-elle ? de quel système est-elle fille ? dans quel cerveau a-t-elle pris naissance, un jour ? et, depuis, qu'est-elle devenue, cette idée, jadis persécutée peut-être, aujourd'hui souveraine et dominante ? quelle passion populaire l'a fait passer des calmes régions de la pensée dans les tables de la loi ? quel tribun s'en est emparé? quelle délibération l'a consacrée ? elle a, peut-être, causé bien du sang, et peut-on, comme Barnave, se demander si ce sang était bien pur ?

Il faut, voyez-vous! avoir lu la loi de son pays avec le grand et solennel commentaire de l'histoire, pour bien comprendre ce que vaut une idée; ce que coûte sa conquête et son inscription, soit sur le frontispice, soit dans les bas-reliefs du temple des lois. Cette idée! c'est un fou qui la mit au monde et qui mourut pour elle. Un martyre en appelle d'autres. Depuis lors, l'idée a eu ses prêtres, ses chefs, ses disciples. Elle a longtemps vécu dans la solitude. Quand elle en sortait, c'était pour vivre dans le mépris ou dans les tourments. Son heure n'était pas venue, et le vulgaire ne demandait pas mieux que de danser autour de son bûcher ; il ne la connaissait pas. Un jour, enfin, un jour, après bien des luttes, après bien des heures d'attente, d'oubli et de désespoir, l'idée est devenue lumineuse pour toute. Il fallait un drapeau, il fallait un cri à la foule ; l'idée est devenue le drapeau et le cri. César ne voulait pas de l'idée ; l'idée détrône César. Il se fait un grand tumulte dans la rue : c'est une révolution faite par l'idée, qui déserte les Catacombes et les souterrains pour siéger au Palais.

Une étude sérieuse, conçue comme nous venons de le dire, a toutes les séductions que Dieu, dans sa bonté, a attachées aux travaux de l'intelligence. Elle a, de plus, une incontestable vérité.

Il est bon que l'homme sache qu'il n'est pas donné à une époque, encore moins à un homme, de constituer spontanément et comme par enchantement une société nouvelle. L'orgueil nous emporte et nous enivre trop souvent. Notre esprit adopte avec plaisir ces illusions décevantes, filles de l'amour-propre, qui leur disent qu'il n'y a qu'à vouloir pour pouvoir, et que le souffle d'une révolution suffit pour effacer le passé. On s'imagine tout réformer, tout recréer avec une formule, avec un système, avec un mot d'ordre. Si fougueux que soit un torrent révolutionnaire, il fera des ruines, mais il ne nettoiera pas la plage qu'il dévaste. La mer seule a cette puissance, et encore vient-elle se briser contre les rochers de la côte. Toute société, en travail d'une réformation, a, dans son passé, d'indestructibles obstacles, qui ne permettent pas de faire table rase. Non, Dieu n'a pas voulu que les choses, les grandes choses se fissent si vite. Le progrès n'est pas un coup de main; c'est une lente mais durable transformation.

A ce point de vue, il est d'un bon enseignement de prouver aux générations impatientes quelle a été la longue élaboration de tel principe qui se prétend nouveau. Il est utile de constater le terme de la gestation.

Aux époques tourmentées, il est surtout opportun de montrer sur quelles ancres du passé repose la vieille création de Dieu. Non pas, en vérité, pour détourner du pro-

grès et de la voie qu'il inspire ; ce serait un sacrilége ! mais pour lui donner la mesure nécessaire, les tempéraments indispensables; pour le préserver des avortements et pour le sauvegarder du péril des précipitations.

Toute réforme n'a-t-elle pas ses enfants perdus, nous allions dire ses enfants terribles; légions indisciplinées qui compromettent les meilleures causes et les font échouer? Tout Luther, n'a-t-il pas son Munzer? Et c'est assurément le cas de dire, avec le romancier écossais, que l'archer qui dépasse le but est aussi maladroit que celui qui ne sait pas l'atteindre.

Nous paraissons, sans doute, éloignés de notre point de départ, nous y touchons pourtant.

Plus que jamais l'idée libérale demande à être étudiée et bien comprise ; non pas dans ses développements dramatiques, mais dans ses résultats sérieux. Il faut qu'on sache bien que cette idée n'est pas une révolution seulement, une conquête politique ; mais qu'elle est la réalisation d'un véritable progrès. Cette idée, Dieu merci, ne nous paraît pas compromise ; mais il serait puéril de se dissimuler qu'elle se trouve en présence de l'inconnu, du suffrage universel.

Que l'idée de 89 ne puisse pas périr, même sons l'influence du nombre ; nous puisons cette conviction dans les règles de la loi du progrès. 89 a été une émancipation, une des étapes de l'humanité. Cela seul suffit pour que 89 soit impérissable. C'est la volonté de Dieu même que l'humanité marche d'émancipation en émancipation ; et l'histoire, biographie du genre humain, en porte l'incontestable témoignage. Dans la triple sphère du monde matériel, du monde intellectuel et du monde moral, chaque

pas du genre humain a été un dégagement, une conquête de plus, une journée vers la perfectibilité, qui, suivant l'heureuse expression de Condorcet, n'a d'autre limite que celle de la durée du globe.

Notre plan doit être compris désormais.

Nous voulons écrire l'histoire des conséquences sociales de 89 ; nous voulons prouver qu'elles ne sont ni des témérités révolutionnaires, ni des innovations philosophiques.

89 est dans la philosophie grecque, il est dans le droit romain, il est surtout dans le christianisme. Mais il n'est pas là tout entier. Il est dans Saint-Louis et dans Louis XI; quelque temps après, il est dans Luther et dans la grande figure du chancelier de L'Hôpital. On le retrouve dans Richelieu. On le retrouvera dans Voltaire. Il se concentre dans l'homme qui fut à la fois le plus grand capitaine, le plus grand administrateur et le plus grand écrivain de son époque. Vous avez deviné Napoléon.

Voilà les titres de 89 ; ils garantissent son avenir, et notre désir est de les mettre en relief.

NOTES

RECUEILLIES PENDANT UN VOYAGE

FAIT EN FRANCE ET EN ALGÉRIE,

AU MOIS D'AOUT 1847,

PAR M. AUGÉ DE LASSUS.

LU A LA SÉANCE DE LA SECTION D'HISTOIRE NATURELLE DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE NANTES, LE 16 AVRIL 1849, ET EN SÉANCE PUBLIQUE LE 2 MAI SUIVANT.

Messieurs,

Une excursion que j'ai faite en Algérie pendant le mois d'août 1847, m'a paru présenter quelques détails qui ne seraient pas sans intérêt pour vous : je vous les soumets, en regrettant que mon insuffisance, le peu de temps que j'ai pu consacrer à mon voyage et la saison défavorable

qu'il m'a fallu choisir ne m'aient pas permis de rassembler des matériaux plus importants.

Parti fin juillet 1847 de Nantes, je me rendis à Lyon par la Bourgogne, où j'eus occasion de remarquer sur les routes de magnifiques ammonites employées au pavage. Jusqu'à Avignon, il me fut impossible de faire d'excursion botanique. Là, je pus disposer de quelques heures : j'en profitai, malgré l'excessive chaleur, pour parcourir la rive du Rhône opposée à la ville : une moisson assez abondante fut le résultat de cette course. Je rapportai de ce terrain calcaire :

Clematis vitalba ;

Lepidium graminifolium, Biscutella variabilis v.é saxatilis, M.el ;

Trifolium fragiferum, Ononis spinosa ;

Asperula cynanchica, Rubia tinctoria, cultivé en grand dans le pays ;

Xanthium macrocarpum, Centaurea salmantica, *id.* diffusa, *id.* amara, *id.* solstitialis, Scolymus maculatus ;

Heliotropium europœum ;

Mentha pulegium, *id.* cervina ;

Plantago cynops ;

Amaranthus retroflexus ;

Euphorbia tenuifolia ;

Scirpus romanus ;

Arundo donax ;

Polytrincium trifolii.

Arrivé le 3 août à Marseille, et ne devant partir que le 5 pour l'Algérie, je passai la journée du 4 à visiter Roquefavour. La route qui mène à ce merveilleux monument,

est fort accidentée : le charmant Echinops ritro qui la bordait, me faisait désirer une côte assez rapide pour nécessiter un allégement à la voiture. Enfin, on nous fit descendre, et je pus ramasser cette belle plante pour la première fois, et cueillir un rameau des oliviers qui font la principale culture de cette contrée. Le Quercus pseudococcifera, M.el, l'Euphorbia falcata, *id.* serrata, le Daphne gnidium furent également récoltés dans le même endroit. La route traverse le canal, et souvent en suit les contours; cet aqueduc est parfois placé sur des terrassements fort élevés et plantés d'arbres ; il est alors d'un effet très-pittoresque. Plusieurs fuites d'eau sillonnaient la campagne ; des travaux incessants luttaient contre ces dégrations inévitables dans un ouvrage de cette nature, et l'on affermissait le terrain par tous les moyens qu'indique la science.

Enfin, après quelques heures de voyage, nous apercevons le géant des monuments modernes. Situé entre deux montagnes abruptes, il les unit, et, par sa masse énorme, il semble combler la vallée qui les sépare. Au pied de ce colosse coule paisiblement la petite rivière d'Arc, à qui la gloire de posséder un si beau pont ne semblait pas réservée. Quatre cents mètres sont franchis par l'aqueduc qui compte douze arches sortant du sol, trente-huit au 1.er étage, de même largeur et plus élevées encore que les premières : elles sont elles-mêmes couronnées par cinquante-trois arceaux qui supportent un profond canal alimenté par l'eau de la Durance, dont la qualité m'a paru d'autant meilleure qu'elle m'offrait un soulagement précieux au milieu d'une chaleur étouffante. Le monument a, dans sa plus grande élévation, 86 mètres ; le pont du

Gard, la gloire éternelle des travaux romains, n'a que 45 mètres. Honneur au génie moderne et à l'illustre ingénieur Montricher, qui n'a pas reculé devant cette immense tâche. L'aqueduc de Roquefavour est construit de blocs énormes d'un beau calcaire coquiller, qu'il a fallu extraire à plusieurs kilomètres plus loin : l'eau de la petite rivière d'Arc a été mise en réquisition et a fait une notable partie du travail, en élevant les fardeaux par un plan incliné, disposé sur la rive gauche, le long de la montagne et jusqu'à son faîte ; le jeu de ce mécanisme est fort simple et très-régulier. Un épisode se rattache à l'inauguration de ce monument. D'après le récit d'un de mes amis de Marseille, jour fut pris pour la convocation de toutes les autorités, à l'effet de célébrer avec éclat la première opération de livrer le canal à l'eau de la Durance. L'heure indiquée sonne ; mais, ô mécompte ! pas une goûte d'eau ne paraît ; on s'interroge avec anxiété : des travaux considérables ont-ils croulé dans les tunnels ? Non, heureusement, les constructions sont solides ; mais, par suite d'un malentendu, un employé a laissé l'eau s'écouler par les canaux destinés à recevoir le trop plein, et qu'il n'a pas eu l'attention de fermer en temps convenable. Cette mésaventure ne dut pas par conséquent enlever à l'ingénieur le moindre fleuron de sa couronne, et le mal fut rapidement réparé.

A peine descendu de voiture, je m'empresse de visiter ce monument : la première plante qui s'offre à mes yeux, sous une des arches et le long de la rivière, est le Xanthium spinosum que je n'eus pas l'occasion de rencontrer de nouveau. En continuant mes excursions, tant sur la

montagne que dans la vallée, je récoltai les plantes suivantes :

Alyssum montanum, Sinapis incana, Biscutella variabilis v.é Saxatilis, M.el, *id.* v.é ambigua, M.el ;

Cistus albidus, Helianthemum glutinosum v.é thymifolium;

Reseda alba;

Dianthus asper v.é angustifolius, D.y ;

Malva sylvestris, forme remarquable;

Paliurus aculeatus; il garnissait le talus de la montagne;

Pistaccia therebinthus;

Ononis natrix, *id.* arvensis, *id.* spinosa, Genista hispanica;

Cratægus monogyna, Rosa sepium;

Sedum altissimum;

Asperula cynanchica, Galium verum;

Scabiosa centauroïdes;

Circium ferox, Micropus erectus, Elichrysum angustifolium, Leuzea conifer;

Inula squarrosa, Catananche cærulea, Echinops ritro, Barkausia? ;

Campanula rapunculoïdes;

Chironia centaurium;

Verbascum sinuatum;

Linaria spuria;

Thymus calamintha, Ballota fætida, Teucrium polium, *id.* vulgaris, Lavandula spica, Rosmarinus officinalis, Satureia montana, Sideritis hirsuta, Brunella vulgaris;

Anagallis cærulea, sous l'aqueduc;

Osyris alba;
Euphorbia spinosa;
Morus alba;
Quercus toza?;
Asparagus acutifolius;
Allium scorodoprasum;
Aphyllanthes monspeliaca;
Scirpus australis;
Melica ciliata, etc.

Revenu à Marseille dans la soirée, je fis mes préparatifs pour partir le 5 à 10 heures du matin par le bateau à vapeur le *Mérovée*, beau bâtiment à cylindres oscillants. Son digne capitaine M. Allègre fut, pour moi, une grande ressource : les connaissances approfondies qu'il possède sur la navigation servirent d'aliment à des entretiens dont le souvenir me sera toujours précieux. Son courage et son sangfroid dans les dangers égalent son savoir, et, dans une circonstance récente, il en a donné une preuve éclatante : les passagers reconnaissant qu'ils lui devaient leur salut pendant une traversée difficile, lui ont décerné par acclamation une lunette d'honneur, faible hommage, mais le seul que son désintéressement aurait accepté.

Après un voyage de 46 heures, non sans mal de mer, mais pendant lequel je pus cependant préparer les plantes recueillies à Roquefavour, le port d'Alger se présenta devant nous. Une foule d'embarcations contenant des amis, des voyageurs et des portefaix empressés, entourent le bâtiment et y causent un encombrement fâcheux; un temps considérable s'écoule pour avoir ses effets : enfin, à midi, je touche la terre africaine.

L'aspect du port est très-curieux par son animation au moment de l'arrivée des bateaux à vapeur. De grands travaux y ont été faits, mais il faut toujours gravir une pente raide pour entrer en ville, et les fardeaux y sont péniblement traînés par des Maures : ce transport doit être fort coûteux. La nuit, le monotone sifflet des commandements interrompt seul le silence, et un coup de canon parti à quatre heures du matin, force l'habitant du quai à être matinal ; j'étais dans ce cas, malheureusement pour mon repos. Le soir, pendant le Rhamadan, un second coup annonce le coucher du soleil, et c'est seulement alors que les musulmans prennent leur repas, faisant trop souvent succéder une nuit de festin à une journée de désœuvrement. A l'extrémité Est du quai, de vastes ateliers sont installés pour la confection des blocs de béton destiné à l'agrandissement de la jetée. Ce travail va fort lentement, et devient de plus en plus dispendieux, à mesure que l'on avance en mer. Un petit temple grec d'assez mauvais goût a été construit pour les employés du mouvement du port ; il s'appelle la Santé : le môle qui porte le phare, n'est plus qu'un amas de décombres depuis l'explosion. Les maisons qui bordent le quai, ne sont pas de plein pied avec lui, et n'y présentent que des fenêtres à une grande élévation, ce qui le rend assez triste.

Trois grandes rues dues aux Français traversent la partie basse de la ville, et sont seules susceptibles d'admettre des voitures : ce sont celles de Babel-Oued, de Baba-Zoun et de la Marine. Les autres ont conservé leur pente raide et sont très-étroites ; le transport s'y fait à dos d'hommes ou par des charrettes à bras. Ces rues sont en partie cou-

vertes par les maisons qui, tantôt s'approchent au point de se joindre en haut au moyen de constructions en bois faisant saillie, tantôt se joignent tout à fait et se communiquent, ne laissant qu'un passage sombre au-dessous d'elles. Malgré les grandes difficultés du terrain, toutes ces rues sont remaniées tant bien que mal, et partout des façades modernes viennent attester l'activité des nouveaux habitants. On bâtit de tous côtés, et en conservant l'*étroitesse* des rues, l'administration a eu le double but de garantir de la chaleur et de profiter d'un terrain déjà trop exigu pour la population toujours croissante. Entre les rues Babel-Oued et Baba-Zoun, la place du Gouvernement a été construite; elle est à arcades comme les rues précédentes, et présente de vastes hôtels dans le goût des maisons de la rue de Rivoli. De cette place on aperçoit la nouvelle église, qui est d'un bon style; elle n'est pas terminée. Près de là est le palais du gouverneur, grande maison mauresque à laquelle une façade du même goût a été adaptée : c'était une des maisons du Dey; devant cet édifice, la garde bivouaque jour et nuit; il n'y a pas de poste abrité. Il existe deux autres places modernes dans la ville : l'une s'appelait place Nemours; elle est décorée d'une jolie fontaine et sert de marché, ainsi que l'autre qui est située dans le parcours de la rue de la Marine, et qu'on nomme place Mahon.

Les deux principales mosquées de la ville sont dans la rue de la Marine : l'une d'elles et la plus vénérée fait le coin de cette rue et de la place du Gouvernement; l'autre, réparée depuis la conquête, a une façade de marbre blanc et une fontaine sur la rue qui attend de l'eau. L'intérieur

de ces mosquées dans lesquelles on pénètre aisément en ayant la précaution de se déchausser, est d'une grande simplicité : des nattes sur le sol, quelques mauvais candelabres à huile, une chaire au milieu, voilà tout l'ameublement; du reste, les quatre murs. Lors du Rhamadan qui a commencé pendant mon séjour, le minaret de la principale mosquée était illuminé le soir, et le muezzin redoublait ses psalmodies nocturnes : on prêche tous les soirs pendant ce temps. L'entrée des mosquées est réservée aux femmes le matin.

Je visitai le Théâtre qui n'est qu'une salle basse et laide dont le provisoire se prolonge au détriment des plaisirs des colons; je n'y ai pas vu de musulmans. Les acteurs touchaient les frises : une troupe italienne y jouait *Sémiramide* devant un rare public étouffé par une lourde atmosphère qui devait suffire, à elle seule, pour en éclaircir les rangs.

Des établissements très-utiles pour rendre au corps sa souplesse dans ce climat brûlant, sont les bains maures. Ils sont nombreux dans la ville et très-suivis; je visitai plusieurs fois l'un des principaux. Il se compose d'un vestibule, suivi d'une salle décorée d'une fontaine et de colonnes de marbre supportant une soupente à laquelle on parvient par une échelle; sur deux côtés de cette salle règne une estrade élevée de quelques marches; des nattes y sont étendues et forment le premier fond du lit des baigneurs : sur ces nattes on place un lit fort dur qui sert à prendre du repos au sortir de l'étuve. Cette salle est carrée et mal éclairée : dans les coins, du côté de la porte, sont, d'une part, le fourneau au café; de l'autre, le bu-

reau du chef des bains. Cette pièce communique à un cabinet qui, lui-même, donne entrée à la grande salle d'étuve. Elle est couverte d'une vaste coupole; au milieu est une estrade en pierre chauffée intérieurement; et, tout à l'entour de la pièce, on a pratiqué des niches munies d'un bassin de marbre et d'un robinet d'eau chaude. On se déshabille dans la première salle; on vous y affuble de linges, et vous allez vous étendre sur l'estrade chauffée de l'étuve : un petit Maure vous charme d'un chant du Coran pendant que vous transpirez, étendu sur la pierre. Quand vous avez suffisamment goûté de cette position horizontale, vous passez dans une des niches; là, le Maure s'empare de vous comme de sa propriété; il vous étend par terre, vous tire les membres à vous les arracher, vous étrille rudement au savon avec des brosses en poil de chameau; il vous lave ensuite à grande eau et vous couvre d'amples burnous : on revient ensuite à la première salle, on prend place sur un lit, et la pipe et le café vous sont servis. On reste couché le temps que l'on juge convenable avant de s'habiller et de s'en aller. Le prix du tout est de 50 c. Ces bains sont fort réparateurs dans ce pays de chaleur et de poussière : jusqu'à midi, ils sont réservés pour les femmes. Il existe également dans la ville des bains français.

La ville d'Alger est pavée, en général, de galets : elle est éclairée à l'huile; le gaz liquide est employé dans un café de la place du Gouvernement. Plusieurs des plus belles maisons mauresques ont été affectées à des services publics; la Cour royale et les directions occupent de charmants édifices.

Ils sont construits sur le même plan. Un vestibule donnant sur la rue et garni de bancs communique à une cour pavée en marbre et décorée de colonnes de même matière, qui supportent la galerie du premier étage. Cette galerie est entourée de balustrades en bois plus ou moins bien sculpté; rarement une fontaine orne le milieu de la cour. Autour de cette cour et de la galerie du premier sont des pièces longues et étroites qui se commandent, à moins que l'on ne passe au-dehors; elles tirent leur jour de la cour et sont fermées par des portes à panneaux souvent curieusement travaillés. Les toits, disposés en terrasse, servent de promenade. Les murs des maisons sont décorés à l'intérieur par des carreaux de faïence de couleurs et de dessins variés, qui produisent un très-beau coup d'œil: ces carreaux viennent d'Italie.

Je visitai la Kasbach qui n'offre plus rien d'intéressant. Tous les marbres ont été enlevés pour décorer l'hôtel du gouverneur; on en trouve cependant encore quelques-uns: le marbre employé à Alger est le blanc; il vient d'Italie. J'ai visité, dans ce fort, les prisonniers qu'on y garde; ils étaient en petit nombre, fort sales et déguenillés. Il y a de belles fontaines dans la Kasbach et dans la ville. La Kasbach est désarmée, et je n'y ai vu qu'un canon en batterie. J'y vis la salle où le fameux coup de chasse-mouche fut donné à Deval; j'ai rapporté un de ces petits membles qui sont en grand usage dans le pays.

La population de la ville d'Alger est composée de Maures, de Juifs, d'Espagnols, de Français et surtout de Mahonnais. Les Maures riches ont, en grande partie, émigré; il en reste cependant encore, mais en petit nombre, et l'un

d'eux donne même des fêtes auxquelles les Français sont invités. La variété de cette population en rend l'aspect très-curieux ; tous les teints, tous les types de figures, tous les langages et tous les costumes se rencontrent dans les rues. Peu de femmes maures circulent en ville, elles sont toutes voilées soigneusement, et les yeux seuls apparaissent au milieu de la masse de linge blanc qui les couvre de la tête aux pieds. Elles se peignent les sourcils et le tour des cils en noir, les ongles en rouge acajou, et même toute la main en noir : des bracelets nombreux aux pieds et aux mains, des boucles d'oreilles et des bagues complètent leur costume. Un de mes amis a pu me donner de nombreux détails sur leurs usages, qui sont ceux de personnes désœuvrées uniquement occupées de leur toilette. Les juives ne sont pas voilées dans les rues ; elles ont une petite calotte de velours ornée de broderies d'or sur leurs cheveux, qui sont très-noirs ; un corsage étroit et fort échancré leur serre la taille ; il est indépendant des autres vêtements et de drap riche tout couvert de broderies d'or ; des manches courtes en gaze, semée d'étoiles d'or, leur couvre le haut des bras, qui, du reste, sont nus : ce costume se retrouve dans toutes les classes, et l'on voit souvent des haillons dorés, fort malpropres et troués, orner ou plutôt déparer les femmes des gens pauvres. Les juives âgées et d'un certain rang portent un haut bonnet pointu, qui les forcent à marcher avec beaucoup de précautions, pour n'en pas déranger l'économie. Les cheveux rouges sont en grand honneur parmi les juifs, et ils prennent le soin de rougir artificiellement ceux de leurs enfants. Les Espagnoles ont un costume élégant, qui se rapproche un peu du nôtre ; les hommes por-

22

points d'une manière régulière. Quant aux autres villes, celles du littoral sont abordées par mer, et l'on parvient aux autres par des convois irréguliers soumis aux éventualités militaires. Pour les environs d'Alger, on trouve des voitures de place et des omnibus installés comme ceux de Paris, sur la direction de Mustapha ; une foule de petites voitures partent à volonté pour le même endroit. Du côté de Babel-Oued, ces services n'existent pas.

La vie de l'hôtel ne différait pas de celle de France, tous les établissements nouveaux reproduisent entièrement ceux de notre pays, et la ville algérienne perd de jour en jour sa physionomie.

Les travaux de la carte d'Algérie avancent rapidement. Mon excellent ami, le colonel de Rozières, qui les dirige, m'a communiqué les fragments qui ont été gravés : cette carte, établie sur une vaste échelle, a servi de base à celle qui se vend en France et qui n'en est que la réduction.

La bibliothèque d'Alger renferme des manuscrits arabes et des antiquités recueillies dans le pays : cet établissement était en vacances, et il me fut impossible d'y entrer ; c'était jadis la caserne des janissaires.

Les environs d'Alger sont peuplés de maisons de campagnes très-nombreuses, surtout le long du littoral de l'Est, où est située la ville de Mustapha ; Alger s'étend de ce côté, le seul que les montagnes de la côte lui laissent pour s'agrandir, et une circulation très-active rend la route pénible à parcourir par l'énorme quantité de poussière que soulèvent sans cesse les voitures. Au-delà de Mustapha et assez loin sur la côte est le jardin d'essai, dont je parlerai plus

loin. Du côté de l'Ouest, en sortant de la ville par la porte Babel-Oued, on trouve le jardin des condamnés, promenade située aux portes de la ville, et que l'on a créée sur un rocher fort nu : cette plantation réussit bien, grâce aux soins de l'Administration ; on y jouit d'une belle vue sur la mer, et l'on y remarque une colonnne en l'honneur de l'armée. Un peu plus loin, à droite, et après avoir dépassé un fort situé du même côté, on arrive à l'hôpital militaire, ancienne maison de campagne du Dey. La maison, proprement dite, est fort bien conservée et élégamment ornée; on remarque un jardin assez petit, mais très-joli, planté d'orangers et bien arrosé. L'hôpital se compose de baraques en planches, installation bien précaire et peu saine dans un pays où la chaleur est si grande. Le fort l'Empereur domine ces divers points et occupe la montagne.

Le lendemain de mon arrivée à Alger, la diligence de Blidah m'emportait vers cette charmante ville. Après avoir franchi les montagnes de la côte sur une belle route due à notre brave armée, on traverse, pour aller à cette ville, la plaine de la Mitidja, au bout de laquelle elle est située; on passe par plusieurs villages importants, notamment Birkadem (fontaine de la négresse), orné d'une belle fontaine; Bouffarick, etc., villages entièrement neufs bâtis à l'européenne, entourés souvent de fossés et fermés de portes. L'un d'eux possède une pyramide avec fontaine, monument qui rappelle qu'à cet endroit l'escorte des dépêches de l'armée a préféré, il y a quelques années, se faire tuer plutôt que de les livrer : cette brave troupe fut secourue de Bouffarick avant que ces importants documents ne fussent tombés dans les mains des Arabes. Sur cette route établie comme

celle de France, les grosses diligences circulent avec une sécurité entière. La plaine de la Mitidja est fort monotone, généralement sans ombrages et mal cultivée ; elle est très-fertile, comme presque tout le pays; mais, n'étant pas arrosé dans sa plus grande partie, elle ne peut donner qu'une récolte de fourrage: aussi est-il insuffisant pour le besoin de l'armée, qui a dû acheter, l'an dernier, ses provisions en Italie.

Blidah est une ville presque entièrement française : elle est très-bien bâtie ; une fort belle rue principale mène à une place spacieuse plantée d'arbres ; on y trouve des hôtels installés avec luxe et propreté. C'est le Versailles d'Alger : de magnifiques eaux circulent autour de la ville et fécondent ses nombreux jardins garnis d'arbres de toute espèce et notamment d'orangers, qui donnent les meilleurs fruits de l'Algérie. Une caserne considérable est située au Sud-Est de la ville: assise à l'extrémité de la plaine, elle n'est séparée du petit Atlas que par un des affluents de la Chiffa, qui coule à ses pieds dans un ravin creusé par les grandes eaux.

Par une chaleur caniculaire, je parcourus les environs de cette ville, je recueillis:

Ranunculus Gouani;

Alyssum spinosum;

Dianthus prolifer;

Linum corymbiferum , Galium...;

Rhamnus oleoïdes? ;

Cytisus spinosus, avec l'œuf de la Mante, Trifolium resupinatum, Arthrolobium scorpioïdes, Melilotus sulcata, Ceratonia siliqua, très-commun dans la broussaille de toute

la montagne, où malheureusement les Arabes le mutilent et l'empêchent de s'élever ;

Bryonia alba ;

Lythrum Grefferi, M.el ;

Portulaca oleracea ;

Eryngium tricuspidatum, sur le versant de la montagne, où sa belle teinte violette le fait aisément découvrir ;

Scabiosa maritima ;

Sonchus maritimus, Centaura salmantica, Chrysanthemum segetum, id. coronarium, Buphtalmum spinosum, Andryala integrifolia ;

Hyoscyamus albus ;

Nerium oleander, ornement des cours d'eau de toute cette partie de l'Algérie ;

Heliotropium europœum ;

Veronica anagallis ;

Phlomis samia, dans les gorges de la montagne, Ballota nigra, Mentha rotundifolia ;

Amaranthus retroflexus ;

Phytolacca decandra, Chenopodium viride ;

Passerina hirsuta, commun dans la broussaille ;

Euphorbia pubescens ;

Asparagus albus, employé par les Arabes comme comestible, Smilax mauritanica ;

Cyperus longus ;

Lagurus ovatus, Avena..., Poa megastachya, Arundo festuscoïdes, en Arabe Diss : cette graminée, qui abonde dans la broussaille, est employée l'hiver comme fourrage par les Arabes.

Je récoltai aussi 4 hemiptères ligéides et 2 orthoptères grilliens.

Je revins dans la soirée à Alger en compagnie avec des Arabes qui apprécient fort bien la commodité de nos voitures et s'en servent volontiers, quand ils en ont les moyens. Ils se font, du reste, une idée fort singulière de l'exactitude de nos moyens de transport. L'un d'eux, qui était sur la route, fait signe au conducteur qui arrête croyant prendre un voyageur ; il s'agissait seulement de causer avec des camarades installés sur la voiture, la conversation commençait fort tranquillement, et aurait, sans doute, duré longtemps, si le conducteur n'avait jugé à propos d'y mettre un terme en fouettant ses chevaux, dès qu'il vit de quoi il s'agissait.

Le lundi 9, je fis mettre mon passeport en règle pour me diriger sur Constantine, non sans de nombreuses et longues démarches ; l'énorme quantité de passeports à expédier journellement entraîne des délais très-préjudiciables aux intérêts des voyageurs, car ils n'ont pas la faculté de partir tous les jours, les bateaux à vapeur et les convois ne marchant qu'à des intervalles assez longs. Le mardi j'étais enfin installé dans la frégate à vapeur, le *Vautour ;* là, nouvelles entraves : un bateau dont il fallait attendre l'arrivée pour partir, était en retard; à midi nous étions encore dans le port. De plus, l'intérêt et le confortable des voyageurs me parurent, sur ce bâtiment, tout-à-fait sacrifiés aux exigences du service maritime, et je commençai à considérer qu'un voyage d'agrément entrepris dans de pareilles conditions pourrait en présenter fort peu. Je liai connaissance avec un officier de spahis qui

s'en retournait à Bone ; il m'avertit que le retour à Alger pourrait bien n'avoir pas lieu le jour indiqué, le service étant sujet à des retards commandés par les besoins de l'armée. Cette dernière considération me décida à abandonner un voyage que je regrette de n'avoir pu effectuer, mais qui aurait dépassé les limites du temps dont je pouvais disposer. Je me fis donc remettre à terre. Ce service de côte est fort utile, car la route à travers la Kabylie est impossible, et ce trajet n'est franchi que par des expéditions militaires.

Le mercredi 11, je me dirigeai sur Koléah. On part pour cette ville dans une assez mauvaise diligence. Après avoir tourné le fort l'Empereur, en franchissant une route très-belle, mais rapide, on traverse une partie de la Mitidja, où des terrains sablonneux rendent parfois la montée difficile. Arrivé à Staouéli, une auberge installée sur le bord de la route nous offrit le repos et le déjeûner ; en face de nous, l'établissement des Trappistes s'annonçait par une allée et un faisceau de trois palmiers : je ne le visitai qu'à mon retour. On arrive dans la soirée à Koléah. Cette ville, située près de la mer, mais hors de sa vue, est précédée de deux grands blockauss en pierres qui ont été construits lors de l'occupation par le général Lamoricière. Une caserne considérable est près de la ville qui présente peu de maisons maures. J'étais logé chez un brave allemand, qui s'est installé en colon dans le pays avec sa famille : il me montra son exploitation composée d'un beau jardin bien arrosé et parfaitement cultivé ; les irrigations dont il peut disposer lui permettent de faire de nombreuses récoltes: le maïs surtout était superbe et donne trois ou

quatre fois dans la même année. A côté de cette active industrie, un terrain situé dans les mêmes conditions, attristait par son absolue stérilité; un maure en est le propriétaire, et son apathie est telle qu'il ne veut ni vendre ni cultiver : tel est trop souvent le caractère des indigènes et l'effet du fatalisme. Arrivé fort tard à Koléah, je fus forcé d'en repartir de grand matin, regrettant de ne pouvoir visiter les environs; le Zizyphus sativa, le Cirsium eriophorum, et un Bufo vulgaris trouvé dans un magnifique bois d'orangers sont les seuls objets d'histoire naturelle que je pus recueillir. Le jeudi 12, revenu à Staouéli, je visitai rapidement l'établissement des Trappistes. Ces édifices ne présentent rien de remarquable; c'est un bâtiment carré entourant une grande cour; les salles sont sans aucun ornement, mais proprement tenues. Le gouvernement donne à cet établissement des secours de bestiaux, semailles, etc., non sans exciter la jalousie des colons. Le sol de cette ferme est malsain dans quelques parties; près du Mazafran, il ne présente pas l'écoulement nécessaire pour les eaux, et des fièvres règnent périodiquement dans le pays. Ce cours d'eau, partie extrême du Bouroumi, va rejoindre la mer; mais une barre située à l'embouchure l'empêche de s'écouler et rend, de plus, la navigation impossible. L'amélioration de cette rivière serait un bienfait pour la contrée, et elle pourrait présenter un transport facile et économique qui hâterait puissamment la colonisation. Nous arrivons à Alger dans la soirée.

Le vendredi 13, retourné à Blidah, je me joins à plusieurs personnes qui partaient pour Médéah. Il fallut faire ce trajet à cheval, la route ayant été dégradée par les

débordements de la Chiffa, dans la saison dernière, et ne pouvant pas momentanément admettre le service de voiture établi dans cette direction. Cette route longe d'abord la montagne à droite de Blidah, puis arrivée au cours de la Chiffa, elle pénètre dans l'Atlas en remontant cette rivière: elle est installée à mi-côte, dans un schiste extrêmement dur, et a coûté de nombreuses dépenses, la mine ayant été nécessaire dans beaucoup d'endroits pour entamer le rocher. Ces montagnes sont boisées, très-rapides et ne laissent à la Chiffa qu'un étroit passage; il n'y a presque jamais de vallon. Des singes habitent les bois, et nous en vîmes un fuir à notre approche: c'est le Macacus inuus. A moitié chemin de Médéah, une auberge fort utile, entourée de hauts oliviers, permet de se reposer et de s'abriter au besoin. Ces hautes montagnes ont de beaux plateaux habités par les tribus arabes, qui dominent la route et la rendraient plus sûre en temps de trouble. Aussi a-t-il fallu, lors de la conquête, aborder toutes ses hauteurs et s'en rendre maître, avant d'avancer; des combats meurtriers, auxquels mon collègue Dufougerais a pris une part active, y ont été livrés. Le lit de la Chiffa présente des marques fréquentes de minerai de fer.

Nous arrivâmes tard à Médéah, ville assez considérable et moitié arabe, moitié française. Une caserne y est établie; au milieu de la ville est une belle place plantée d'arbres. C'était la veille du marché, et les Arabes de l'intérieur arrivaient en assez grand nombre: ils s'installaient presque tous sur la place pour y passer la nuit en plein air, enveloppés dans leurs burnous. Nous étions dans le Rhamadan, que les indigènes observent avec beaucoup d'exactitude.

Le lendemain 14, je visitai les environs. Des vignes entourent une partie de la ville; elle produisent un vin agréable : cette culture serait susceptible de prendre une grande extension. Le climat de Médéah lui est très-favorable : il n'est pas excessivement chaud, la ville étant située dans une partie assez élevée de l'Atlas; c'est le climat méridional de la France. Je parcourus le jardin d'acclimatation qui est entretenu par les troupes; les soldats laboureurs qui le cultivaient eurent l'obligeance de me donner plusieurs beaux échantillons de plantes. Ce jardin est bien tenu et arrosé abondamment par des sources; c'est un établissemeut précieux pour le pays. Je recueillis dans cette tournée :

Delphinium peregrinum, Clematis flammula;

Gossypium herbaceum, cultivé dans le jardin;

Hypericum tomentosum, sur l'antique aqueduc de la ville;

Trifolium angustifolium, Medicago sativa;

Prunus domestica, Rosa tomentosa, sur l'aqueduc;

Bryonia acuta;

Epilobium molle, *id.* tetragonum;

Galium lævigatum, W.;

Scabiosa urceolata?

Carlina lanata, Sonchus oleraceus, Xanthium macrocarpum;

Andryala integrifolia;

Trachelium cœruleum, il tapissait de ses charmants corymbes violets le vieil aqueduc; je le remarquai également le long de la route sur les rochers qui la bordent.

Olea lancea, cultivé au jardin;

Asclepias fruticosa, *id.*;

Ipomæa bryonifolia, *id.*;

Echium violaceum;

Scrophularia auriculata;

Marrubium vulgare, variété extrêmement tomenteuse, sur l'aqueduc.

Plumbago europea;

Chenopodium opulifolium;

Euphorbia verrucosa, sur l'aqueduc;

Quercus coccifera;

Agave americana; cette magnifique plante, dont la hampe porte un candelabre de fleurs de plusieurs mètres de haut, sert de clôture dans toute l'Algérie, mais n'y est pas indigène.

Cyperus longus; *id.* badius; il infestait le jardin d'acclimatation.

Poa rigida, Nardus stricta, Setaria verticillata, Lolium perenne, Ægilops squarrosa, Briza maxima;

Polyporus, recueilli sur un tronc d'oranger, dans le jardin.

La colonie de Médéah, située assez loin d'Alger, en ressent peu l'influence, et la ville a conservé un peu plus sa physionomie première. J'eus l'avantage de voir le fameux Garragouss, le soir du 14 août; ces ombres chinoises arabes, proscrites à Alger, sont tolérées à Médéah. L'artiste avait installé son théâtre dans un café français de la place : je restai peu à cette représentation, qui était fort monotone, et je me retirai dans un café maure voisin: on m'y servit une excellente tasse; mais l'établissement n'est qu'un vilain bouge ayant pour tout ornement des

bancs fort sales et fort étroits sur lesquels se pressaient de nombreux Arabes. En face de nous, une almée, assistée d'une autre plus âgée, psalmodiait d'une voix nazillarde des légendes locales en s'accompagnant du derboucka; un virtuose du lieu joignait à cette musique le son d'une espèce de cistre dont il pinçait avec beaucoup de légèreté. Ces chants traînants et monotones ne sont pas sans charmes, entendus dans les conditions convenables; les Arabes y prennent beaucoup de plaisir. Le joueur de cistre quitta son instrument pour le remplacer par un violon dont les cordes étaient très-peu tendues : il joua cet instrument comme une basse : la musique perdit beaucoup de son originalité à ce changement. Les maîtres de café louent ces musiciens, à Alger, pour le temps des fêtes, afin d'attirer les consommateurs.

Une partie de la ville arabe est en ruine ; les indigènes ne relèvent pas leurs maisons détruites par nos armées : ceux qui n'ont pas émigré, habitent des masures qui menacent de les écraser de leurs débris. Le marché que je visitai le matin se tient sur la grande place ; il était abondamment fourni des fruits du pays : quelques marchands d'armures, grossièrement damasquinées et de selles ornées avec mauvais goût, étalaient leurs marchandises dans cet endroit. Je vis, sur cette même place, un échantillon de la cuisine indigène : les Arabes la font généralement eux-mêmes, et emportent dans leurs courses tout ce qui leur est nécessaire. Un fourneau grossier reçoit une marmite dans laquelle bout quelque peu de mouton avec force citrouille et légumes : cette marmite est surmontée d'un vase percé de nombreux trous, dans lequel ils in-

stallent le couscoussou qui cuit à la vapeur : le tout est servi ensemble et mangé à la gamelle : les épices y sont très-employées. Dans la saison du Cactus opuntia, le fruit de cette plante est la ressource pour l'alimentation d'une grande partie des Arabes.

Je visitai, avec mon hôte Muller, un industriel établi depuis quelque temps dans le pays, qui me donna des échantillons de minerais de cuivre recueillis chez les Mouzaias, où une exploitation importante a été installée par les Français. D'après lui, ces mines sont très-riches, et l'on y emploie un personnel considérable, qui doit occasionner de grandes dépenses, puisqu'il faut le pourvoir de tout absolument dans ce pays isolé. De nombreuses galeries ont été ouvertes. Ce minerai n'est pas réduit sur place, vu l'absence d'appareils et de combustible convenable : il part pour la France. Il en résulte que le minerai pauvre est pour ainsi dire perdu, puisque le transport en enlèverait toute la valeur. Ces mines sont situées dans un pays fort agreste, au milieu de montagnes escarpées : la difficulté extrême des chemins qui y mènent, m'empêcha d'y passer à mon retour à Blidah ; et, devant revenir seul, je trouvai imprudent de m'aventurer dans un pays où j'avais de nombreuses chances de m'égarer.

Un de mes compagnons de voyage allait jusqu'à Boghar, dans le petit désert d'Angad, au Sud de Médeah : cette contrée est habitée par quelques Français, et le pays est fort tranquille. La difficulté de retrouver mon chemin et le peu de temps dont je pouvais disposer, m'interdirent cette excursion.

Médéah est fermée de portes : on en complète l'enceinte.

Je visitai l'aqueduc qui donne de l'eau à la ville, il finit à une des portes et se compose d'arcades élevées mais peu nombreuses; la montagne étant près de là, il s'y enfonce et n'est plus qu'un canal souterrain. L'architecture en est simple; c'est un rang d'arcades de plein cintre en fort mauvais état: l'eau filtre en beaucoup d'endroits, et des réparations y sont urgentes. Je recueillis sur cet utile monument plusieurs plantes comprises dans la liste précédente. Au moment où je visitai cet antique édifice, on exerçait les pompes de la ville, et les militaires s'amusaient à inonder les Arabes qui passaient à portée du jet; ils prenaient fort bien la plaisanterie.

Je reçus pour souvenir de mon hôte Muller, un échantillon de minerai de fer et deux beaux morceaux de sel récoltés dans le désert, dont l'un cristallisé.

Le dimanche 15, de grand matin, mon cheval arabe me ramenait vers Blidah, et l'auberge des Oliviers eût de moi une seconde visite. Le long de la route, de nombreux débris de campement témoignent de la présence récente de notre armée, qui a activement travaillé aux réparations nécessitées par les grandes eaux : on trace la route dans une partie plus élevée, où elle sera à l'abri des inondations.

Quelques convois de chameaux se dirigeaient vers la ville; ces précieux animaux valent 7 à 800 fr. J'arrivai bientôt à Blidah et de là à Alger, par la voiture publique, n'ayant recueilli sur la route près d'Alger, que:

Dianthus asper;

Daucus maximus, très-commun dans la broussaille;

Lavandula stœchas;

Chamœrops humilis;

Agrostis.....

N'ayant plus le temps de faire d'excursion lointaine, je restai à Alger jusqu'à mon départ. M. Delaplace, conseiller à la Cour d'appel, m'ayant offert son appui pour me procurer l'entrée du jardin d'essai, nous nous rendîmes à cet établissement le 17. Il est situé entre la route et la mer, à une demi-lieue environ de Mustapha ; le chef du jardin étant absent, la visite fut remise au lendemain. Revenus à Mustapha, nous eûmes occasion d'apprécier une excellente poule de Carthage qui figurait dignement sur table : les fruits du Cactus opuntia me furent offerts comme un mets fort agréable : j'avoue que je ne partage pas cet avis : ils ont un goût douceâtre assez insignifiant, et ils offrent de plus des dangers, par l'énorme quantité d'aiguillons d'une finesse extrême dont ils sont armés, et qui menacent sans cesse les mains et le palais. La famille de M. Delaplace a fait à l'industrie locale l'honneur de l'introduire dans son ameublement ; le salon était rempli de produits locaux ou de ceux de Tunis : coffrets en marqueterie dont les intérieurs sont moins soignés que des joujoux français à 1 fr. 25 c., étagères grossièrement peintes et sculptées, peaux d'animaux sauvages, armes de toute espèce, coussins brodés, pipes à long tuyau, tissus de laine et de soie ornés de broderies d'or et d'argent, tout le *supellex* arabe, et enfin le fameux derboucka, jarre de terre commune, garnie d'une peau tendue et ornée de dessins grossiers à la cire. J'appréciai beaucoup plus un échantillon de Hoya carnosa qui garnissait de ses jolies tiges les murs du jardin. Je reçus aussi un souvenir de la Smala, consistant en un fragment de manuscrit Arabe, pris par le colonel Youssouf.

Le mercredi 18, mon excellent cicerone M. Delaplace,

me conduit au jardin d'essai. Cet établissement, très-considérable et très-beau, sert de pépinière pour les colons qui viennent s'y approvisionner. Des rigoles en pierre font circuler dans le jardin de nombreux cours d'eau, qui y entretiennent la fraîcheur et permettent d'arroser abondamment: cette eau provient de plusieurs norias en fer mues par un cheval, et qui donnent des masses d'eau à peu de frais. Près d'une de ces norias, un bassin contenait l'Oryza sativa, Pontederia cordata, Aponogeton distachyum, une haie de Solanum bonariense l'entourait. Une foule de plantes qui ne viennent que dans nos serres et souvent y fleurissent mal, sont là en pleine terre, couvertes de fleurs et de graines. Une allée de Casuarina orne un des côtés du jardin ; de nombreux carrés contiennent des arbres fruitiers destinés aux colons. Un emplacement considérable est réservé aux Cactus nopals qui réussissent très-bien et sont couverts de cochenille de bonne qualité : on multiplie ces insectes en enfermant les femelles dans de petits paniers d'osier au travers desquels les jeunes peuvent s'échapper; ler femelles plus grosses y sont retenues. On suspend ces vases dans les Cactus pour y répartir également les insectes: je reçus un échantillon de ce produit. Cette culture importante n'a pas encore pris d'extension en Algérie, et cependant il semble qu'elle doive donner d'excellents résultats. Le Cactus opuntia du pays ne convient pas à l'élève de la cochenille; sa feuille lisse ne permet pas à l'insecte de s'y attacher solidement, le Nopal, couvert d'un duvet serré, présente toutes les conditions convenables. Il y a de vastes pépinières de mûriers de toute espèce. Ce jardin possède un enclos peuplé de gazelles d'une grâce et d'une

légèreté charmantes. Il n'y a pas de serres, et quelques misérables abris provisoires sont les seules ressources pour la conservation des espèces délicates. Dans le haut du jardin et en avant de la maison d'habitation, est une fontaine qui attend de l'eau depuis plusieurs années. Cette maison, située entre le jardin et la route, est, de ce dernier côté, inondée de poussière, malgré quelques malheureux arbustes qui font massif devant elle. Le jardin, cultivé par des soldats, est un établissement éminemment utile, et il a été l'une des premières créations de la conquête. Les plantes qui me furent offertes et qui réussissent très-bien en pleine terre, sous ce beau climat, sont :

Oryza sativa;

Aponogeton distachyum;

Pontederia cordata;

Duranta Plumieri ;

Solanum bonariense, Nicotiana glauca;

Tournefortia heliotropodioïdes;

Stapelia variegata, Asclepias...., Twedia cœrulea;

Pentapetes phœnicea;

Punica nanum;

Raphiolepis..... ;

Acacia farnesiana, Cassia falcata, Poinciana gillesii, Daubentonia..., Lotus jacobœus, Phaseolus caracalla, Dioclea glycinioïdes;

Passiflora cœrulea;

Casuarina equisetifolia, Taxodium distichum.

Le jeudi 19, en parcourant la plage de Mustapha, je n'ai trouvé dans les sables, que :

Passerina hirsuta ;
Euphorbia peplis ;
Pancratium maritimum, en fruit ;
Sargassum bacciferum, jeté à la côte.
J'achetai ce jour au marché d'Alger:
Deux caméleons à casque ;
Deux Chlemys sigris ;
Un Testudo mauritanica, qui sert d'aliment dans le pays.

Ces animaux ont vécu longtemps chez moi, à Nantes; et, malgré l'assertion de plusieurs auteurs, les Caméléons, quoiqu'en captivité, savaient très-bien se procurer leur nourriture, par la chasse active qu'ils faisaient aux insectes : une des Chlemys sigris vit encore.

Je rapportai de plus dans l'alcool :

Trois Crustacés décapodes brachyures et un Echinoderme de la Méditerranée.

Avant de quitter la terre Africaine, désormais Française, que j'ai trop rapidement visitée, je compléterai les renseignements qu'il m'a été possible d'y recueillir.

Le climat de l'Algérie, très-chaud et très-sec pendant l'été, devient extrêmement pluvieux l'hiver ; il tombe alors de l'eau par torrents, et la végétation que j'ai eu le malheur de voir si brûlée et si poudreuse, devient magnifique. Il tomba, par une rare exception, quelques gouttes d'eau pendant mon séjour. Ce climat est assez sain; il faut seulement se préserver des refroidissements et de l'usage des eaux glacées que l'on vend à Alger, et dont j'ai éprouvé les fâcheux effets. Blidah est encore plus chaud qu'Alger, n'étant pas rafraîchi par la mer. Le vent du désert souffle rarement, mais il est alors bien funeste pour les hommes

et pour toutes les productions. Il se fit sentir la veille de mon départ ; une chaleur lourde et une respiration embarrassée d'une fine poussière en furent les effets; on se croirait devant la bouche d'un four. Dans la montagne et notamment à Médéah, le climat est moins chaud et beaucoup plus inégal : il tombe l'hiver de la neige en abondance, mais qui ne persiste pas longtemps, l'Atlas n'étant pas extrêmement élevé, quoique très-escarpé.

Je fus étonné du petit nombre d'insectes que je trouvai en Algérie (j'excepte les punaises et les moustiques qui sont le fléau du pays) : un hémiptère que je ramassai à Blidah, des cigales qui paraissent semblables aux nôtres, des hélices ericetorum qui dévorent les plantes dans la plaine, un myriapode que nous trouvâmes chez le colonel de Rozières, et qui nous échappa, sont les seuls animaux que je pus observer. La Plaine abonde en chacals, j'en vis un dans mes voyages ; c'est là aussi que l'on trouve les caméléons et les tortues. Je vis aussi à Blidah, dans un ruisseau, un crabe que je ne pus emporter. Il n'y a pas de lions dans la Plaine; ils se tiennent plus loin dans les montagnes.

J'arrivai dans un moment très-peu favorable pour la récolte des plantes ; les environs d'Alger surtout me présentèrent peu de ressources : c'est le long des chemins maures et des jardins, et dans la broussaille, que je pus ramasser quelques rares échantillons. L'Olivier, dans ce pays, vient partout et acquiert une dimension considérable : il donne, quoique sauvage, des fruits dont l'huile est bonne. Il serait extrêmement facile de multiplier cette culture, qui nous affranchirait du tribut que nous payons à l'Italie. Les bois sont nombreux dans le pays, et prendraient rapidement un

accroissement énorme, si l'on pouvait proscrire la vaine pâture et l'usage d'incendier la campagne que les Arabes pratiquent de temps immémorial. Le Chamærops est excessivement commun dans la plaine, et il est le fléau des cultivateurs par ses tiges souterraines qu'il est très-difficile de détruire. L'Agave americana sert de clôture à beaucoup de champs et est tout à fait naturalisé. Le Cactus opuntia acquiert des dimensions colossales et s'élève à trois ou quatre mètres; il sert également de clôture, et ses fruits, qui sont très-abondants, sont une précieuse ressource pour l'alimentation des Arabes; on les vend dans tous les marchés. Le Palmier dattier est assez rare; on en a beaucoup détruit dans le commencement de l'occupation; il ne mûrit pas, mais fait un très-bel ornement. Il y en a quelques-uns à Alger, dont un près de Baba-Zoun.

Qu'il me soit permis, en terminant ces observations sur l'Algérie, de remercier M. Delaplace, conseiller à la Cour d'appel, mon ami le colonel de Rozières, chef des travaux de la carte d'Algérie, et M. Olive, courtier, de la bonne hospitalité qu'ils m'ont offerte et de l'infatigable complaisance qu'ils ont mise à me donner tous les renseignements que je pouvais désirer. Le catalogue de Munby, contenant l'énumération des plantes décrites dans la Flore de Desfontaines et augmenté de celles dues à l'investigation éclairée de l'auteur, me fut utile pour la détermination de mes échantillons : on doit désirer que ce botaniste distingué nous donne bientôt une Flore plus étendue dont le secours sera précieux pour les herborisations algériennes.

Les 20 et 21 août se passèrent à bord du *Mérovée* : après une traversée heureuse pendant laquelle j'ai pu jouir du

magnifique spectacle de la phosphorescence de la mer, nous sommes arrivés à Marseille vers midi, le 22, d'où je partis le soir même pour Montpellier. Là, je revis notre excellent et célèbre botaniste M. Raffenau-Delile, dont j'avais déjà eu le bonheur de faire la connaissance quelques années auparavant. Directeur du Jardin des Plantes, il me montra ses richesses et notamment de magnifiques Nelumbium dûs à ses soins éclairés et incessants; c'est à ses envois que le jardin d'essai d'Alger doit une partie de ses belles plantes : un Physalis opulifolia, que je reçus de son obligeance, est pour moi un agréable souvenir d'une visite qu'il me fallut abréger bien à regret. Le 24, j'étais à Toulouse, où je recueillis dans le canal de nombreux et beaux échantillons du curieux Vallisneria spiralis. Je visitai cette ville le 25, et surtout le jardin botanique, le plus beau que j'aie vu dans les départements, et duquel je conserve un échantillon de Coyx larme de Job. Le Musée est aussi très-remarquable : les sculptures sont installées dans un admirable cloître très-bien conservé. Le Théâtre, que je vis le soir, est fort bien monté; le *Tartufe* y était joué avec un ensemble et un talent qui auraient pu faire envie au Théâtre-Français.

Du 26 au 30 août, je parcourus rapidement Tarbes, Pau, Bayonne, Mont-de-Marsan, Bordeaux et Lesparre, que j'ai habité pendant six ans, sans que la rapidité de mon voyage m'ait permis de faire des excursions botaniques : cependant une courte promenade dans le charmant domaine de Sainte-Catherine près de Lesparre, me fournit comme souvenir :

Dianthus armeria.

Erythræa centaurium ;

Lactuca saligna :

Juncus glaucus.

Le 31, en allant de Mortagne à Rochefort, le voisinage de l'illustre amiral Dupetit-Thouard me procura l'avantage inappréciable de faire sa connaissance : des devoirs d'inspection me séparèrent malheureusement bientôt de ce célèbre officier qui nous quitta à Rochefort. Le 1.er septembre 1847, je terminai par mon arrivée à Nantes cette longue pérégrination.

HISTOIRE

DE LA DIVISION DU TEMPS,

PAR M. CALLAUD.

> **Le temps est l'étoffe dont la vie est faite.**
> **(FRANKLIN.)**

Je réunis sous ce titre plusieurs ouvrages entrepris séparément : je présentai d'abord à notre Société Académique l'*Histoire et la Description de la Montre*, « de la montre » seulement, disais-je, car il faudrait un traité d'horloge- » rie pour décrire tout ce que cet art a d'intéressant dans » ses détails. »

La révélation des faits si curieux qui se rapportent à cet objet a excité l'intérêt pour l'art entier ; on m'a demandé l'histoire des horloges publiques et celle des chronomètres.

Les études que je fis de grand cœur pour satisfaire à ces demandes, me portèrent à y ajouter celles des gnomons et des clepsydres.

C'est en qualité d'horloger que j'ai été admis dans la Société Académique ; l'horlogerie, exercée généralement comme un commerce et comme un métier, est, cependant, un art plein d'attrait et de science ; c'est en m'y adonnant, comme artiste, que je crois avoir mérité l'honneur qui m'a été fait : c'est donc une dette que je crois payer en offrant ce travail ; d'ailleurs, une histoire de l'horlogerie, la description des différents systèmes employés depuis la plus haute antiquité, et intelligible pour les personnes étrangères à notre art et à ses termes techniques, manque totalement. Bien des journaux mensuels, des revues ont publié des descriptions de montres ; mais, empruntées aux publications anglaises, leurs planches reproduites par les mêmes clichés, représentent invariablement la montre anglaise à roue de rencontre, cette épaisse machine dont se servaient nos pères, et qui s'efface chaque jour devant nos élégantes montres Lépine, objet dont l'invention et les formes sont toutes françaises.

Cet ouvrage, commençant par les *primitives observations astronomiques, la durée de l'année,* sera suivi de *l'histoire des méridiennes, des clepsydres, des horloges publiques;* puis *l'histoire de la montre* prendra rang à cette place. Il sera terminé par la *description des chronomètres* et l'examen des circonstances qui les ont fait employer à la connaissance des longitudes en mer.

La première partie, traitant de l'horlogerie ancienne, suivra naturellement son ordre chronologique ; la seconde,

prenant une à une les trois branches de l'horlogerie moderne depuis leur apparition, suivra leur développement jusqu'à nos jours.

Le temps est l'étoffe dont la vie est faite, a dit Franklin; or, comme nous voyons chez nos marchands que plus un tissu est précieux, plus il est mesuré avec soin, un regard jeté sur les siècles passés nous fera connaître que plus le temps est devenu précieux aux hommes, plus les instruments servant à le diviser sont devenus exacts.

Les premières remarques faites pour la mesure des temps, ont dû être les études astronomiques des peuples pasteurs, des populations heureuses de l'Arabie, vivant sous un ciel si beau, que les nuits sont plus douces que les jours.

Les peuples conquérants n'ont rien inventé, rien apporté dans l'édifice social; les pasteurs, livrés à la vie contemplative, ont trouvé, dans leurs méditations, le germe des travaux de l'esprit humain que l'industrie ou la science a développé. Les premiers, ils ont observé le cours des astres, divisé le ciel, et, par suite, déterminé le temps de leurs révolutions; si l'on se demande comment ont été divisés : l'année en douze mois, le mois en quatre semaines, la semaine en sept jours, le jour en vingt-quatre heures, ces causes se trouvent naturellement dans le cours des astres.

Pour les premiers observateurs, la lune en ses différents aspects a servi d'abord à la division des temps; je ne parle pas du jour que les animaux même connaissent : représentant périodiquement après environ trente jours les mêmes phases, elle a formé le mois; puis les hommes ont compté combien de temps s'écoulait avant que le soleil se trouvât à la même heure

dans le même endroit du ciel, ou plutôt, que les mêmes étoiles de la voie lactée revinssent à la même place briller sur leurs têtes à la même heure de la nuit; car la position des étoiles pendant le jour a dû leur être longtemps inconnue, faute de moyens d'observation, et ne put être que supposée, quand l'astronomie devint plus savante, plus exacte. Or, douze fois la lune montre son disque, puis le laisse s'effacer jusqu'au retour du soleil, au même signe du zodiaque; cela dut provoquer la division de l'année en douze mois, dont les phases de la lune furent les régulateurs; qu'importaient à leurs moyens d'observation onze à douze jours d'erreur? La tonte des laines et la récolte des moissons n'exigeait pas, d'une année à l'autre, d'appréciation plus exacte.

Les quatre phases de la lune servirent à la division du mois en quatre semaines, car, à part les décades grecques et celles de notre calendrier républicain français, la semaine a été chez tous les peuples de sept jours.

L'équateur céleste déjà partagé par les mois en douze constellations, roulant chaque jour ses groupes d'étoiles sur les têtes des hommes, divisait suffisamment pour eux les heures d'une journée heureuse et paisible.

Pour les tribus nomades, dormant le jour, veillant à la fraîcheur de la nuit, cette astronomie si simple devint une science nécessaire, qui devait les guider dans leurs courses au désert, et qui fut successivement étudiée et perfectionnée ; la division du temps en fut la conséquence.

L'évaluation de la durée de l'année varie beaucoup chez les différents peuples ; ceux qui sortirent de l'état

sauvage pour former des sociétés errantes, adoptèrent l'année lunaire: c'est encore l'année des Arabes et de quelques nations orientales; puis, quand le déplacement des saisons apporta une différence avec l'année solaire, on y remédia de différentes façons. Ceux qui fondèrent des villes, adoptèrent, après un certain temps, l'année solaire avec des évaluations plus ou moins exactes. Les peuples pasteurs nous apportent des sciences traditionnelles sans aucun monument; les cités puissantes rassemblent des savants qui recueillent les connaissances éparses et comptent les années; puis, les barbares viennent interrompre par leurs conquêtes l'histoire de la suite des temps; l'épée tranche les chiffres alignés des siècles qui les précèdent; leur mission est de tuer, ils tuent et la science et les hommes.

Une confusion inextricable règne dans l'évaluation des temps des différentes races d'hommes, et la comparaison de leurs ères.

Le calendrier grégorien nous donne l'âge du monde 5849, le premier jour de cette année; nous sommes à l'an 6562 de la période julienne ou de la fondation de Rome; les habitants de la Cetique avaient, disaient-ils, des annales de 6000 ans avant la conquête; les Indiens comptaient 6461 ans depuis Bacchus jusqu'à Alexandre; les Egyptiens se vantaient d'une antiquité de 36,000 ans, les Chaldéens observaient, disaient-ils, les astres depuis 400,000 ans. Les tables chronologiques les plus suivies qui placent l'expédition des Argonautes et l'état du ciel décrit par Chiron, 1470 avant J.-C., feraient le monde trop vieux de 500 ans, dit Newton; la science géologique moderne suppose

notre globe habitable, par la formation des terrains d'alluvion, depuis 20,000 ans. Une soixantaine de chronologies se contrarient et portent la naissance des sociétés à une date différente.

En face d'un désaccord qui semble mettre en doute la date de la création, l'homme de foi ferme les yeux, et croit; le théologien discute : on peut, ce me semble, sans nuire à l'autorité des livres saints, non pas établir l'harmonie entre les dates, mais expliquer jusqu'à un certain point leur manque de coïncidence.

Les années ne furent-elles pas d'abord des mois lunaires? et les 400,000 ans des Chaldéens, observés disent-ils avant la fixation de leur ère, ne furent-ils pas en ces temps d'ignorance, où l'on ne peut pénétrer, des mois? peut-être des jours?

Quelques peuples choisirent l'année lunaire de 354 jours.

Les Égyptiens ne comptaient que 360 jours (12 mois de 30 jours), et ils en ajoutèrent depuis 5 autres; on voit sur leurs hiéroglyphes un serpent qui se mort la queue, symbole de l'année, entre douze signes figurant les mois; puis un autre petit serpent d'une gravure plus récente, avec cinq signes plus petits.

Les Babyloniens comptèrent l'année de 365 jours 1/4, à dater de l'ère de Nabonassar, célèbre par les travaux d'Hypparque et de Ptolémée. Il y avait autour du tombeau d'Asmandis, qui vivait 1600 ans avant J.-C., un cercle d'or de 365 coudées (chacune de 0 met. 554 millim.), on voyait un jour de l'année à chaque coudée, avec le lever et le coucher des étoiles qui répondait à chaque jour.

Cela n'explique-t-il pas les différences sensibles qui

existent entre les chronologies même de la Genèse, de la Vulgate, des Septante? Avant la captivité d'Egypte, les Juifs comptaient leurs années par les lunes; en Egypte ils les comptaient de 360 jours, puis, quand ils prirent possession de la terre de Chanaan, il fut ordonné qu'ils prendraient l'année de 12 mois lunaires, et que, pour harmoniser les saisons avec le commencement de l'année, on y ajouterait un mois tous les deux ou trois ans; la tribu d'Issachar, qui s'occupait de la connaissance des temps, désignait les époques auxquelles il était urgent de la faire. A la captivité de Babylone, ils adoptèrent l'année de 365 jours 1/4, et un cycle de 60 ans pour y faire accorder l'année lunaire, base de leurs cérémonies religieuses.

L'excessive longevité attribuée aux patriarches avant le déluge, ne viendrait-elle pas d'une division du temps différente de la nôtre, et d'années dont la durée fut mal appréciée? mais pardon, je m'éloigne de mon sujet qui ne doit pas souffrir de digressions : philosophes et théologiens, discutez suivant vos croyances la valeur des dates passées, je reviens à mon texte.

Le temps est l'étoffe dont la vie est faite.

Voyez! les sociétés humaines s'agglomèrent, les peuplades errantes, laborieuses ou conquérantes s'arrêtent, forment des villes, des cités puissantes dont les ruines encore debout dans le désert qui les entoure, semblent le squelette d'un corps social que la vie a quitté depuis bien des siècles. Babylone, Ninive, Meroë, et vous toutes, filles aînées de la civilisation, qui apparaissez couvertes du sable qui vous fait une sépulture imparfaite, n'offrez-vous pas aux

yeux du voyageur qui étudie vos monuments desséchés, la division du temps?

En effet, dans les villes, les rapports du patron à l'ouvrier, du maître à l'esclave, du gouvernement à la population, exigent, pour la mesure du temps, l'emploi d'instruments publics et particuliers : les gnomons et méridiens sur la place publique, les clepsydres dans les maisons, sont les seuls dont nous ayons connaissance et dont nous donnerons la description.

Or, les hommes ont deux sortes de mesures du temps : l'une naturelle, dérivant de la marche des astres; l'autre, artificielle, qui est l'ouvrage de leur intelligence.

Nous ne ferons pas l'histoire de la semaine ni du mois, qui ont été une évaluation diversement appréciée du rapport des révolutions de la lune avec celle du soleil; mais je rechercherai comment la durée de l'année astronomique a passé dans l'année civile.

DE L'ANNÉE.

Nous avons vu les nations divisées sur la préférence à donner à l'un des deux astres, dont le cours servait à régler l'emploi de leur temps; avant de séparer entièrement leur influence, on chercha à les accorder. Méton, astronome d'Athènes, annonça aux Grecs, 432 ans avant J.-C., que les phases de la lune se présentaient les mêmes, aux mêmes jours de l'année, après 19 ans révolus. Cette remarque leur parut si belle et si utile, qu'ils l'inscrivirent sur les places publiques, en lettres d'or, pour l'usage des citoyens; on en fit un cycle ou révolution de 19 ans, qu'on nomme encore cycle d'or; le chiffre qui indique l'année de ce cycle,

est marqué en lettres d'or sur les almanachs, et se nomme nombre d'or.

L'année des Grecs fut de 12 lunaisons pendant 19 ans, puis de 7 autres mois qu'on nomma intercalaires ou embolismiques, et qui étaient ajoutés pour ramener l'année aux mêmes jours.

Il y avait, dans l'évaluation de Méton, une erreur de 1 heure 30'.

Il appartenait à un grand génie, à César, dictateur et pontife, armé d'un pouvoir civil et religieux, d'apporter à l'année une réforme qui fut longtemps regardée comme complète; voulant que le printemps de chaque année commençât à la même époque, il fit venir d'Alexandrie, Sorigène, mathématicien. Alors, d'après ses avis, abandonnant le mouvement de la lune qu'on ne pouvait accorder avec celui du soleil sans des calculs très-compliqués, il ordonna, l'an 708 de la fondation de Rome, que tous les quatre ans, un jour serait ajouté aux 365 jours de l'année commune. Il fut placé avant la 7.e calende, après le 23 février, qui était le dernier jour de la 6.e calende, et nommé *bis sexto calendas*. Sans autre désignation que de doubler le jour qu'il suivait, on le nomma *jour bissextile;* et l'année qui le reçut devint année *bissextile*.

Les mois durent être alternativement de 31 et de 30 jours, à compter de janvier; le mois de févrierétait de 29 jours, et de 30 aux années bissextiles.

Quand le Sénat romain eut donné au 6.e mois le nom d'Auguste, celui-ci ne voulant pas (ô vanité!) que son mois portât un jour de moins que celui de Jules César (juillet), prit au mois de février un jour encore qu'il ajouta au sien, puis

intervertit l'ordre des mois restants, qui furent alternativement de 30 et de 31 jours : c'est l'ordre que nous observons encore.

Cependant il restait une erreur de 11' 12" en excès ; quelque imperceptible qu'elle parût, cette erreur produisit un jour en 134 ans, de sorte que depuis la correction de César jusqu'à l'année 1582, époque où Grégoire XIII voulut arrêter une erreur qui s'aggravait tous les ans, il y avait 17 jours d'erreur.

Les juifs célébraient la Pâque ou l'anniversaire de leur passage de la mer Rouge, le premier mois de leur année, le 14.e jour de ce mois ; l'année des juifs était lunaire, nous l'avons dit, et réglée de telle sorte, que le premier mois était celui dont le 14.e jour où celui de la pleine lune tombait à l'équinoxe du printemps ou immédiatement après.

L'Eglise suivit cette règle jusqu'au concile de Nicée, qui décida que le jour de Pâques serait célébré le dimanche qui suivrait la pleine lune de l'équinoxe. On devait suivre pour cela le cycle d'or de Méton : il fallut en corriger l'erreur. Enfin, on s'aperçut que l'équinoxe s'éloignait de plus en plus de l'époque fixée d'avance par l'autorité du concile (car les astres n'obéissent pas plus à l'autorité ecclésiastique qu'à l'autorité civile), et Grégoire XIII, de l'avis des plus savants astronomes, ordonna, par une bulle, que l'an 1582 on retrancherait les 10 jours d'erreur produits par les 12 siècles 1/2 passés depuis le concile de Nicée tenu en 325 ; il fut décidé que le 15 octobre 1582 on reviendrait au 5, et qu'à l'avénir on retrancherait 3 bissextiles en quatre siècles. Ainsi, les années 1700 et 1800

n'ont pas été bissextiles, l'an 1900 ne le sera pas encore, parce que 1600 l'a été et que 2000 le sera.

La durée de l'année adoptée aujourd'hui est de 365 jours 5 heures 48' 48" ; Ptolémée comptait 55' 12" ; Copernic, 49' 16" 23"' 1/2 ; Newton trouvait 57" 1/2 ; Halley, 55" ; Mayer, 51" ; La Caille, 49".

Comme vous le voyez, la durée de l'année n'est pas encore bien connue ; elle n'est même pas constamment la même, je pense, sans cela les savants l'eussent déterminée rigoureusement : l'attraction des planètes doit l'influencer d'une quantité minime, il est vrai, car ces différences, ces incertitudes ne se comptent que par secondes, et la quantité négligée pourra produire au plus un jour en 4000 ans.

DES GNOMONS OU MÉRIDIÉNNES.

Les méridiennes ont été, ce me semble, les premiers instruments que les hommes ont employés à la division du temps de la journée.

En effet, l'ombre d'un arbre dans la campagne, d'un mur dans la ville, l'invasion d'un rayon de soleil dans une habitation, ont été les premiers indicateurs des heures du jour, et ont fait naître l'idée du monument public qui dut servir de règle à toute une population.

L'un des monuments les plus anciens retrouvé dans les antiques cités en ruines, était un polygone régulier à 12 faces, portant sur les 6 faces exposées au soleil des signes que le temps avait rendus inintelligibles ; le soleil marquait les heures en éclairant et abandonnant successivement les différentes parties du polygone.

Les obélisques d'Egypte furent employés comme gnomons ou méridiennes; mais les 10 ou 15 mètres de terre ou de sable qui couvraient le sol, ou les dégradations du sol après les déblais, empêchent d'en connaître les tracés ; l'origine de leur emploi à cet usage remonte à 1640 ans avant J.-C.

On a trouvé au Pérou des monuments horaires. Il est sans aucun doute que les prêtres du soleil en étudiant ses mouvements les aient employés à diviser le temps.

Nous connaissons donc, dans tous les pays, des monuments destinés à donner l'heure à l'aide des rayons solaires, ou à servir de gnomons; car, bien qu'on établisse une différence dans leur emploi, je les regarde comme identiques.

Le gnomon, montrant la hauteur de soleil par la longueur de son ombre, fait connaître l'obliquité de l'écliptique aux deux solstices et les points cardinaux. C'est à l'aide du gnomon que les populations indiennes orientent leurs demeures et leurs pagodes. *Il est instrument simple, scientifique,* tandis que la méridienne est une horloge solaire; le même objet peut servir aux deux usages, mais il y a cette différence dans son emploi.

On ne peut connaître le tracé de ces monuments antiques : les immenses connaissances recueillies des Chaldéens et conservées à Babylone, portées par les conquérants à Alexandrie, ont été détruites par un barbare; mais on trouve la description de ceux d'un usage domestique plus moderne en recourant aux descriptions que font de ceux de leur temps les Grecs et les Romains.

L'un des plus anciens, d'une construction assez com-

pliquée, se nommait l'*hémicycle*, inventé par Berose. C'était un hémisphère concave creusé dans un carré, de telle sorte que le grand cercle de cette sphère qui avait pour centre le style, fut perpendiculaire au plan de l'équateur.

Venait ensuite l'*aranea*, ainsi nommé par la multiplicité des lignes qui le composaient et le faisaient ressembler aux toiles d'araignées; l'inventeur, Eudoxe, avait pensé que la concavité de l'instrument était inutile à son objet, et l'ombre du style marchait sur un plan perpendiculaire à l'équateur.

Le *disque* d'Aristarque était tracé sur un plan horizontal; il avait compris qu'il n'était pas nécessaire que le plan qui recevait l'ombre fût incliné.

Le *prostahistoroumena*, nom qui signifie *pour tous les lieux dont il est parlé dans l'histoire*, est dû à Scophas de Syracuse; ce nom emphatique prouve l'ignorance de l'inventeur, car il n'était approprié qu'au climat de la Grèce.

Il n'en était pas de même du *prospanclima* qui fut un cadran universel inventé par Parmenion; il reprit le cercle incliné d'Eudoxe, mais son inclinaison était mobile et se plaçait dans le plan de l'équateur du lieu où l'on se trouvait.

Quand les cadrans solaires eurent atteint cette perfection, on chercha à les employer à des indications plus savantes; le cadran fait en hache, ou *pelecinon*, devait marquer les signes et les mois.

Le *gonarque* et l'*angonate*, dont les noms désignent qu'il

est question d'angle, sont encore des inventions sans intérêt pour nous.

Un autre, nommé *pensilia*, devait être portatif : son nom indique qu'il fallait le suspendre.

Voilà ce que nous savons des cadrans solaires employés par l'école d'Alexandrie. Ces notes nous ont été transmises par Vitruve, puis par Perault.

Les conquérants ne produisent rien, avons-nous dit : les champs de dévastations sont stériles pour la science; les discordes civiles l'étouffent, la tuent; témoin la mort si terrible de Bailly et de Lavoisier. La France n'a pas besoin de savants, disait Dumas : les germes étrangers même s'y dessèchent; les inventeurs naissent et meurent sans postérité. Les Romains s'enrichirent des dépouilles des peuples qu'ils vainquirent; puis, après les conquêtes, quand vinrent les temps de paix et d'étude, ils brillèrent d'un vif éclat; si le siècle d'Auguste eut des grandeurs et des beautés, s'il fut un des âges du monde que la poésie et les sciences éclairèrent, c'est parce que les dépouilles du monde entier servirent à l'inspirer et l'instruire.

Auguste fit servir au Champ-de-Mars un obélisque à former une méridienne dont Manlius trace les lignes avec la courbe du temps moyen.

Ulug Beg se servit, à Samarcande, d'une méridienne aussi élevée que le temple de Sainte-Sophie.

L'art moderne n'a rien à reprocher à la précision des méridiennes de ce temps : c'est un instrument simple auquel on ne peut rien ajouter. Pardon, j'oublie le petit canon qui part à midi et qui rassemble chaque jour, au Palais-Royal, un certain nombre de badauds. L'école d'Alexan-

drie avait porté l'art de l'astronomie à un haut degré de perfection ; et si le système de Galilée et l'emploi des lunettes ont changé notre évaluation du cours des astres, les faits d'observation sont restés les mêmes.

Parmi les méridiennes modernes, on cite celle de la cathédrale de Florence, la plus élevée qui soit ; sa hauteur est de 70 mètres.

Dans l'église de Sainte-Pétrone, à Bologne, un gnomon imparfait avait été tracé par Dante ; il inclinait de 9.° ; en 1653, on travaillait à restaurer ce temple : Cassini saisit cette occasion et traça un gnomon parfait. Il fut élevé de 27 mètres : une plaque de bronze percée d'un trou d'un pouce de diamètre fut scellée à la voûte ; l'image solaire était réfléchie sur le marbre du pavé où était tracée la méridienne ; elle fut achevée en 1656, et fut la plus célèbre, la plus savante et la plus utile de celles connues.

La méridienne de l'Observatoire de Paris, tracée par Picard, a 32 mètres de longueur et 10 de hauteur ; Cassini le fils la refit en 1730, et l'orna de marbre et de figures et de divisions pour chaque signe.

La méridienne de Saint-Sulpice, entreprise en 1727 par Sully, horloger, a 26 mètres de hauteur, et un objectif dont le foyer, de longueur convenable, vient présenter une image nette du soleil sur les lignes tracées.

Messieurs Cesaris et Reggio ont fait une méridienne dans la cathédrale de Milan ; elle a 23 mètres de hauteur.

Dans la petite ville de Tonnerre, il y a une belle et grande méridienne avec la courbe du temps moyen.

Le célèbre Janvier, l'un des plus savants et des plus érudits artistes dont s'honore l'horlogerie, imagina d'ap-

proprier la colonne de la place Vendôme au même usage que l'obélisque du Champ-de-Mars des Romains; mais, examen fait du projet, il se trouva que la ligne méridionale venait échouer sur les maisons de l'angle de la place avant le solstice d'hiver.

J'ai désiré, Messieurs, à chacun des objets de mon art que j'aurai étudiés, dépouillant mon rôle d'historien, me revêtir de ma personnalité pour vous dire quelques-uns de mes rêves, de mes projets, pour cet art que j'aime. Ainsi j'ai imaginé un monument bien étrange, bien extravagant : je vais vous le dire en confidence, vous demandant votre indulgence pour son côté ridicule.

Si, quelque jour, on arrivait jusqu'à l'un de nos pôles terrestres, cela ne me semble pas impossible; n'y a-t-il pas dans un coin du cerveau d'un inventeur quelque projet de locomotion qui défie tous les obstacles? Pour moi, j'ai le mien qui me garde peut-être quelque rude déception. Si, donc, arrivant à ce centre de notre globe, la nature n'avait rien placé là qui marquât le pivot formidable sur lequel nous roulons (car j'y puis supposer quelque excavation, quelque monticule bizarre, comme le capitaine Ross qui croyait trouver une montagne d'aimant au pôle magnétique qu'il a découvert.) Je voudrais qu'un monument fût élevé à cette place : ce serait un polygone régulier à 24 faces, orienté sur le méridien de la patrie du hardi voyageur ou de la capitale de l'État qui ferait l'expédition; et, pendant que le soleil semblerait tourner autour et décrirait son immense spirale ascendante, puis descendante, chacune de ses faces tour à tour exposée au jour, porterait l'indication de l'heure du jour ou de nuit.

Au centre serait un style de fer; et, autour, des lignes tracées sur une concavité sphérique indiqueraient le mois, le jour même où l'ombre du soleil atteindrait telle hauteur.

Une sorte d'aiguille ou de girouette posée librement sur un pivot à l'abri du vent serait sensible à l'attraction de la lune et suivrait son mouvement. La seule présence des astres ferait de cet instrument une sorte d'horloge astronomique naturelle du plus haut intérêt, et qui pourrait recevoir bien d'autres indications.

Ne serait-il pas glorieux d'aller fonder un monument scientifique en ces climats où nul être n'a porté les traces de la vie, et d'inscrire son nom dans ces contrées glaciales qu'on ne visiterait qu'à travers mille dangers et à cette époque de l'année où le jour est continu.

Une supposition cependant contrarie un peu ce projet : si la mer occupait cette place et qu'on ne trouvât là que ses flots tour à tour liquides ou glacés?...

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

BULLETIN DES SÉANCES.

Séance du mercredi 5 *septembre* 1849.

PRÉSIDENCE DE M. RENOUL.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

1.° Institut des provinces de France, réunion de Bourges.

2.° Académie de Rheims, séance publique du 28 juin : programme des prix pour l'année 1850.

3.° Académie des Sciences, Lettres et Arts de Lyon; concours de 1849.

4.° Précis d'astronomie à l'usage des écoles primaires, par M. Gouillé, maître de pension à Nantes.

5.° Annales de la Société Académique de Saint-Quentin, année 1848.

6.° Projet d'exploration politique, commerciale et scientifique d'Alger à Tombouctou par le Sahara, par M. Bodichon, D.-M. à Alger, membre correspondant.

7.° Petite Géographie populaire de la Loire-Inférieure, par MM. E. Talbot et A. Guéraud.

8.° Mémoires de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Nancy, pour 1847.

9.° Réunion du Congrès archéologique de France à Bourges (Cher), le 1.er octobre 1849.

10.° Navigation sous-marine; exposition de 1849; bateaux sous-marins, par le docteur Payerne.

11.° Académie du Gard : résultat du concours ouvert en 1849; programme du concours pour 1850.

M. Wolsky termine la lecture de son mémoire sur les fourneaux fumivores.

Séance du mercredi 3 *octobre* 1849.

PRÉSIDENCE DE M. RENOUL.

Le procès-verbal est lu et adopté.

La Société a reçu :

1.° La 6.e livraison de la Biographie bretonne, par M. Levot.

2.° Misère, émeute, choléra, par M. J. Boucher de Perthes.

3.° Mémoires de l'Académie du Gard : 1847, 1848.

4.° Description de la villa et du tombeau d'une femme artiste gallo-romaine, découverte à Saint-Médard-des-Prés (Vendée) ; par Benjamin Filion, membre correspondant.

M. de la Borderie est admis comme membre correspondant, après un rapport de M. Grégoire, au nom d'une commission composée de MM. Lambert, Talbot et Grégoire.

M. Letenneur, docteur-médecin, est admis comme membre correspondant, après un rapport de M. Malherbe, au nom d'une commission.

Rapport sur les travaux de la Section des Lettres, Sciences et Arts, par M. E. Talbot.

Rapport sur les travaux de la Section de Médecine, par M. Chenantais.

Rapport de M. Malherbe, au nom d'une commission, sur la Géographie de MM. Talbot et Guéraud.

Lecture de M. Évariste Colombel : Études sur le XVI.e siècle (suite), du Communisme.

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX DE LA SECTION DE MÉDECINE

DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE,

PENDANT L'ANNÉE 1849;

PAR M. CHENANTAIS, D.-M.,

SECRÉTAIRE.

Messieurs,

Fidèle à ses habitudes de travail et d'exactitude, la Section de Médecine s'est régulièrement réunie tous les mois, et, de plus, trois séances extraordinaires ont été consacrées exclusivement à une discussion générale toujours intéressante et surtout extrêmement utile, pour arrêter les bases d'une thérapeutique capable de combattre le terrible fléau qui, pour la seconde fois depuis 17 ans, est venu désoler notre population.

L'exposé que je vais avoir l'honneur de vous présenter se divise naturellement en deux catégories : les mémoires originaux et les discussions qui se sont engagées sur ces mémoires ou sur des questions qui, n'étant pas traitées à l'avance, ont pu être singulièrement élucidées par les observations pratiques des membres de notre Section.

Dans la séance du 16 janvier 1849, M. Malherbe a achevé la lecture de son mémoire sur l'ergot de seigle. Cette précieuse substance employée depuis longtemps déjà a donné lieu à des opinions bien différentes parmi les praticiens : les uns l'ont considérée comme à peu près inerte, ou du moins comme ne produisant pas, ou très-faiblement, les effets qu'on en attendait; les autres ont, au contraire, proclamé les vertus multiples de cet agent, et en ont étendu l'usage à des affections très-diverses. M. Malherbe, dans son mémoire, donne raison à ces derniers, et pense que les premiers pourraient bien ne pas avoir tort. En effet, Messieurs, l'ergot de seigle est variable dans son action, suivant une foule de circonstances, et, pour n'en citer qu'une, son degré de maturité et le temps plus ou moins long de sa conservation ont dû causer les divergences des opinions qui ont été émises sur ses propriétés.

On n'attache pas, en général, assez d'importance aux travaux bibliographiques. Ces travaux sont laborieux, longs et ingrats, et cependant ils offrent l'avantage de présenter réunis une foule de matériaux épars dans mainte publication. Cet avantage, le mémoire de notre confrère le possède complétement; c'est un tableau fidèle de l'état actuel de la science sur ce précieux médicament.

M. Aubinais a été, je ne dirai pas assez heureux, mais plutôt assez malheureux pour observer un bon nombre de cas d'éclampsie, affection particulière à la grossesse et à la parturition effrayante dans ses symptômes, terrible, le plus souvent, dans ses résultats. M. Aubinais a réuni dans un mémoire quatre observations minutieuses d'éclampsie. Le but de ce travail se trouve résumé dans le titre qui est : *De la Nécessité de l'incision du col utérin dans certains cas très-graves d'éclampsie.* Dans la discussion qui suivit cette lecture, plusieurs praticiens ne se montrèrent pas partisans de l'incision du col de l'utérus dans les cas d'éclampsie; mais il semblait difficile d'agir autrement que ne l'a fait M. Aubinais dans les cas qu'il a cités; ce praticien, du reste, a eu assez de succès pour justifier la confiance qu'il manifeste dans cette opération. Un seul de ces cas a été mortel, et M. Aubinais pense que la femme eût pu être sauvée par le débridement, en temps opportun, du col utérin : les accoucheurs puiseront un utile enseignement dans cet intéressant travail : savoir attendre tout ce que la nature peut faire ; ne pas hésiter à agir aussitôt que l'impuissance de ses efforts est suffisamment démontrée.

Sous le titre d'*Études cliniques*, M. Thibeaud a fait part à la Section de deux observations également intéressantes; la première a pour sujet la laryngite syphilitique, la seconde a trait à la chorée ; rien de plus fréquent malheureusement que la laryngite syphilitique avec nécrose d'une partie des cartilages qui contiennent l'organe de la voix ; mais ce qui donne surtout du prix à l'observation de M. Thibeaud, c'est que la maladie était jusqu'alors méconnue quant à

sa nature spéciale, et que la mort par asphyxie était imminente. L'inspiration de vapeurs cinabrées, aidée de quelques autres préparations mercurielles, vint heureusement confirmer l'opinion de M. Thibeaud sur la nature syphilitique de cette affection et amena promptement une guérison inespérée d'abord.

Dans son observation de chorée, M. Thibeaud constate un grand succès obtenu par l'emploi de la strychnine, et termine son travail par des considérations pratiques d'une haute portée philosophique sur le diagnostic et sur les différentes méthodes thérapeutiques.

Nous mentionnerons un travail de M. Bonamy, médecin des épidémies, sur différentes épidémies de dysenterie, de fièvre typhoïde, de fièvres intermittentes. Ce mémoire, n'étant pas terminé, se trouvera plus avantageusement analysé dans un prochain compte-rendu.

M. Galicier est venu ajouter un nouveau fait à ceux déjà nombreux sur l'emploi du chloroforme comme topique dans les névralgies. Son observation porte le tite de *Guérison d'une douleur névralgique de la tête par l'emploi du chloroforme*. Dans la discussion à laquelle donna lieu cette lecture, M. Galicier cita quatre autres faits dans lesquels l'application topique de ce nouvel agent procura une guérison très-rapide de névralgies très-douloureuses.

Un de nos confrères du département, M. Potonnier, nous a adressé la relation d'un accouchement prématuré artificiel, nécessité par une étroitesse bien constatée du bassin. Le point remarquable de ce fait consiste dans l'emploi d'un procédé nouveau : le décollement préalable des membranes de l'œuf par l'injection d'un liquide contenant

de l'oléo-résine de goudron. Et l'avantage de ce procédé se trouve dans l'intégrité de ces membranes longtemps conservée ; le fœtus, préservé pendant la première partie de l'accouchement contre les pressions des organes maternels, a d'autant plus de chances de conserver l'existence qu'on lui a prématurément procurée. La pensée qui a guidé M. Potonnier ne peut que trouver des adhérents parmi les accoucheurs, car, dans cette circonstance particulière, le travail est long, le plus souvent difficile, et l'enfant très-peu apte à le supporter.

M. Rouxeau nous a donné l'histoire d'une épidémie de dysenterie qu'il a observée à Couëron ; dans son mémoire, qui contient quatre observations, il s'est attaché surtout à constater les bons résultats de la médication évacuante, et a démontré, par l'historique de cette médication, qu'elle a presque généralement été employée avec le plus grand succès. Des réflexions pratiques terminent cette relation, qui se recommande non-seulement par l'intérêt du sujet, mais encore par la forme toute littéraire que l'auteur a su lui donner.

M. Aubinais a lu à la Section un deuxième mémoire d'obstétrique, qui ne le cède en rien au premier, sous le rapport de l'utile enseignement qu'il contient ; il a pour titre : *Observations qui font connaître quelques-uns des accidents que peut produire l'abandon des débris placentaires dans la cavité utérine. — Considérations et réflexions pratiques sur ce sujet.* M. Aubinais a été modeste dans son titre, car il énumère et traite à fond presque tous les accidents causés par la rétention du placenta en tout ou en partie. Cinq observations bien complètes, dont deux rédigées par

M. Bernard, docteur-médecin à Frossay, mettent en relief les points les plus importants sur lesquels M. Aubinais attire l'attention des médecins. Ce mémoire volumineux est écrit avec un soin tout particulier et mérite en tout point l'intérêt qu'il a excité parmi les membres de la Section de Médecine.

Nous avons encore à mentionner un opuscule de M. Rouxeau, sur l'emploi des inhalations d'éther dans le traitement de quelques affections chroniques de la poitrine.

Vous trouverez, peut-être, Messieurs, que cette année les travaux de la Section de Médecine ne sont pas aussi nombreux que les années précédentes, et vous comprenez pourquoi. Dès le mois d'avril, quelques cas de choléra se montrèrent à Nantes, et donnèrent l'alarme à tout le corps médical; notre président, M. Sallion, fit convoquer la Section de Médecine, qui convint, à l'unanimité, de se réunir une fois chaque semaine, afin que chacun pût profiter de la pratique et de l'expérience de tous. Trois séances extraordinaires eurent lieu, et une discussion fut entamée sur le meilleur traitement à opposer à l'épidémie meurtrière qui nous envahissait. Habilement dirigée par notre président, cette discussion a porté ses fruits. Les questions de la préservation, des prodromes, du traitement de la maladie confirmée, ont été tour à tour abordées, et se sont trouvées, sinon résolues, du moins éclairées par les observations faites soit dans la précédente épidémie, soit sur les cas qui se montraient chaque jour dans la ville avec une progression inquiétante. A chaque réunion, M. Bonamy, médecin des épidémies, lisait le bulletin de la semaine et avait l'obli-

geance de nous donner communication des rapports officiels qu'il adressait à M. le Préfet. M. Mareschal, à cette occasion, a donné lecture d'un travail rempli d'aperçus nouveaux sur les zones qui paraissent être les lieux d'élection du choléra.

Je n'entrerai, Messieurs, dans aucun détail sur ces discussions nombreuses qui se sont élevées dans la Section de Médecine; je me contenterai de vous rappeler qu'elles ont duré près de deux mois, et que jamais peut-être nos réunions n'avaient été aussi nombreuses; ce qui ne vous surprendra pas, sans doute, car vous savez que le médecin répond toujours à l'appel qu'on lui fait au nom de l'humanité.

DU COMMUNISME,

SUITE D'ÉTUDES SUR LE XVI.e SIÈCLE;

PAR M. ÉVARISTE COLOMBEL.

I.

C'est le propre des révolutions que de poser des problêmes à côté des solutions qu'elles apportent. On croit tout fini, tout va recommencer. Nos pères, en 1789, croyaient avoir tout dit avec leur solennelle déclaration des droits de l'homme ; et voilà qu'après bien des changements politiques, au bout d'un demi-siècle à peine, d'autres questions surgissent, qui prouvent que l'humanité n'a pas dit son dernier mot, et que nous, ses enfants, nous avons d'autres étapes à parcourir. C'est la loi du progrès; il faut la saluer et se remettre en route. Il y a une main qui nous mène; tout ce qu'il nous est donné de savoir, c'est que nous marchons.

La révolution de 1848 a eu principalement ce caractère, de nous faire sortir du domaine purement politique pour nous entraîner sur un terrain nouveau. A toute nouveauté,

il faut un nom, comme chaque bataille a son drapeau. Le mot du moment est le socialisme. En 1789, on se contentait de crier : *vive la liberté !* On s'imaginait que tout était là. L'expérience a prouvé le contraire. La vérité absolue n'est pas le patrimoine de l'homme.

Nous ne voulons point ici définir le socialisme, parce que chacun le définit à sa guise et sous l'empire de sa passion. Les définitions sont dangereuses, même dans les temps calmes. Qu'est-ce donc à ces heures mauvaises où l'esprit humain doute, oscille et cherche l'équilibre perdu?

Puis, avouons à notre honte que les temps sont trop proches, à chaque chose il faut sa perspective. Cette vérité appartient au monde politique comme au monde des beaux arts. L'histoire ne se fait bien qu'à distance. Voilà pourquoi nous n'avons pas eu d'autres prétentions que celle de rechercher ce qu'était le communisme au XVI.e siècle. Notre époque est pleine d'orgueil; elle s'imagine qu'elle a tout créé et qu'elle va tout résoudre. Elle se trompe souvent. Elle continue la lutte entreprise, il y a longtemps, contre le principe de l'autorité.

Le communisme est une variété du socialisme, ou, pour mieux dire, le socialisme est une science très-étendue qui s'occupe de la vie de l'homme en société; et, parmi les modes de cette existence sociale, se rencontre le communisme, qui se présente hardiment comme une solution radicale des problêmes soulevés.

Quels sont ces problêmes? Comment le socialisme a-t-il cherché leur explication? Comment s'est produit le communisme?

Même pour celui qui ne veut faire que de l'histoire,

ces questions sont bonnes à étudier. Leur examen constitue une sorte d'introduction aux recherches dans le passé.

Dans le premier discours de ma présidence (1), et postérieurement dans une lecture que je vous avais faite sous le nom de *Rognures d'un discours académique*, et que vous avez bien voulu accueillir avec quelque faveur, j'avais, écho des pensées de beaucoup, de tous peut-être, attiré votre attention sur la prédominance des questions industrielles et sur les misères qu'elles traînaient à leur remorque. Permettez-moi de vous rappeler quelques-unes de mes paroles. Je vous disais :

« L'activité française, après s'être épuisée, d'abord, dans les secousses politiques, — puis, dans les propagandes guerrières de l'Empire, — semblait, la paix venue, devoir se reposer dans les calmes conquêtes de la civilisation. D'autres crises l'attendaient.

» Au milieu du développement des forces productrices, — un problême nouveau naissait, grandissait, se dressait, — se posant comme une menace à l'esprit effrayé, — culbutant la politique, — déroutant la science économique, — alarmant la philanthropie; — mais, rare et beau privilége! — ralliant tous les drapeaux, toutes les bannières; — créant un rendez-vous commun et neutre à tous les publicistes, à tous les moralistes, à tous les idéologues; — conviant chacun à donner son systême, sa combinaison, son rêve; — interrogeant tous les souvenirs, tous les calculs, toutes les inspirations, pour avoir une solution pacifique, — une réponse par l'étude, pour éviter celle par glaive.

» Cette énigme, Messieurs, c'est l'énigme industrielle. Vous savez, en effet, le phénomène qui s'est produit.

» L'industrie, cette reine du moment, groupe incessamment au-

---

(1) 7 novembre 1847.

tour d'elle des populations entières, qui lui sacrifient leurs jours, souvent leurs nuits, leur vie parfois, en échange d'un modeste salaire, — ce pain quotidien de l'ouvrier, — qu'il réclame du travail après l'avoir imploré de Dieu. Cette multitude française, à laquelle on demande des prodiges et qui les fait, comme elle en faisait et elle en ferait encore sur les champs de bataille; — cette multitude, disons-nous, véritable milice industrielle, vit donc uniquement par l'industrie. Or, dans des proportions plus ou moins étendues, l'industrie a ses moments de repos. Tantôt c'est une découverte nouvelle, tantôt un simple perfectionnement; — ici, l'excès de la production; là, l'absence d'un débouché; — plus loin, ce sera une compression financière; ailleurs, un chômage forcé. Toujours est-il qu'il y a suspension du rouage industriel. La conséquence, vous la devinez! Et cette conséquence, quand se produit-elle? Dans un milieu encombré, à une époque où, d'une part, le taux du salaire ne permet pas les économies, et où, d'autre part, il y a augmentation progressive dans le prix des denrées alimentaires. Donnez à ce fait les proportions qu'il a atteintes dans l'Empire britannique, et vous aurez cet effrayant résultat: la mendicité armée. »

J'ajoutais, après avoir signalé l'abandon des questions littéraires :

« Restent donc, — mais restent vives et entières, restent pleines de sève et d'avenir, — les questions sociales; reste à étudier la charte du travail, ses principes, ses applications : — vaste thèse, au sein de laquelle bourdonne, comme dans une ruche, un essaim de difficultés; —

» A l'intérieur, — les problêmes de la propriété, du capital, du salaire, des coalitions, de la concurrence industrielle, de notre population qui s'augmente, de l'agriculture qu'on déserte, des prisons qui regorgent, des hôpitaux qui deviennent trop étroits...

» A l'extérieur, — les projets de colonisation, la création de débouchés, des doctrines du libre échange; les résistances du travail national, la protection, la prohibition... »

Je terminais en disant :

« Que sais-je? que sais-je, en vérité? — Toutes questions pour lesquelles on a créé naguère une magique formule : l'Organisation du travail.

» Comme je vous le disais, — à l'une de nos dernières séances particulières, — qu'y a-t-il sous cette appellation nouvelle? — Réalités ou chimères, rêveries brillantes ou méthodes assurées, — le temps nous le dira. »

Le temps, Messieurs, l'a-t-il dit? Souvenez-vous que ces paroles étaient prononcées le 7 septembre 1847, et que, trois mois après, une révolution s'inaugurait au nom de souffrances industrielles, prenant pour drapeau politique ce qui n'était qu'un doute scientifique, espérant que la violence allait donner la solution que l'étude n'avait pas pu fournir.

Du reste, le fait matériel reste là dans toute sa nudité. On peut grandement varier d'opinion sur les tendances, les efforts et les résultats du 24 février. Le blâme est plus facile que l'éloge. Dirons-nous qu'il est plus justifiable? Mais, à côté de ces divergences, un accord subsiste. Il suffit d'ouvrir les pages contemporaines.

Nous omettrons à dessein les critiques souvent exagérées des disciples des écoles modernes. Tout réformateur est suspect. A plus forte raison, nous saurons nous défier des déclamations des conspirateurs politiques, eux! qui ne cherchent que des instruments et un cri de rage à donner aux jalousies des classes déshéritées. Ce serait plus suspect encore.

Nous empruntons deux citations à deux écrivains dont les doctrines sociales n'ont rien de bien effrayant, dans les innovations qu'elles proposent.

M. Guizot disait, avant le 24 février et dès 1844 :

« C'est l'esprit du temps de *déplorer* la condition du peuple : mais on dit vrai, et il est impossible de voir, *sans une compassion profonde*, TANT DE CRÉATURES HUMAINES SI MISÉRABLES. Cela est douloureux, très-douloureux à voir, très-douloureux à penser ; mais il faut y penser ; y penser beaucoup, car à l'oublier il y a TORT GRAVE et GRAVE PÉRIL. »

Plus tard, un ministre de l'intérieur (il ne l'était pas encore), M. Léon Faucher écrivait ces lignes caractéristiques :

« L'industrie, je le sais, traîne à sa suite bien des misères. Dans cette fécondité d'expansion qui la caractérise, elle n'a pas constamment pour rejetons l'ordre, le bien ni la richesse. Des crises périodiques la ravagent, qui dissipent les fortunes et qui moissonnent les existences. Du fond des ateliers, même dans les temps prospères, s'élèvent trop souvent des plaintes lamentables qui couvrent le bruit des machines et qui vont troubler la sérénité du ciel. J'ai vu, j'ai touché du doigt, j'ai sondé ces plaies que la plupart des socialistes exagèrent ou dénaturent en les décrivant sur des ouï-dire. J'ai pénétré dans les ateliers de famille comme dans les plus vastes manufactures ; j'ai interrogé toutes les classes des travailleurs, depuis l'ouvrière qui gagne péniblement 40 à 50 centimes par jour jusqu'au mécanicien dont le salaire peut s'élever à 20 fr. ; j'ai comparé les ressources avec les besoins de chacun, depuis les parias qui vivent entassés pêle-mêle dans les bouges les plus infects, sans vêtements, sans pain, sans air ni lumière, jusqu'à ces heureux du travail qui habitent les confortables chaumières de Turton, avec l'aisance assise au foyer domestique et avec le contentement dans le cœur ; j'ai poursuivi cette comparaison pendant près de vingt ans, à Paris, dans les villes industrielles de la France, en Belgique, dans les provinces rhénanes, en Suisse, en Angleterre et en Écosse. J'ai fouillé, la nuit comme le jour, les profondeurs les plus cachées, les mystères souterrains de l'état social. Dans le cours de cette pénible odyssée, j'ai senti bien des fois l'émotion soulever mon cœur et déchirer mes entrailles ; mais je n'en ai pas

conclu que le mal dominât sur la terre ni qu'il y eût lieu, pour corriger des misères accidentelles, de supprimer la liberté. »

Dernièrement, Blanqui aîné, dans un rapport qui fait le triste pendant des enquêtes britanniques, de ces enquêtes dont je vous parlais dans les *Rognures* déjà citées ; M. Blanqui, dis-je, a donné l'exacte mesure des douleurs de ce monde à part, qui se nomme le monde industriel. La statistique, à son tour, a donné des chiffres effrayants de mortalité et de suicide. Cela suffit pour avouer que M. Guizot disait vrai en déclarant qu'il y a tort grave et grave péril à oublier les souffrances du peuple. Il y avait, tout à la fois, dans cette déclaration, la pensée du chrétien et l'inquiétude de l'homme d'État.

Donc, — on doit dire — que, par suite du développement industriel dans les conditions que notre imprévoyance lui a faites, le travail diminue, le salaire s'amoindrit, des bras restent désœuvrés, et que la misère augmente. — Voilà le mal. Aussi Blanqui, avant sa mission, disait :

« La question en est venue au point qu'on se demande s'il faut » s'applaudir ou s'inquiéter des progrès d'une richesse qui traîne » à sa suite tant de misères. — Voilà le grand problême du XIX.e » siècle. »

Ce n'est pas notre dessein de le résoudre, si c'était notre orgueil que de vouloir le tenter. Nous racontons.

Ceux qui s'occupent spécialement de la réforme à opérer se nomment *socialistes*.

Il y a un point commun à tous les socialistes ; — c'est leur union pour signaler les vices de l'organisation actuelle. Tous abondent dans la même critique, depuis les démocrates d'Owen jusqu'aux autocrates de Saint-Simon ; de-

puis M.me Clarisse Vigoureux jusqu'à Louis Blanc; depuis Mathieu Briancourt jusqu'à Cabet.

Unies pour combattre, les phalanges socialistes se divisent quand il s'agit d'édifier et de réorganiser. Chaque maître a ses disciples. Chaque école a sa formule. Chaque réformateur a son système et revendique pour sa théorie le privilége de l'infaillibilité.

Les projets rénovateurs sont nombreux. Leur analyse serait déplacée dans cette préface d'une étude historique, mais nous pouvons au moins donner quelques indications.

On divise volontiers ces divers systêmes en deux catégories.

Il y a les systêmes qu'on peut appeler individuels, parce qu'ils se résument dans l'effort d'un seul homme, sans école ferme, sans cortége d'adeptes, sans sectaires, vivant un peu dans l'isolement. Dans cette première catégorie, je place P. Leroux, Lamennais, Pecqueur, Buchez, Louis Blanc et Proudhon : ces deux derniers ayant déjà quelques satellites.

Il y a ensuite des noms supérieurs, exerçant une certaine domination et ayant groupé autour d'eux des élèves, des apôtres, des missionnaires. Vous avez reconnu Saint-Simon, Fourier et Cabet, et aussi Owen.

Tels sont les chefs reconnus du socialisme, tel qu'on l'entend aujourd'hui. Telles sont les sources d'où sortent, les unes sur les autres, les questions modernes du capital et du salaire, de la propriété, du droit au travail, des banques, de l'échange, de l'impôt progressif, du monopole gouvernemental, du marchandage, des caisses de retraites, de la solidarité, de l'instruction gratuite : immense carrière ou-

verte à toutes les recherches et dont il n'aurait pas fallu faire un champ de bataille; car, bien certainement, les solutions scientifiques de l'économie sociale ne s'obtiennent pas les armes à la main. Permettez-moi, à l'appui de cette opinion, qui rencontrera peu de contradicteurs, de citer une anecdote assez curieuse, que je tiens d'un des membres du Gouvernement provisoire.

Dans une des scènes tumultueuses qui accompagnèrent le Gouvernement du 24 février à l'Hôtel-de-Ville, un ouvrier pénétra dans la salle où se tenait le Gouvernement. Il réclamait impérieusement, et les armes à la main, l'organisation du travail. Lamartine se tut. La question ne s'adressait point à lui, mais à L. Blanc. Les collègues de Lamartine imitèrent son silence. L. Blanc, mis en demeure, répondit que l'organisation du travail était un système à préparer, et qu'on ne l'improvisait pas à la pointe de la baïonnette. L'ouvrier, croyant démêler une fin de non-recevoir, insistait.— « *Mettez-vous là*, dit L. Blanc, en montrant une table et un siége; puis, *donnez-nous votre plan.* — *Je ne sais tenir qu'un fusil.* — *Bien; dictez; j'écoute.* — L'ouvrier trouva ceci : *Organisation du Travail*; d'ailleurs, rien. — Il se retira.

Revenons à notre exposé.

Le communisme diffère grandement des systèmes socialistes enfantés par ces dernières années.

La grande question étant la répartition des richesses nationales, — on peut caractériser les trois écoles dominantes par ce simple aperçu :

L'école saint-simonienne veut la répartition suivant la *capacité*; et, en sous base, les œuvres.

L'école phalanstérienne désire cette même répartition suivant le capital, le talent et le travail; donnant trois bases là où Henri de Saint-Simon n'en donne qu'une.

Cabet réclame une répartition suivant les besoins ou l'égalité proportionnelle.

Louis Blanc, que, vu son rôle au Luxembourg, nous joindrons à ces trois chefs d'école, a imaginé l'égalité des salaires, sans distinction de capacité, d'apports ou de besoins. — C'est lui qui a dit :

« Il y a à choisir entre deux systêmes, ou des salaires égaux ou des salaires inégaux; nous serions partisans, nous, de l'égalité, parce que l'égalité est un principe d'ordre qui exclut les jalousies et les haines.

» On pourra nous objecter: « L'égalité ne tient pas compte des aptitudes diverses; » mais, selon nous, si les aptitudes peuvent régler la hiérarchie des fonctions, elles ne sont pas appelées à déterminer des différences dans la rétribution. *La supériorité d'intelligence ne constitue pas plus un droit que la supériorité musculaire;* elle ne crée qu'un devoir. Il doit plus celui qui peut davantage: voilà son privilége.

» On pourra objecter encore: « L'égalité tue l'émulation. »

» Rien de plus vrai dans tout systême où chacun ne stipule que pour soi, où les travailleurs ne sont que juxtaposés, n'agissant qu'à un point de vue purement individuel et n'ont aucune raison d'établir entre eux ce que j'appellerais le point d'honneur du travail; mais qui ne sait que, parmi les travailleurs associés, la paresse aurait bien vite le caractère d'infamie qui, parmi les soldats réunis, s'attache à la lâcheté? Qu'on plante dans chaque atelier un poteau avec cette inscription: « Dans une association de frères qui travaillent, tout paresseux est un voleur. »

Reprenons, pour en dire librement notre façon de penser, ces quatre systêmes, qui prétendent tous au socia-

lisme, mais qui, on le voit, sont loin de s'entendre sur les bases de la réorganisation. L'histoire sera plus claire après cet examen.

Le saint-simonisme a maladroitement heurté de front les questions de religion, d'état, de propriété et de morale. C'est par là que l'école est morte après avoir occupé la scène scientifique de 1825 à 1832, au moyen du *Producteur* (1825 à 1828), de l'*Organisateur* (1828 à 1831), et du *Globe* (depuis 1830 jusqu'à 1832). En 1831, la discorde éclata entre les chefs de l'école, qui se divisa, pour, bientôt après, se dissoudre.

Malgré les erreurs qui ont amené sa chute, le saint-simonisme a légué à la science sociale deux grandes vérités : *le principe d'association et le principe de l'autorité.* Le saint-simonisme était une théocratie *politique*, quant au gouvernement ; *industrielle*, quant à la distribution des richesses. Le caractère distinctif des écrits de Henri de Saint-Simon, c'est le respect des pouvoirs établis. Il ne songe pas à leur distinction ; il ne conclut ni à une nouvelle religion, ni à un nouveau principe gouvernemental. Dans son écrit : *Nouveau christianisme*, c'est au Saint-Siége qu'il s'adresse. Il dédie ses aperçus économiques à Louis XVIII ; et, quand cette royale dédicace lui manque, il choisit, pour les patrons de ses ouvrages, l'Institut et le bureau des longitudes. Le grand seigneur subsiste dans le niveleur. Il y a respect des hiérarchies, seulement ce respect se fonde sur les capacités. Ce n'est pas Saint-Simon qui aurait songé au suffrage universel.

Comme conséquences des principes sérieux que contenait le saint-simonisme, l'histoire a enregistré celles-ci. Nous laisserons parler Jules Lechevalier :

« Organisation et moralité dans l'industrie ; — direction de toutes les forces de la société : capitaux, capacité, travail, d'après le principe de l'association, c'est-à-dire en combinant équitablement les rapports de ces divers éléments sans sacrifier les uns aux autres ; — extension de la prévoyance sociale sur les destinées de chaque famille, de telle sorte que chaque ménage, sous condition de travailler et de vivre honnêtement, puisse être assuré de l'éducation et de l'apprentissage pour ses enfants, d'une fonction suffisamment rétribuée pour l'homme et la femme, et d'un repos honorable pendant la vieillesse ; — application aux travaux productifs, c'est-à-dire au développement de la science, de l'industrie, des arts et des lettres, de ressources au moins égales à celles qui sont appliquées en ce moment à la guerre et à l'action purement défensive de l'administration ; — extinction graduelle du prolétariat et du paupérisme par l'accession du plus grand nombre à la propriété ; — tels sont, en résumé, les préceptes que la science sociale a recueillis du naufrage de l'école saint-simonienne. Dans ce naufrage, le vaisseau seul et le corps de doctrine se sont perdus. Tous les hommes se sont sauvés, et, il faut le dire, à l'honneur de leur caractère et de la solidité éprouvée de leurs convictions, tous ont continué à travailler, dans les directions les plus diverses, à l'accomplissement de l'œuvre à laquelle ils se sont dévoués. »

Quand une école a donné au monde ces théorêmes sociaux, elle est sûre de ne pas périr. Elle a eu son mauvais côté, ses faiblesses, ses théories subversives ; cela est vrai, mais cela est humain. Rien de parfait ne sort de nos mains. Si l'école est dissoute, les disciples subsistent et ont tous retrouvé une position élevée. Blanqui, esprit juste et froid, disait des saints-simoniens :

« Aujourd'hui, dit M. Blanqui dans son histoire de l'Economie politique, les saints-simoniens répandus dans le monde y ont repris l'exercice des professions auxquelles ils étaient individuellement destinés par leurs premières études. Ils construisent des chemins de fer ; ils font des voyages utiles à leur patrie ; ils sont entrepre-

neurs d'usines, et partout on les voit à la tête des projets d'amélioration. Ils honorent leur passé par la dignité même de leur silence, satisfaits d'avoir posé les plus grandes questions du temps présent et d'avoir préparé les principaux éléments de leur solution. L'Europe, qui les bafouait, suit leurs conseils, et le Gouvernement qui les poursuivait les emploie. — Est-ce donc ainsi que l'on traite des vaincus? »

Non, ce ne sont pas des vaincus que ceux qui ont proclamé hautement l'accession du plus grand nombre à la propriété. Aussi, l'un de vous, Messieurs, prononçait, avec votre approbation, ces paroles :

« Ces mœurs qui nous ont sauvés doivent devenir notre garantie future. C'est à la démocratie intelligente qu'il appartient de développer et de féconder cette force morale qui nous a déjà si bien servis, — non pas en se perdant dans les futiles préoccupations des formules politiques, — mais en propageant ces principes sauveurs qui ont empêché de grands et d'irréparables désastres. C'est au nom de la famille et de la propriété que l'ordre social s'est armé contre l'anarchie et l'a vaincue. Eh bien! *Tâchons que chacun ait sa famille à protéger, son patrimoine à défendre. Répandons partout ces éléments civilisateurs qui jusqu'ici ont présidé au développement de l'humanité, et qui, selon moi, doivent guider encore sa marche ascendante* (1). »

Aussi lui, penseur solitaire, Ch. Fourier a créé une école. De vigoureux disciples ont recueilli son héritage, et la *Démocratie Pacifique* est le reflet éloigné, mais pourtant traditionnel du petit commis-commerçant de Lyon.

Saint-Simon devine la force de l'association, Fourier en

(1) Discours de M. Ev. Colombel, séance du 20 novembre 1848.

indique les applications d'une façon plus précise. Il crée le phalanstère et laisse après lui ce grand mot : *la commune organisée*. Malheureusement, il laisse aussi pour héritage *le Travail attrayant*, rêverie féerique dont la perspective est merveilleuse, dont les développements sont ridicules. Toujours le triste cachet de l'humanité, le côté humain, comme disait Bossuet, le côté faillible et peccable.

En politique, chose d'ailleurs dont il se soucie peu, Charles Fourier arrive à l'individualisme et à l'exagération de la liberté; c'est là son signe distinctif d'avec Saint-Simon. Il y a chez l'un tradition de bourgeois, comme il y avait chez l'autre souvenir presque féodal, avec l'unité de plus. Le bourgeois tend l'oreille au souffle émancipateur du XVI.e siècle, le grand seigneur, imbu des réminiscences de Versailles, se rattache, comme le comte de Maistre, à l'autorité, à la théocratie, au pouvoir révélé de lui-même par la capacité. L'antagonisme n'est pas complet sur ce point, mais il commence, et Louis Blanc le marquera davantage.

En industrie, cette force des temps modernes, Ch. Fourier a produit d'excellentes critiques. On voit qu'il a touché au négoce, qui l'a effrayé par son impureté, comme la politique l'avait dégoûté par le spectacle de 93 et les horreurs du siége de Lyon. Il y a cela de remarquable. Presque tous les socialistes, en peignant sous de sombres couleurs les calamités de la concurrence, dirigent leurs traits contre le capital et contre la propriété, tandis qu'il n'en faudrait blâmer que les abus. Ch. Fourier s'en prend seulement aux excès de la spéculation et de l'agiotage.

En philosophie, Ch. Fourier a développé sa fameuse

théorie de l'attraction passionnelle. Pour que le travail fût véritablement productif, il faudrait qu'il passât de la loi de la contrainte, du frein et du besoin, sous le régime de l'association; il faudrait, de plus, qu'il devînt attrayant, par la distribution des travailleurs en groupes et en séries de groupes, formés suivant les vocations et les aptitudes. Ici, on le voit, nous tombons dans le vide, ou plutôt Charles Fourier a quitté la terre, en rêvant pour elle l'harmonie des sphères célestes et des demeures sidérales.

Un critique que nous avons déjà cité, M. Jules Lechevalier, critique plus sérieux, mais moins brillant que l'auteur des *Deux Paturots*, s'explique ainsi sur Ch. Fourier. L'appréciation nous semble juste à peu près:

« Il faut laisser à la postérité et à l'histoire le soin de faire à cet homme de génie la part de gloire qui lui revient, et cette part sera d'autant plus belle et d'autant plus vite obtenue, que la réalisation de l'association aura été dégagée des difficultés, des prétentions inadmissibles et des illusions dont Fourier lui-même l'a entourée. A cet égard, il est juste que Fourier expie son excentricité, et porte la peine des défauts de son caractère, de l'intempérie de sa plume et de sa pensée. Les obstacles que le novateur subit, les attaques contre ses idées, les calomnies contre ses intentions, ne l'autorisent jamais à se mettre en scission avec ses contemporains. Il lui est prescrit de réussir et de vaincre les difficultés par un redoublement de patience et de génie. Le novateur a seul la charge de son succès: *Actori incumbit onus probandi.* »

En dehors de Saint-Simon et de Ch. Fourier, et avant Cabet, il n'y a pas grand'chose. Il y a pourtant Robert Owen et Louis Blanc. Disons-en deux mots.

Robert Owen a tous les vices du saint-simonisme et du

fouriérisme; il n'en possède pas les bons côtés, les parties révélatrices. Robert Owen, comme bien d'autres, est meilleur critique que bon organisateur. Il a expérimenté de nouveau cette vieille vérité, rajeunie par le poète :

« La critique est aisée et l'art est difficile. »

Robert Owen a surtout découvert et stigmatisé les désastreuses conséquences de la concurrence industrielle. Hélas! oui.... Mais le remède! le remède! Et la demande devient pressante, quand on songe que la liberté du commerce et de l'industrie est une des conquêtes de 1789, préparée par Turgot, qui proclamait :

« Dieu, en donnant à l'homme des besoins, en lui rendant nécessaire la ressource du travail, a fait du droit de travailler la propriété de tout homme, et cette propriété est la première, la plus sacrée, la plus imprescriptible de toutes. » (Préambule de l'édit de 1776.)

Et confirmée par la science économique, dont un des organes, J.-B. Say, disait :

« Toutes les théories de l'économie politique se réduisent à la liberté de travailler, à la liberté d'user de son travail. »

Reste Louis Blanc : les théories du Luxembourg l'ont tué. Il ne restera qu'un sourire de l'égalité absolue comme règle de répartition, dans ce grand atelier national où Louis Blanc convie toutes les forces productrices du pays. Un sourire! et c'est amer à dire, car on ne saurait refuser à Louis Blanc un talent de premier ordre. Que voulez-vous? Lamennais s'est bien égaré!

Chez Louis Blanc, la théorie peut un instant séduire ; la pratique désenchante et vous ramène durement aux réalités.

Avant le 24 février, Louis Blanc écrivait ces lignes :

« Le droit, dit M. Louis Blanc, considéré d'une manière abstraite, est le mirage qui, depuis 1789, tient le peuple abusé. Le droit est la protection métaphysique et morte qui a remplacé, pour le peuple, la protection vivante qu'on lui devait. Le droit pompeusement et stérilement proclamé dans les chartes, n'a servi qu'à masquer ce que l'inauguration d'un régime d'individualisme avait d'injuste, et ce que l'abandon du pauvre avait de barbare. C'est parce qu'on a défini la liberté par le mot *droit* qu'on en est venu à appeler hommes *libres* des hommes ESCLAVES du froid, esclaves de l'ignorance, esclaves du hasard. Disons-le donc une fois pour toutes, la liberté consiste, non pas seulement dans le DROIT accordé, mais dans le POUVOIR donné à l'homme d'exercer, de développer ses facultés sous l'empire de la justice et sous la sauve-garde de la loi. »

Ces paroles séduisent-elles ? Non, car il y a dans elles un blasphême contre le spiritualisme au profit de la matière.

De réformateur, M. L. Blanc est devenu dictateur. On l'a nommé président de la grande commission du travail. Qu'a-t-il indiqué comme application de sa théorie ? — Il a abouti à la dérision de l'atelier national et à l'impiété de la répartition suivant les besoins.

Écoutons son monstrueux programme. C'est là un document qu'il suffit de citer pour que la réfutation en soit immédiatement acquise :

« Le Gouvernement serait considéré comme le régulateur suprême de la production et investi, pour accomplir sa tâche, d'une grande force.

» Cette tâche consisterait à se servir de l'arme même de la concurrence pour faire disparaître la concurrence.

» Le Gouvernement lèverait un emprunt dont le produit serait

affecté à la création d'*ateliers sociaux* dans les branches les plus importantes de l'industrie nationale.

» Cette création exigeant une mise de fonds considérable, le nombre des ateliers originaires serait rigoureusement circonscrit; mais, en vertu de leur organisation même, ils seraient doués d'une force d'expansion immense.

» Le Gouvernement étant considéré comme le fondateur unique des *ateliers sociaux*, ce serait lui qui indiquerait les statuts.

» Seraient appelés à travailler dans les *ateliers sociaux*, jusqu'à concurrence du capital primitivement rassemblé pour l'achat des instruments de travail, tous les ouvriers qui offriraient des garanties de moralité.... Les salaires seraient égaux.

» Pour la première année, le Gouvernement règlerait la hiérarchie des fonctions. Après la première année, les travailleurs ayant eu le temps de s'apprécier l'un l'autre, et tous étant également intéressés au succès, la hiérarchie sortirait du principe électif.

» On ferait tous les ans le compte du bénéfice net dont il serait fait trois parts. L'une serait répartie par portions égales entre les membres de l'association; l'autre serait destinée : 1.° à l'entretien des vieillards, des malades et des infirmes; 2.° à l'allégement des crises qui pèseraient sur d'autres insdustries, toutes les industries se devant aide et secours; la troisième, enfin, serait consacrée à fournir des instruments de travail à ceux qui voudraient faire partie de l'association, de telle façon qu'elle pût s'étendre indéfiniment.

» Dans chacune de ces associations formées pour les industries qui peuvent s'exercer en grand, pourraient être admis ceux qui appartiennent à des professions que leur nature même force à s'éparpiller et à se localiser, si bien que chaque atelier social pourrait se composer de professions diverses, groupées autour d'une grande industrie, parties différentes d'un même tout, obéissant aux mêmes lois et participant aux mêmes avantages.

» Chaque membre de l'atelier social aurait droit de disposer de son salaire à sa convenance; mais l'évidente économie et l'incon-

testable excellence de la vie en commun ne tarderaient pas à faire naître, de l'association des travaux, la volontaire association des besoins et des plaisirs.

» Les capitalistes seraient appelés dans l'association et toucheraient l'intérêt du capital par eux versé, lequel intérêt leur serait garanti sur le budget ; mais ils ne participeraient aux bénéfices qu'en qualité de travailleurs.

» Dans toute industrie capitale, celles des machines par exemple, ou celle de la soie, ou celle du coton, ou celle de l'imprimerie, il y aurait un atelier social faisant concurrence à l'industrie privée. La lutte serait-elle bien longue ? Non, parce que l'atelier social aurait sur tout atelier individuel l'avantage qui résulte des économies de la vie en commun et d'un mode d'organisation où tous les travailleurs sans exception sont intéressés à produire vite et bien. La lutte serait-elle subversive ? Non, parce que le Gouvernement serait toujours à même d'en amortir les effets en empêchant de descendre à un niveau trop bas les produits sortis de ses ateliers. Il se servirait de la concurrence, non pas pour renverser violemment l'industrie particulière, mais pour l'amener à composition....

» Comme une même industrie ne s'exerce pas toujours au même lieu et qu'elle a différents foyers, il y aurait lieu d'établir, entre tous les ateliers appartenant au même genre d'industrie, le système d'association établi dans chaque atelier particulier ; car il serait absurde, après avoir tué la concurrence entre individus, de la laisser subsister entre corporation. Il y aurait donc, dans chaque sphère de travail que le Gouvernement serait parvenu à dominer, un atelier central duquel relèveraient tous les autres en qualité d'ateliers supplémentaires. »

Des doctrines comme celles-là, données comme règles à une société française, à la société du XIX.e siècle, à l'héritière de tant d'âges glorieux ; ces doctrines, disons-nous, ne se répètent pas.

M. Léon Faucher a fort bien analysé les théories du

Luxembourg. Il les a flagellées avec toute l'expérience d'un économiste et avec toute la verdeur de son talent un peu opiniâtre.

C'est lui qui disait, en parlant en avril 1848, de l'aréopage qui avait remplacé la pairie :

« La commission de travail, ou, pour emprunter le style barbare du décret, la *commission pour les travailleurs*, est, sans contredit, animée d'un amour sincère du bien; mais ses premiers actes ne respirent pas une grande sagesse. Les discours de M. Louis Blanc sont exagérés et violents; ses résolutions, sans mesure. Il recommence périodiquement le même exposé d'une théorie, au bout de laquelle ne se présente jamais une conclusion tant soit peu pratique. A chaque pas qu'il fait, on sent l'hésitation, le décousu, l'absence du plan. L'industrie est abandonnée ainsi à une direction qui accuse les défauts les plus opposés; les tâtonnements dans l'arbitraire. »

Rendons à chacun ce qui lui appartient. On reconnaît L. Blanc dans ces tristes décrets du Gouvernement provisoire qui proclamaient le droit au travail, diminuaient les heures de la journée, frappaient le marchandage, et, bref, faisaient au peuple trompé les magnifiques promesses qui furent irréalisables et qui, peut-être, amenèrent les journées de juin, plus fatales aux idées démocratiques, sagement entendues, qu'aux combattants si fatalement entraînés.

Laissons L. Blanc, il ne restera rien de cet économiste. L'historien, souvent pamphlétaire, pourra seul sauver sa mémoire.

La quatrième école est l'école communiste, dont le représentant actuel est M. Cabet. Nous en parlerons avec d'autant plus de réserve et de modération qu'un jugement,

qui n'est encore que par défaut, vient d'appliquer les peines de l'escroquerie à M. Cabet, pour sa désastreuse tentative du Texas.

Sans contredit, ce système est le plus simple, le plus radical, le plus égalitaire de toutes les prétendues réformations socialistes.

Sous la plume de l'ancien procureur-général, le communisme a gagné en popularité. Il a affecté les formes scientifiques et il a prétendu se débarrasser des mauvaises queues du passé.

M. Cabet, dans quelques mots, a formulé tout son communisme ; il a dit :

« Voici le caractère essentiel et principal du communisme : — Le territoire national est indivis et appartient à la communauté ou au peuple entier, représenté par un Gouvernement vraiment représentatif, ou démocrate, ou populaire ; qui est grand propriétaire, grand agriculteur, grand manufacturier ; qui emploie tous les citoyens comme ses ouvriers ; qui dirige l'agriculture et l'industrie de manière à leur faire produire tous les objets d'aliment, de vêtement, de logement, d'ameublement, etc. ; qui recueille tous les produits et qui les distribue également à tous les citoyens, suivant leurs besoins, de manière que tous soient bien et également bien nourris, vêtus, logés, instruits, mariés, etc. »

Du reste, ce caractère de l'école communiste, savoir : *le monopole de l'État comme distributeur des richesses diverses du territoire*, n'est pas spécial aux théories de M. Cabet. On le retrouve dans presque toutes les conceptions contemporaines, à des doses plus ou moins accentuées. Association de tous les travailleurs sous une direction despotique, voilà l'étrange formule dans laquelle viennent

se rencontrer, bon gré mal gré, les divers systèmes qui ont voulu toucher au socialisme.

Tel est le point culminant du socialisme. Il arrive fatalement là. C'est son issue. Il lui faut l'État au sommet, — l'État, propriétaire de tous les champs, — possesseur de tous les capitaux, — entrepreneur des voies de communication, — absorbant le commerce, — monopolisant l'industrie; — en un mot, faisant pour toutes les branches de l'activité humaine et pour toutes les sources de la richesse du pays, ce que nous faisons pour les postes, pour les tabacs, pour les poudres; — ce que M. S. Dumon voulait faire pour les sels; — ce que Mehemet-Ali avait fait pour l'Égypte; — un vaste pachalisme, mais avec les formes, le bon sens, la logique et la clarté de l'esprit français; — une gigantesque maison de commerce sous la raison sociale: *France et C.ie*...

Mehemet-Ali avait produit les fallahs: que produirait le socialisme, avec la même puissance de concentration despotique? D'autres le diront.

Il est vrai, et nous l'avons fait remarquer, que si les branches du socialisme se réunissent dans une même formule absolue, nécessaire, fatale, comme dans un couronnement suprême, elles se divisent sur la base de la répartition. Les moyens produisent; c'est bien. L'État souverain répartit; c'est bien encore. Mais comment répartira-t-il? Là commence la divergence.

Nous voilà sur les hauteurs de la philosophie, mesurant de l'œil les ébats de ces utopies, dont nous venons de signaler le point de contact. Ne se ressemblent-elles que par ces aboutissements? Non.

Elles ont encore, ces théories, un rapprochement : nous voulons dire la misère humaine, la souffrance inhérente à notre nature. Cette dure condition de notre existence a motivé bien des révolutions, bien des guerres. Le socialisme en vient, de même que le communisme icarien, dont le nom est nouveau, dont l'idée est ancienne.

C'est cette idée que nous voulons rechercher dans son expansion du XVI.e siècle et dans ses préliminaires sous la domination païenne, ce qui est un préalable indispensable.

(*La suite bientôt.*)

Ev. COLOMBEL.

ESSAI SUR L'UTOPIE

DE

THOMAS MORUS,

PAR M. EUGÈNE TALBOT.

Le jour où, dépossédé de la vie édéenne, l'homme fut exilé sur la terre, contraint à l'arroser de ses sueurs, condamné à l'engraisser de sa dépouille mortelle, il jeta un regard de désespoir sur le délicieux séjour à la porte duquel brillait l'épée flamboyante, et se mit en quête du bonheur. Voilà soixante siècles qu'il marche vers cet idéal, et il ne l'a point encore atteint. Avouons-le sans détour, il ne l'atteindra jamais. Le scepticisme de Voltaire a raison : « Si on donne le nom de bonheur à quelques plaisirs ré- » pandus dans cette vie, il y a du bonheur en effet ; si on » ne donne ce nom qu'à un plaisir toujours permanent ou

» à une file continue et variée de sensations délicieuses, » le bonheur n'est pas fait pour ce globe terraqué : cher- » chez ailleurs. » On a toujours cherché. Dès la plus haute antiquité, le problême du bonheur, question vitale de toute société comme de toute philosophie, a été posé par les génies de l'ordre le plus élevé, aussi bien que par les faiseurs subalternes de systêmes ; mais les trois cents écoles qui ont couru après la solution, sont toutes demeurées haletantes au milieu du chemin, toutes ont été se heurter à cette borne fatale, posée par l'auteur de Candide : « Souverain bien, bonheur absolu ! chimère ! » C'est donc un fait acquis à l'expérience que cette poursuite incessante d'un fantôme fugitif n'aboutit qu'à l'illusion, au désappointement. Notre nature circonscrite par un pouvoir supérieur à l'homme n'est susceptible que d'impressions restreintes, d'émotions déterminées, de sensations limitées par des lois fixes. Qui peut-être assez fou pour vouloir en augmenter la portée et l'étendue ? Qu'on prenne l'homme à tel degré que l'on voudra, de civilisation, de culture intellectuelle et morale, qu'on le suppose même arrivé au terme le plus haut de son développement, sa perfectibilité verra s'ouvrir encore devant elle des horizons nouveaux, parce que, d'après la loi nécessaire de son être, il aura perdu dans sa marche continue autant de terrain qu'il en aura conquis. C'est la mer qui abandonne un rivage, pour aller en couvrir un autre. *Circulus œterni motus !*

Ce que nous disons de l'individu doit s'entendre aussi des nations. La somme d'ordre, de bien-être, de liberté dont elles peuvent jouir a ses limites. Vouloir, au gré de ses caprices, de son ambition, et même suivant les inspira-

tions d'une âme toute palpitante d'amour, augmenter cette somme, et l'élever, en quelque sorte, à sa dernière puissance, c'est ne tenir aucun compte du possible. Telle serait l'illusion d'un mathématicien qui espérerait réaliser et partager aux hommes ces milliards de millions abstraits qu'il est donné à la science de supputer ou d'écrire. Ceux-là sont donc des rêveurs qui s'imaginent que la société humaine peut arriver à un bien absolu. Rêveurs utiles, quand ils nous montrent les plaies dont nous sommes travaillés ; quand ils signalent au navire des gouvernants les écueils et les passes où d'autres ont fait naufrage ; rêveurs dangereux, criminels, quand leur empirisme a la prétention d'appliquer à la réalité les créations de leurs cerveaux, quand ils promettent la panacée universelle aux esprits crédules, quand ils repaissent de chimères ambitieuses les âmes ardentes et fanatiques.

Nous abandonnerons cette espèce malfaisante à ses propres folies et à la répression du bon sens. Notre but, dans cet essai, est de vous entretenir, Messieurs, d'un de ces penseurs que leur probité rend inoffensifs, sinon absolument utiles à la communauté humaine. Les utopistes font si grand bruit autour de nous, qu'il n'est peut-être pas sans intérêt de s'occuper du père de l'utopie. Allons la chercher à son berceau.

Quoique l'idée utopique date de loin, le mot est de création nouvelle. C'est au seizième siècle qu'il a été composé, écrit, imprimé pour la première fois. Par qui ? Est-ce par un homme à visions et à théories, par un bâtisseur de systèmes, par un de ces esprits excentriques qui se croient originaux parce qu'ils sont bizarres, qui se disent réforma-

teurs parce qu'ils sont absurdes? Non, Messieurs, c'est un homme grave, froid, sérieux, dont l'imagination allait peut-être jusqu'à la poésie, mais non jusqu'à la rêverie; un homme revêtu d'une des dignités les plus importantes de l'Angleterre, magistrat plein d'intégrité, d'un désintéressement sans égal, un homme que son dévouement au catholicisme conduit à la Tour de Londres et à l'échafaud, Thomas Morus enfin, qui veut pour l'humanité un avenir d'ordre, de sécurité, de bonheur.

En lui se réfléchissait le génie, audacieusement, mais sincèrement, novateur d'un siècle à jamais célèbre. En effet, à cette époque de l'histoire la pensée humaine prenait un nouvel essor. La philosophie d'Aristote voyait enfin lui échapper le sceptre qu'elle avait si longtemps porté en souveraine : à la scolastique succédaient les doctrines plus enthousiastes, plus entraînantes de Platon. Un des précurseurs de Descartes, Télésio, dont Campanella, Vanini et Giordano Bruno allaient bientôt seconder les efforts, se faisait déjà le propagateur de la secte académique. Outre cet enseignement oral, la traduction des œuvres platoniciennes, si fidèlement reproduites, si savamment commentées par Marsile Ficin, était lue avec avidité par tous les hommes érudits de l'Europe. D'autre part, en politique, il régnait dans les esprits comme un vague désir de république universelle; les dernières guerres d'Italie, en épuisant la chrétienté, la faisaient aspirer à une paix générale, absolue, et les vœux, déjà formulés par Luther, d'une réformation religieuse faisaient espérer aux âmes honnêtes ou impatientes la perspective d'un avenir de repos et de sérénité au sein d'un catholicisme épuré. Thomas Morus fut, si l'on

peut le dire, comme pénétré par ce courant d'idées à la fois religieuses, philosophiques et sociales. Il cède à ces influences combinées et fait son livre. Avant de l'imprimer il le montre à ses amis, à Tunstall, à Egidius, à Budée, à Erasme. On l'accueille par une sorte d'approbation passionnée. Ce ne sont que félicitations et caresses. Sa république est mise au-dessus de celles de Rome, de Sparte et d'Athènes. Son génie, comme celui de Platon, est traité de divin. Il ne peut résister à cette ivresse, son cœur d'homme de bien déborde de joie ; dans une lettre adressée à Erasme, il s'exalte et se gonfle jusqu'à l'espoir d'une réalisation complète de son état romanesque.

Le livre paraît : c'est dans toute l'Europe une rumeur d'admiration. Les savants, les politiques, les magistrats, les princes en savourent la lecture. O grandeurs humaines ! triomphes littéraires ! systèmes sociaux ! Qui donc lit l'Utopie, aujourd'hui ? Mais surtout, qui donc songerait à la mettre en pratique ?

Cette espérance était pourtant réservée au XIX.e siècle. Saint-Simon et Fourier ont-ils lu l'œuvre de Morus, se sont-ils inspirés de ses idées ? Nous croyons pouvoir répondre par la négative. Cependant, chose étrange, le souffle de Morus semble avoir passé dans leur âme ; sa pensée, à travers trois siècles, s'est fait jour jusqu'à eux, comme la république de Platon, que Montesquieu, malgré son bon sens, ne croit pas plus idéale que celle de Sparte, a traversé près de deux mille années pour se reproduire sous une forme nouvelle dans l'esprit du chancelier d'Henri VIII. Une analyse succincte nous en fera juger. Votre sagacité, Messieurs, et votre érudition m'épargneront la peine de

vous signaler à chaque pas les allusions et les rapprochements.

L'ouvrage de Thomas Morus se divise en deux livres. Le premier est une sorte d'introduction sous forme narrative et dramatique. L'auteur suppose qu'ayant été envoyé en Flandres avec Cuthbert Tunstall, chargé de régler des affaires d'intérêt entre le roi d'Angleterre Henri VIII et l'empereur Charles-Quint, il fait connaissance, à Anvers, dans la maison de son ami Pierre Gilles ou Petrus Egidius, d'un jeune portugais nommé Raphaël Hythlodeus ou Hythlodée (c'est-à-dire le babillard, le discoureur), qui a parcouru les mers, dit-il, non comme Palinure, mais comme Ulysse, ou mieux encore, comme Platon. Raphaël est fort versé dans la langue latine et dans la langue grecque. Il s'est livré tout entier à la philosophie, a fait abandon de son patrimoine à ses frères et s'est mis à courir le monde. Il a accompagné Améric Vespuce dans quatre voyages et l'a suivi dans toutes ses excursions. Au quatrième voyage, il a quitté le navigateur florentin, s'est dirigé, avec cinq seigneurs castillans, vers l'île de Taprobane (Ceylan), est parvenu à Calicut, après avoir traversé un grand nombre de contrées : là, il a rencontré, fort à propos, quelques navires portugais, et, contre toute espérance, il est revenu dans son pays natal. Mis au courant de ces diverses circonstances, Thomas Morus n'en est que plus empressé auprès de Raphaël. L'intimité devient plus grande entre le savant et le voyageur. Raphaël, fidèle à son surnom, ne se fait point prier pour détailler tout ce qu'il a vu. Il dit les villes qu'il a parcourues, les pays qu'il a observés, les solitudes brûlantes, dont les hôtes sont des serpents, des bêtes féro-

ces, ou des hommes plus farouches encore, puis, au-delà de la ligne équatoriale, le ciel plus doux, les animaux moins cruels, les indigènes plus policés, les mœurs plus civilisées, les États mieux constitués. De tous ces États, pas un n'est comparable à celui des Utopiens. Mais le temps n'est pas encore venu d'en faire la description. C'est à propos d'une question de philosophie légale que nous aborderons à ce merveilleux pays. Les interlocuteurs ont à discourir auparavant sur les malheurs de l'humaine espèce, sur les moyens de rendre les hommes meilleurs, les gouvernements plus équitables, les vols moins communs. Ainsi font-ils. Mais cette dernière proposition est surtout celle qui les préoccupe. Raphaël n'a garde de passer sous silence la discussion qui eut lieu, un jour, à table, chez le sage cardinal Jean Morton, archevêque de Cantorbéry, et chancelier d'Angleterre.

Un laïc s'étonnait qu'il y eut encore des voleurs malgré le danger qu'ils couraient d'être pendus. Raphaël ne put s'empêcher de blâmer un châtiment si rigoureux, qu'il trouvait injuste, et sans profit pour la morale publique. Il ajouta que le larcin n'est pas un crime assez énorme pour mériter la mort; que, d'ailleurs, il n'y a point de peine capitale capable d'arrêter les mains de ceux qui n'ont point d'autre moyen pour vivre que de prendre le bien des autres. Il serait bien plus sensé de pourvoir à la subsistance de ces malheureux, que de les mettre dans la nécessité de voler et de périr. — En vain lui fait-on remarquer que ces hommes pourraient se livrer aux arts mécaniques ou à l'agriculture, Raphaël persiste dans son opinion. Quels sont, en effet, les voleurs? Des soldats congédiés après les

guerres, trop faibles pour rester au service, et trop âgés pour apprendre un nouveau métier ; ou bien les valets de ces nobles seigneurs qui, comme les guêpes, vivent dans la fainéantise, et, sans produire une goutte de miel, profitent du travail des autres.

Font-ils valoir leurs terres? Ils râclent tout, ils rasent jusqu'au vif, pour augmenter leur revenu. Ils n'ont pas d'autre économie : gens d'ailleurs qui, dès qu'il y va de leurs plaisirs, sont prodigues jusqu'à se réduire à la mendicité. Que deviennent les nombreux domestiques qu'ils laissent après leur ruine, ou après leur mort? Autant d'hommes voleurs par nécessité. Telles sont les principales professions où se rencontrent les voleurs. Raphaël en signale une autre espèce d'une provenance fort curieuse et fort singulière. Elle est due au développement que prend l'élève des moutons. On chasse les laboureurs des terres cultivées, pour en faire des pâturages, et de là, un nombre immense de malheureux inoccupés, réduits au vol et à la misère.

A ces diverses causes, se joignent encore le goût du luxe, le jeu et la débauche. Remédiez, ajoute-t-il, à ces maux, et ne punissez pas des gens que vous-mêmes avez rendus criminels. Enfin, si vous êtes obligés de punir, ne frappez pas à la fois du glaive le voleur et l'assassin. Il n'y a que les stoïciens qui puissent établir parité entre ces deux délits. Mais ni la loi judaïque, souvent dure et rigoureuse, ni la plus simple raison ne les a confondus. Il y a plus : les lois humaines qui condamnent à mort le voleur légitiment l'homicide. Car si vous condamnez le voleur à mort, bientôt il deviendra assassin pour écarter le principal témoin de

son crime, et cela sans craindre un châtiment plus grand. Il est donc absurde d'infliger le même supplice au voleur et à l'assassin. — Anglais du XIX.e siècle, lisez et profitez! — Que ne fait-on comme un peuple de Perse, les Polylérites? Chez eux, les voleurs, après avoir été forcés de restituer ce qu'ils ont pris, sont occupés sans chaîne, sans attache aux travaux publics... S'ils refusent de travailler, on les bat pour les exciter;... ils sont tous vêtus d'une certaine couleur, et sont les seuls qui n'aient point la tête rasée: on les tond un peu au-dessus des oreilles, de l'une desquelles on coupe un petit morceau. Il est défendu, sous peine de mort, de les assister en argent. Cette justice est de telle nature qu'elle détruit les crimes et conserve les hommes.

Cette opinion de Raphaël est condamnée gravement par un ignorant docteur, et toute la compagnie juge comme celui-ci le projet dangereux. Mais le cardinal ayant reconnu qu'il serait facile et utile même d'en faire l'expérience, tout le monde l'applaudit. Raphaël raconte, en terminant ce récit, qu'un bouffon compléta son projet en demandant que les mendiants et les vagabonds fussent renfermés dans des couvents de Bénédictins.

Morus, charmé de la sagesse de Raphaël, l'engage à se produire dans les cours des princes pour contribuer, par ses sages avis, à l'utilité publique. Raphaël refuse. Que penserait le roi de France, dit-il, si je lui conseillais d'abandonner ses prétentions sur l'Italie, et de se contenter de son royaume, puisque l'administration en est au-dessus de ses forces? Cet avis serait-il bien reçu? Supposons encore un prince réduit à chercher des expédients pour grossir son trésor. Ses conseillers l'enga-

gent à hausser le prix de la monnaie, à feindre d'entreprendre une guerre, à exiger les peines pécuniaires portées par certaines lois publiées et transgressées par tout le monde, à vendre chèrement des priviléges, à gagner des juges qui, en toute occasion, soutiendront le droit royal. Voici sur quels principes se fondent ces belles maximes : « Le roi ne saurait être assez riche, parce qu'il est » obligé d'entretenir des armées ; le roi ne peut agir » injustement, quand même il le voudrait ; tous les biens » et tous les hommes de son état lui appartiennent en » propre, et chaque particulier n'a droit sur ce qu'il » possède, qu'autant que le roi a eu la bonté de ne pas » le lui ôter ; il importe beaucoup au prince que ses peu- » ples languissent dans l'épuisement ; la pauvreté des su- » jets est le rempart du monarque ; la révolte est toujours » à craindre dans une nation où les richesses et la liberté » dominent, parce que les hommes qui jouissent de ces » deux choses supportent avec impatience les rudes et in- » justes commandements. Au contraire, l'indigence, la » disette abâtardit les cœurs ; elle accoutume à souffrir ; » elle réprime le courage nécessaire pour la rébellion. » Si, moi Raphaël, je répondais à cette politique barbare : « Tous vos conseils sont pernicieux et tendent au dés- » honneur du roi ; la gloire et la sûreté de notre » maître consistent dans les richesses de son peuple plus » que dans les siennes. C'est pour eux que les hommes » ont choisi des princes, non pour les princes mêmes ; » les peuples se sont fait un maître pour vivre commo- » dément, agréablement, par sa peine et par ses soins, » pour se garantir de toute violence et de toute insulte ;

» la pauvreté, loin d'assurer la paix, amène la division;
» il est hors de la dignité d'un prince de régner sur des
» gueux. » Après un tel discours, ne serais-je pas honni et rejeté du conseil? — Mais, reprend Morus, pourquoi donner de tels avis sous cette forme ? Ne quittez pas un vaisseau pendant la tempête, parce que vous ne pouvez arrêter le vent ; de même, ne quittez pas une discussion où vous êtes le plus faible ; ne l'attaquez point de front. — Que gagnerais-je, reprend Raphaël, en voulant guérir la folie des autres? Je deviendrais fou moi-même: Il vaut mieux adoucir ma doctrine : je ferai, comme les prêcheurs, gens fins et rusés, qui, ne pouvant faire autrement, ont consenti que les hommes accommodassent la doctrine évangélique à leurs passions. Je veux vous dire toute ma pensée. Dans tous les états où la possession particulière est établie; dans tous les gouvernements où ce Dieu si bien servi, si bien adoré qu'on nomme *argent* est le mobile seul et universel, il est presque impossible d'agir ni équitablement, ni heureusement avec la république. Comment procurer la félicité commune à un assemblage de mortels où tout est partagé entre le plus petit nombre des habitants, pendant que toute la basse multitude languit dans la misère et dans la pauvreté. — Chez les Utopiens, au contraire, les biens étant partagés également, il n'y en a pas un qui ne soit dans une pleine abondance... Platon, ce très-sage législateur, prévoyait bien que le seul et unique moyen pour rendre un état heureux, c'est d'apprendre efficacement aux citoyens à mettre tout à l'égalité : or, je ne crois pas qu'on puisse pratiquer cela, tant que chaque particulier s'appropriera son bien.... Je suis entière-

ment persuadé que pour mettre les choses humaines dans un juste équilibre, il faudrait nécessairement abolir le droit de propriété. On réglerait la mesure de terre qu'il serait permis à chacun de posséder, et la somme d'argent que les particuliers pourraient avoir légitimement. On se précautionnerait par certaines lois contre la puissance excessive du prince, et contre la mutinerie toujours insolente du peuple. — Mais, reprend Morus, il résulterait de là que les habitants, n'étant plus aiguillonnés par le motif du gain, puisque le profit de chacun appartiendrait à l'état, fuiraient le travail. — Vous seriez détrompé, reprend Raphaël, si vous aviez visité les Utopiens. — Eh bien! s'écrie Morus, mon cher Raphaël, faites-nous la description de cette île, dites-nous par ordre et dans un détail exact, les campagnes, les fleuves, les villes, les habitants, les mœurs, les coutumes et les lois de ces peuples.

Raphaël se rend aux prières de Morus, et, dès le soir, après dîner, il commence son récit sur l'Utopie: c'est la seconde partie de l'ouvrage.

Cette seconde partie du livre de Morus se divise en plusieurs sections; dans la première il décrit l'île des Utopiens. Cette île a la forme d'un croissant et un circuit de cinq cents milles. Le port est compris entre les cornes de cette demi-lune: il est immense, très-sûr, mais des récifs le rendent inaccessible aux étrangers. Les habitants seuls connaissent les passes dangereuses qui y donnent entrée. De l'autre côté de l'île, l'accès est plus facile, mais les fortifications sont de nature à repousser tout débarquement agressif. Ce fut Utopus, illustre conquérant,

qui détacha cette terre du Continent, en faisant creuser par les habitants et l'armée un détroit de quinze milles. Avant la conquête de ce souverain, l'île se nommait Alvara.

Utopie contient cinquante-quatre villes, toutes grandes et superbes; la langue, les mœurs, les costumes, les lois sont partout entièrement les mêmes; et, autant que la situation du pays peut le permettre, on trouve toujours sur ce beau théâtre une même décoration. Entre les villes les moins éloignées, la distance est de huit heures; mais entre ces villes se trouvent plusieurs bourgades.

La ville principale de l'île est Amaurote, au centre de l'île; et c'est là que se réunissent, pour y traiter des affaires communes du pays, les trois vieillards nommés par chaque ville. Aucune ville n'a moins de vingt mille pas en territoire; aucune aussi ne cherche à augmenter son terrain, parce que ces peuples se regardent plutôt comme laboureurs et fermiers que comme maîtres de leurs campagnes. Ils ont aux champs des maisons commodes et bien garnies d'instruments d'agriculture, et ils s'y rendent en traversant les rues, les villages et les bourgs. L'organisation civile est fondée sur la famille. Chaque famille champêtre est composée pour le moins de quarante personnes, tant hommes que femmes, et de deux esclaves qui aspirent au droit de bourgeoisie. Notons en passant qu'il y a des esclaves en Utopie. On établit sur ces travailleurs un père et une mère de famille; outre cela, chaque trentaine de familles obéit à son directeur. D'année en année les laboureurs se renouvellent par moitié, et les vingt personnes qui restent instruisent les vingt qui ar-

rivent, de peur que leur ignorance ne fasse diminuer les vivres. Du reste, ceux qui se plaisent à la culture de la terre obtiennent facilement la permission de passer plusieurs années à la campagne. Les laboureurs cultivent les champs, nourrissent les bêtes et élèvent beaucoup de poulets dont ils font éclore les œufs par une chaleur artificielle. Ils ont peu de chevaux, et encore les veulent-ils méchants et rétifs pour exercer la jeunesse: ils préfèrent le bœuf, qui est plus patient, plus facile à nourrir, et dont on peut manger la chair. Ils ensemencent uniquement la terre pour recueillir des grains propres à faire du pain. Ils boivent les sucs de raisin, de pomme, de poire; de l'eau pure ou bouillie avec du miel; ils sèment plus de grains qu'il ne leur en faut, pour en faire part à leurs voisins.

Les meubles et les ustensiles de ménage leur sont fournis gratis par les magistrats. Quand le temps de la récolte arrive, les directeurs du labourage font savoir aux magistrats de la ville combien de monde il serait à propos de leur envoyer. Comme ce nombre de moissonneurs vient exactement au temps indiqué, pourvu que le ciel soit serein., toute la récolte peut se faire en un jour.

Des villes d'Utopie et principalement de la ville d'Amaurote.

Qui connaît une ville d'Utopie les connaît toutes, tant elles sont uniformes, à moins que la différence de situation n'y mette quelque dissemblance; c'est l'exception. Parlons de la plus importante. Amaurote, située sur un coteau, à peu de distance de la mer, est arrosée par l'An-

hydrus et une autre rivière dont l'embouchure et la source sont fortifiées, précaution contre le poison en cas d'invasion. Cette rivière se répand dans la ville par divers canaux. Amaurote est entourée de murailles. Les rues sont disposées commodément, soit pour le transport, soit pour mettre les citoyens à l'abri du vent. Derrière les maisons sont des jardins. Les rues sont larges de vingt pas. Chaque maison a deux portes : l'une pour sortir dans la rue, l'autre pour entrer dans le jardin. Ces portes sont toujours faciles à ouvrir. Tous les dix ans les habitants changent de maison; c'est le sort qui décide. Ils quittent aux mêmes époques leurs jardins, dont le bon entretien est, pour eux, un point d'honneur. Les maisons sont de trois étages; les murailles de matière diverse; le toit plat et non combustible; les fenêtres vitrées ou fermées de toile fine imbibée d'huile.

Des magistrats de l'Utopie.

La forme du gouvernement est républicaine; la base est l'élection. Chaque trentaine de familles élit tous les ans son magistrat, nommé jadis Syphogrante, aujourd'hui Phylarque. Ils sont environ deux cents. Le Traniborus ou Protophylarque commande à six Phylarques. Le prince est choisi entre les quatre candidats élus par les quatre quartiers de la ville. La principauté est à vie, à moins qu'on ne craigne le despotisme. Tous les autres magistrats n'exercent leur charge que pendant une année. De trois en trois jours les Protophylarques tiennent conseils avec le prince. Il y a tous les jours une assemblée du sénat, présidée par deux Syphograntes ou Phylarques. Toute matière y est

trois jours en discussion. Hors le sénat et les comices ou assemblées du peuple, défense, sous peine de mort, à tous les citoyens de s'entre-consulter sur les affaires communes. Toute question qui doit être traitée par les Phylarques est soumise à ceux-ci un jour d'avance; on craint, s'ils disaient leur avis sur le champ, qu'ils ne le soutinssent ensuite par amour-propre, même s'il était mauvais.

Des arts de l'Utopie.

Tous les habitants de l'Utopie, hommes et femmes, ont une profession commune, l'agriculture. Outre cette profession, chacun apprend un métier particulier; les vêtements sont les mêmes pour tous; il n'existe de différence qu'entre le vêtement des hommes et celui des femmes, des personnes mariées et des célibataires. Chaque famille fait ses habits. La forme en est simple; ils s'ajustent aisément au corps.

Homme ou femme, chacun apprend un métier; les femmes ont les travaux les plus faciles. Chaque particulier suit la profession de ses parents; cependant un jeune homme peut apprendre un autre métier, et les magistrats lui choisissent un patron. La principale fonction des Phylarques est de veiller contre la paresse. Cependant leur travail est modéré... Des vingt-quatre heures du jour ils n'en emploient que six au travail. Le reste de leur temps est consacré soit à étudier les belles-lettres, soit à suivre des lectures publiques, soit à se divertir à des jeux sérieux comme les échecs, où il faut combattre les nombres arithmétiques contre les nombres, les vices contre les vertus. En été, on se réunit dans les jardins; en hiver,

auprès du feu, le soir, après souper. Avec aussi peu de travail, comme tout le monde, homme et femme, prêtres, gentilshommes et valets, sont occupés à des choses utiles, les Utopiens suffisent à tous leurs besoins. Les Syphograntes mêmes, qui pourraient ne pas travailler, travaillent pour l'exemple. Comme eux sont exemptés de travail les savants bien reconnus pour tels. C'est de cette classe de lettrés qu'on tire les ambassadeurs, les prêtres, les traxibores, et le prince nommé aujourd'hui Adême, autrefois Barzane.

Chez les Utopiens, tous les édifices sont uniformes; on n'a pas à les changer à son caprice, et il suffit de les entretenir. Les Utopiens au travail sont vêtus de cuir ou de peau. Ce vêtement leur dure sept ans. Quand ils vont dans la rue, ils mettent un surtout moins grossier de laine blanche ou de lin. Quand il y a abondance des choses utiles à la vie, on occupe les habitants à réparer les grands chemins s'il y en a de rompus. Souvent aussi lorsqu'il ne se présente aucun travail extraordinaire, ils retranchent quelques heures de l'exercice commun. Ce que la magistrature des Utopiens a surtout en vue c'est que, quand tous les besoins publics sont remplis, chaque citoyen emploie le moins de temps possible à l'exercice corporel, et qu'il donne le reste de son loisir à cultiver son esprit par les belles connaissances, ou à jouir de soi par la liberté du cœur.

— Hélas! pourquoi l'Utopie est-elle une utopie! —

Du commerce des Utopiens entre eux.

Presque tous les habitants d'une ville sont unis par des liens de parenté; dès qu'une fille est nubile on lui donne

un époux, et elle va demeurer avec la moitié masculine qu'elle aime et dont elle est aimée jusqu'à la mort. Grands points essentiels à noter. Mais tous les mâles, fils, petits-fils, neveux, cousins, tout cela reste dans la même famille : le plus vieux en est le supérieur. Dans chaque maison il n'y a jamais moins de dix, jamais plus de seize jeunes gens. Chaque ville ne doit contenir que six mille familles, sans compter celles qui n'en ont pas assez ; si le pays est surchargé, on tire de chaque ville un certain nombre de citoyens, on les envoie dans le plus proche continent ; ils en soumettent à leurs lois les habitants, ils les chassent par la force des armes du lieu qu'ils ont choisi, et duquel, si besoin est, ils reviennent repeupler la mère-patrie qu'une peste ou une guerre aurait dépeuplée.

Le plus âgé préside à la famille ; les femmes servent leurs maris ; les enfants sont sous le commandement des parents, et enfin les plus jeunes se soumettent à la direction des plus vieux. Toute la ville est partagée en quatre quartiers égaux. Au milieu de chaque quartier est le marché, où se porte le travail-famille : chacun prend ce dont il a besoin sans payer, et comme il est sûr de ne jamais manquer de rien il ne prend jamais que le nécessaire. Pour la salubrité de la ville, c'est hors des murs que l'on fait tuer les bêtes par des valets : aucun citoyen n'en verse le sang.

Dans chaque rue il y a de grandes salles dans lesquelles quinze ou trente familles prennent leur repas, sous la présidence des Syphograntes qui y mangent. Les salles ne sont approvisionnées que quand des hôpitaux, placés hors ville, ont ce qui leur faut. Le gros de la cuisine est fait par des valets, le reste par les femmes de chaque famille, chacune

à leur tour. A table, les hommes sont assis du côté de la muraille, les femmes vis-à-vis, afin que, si quelque mal prenait aux femmes, ce qui arrive souvent à celles qui sont grosses, elles puissent sortir sans troubler la compagnie. Elles se retirent alors dans un appartement spécial destiné aux nourrices, et où les tous jeunes enfants peuvent jouer à l'aise. Chaque femme, à qui la santé le permet, nourrit son enfant, sinon les magistrats trouvent facilement des nourrices.

Les jeunes gens nubiles servent à table; les plus jeunes mangent debout derrière leurs parents.

Chaque salle ou syphograntie est présidée par le Syphogrante et sa femme, ou, s'il y a un prêtre, par le prêtre et sa femme. Les vieillards et les jeunes gens sont placés des deux côtés de la salle : leur conversation, toujours enjouée, est aussi toujours convenable. Le dîner est court et le souper long. On le commence par une courte lecture. On ne soupe jamais sans musique dans cette île bienheureuse : on y sert, au dessert, toutes sortes de confitures et de friandises : le parfum, la cassolette, les eaux de senteur, rien de ce qui peut réjouir l'odorat n'est épargné; bref, toute volupté non pernicieuse est admise. — Fourier n'a pas mieux inventé.

Dans les campagnes, chaque famille mange à part ; on n'y peut manquer de rien, puisque c'est la campagne qui approvisionne la ville.

Des voyages des Utopiens.

Lorsqu'ils veulent voyager, les Utopiens, après avoir demandé la permission à leurs Phylarques, reçoivent une voiture menée par un esclave public. Pendant tout le

chemin, quoique ces voyageurs n'aient fait aucune provision, ils ne manquent de rien; ils portent, en quelque manière, leur maison, et se trouvent partout comme s'ils étaient chez eux. — S'ils passent plus d'un jour dans un endroit chacun y travaille selon sa vocation, et les ouvriers du même art traitent leurs hôtes avec toute l'humanité possible. Quand quelqu'un, de son propre mouvement, se donne la liberté de passer les bornes de sa ville, ou si on le trouve sans une lettre du prince, il est outragé, ramené comme fugitif, châtié durement; et s'il retombe dans la même faute, il perd sa liberté; on le fait esclave.

Un Utopien est libre cependant de rôder dans les campagnes qui dépendent de sa ville, à condition que son père et sa femme y consentent. Mais sur quelque terre que le voyageur s'arrête, il faut qu'il achète ou qu'il paie ses repas en travaillant aussi longtemps qu'on fait en cet endroit-là avant le dîner et avant le souper.

Chez les Utopiens, nulle licence pour l'oisiveté, nul prétexte pour la paresse; point de cabaret, point de maison infâme; les bonnes mœurs sont en sûreté.... Enfin, ces insulaires, agissant toujours ensemble et ne se perdant point de vue, sont dans la nécessité de passer leur vie, selon les lois, entre le travail ordinaire et un honnête repos; avec de si bonnes mœurs, ces peuples sont dans une abondance générale; il s'en suit que la pauvreté et la mendicité sont des monstres inconnus dans ce pays.

Les villes qui ont eu les meilleures récoltes viennent au secours de celles qui ont été moins heureuses; s'il leur reste du superflu, ils l'exportent, donnent un sep-

tième aux pauvres du pays, et vendent le reste à des prix modérés ; leur argent leur sert dans la guerre, pour subvenir à leurs besoins et pour payer des troupes mercenaires qu'ils envoient au danger à leur place. En temps de paix, ils emploient cet or et cet argent non monnayé aux plus vils usages; devineriez-vous jamais ce qu'ils en font? Des pots-de-chambre, des bassins à chaises percées, des chaînes pour les esclaves, des anneaux pour les infâmes ; ils ramassent les pierres précieuses pour en amuser les enfants qui les rejettent par amour-propre dès qu'ils sont grands.— Un jour, les ambassadeurs des Anémoliens qui étaient venus à Amaurote furent tournés en ridicule par tous les enfants, à cause du luxe qu'ils avaient déployé, et eux-mêmes reconnurent qu'ils ressemblaient aux esclaves, avec leurs bijoux et leurs chaînes d'or.

L'éducation et l'étude des belles-lettres a donné aux Utopiens le plus profond mépris pour ce que nous appelons richesses, et ce n'est jamais à l'homme le plus riche, mais au plus savant qu'ils témoigneront le plus de respect; ils ont fait sur la musique, la dialectique, l'arithmétique et la géométrie presque les mêmes découvertes que nos anciens; mais ils ne connaissent pas ces règles de métaphysique dont on fatigue les jeunes gens de nos écoles; ils sont très-versés dans l'astronomie, quoiqu'ils ne connaissent des causes des pluies, des saisons, des vents, de la nature du ciel et du monde que ce que pensent nos anciens philosophes. En morale, ils discutent comme nous sur le bonheur de l'homme, et ils le placent dans la volupté, en appuyant, toutefois, ces principes sur la religion; car, comme ils croient à l'immortalité de l'âme, aux récompenses et aux

châtiments d'une autre vie, ils ne recherchent que des plaisirs bons et honnêtes, et ne trouvent pas mauvais que nous tâchions de nous procurer un bien-être que nous cherchons à procurer aux autres par la bonté de cœur. Selon eux, la vertu consiste à vivre suivant l'ordre et le commandement de la nature. C'est le précepte des stoïciens. Ils regardent comme un crime de chercher son bonheur aux dépens des autres; comme une vertu, de chercher par quelques sacrifices à faire le bonheur des autres: aussi sont-ils rigides observateurs de leurs lois, qui doivent faire leur bonheur à tous. Ils définissent la volupté, tout mouvement, toute situation du corps et de l'âme où l'on se satisfait sous la conduite de la nature. Ainsi ce n'est pas un plaisir pour eux de porter de beaux habits, de recevoir de grands saluts, d'avoir un beau nom, de conserver de belles pierreries ou des sacs d'argent, de jouer aux jeux de hasard, ou de courir à la chasse; tous ces plaisirs ont été jugés tels par le dérèglement de l'imagination. Mais ils divisent le vrai plaisir en deux espèces différentes: l'une appartient à l'âme, l'autre concerne le corps. Suivant leur philosophie, la volupté de l'âme consiste dans l'entendement, et dans cette douceur qui accompagne toujours la contemplation et la connaissance de la vérité : ils ajoutent à cela le souvenir agréable d'avoir rempli ses devoirs. Ils divisent en deux parties la volupté du corps. La première sorte comprend le plaisir de manger, boire, se gratter, se frotter dans les endroits qui démangent; l'autre consiste dans une telle situation des membres que tout le corps soit tranquille, et qu'il jouisse d'une santé qu'aucun mal ne vienne interrompre. Les Utopiens s'attachent surtout aux plaisirs de l'esprit. Ils

recherchent beaucoup aussi les plaisirs des yeux, du nez, des oreilles, que les autres animaux ne peuvent comprendre comme nous. Avec leurs goûts simples, leur persévérance à vaincre l'insalubrité du climat, ou la stérilité de leur territoire, ils sont les plus heureux des hommes.

Hors la raison de nécessité, ils n'ont nul penchant pour les exercices grossiers et pour la mécanique. Mais, quant à l'étude, à la méditation, au travail de l'esprit, ils y sont infatigables... Nous ne débutâmes pas, — continue Raphaël, qui fait ce récit, — par leur faire connaître les auteurs latins; mais nous leur fîmes connaître les auteurs grecs, et ils en apprirent aisément la langue; nous leur laissâmes aussi un certain nombre de philosophes, de poètes et de médecins grecs, et nous leur enseignâmes l'art de faire le papier et d'imprimer. Leur facilité à s'instruire dans la langue grecque n'est pas surprenante. Il nous a paru que le fond de leur idiôme tenait de celui de l'Attique mêlé de formes perses. En étudiant Platon, Aristote, Théophraste, Plutarque, Lucien, ils semblaient se retrouver en pays de connaissance. Aristophane, Homère, Euripide, Sophocle, Thucydide, Hérodote, Hérodien, sont leurs poètes et leurs historiens favoris. Cette culture intellectuelle fait qu'on reçoit très-bien les voyageurs qui viennent dans cette île avec du savoir et des vertus; mais il vient peu de curieux, et point de commerçants, parce que les Utopiens transportent eux-mêmes chez les étrangers leur superflu : c'est pour eux une occasion de mieux connaître les peuples éloignés, et, par là même, ils entretiennent leur habileté dans l'art admirable de la navigation.

Des esclaves, des malades, des mariages et de quelques usages d'Utopie.

Les Utopiens ne traitent point en esclaves ceux qu'on a pris à la guerre ; les enfants des esclaves n'héritent point des chaînes de leurs pères : tous les esclaves dont on pourrait se saisir chez les autres nations deviennent libres. La servitude tombe sur le criminel, qu'il soit étranger ou qu'il soit de la ville ; et, dans ce dernier cas, plus coupable puisqu'il a été mieux élevé, il est traité plus sévèrement.

Les Utopiens soignent les malades avec beaucoup de soins, de zèle et de charité : on engage les incurables à sortir d'une vie inutile, et on leur prépare, mais sans les forcer à le boire, un breuvage empoisonné ! Ceux qui, par désespoir, se donnent la mort, sont réputés infâmes et privés de sépulture.

Les mariages s'accomplissent avec de singulières coutumes. Les filles peuvent se marier à dix-huit, les garçons à vingt-deux ans. A ceux qui ont succombé à une impatience amoureuse, on adresse de rudes reproches ; on leur défend même de se marier, et leurs parents sont punis pour les avoir si mal surveillés. On craint que les jeunes gens ne veuillent plus de mariage, s'ils peuvent trouver les plaisirs dans une union illicite. Nos insulaires ne savent pas ce que c'est que de se marier au hasard. Ils ne se décident qu'après un grave examen, non-seulement moral, mais physique. Ce que le maquignon pratique, lorsqu'il veut acquérir un cheval, les précautions dont il entoure son achat, le futur les renouvelle pour se choisir une femme. Une vénérable matrone

fait voir à l'amant sa maîtresse dans le costume traditionnel de la Vénus Anadyomène, et réciproquement, un homme de bonnes mœurs, un homme de probité montre à la fille ou à la veuve son futur dans la simplicité de l'appareil qu'exigent nos conseils de révision.

Si, après le mariage, survient à l'un des époux quelque infirmité, le mariage n'est pas rompu pour cela; mais les magistrats permettent le divorce pour cause d'incompatibilité d'humeurs, ou d'adultère; ce dernier crime, à une rechute, est puni de mort. Il n'y a point de supplice réglé pour la-punition des autres crimes; le sénat en ordonne d'après leur gravité; les maris sont en droit de châtier leurs femmes; et les parents, leurs enfants. Mais les plus grands crimes mêmes sont punis par l'esclavage, qui laisse au coupable le temps de se repentir, et qui le rend utile à l'État; on leur laisse, du reste, toujours l'espoir d'être affranchis, et c'est là la récompense de leur repentir et de leur bonne conduite.

La volonté de mal faire est punie comme la faute même.

Les Utopiens aiment les fous, s'en amusent, et croient que c'est folie de n'en pas rire. Il n'est point du tout honnête, en Utopie, de railler la laideur ou la mutilation, quoiqu'ils cultivent volontiers la beauté naturelle.

Ils invitent les hommes à se garder du mal par les châtiments, et à faire le bien par l'attrait des récompenses, par l'espoir d'une statue.

Le prince n'a d'autres insignes qu'une gerbe de blé, que Sa Majesté porte pour montrer que son devoir essentiel est de nourrir ses sujets et de les rendre heureux. Devant le pontife, on porte un cierge allumé.

Les Utopiens ont des lois très-peu nombreuses. Dans leurs différends, chacun dit ses raisons, expose son droit au magistrat, qui décide entre les plaignants. Ils sont extrêmement utiles à leurs voisins, qui leur demandent des magistrats pour un an ou pour cinq, et ils les regardent comme des alliés, auxquels la bonne foi les lie plus que les traités des États européens entre eux, qui se croient obligés de s'entre-déchirer avant les traités et à se détester après. Ils pensent que les mots, ni les engagements civils ne lieront jamais les particuliers. Le seul et solide ciment du genre humain, c'est la bienveillance, c'est le cœur.

Des guerres des Utopiens.

Quoique les Utopiens, hommes et femmes, soient tous exercés à la guerre, cependant ils ne l'entreprennent que dans trois cas : 1.° pour repousser une irruption ; 2.° pour soutenir leurs alliés ; 3.° pour délivrer les peuples d'un joug étranger ; mais jamais pour venger une perte d'argent qui n'a coûté la vie à personne, et qui n'a même fait souffrir personne, puisque les Utopiens n'emportent que leur superflu. Après une victoire, ils regrettent les victimes du combat ; après une négociation où a brillé leur intelligence, ils font retentir les chants de triomphe. Les Utopiens ne sont jamais les agresseurs ; mais lorsque la guerre est déclarée, ils trouvent moyen de faire afficher à la fois sur tous les points du territoire ennemi des papiers où ils promettent de grandes récompenses à ceux qui tueront le prince ou ceux qui l'ont conseillé : ce moyen est regardé, chez eux, comme un service rendu aux deux peuples dont ils évitent le massacre, et non comme une trahison. Si ce

moyen échoue, ils cherchent à semer la division chez les ennemis, et il les combattent avec le secours des mercenaires, surtout des Alaopotes, peuples qui se vendent toujours au plus offrant. Leur avarice proverbiale a donné naissance à ce dicton : « Point d'argent, point d'Alaopolite. » Aussi les Utopiens, tant pour avoir moins à payer que pour purger la terre de ces montagnards grossiers, les exposent toujours dans les endroits les plus périlleux. Eux-mêmes se joignent aux mercenaires et aux alliés : la femme suit ordinairement son mari, et on rapproche dans les rangs tous les membres d'une même famille, pour que le meurtre de l'un soit immédiatement connu et vengé par les autres. Après la victoire, ils gardent leurs rangs, pour ne pas s'exposer au danger de la perdre. S'ils se reconnaissent inférieurs, ou ils décampent la nuit, ou ils se sauvent par quelque stratagême. Leurs camps sont toujours protégés par des fossés qu'ils creusent eux-mêmes. Leur armure est légère et ne les gêne pas même pour nager ; ils se défendent de loin avec des dards, des flèches, des javelots ; de près, avec des haches à deux tranchants. Ils respectent toujours les moissons des ennemis et aussi leurs femmes, les vieillards et les enfants ; s'ils ont entrepris une guerre pour soutenir leurs amis, ils ne font pas payer leurs frais par ces amis, mais par les ennemis vaincus ; du reste, ils ne guerroient jamais sur leurs terres, et sous aucun prétexte ils n'introduisent dans leur île de secours étrangers.

Des différentes religions de l'Utopie.

Chaque ville a son Dieu. Mais les plus sages des Uto-

piens rejettent toutes ces divinités chimériques et ne reconnaissent qu'un seul être adorable, invisible, éternel, immense, incompréhensible et infiniment au-dessus de tout ce que l'esprit humain peut concevoir; qui remplit tout l'univers, non pas matériellement, mais par son vouloir et sa puissance. Du reste, tous les Utopiens reconnaissent sous le nom de Mythra une divinité supérieure aux autres, éternelle, et dont la volonté est souverainement absolue; qui, par la seule vertu de sa parole toujours efficace, a réalisé le néant et créé l'univers qu'elle gouverne. — Lorsque Raphaël leur eut fait connaître la religion chrétienne, ils se convertirent en foule; mais ils restèrent longtemps sans prêtres.

On a pour ces convertis la plus grande indulgence, et jamais on ne les punit pour ce seul fait, à moins qu'ils ne prêchent le christianisme avec trop d'enthousiasme et condamnent trop indiscrètement la religion des autres Utopiens; car il faut, et Utopus, lorsqu'il fonda la colonie, l'ordonna par une loi, que toutes les croyances soient respectées. Il n'est pas plus juste, en effet, que je sois forcé de croire à telle ou telle religion qu'il n'est juste qu'on me force à voir des deux yeux si je suis borgne. Cependant il leur est défendu de croire l'âme mortelle et l'univers roulant à l'aventure et sans la direction d'une Providence. De là résulte leur croyance à des récompenses ou des châtiments postérieurs à cette vie. Un citoyen qui aurait des sentiments opposés perdrait son titre de citoyen et n'obtiendrait aucune charge, aucun emploi; mais on ne troublerait pas pour cela sa vie. Il est défendu à l'irréligieux de disputer sur ses sentiments et de les défendre par preuves,

chez le vulgaire, s'entend; car, pour les prêtres et les gens graves, on les exhorte à ces discussions dans lesquelles, tôt au tard, succombe la folie.

Une autre secte croit à l'âme des bêtes; elle est assez nombreuse : 1.° parce qu'elle n'est point défendue; 2.° parce qu'elle n'a pas tout à fait tort; 3.° enfin, qu'elle ne fait pas de mal.

Presque tous les Utopiens croient aux joies futures du ciel, et ne regrettent pas la vie; ils plaignent un homme qui craint la mort, parce qu'ils pensent qu'il désespère du bonheur dans l'autre vie; et qu'il sera mal accueilli des autres morts : c'est celui-là seul que l'on pleure; on lui fait de tristes funérailles. Mais quand un citoyen meurt gaîment et plein de bonne espérance,... ses obsèques sont les plus joyeuses du monde : on y rit, on y chante et même je ne me souviens pas bien si l'on n'y danse pas. Le corps est brûlé, et, sur le lieu du bûcher, on érige une colonne sur laquelle les hauts faits, les vertus, les titres et les dignités du seigneur mort sont artistement gravés ou sculptés. Ils croient ainsi exciter les vivants par l'exemple des morts, et faire plaisir à ceux qui, pour être invisibles, ne sont pas insensibles et peuvent se mêler avec les mortels.

Les Utopiens méprisent les augures, les présages, tout cet attirail d'une vaine superstition qui concerne l'avenir; mais ils croient aux miracles, les vénèrent comme l'œuvre de Dieu, et prétendent en obtenir souvent par les prières publiques.

Des Utopiens, les uns pensent que le vrai culte à rendre à la divinité, c'est d'admirer l'univers et d'en louer l'auteur; d'autres croient que, pour plaire à Dieu, il faut servir les

hommes, et pour cela ils se chargent des plus bas travaux, des plus pénibles, sans vouloir de compensation, et avec une extrême modestie. Ces derniers sont partagés en deux sectes : la première vit dans l'abstinence de tous les plaisirs charnels, renoncent même à l'usage de la viande; les autres se marient et cherchent à réparer leurs forces par une bonne nourriture, pour résister plus facilement à la fatigue.

Les prêtres utopiens ont une conduite très-édifiante ; chaque ville a treize temples, et chaque temple a son prêtre ; dans les guerres, sept prêtres suivent l'armée, et sont remplacés, dans leur absence, par de nouveaux prêtres qui se retirent du sacerdoce au retour des premiers. Les prêtres, élus par le peuple, sont sacrés par le corps sacerdotal. Les prêtres président aux exercices du culte, reprennent ceux qui donnent le scandale, les excommunient même, — punition infamante, — et élèvent les enfants à la vertu d'abord, puis à la science.

Les prêtres se marient avec les femmes les plus distinguées de la nation; les femmes, mais en petit nombre, ne sont point exclues du sacerdoce. Si un prêtre commet un crime, il n'a d'autres supplices que ceux de sa conscience : mais cela arrive rarement, tant ces prêtres sont choisis avec précaution.

Les prêtres utopiens sont respectés même des autres nations; dans les guerres, avant le combat, ils prient Dieu d'accorder la paix ou de soutenir les guerriers; et, après la victoire, ils cherchent autant que possible à sauver les ennemis en s'interposant entre le vainqueur et le vaincu; si ce dernier même peut toucher leur robe, il peut emporter avec lui ce qu'il veut. La considération qu'ils obtiennent

auprès des ennemis est telle que, même dans une défaite, leur médiation obtient souvent une paix avantageuse.

Les jours de fête des Utopiens sont le premier et le dernier de l'année, le premier et le dernier du mois. Leurs temples sont immenses, magnifiques et d'une obscurité qui provoque aux idées graves. Malgré la différence des religions, les Utopiens se rassemblent tous dans les mêmes temples, parce qu'il ne s'y dit rien, il ne s'y fait rien qui ne puisse s'appliquer à toutes les religions, et qui convienne à d'autres dieux qu'à Mythra, l'être suprême reconnu de tous. Le dernier jour du mois ou de l'année, on remercie Dieu de ce qui est arrivé pendant ce temps, et le lendemain, qui est le premier jour du mois et de l'année, on le prie de continuer à répandre ses bénédictions. Les jours de *fini-fête*, avant d'aller à l'église, les femmes se jettent aux pieds des maris, les enfants se prosternent devant le père et la mère. Dans cette posture, l'épouse, les fils, les filles, tous se confessent coupables ou pour avoir agi contre leur devoir, ou pour l'avoir fait négligemment, et demandent humblement pardon de leurs fautes. Ils ne vont jamais à l'église avec un sentiment de haine; avant une réconciliation, ils ne pourraient y porter un cœur assez pur.

Dans les temples, les hommes sont à droite, les femmes à gauche, les fils devant leur père, les filles devant leur mère.

Les Utopiens ne font point de sacrifices sanglants.

Dans le temple, tout le peuple est vêtu de blanc; l'habit seul du prêtre, tissé de plumes d'oiseau, a diverses couleurs symboliques.

Lorsque le prêtre paraît, tous les assistants se prosternent; et, après quelques minutes passées dans cette posture d'anéantissement, à un signal, tous se relèvent et

chantent les louanges de Dieu avec des instruments plus ou moins agréables que les nôtres, et une musique supérieure à la nôtre, parce qu'elle exprime naturellement les affections de l'âme et les passions. Après la musique, le pasteur et les ouailles récitent à haute voix les prières communes; on remercie le Dieu trois fois bon, trois fois saint, source de toutes choses, auteur de tous les biens de nature, de fortune et de morale, d'avoir créé le monde et de l'administrer; ils remercient aussi Dieu de les avoir fait naître dans la meilleure des républiques, dans une religion qu'ils croient conforme à la vérité, mais qu'ils sont prêts à changer d'après ses inspirations : ils le prient de donner à tous les mortels la lumière nécessaire pour avoir la même croyance, à moins qu'il ne se plaise à la diversité des cultes; enfin, ils lui demandent de les recevoir après une mort plus ou moins tardive dans le sein de la béatitude éternelle. Après cette belle et apostolique prière, toute l'assemblée se retire, et si ce jour est une *primifête*, le reste du jour se passe en divertissements et à l'exercice des armes.

Voilà la constitution de l'Utopie, seule nation qui ait le droit de nommer son État une république, puisque l'intérêt personnel est sacrifié à l'utilité publique; puisque chacun est assuré de ne jamais manquer du nécessaire, même s'il est impuissant à travailler; puisqu'une partie du peuple n'y est pas forcée à la fatigue pour alimenter des fainéants, auxquels nos sociétés prodiguent leur sueur et leur travail; puisque, chacun ayant la même fortune, on ne grappille pas ceux qui ont un peu plus que rien; puisque l'argent, cette hydropisie pécuniaire, n'excite pas des crimes de toute sorte; puisque, enfin, les habitants sont plus

30

heureux que nos plus riches seigneurs. Il y aurait longtemps que notre législateur, Dieu, aurait *utopié* tout le genre humain, sans l'orgueil, la pire des pestes, qui mesure sa prospérité par le malheur d'autrui. — En vain les princes voisins de l'Utopie ont voulu attaquer ce pays; ils ont été forcés de le laisser en repos après avoir essayé de le troubler. Il a vaincu grâce à la solidité de ses lois, et ses ennemis l'ont abandonné à sa sagesse, à son humanité, à son incomparable bonheur.

Ici, Raphaël finit son histoire et ses judicieuses réflexions. Morus supprime les objections qu'il aurait pu lui faire, afin de ne pas paraître trouver tout mal par envie. Il veut aussi le ménager après la fatigue d'un si long récit. Toutes les lois de l'Utopie ne sont point telles qu'on ne puisse y faire d'objections; mais certaines lois de la république utopienne sont d'une politique et d'une morale admirables. Fasse donc le ciel que notre monde, ce monde aveugle et corrompu, où la raison, la vérité, l'équité sont si peu connues, sont si étrangères, fasse le ciel que ce monde puisse s'utopianiser! C'est ce que je souhaite, dit Morus, du fond de l'âme, comme bon individu de notre espèce, mais c'est ce que je n'espère point du tout.

Tel est, Messieurs, dans sa constitution sommaire, le singulier ouvrage de Morus. Grâce à certains problêmes agités à notre époque, il nous a paru sortir des hors-d'œuvre de la littérature parmi lesquels le temps l'avait relégué, et mériter d'être soumis à votre examen. Nous ne doutons pas que vous n'en ayez saisi les principaux traits. Ainsi, les deux éléments qui sont comme l'étoffe de ce roman socialiste ne vous ont point échappé. Vous avez pu reconnaître,

d'une part, la critique fondée des abus qui sont la plaie de toutes les sociétés humaines; de l'autre, la proposition de remèdes chimériques destinés à en pallier les funestes effets. Ainsi, en Utopie, de même qu'en Harmonie, de même qu'en Icarie, tout est bien, tout est beau, tout est parfait : les hommes deviennent sensés, judicieux, raisonnables, tolérants, conciliants ; nulle entrave à la marche du Gouvernement, nulle rébellion de la part des sujets: chaque rouage fonctionne avec une régularité merveilleuse, chaque série, chaque phalange manœuvre avec une exquise ponctualité; tout pivote, tout s'engrène à ravir dans cette île que Gulliver aurait rencontrée sur la carte de ses voyages, si la découverte de Lilliput n'avait suffi à sa gloire. Rêves de l'âge d'or, époques féeriques, contrées célestes, n'êtes-vous donc plus un vain mot? L'Utopie vous rend désormais votre existence contestée. Aussi n'est-ce pas l'*Utopie*, s'écrie un poète contemporain, c'est l'*Eutopie*! Ce n'est pas le pays qui n'existe nulle part, c'est le pays où l'on est bien, la patrie même du bonheur! Quelle singulière idée a donc pu avoir le savant Dornawius d'aller placer l'œuvre du chancelier d'Angleterre dans son amphithéâtre de sagesse socratique joco-sérieuse, à côté de l'*Eloge de la Folie*, d'Erasme, et celui de l'*Ombre*, par Janus Douza? A-t-il voulu faire une critique sanglante du livre de Morus? On serait tenté de le croire. Ou bien n'a-t-il pas voulu autre chose que lui rendre la justice qui lui est due? Entre ces deux alternatives, Messieurs, votre bon sens s'est déjà décidé.

Juillet 1849.

HISTOIRE

DE LA DIVISION DU TEMPS

(SUITE),

PAR M. CALLAUD.

Le temps est l'étoffe dont la vie est faite.
(FRANKLIN.)

DES CLEPSYDRES.

Après les méridiennes simples, les clepsydres sont des instruments à mesurer le temps le plus anciennement connus et le plus universellement employés; d'une date supposée postérieure, elles ont été plus tôt perfectionnées.

On ne peut préciser la date de l'invention des clepsydres. Le monument dont la pierre est encore debout porte sou-

vent son âge gravé à son front; mais l'instrument dont les métaux sont dissous par le temps ou le bois réduit en poudre, dont on ne trouve de traces que dans des livres vingt fois séculaires, n'a de date que dans les besoins des populations. Il y a toujours dans les villes une classe d'hommes qui marchande ou achète le temps et le travail d'un autre; que cette dernière soit l'esclave de guerre des temps antiques, la population asservie d'Égypte, le nègre des colonies, ou l'ouvrier de nos jours, la division des heures lui a été nécessaire; or, la clepsydre est le seul moyen constant d'avoir l'heure dans l'intérieur des maisons, car la méridienne est sur la place publique, et le soleil est souvent masqué par les nuages.

Quand les sciences cherchent à se développer, elles se prêtent un appui solidaire; ainsi l'astronomie, la gnomonique, l'horlogerie, se sont perfectionnées mutuellement.

C'est à l'invention des clepsydres que se rapporte la division du jour en heures; une fable et un fait s'y rattachent.

La fable : Mercure Trismegiste, ou Hermès, avait remarqué qu'une espèce de singe nommé cynocéphale, consacré à Sérapis, jetait son urine douze fois par jour, à des intervalles égaux, en poussant un cri; il divisa le jour en douze heures et fit un instrument qui, laissant couler l'eau lentement, marquait ces divisions.

Le fait : les Chaldéens se servirent de la chute de l'eau pour diviser le zodiaque. Ayant mesuré et divisé en douze parties l'eau qui s'écoulait en un jour par une ouverture, ils en remplirent un réservoir, et, à mesure qu'elle s'écou-

lait, marquèrent avec soin la place des étoiles de l'équateur céleste; on avait le soin d'entretenir le niveau de l'eau à une égale hauteur.

La clepsydre simple fut donc composée d'un bassin d'où l'eau s'écoulait par une ouverture, et d'une échelle graduée, placée soit au réservoir, soit au récipient, où le niveau de l'eau marquait les heures. On dut s'apercevoir, dès les premières épreuves, que l'eau s'écoulait plus vite quand le niveau de l'eau était plus élevé. On y remédia par plusieurs artifices: le plus simple fut de faire le bassin supérieur conique (Fig. 1.re), et de marquer en dedans les divisions équidistantes; de cette manière, la surface de l'eau était plus étendue, quand sa chute était plus rapide. Un second moyen était de fixer à un flotteur une tige de fer qui bouchait imparfaitement l'orifice, et qui, à mesure qu'elle s'abaissait, l'ouvrait graduellement. On imagina ensuite de renverser la clepsydre, qui devint un corps vide, flottant, percé d'un trou, et s'enfonçait graduellement à mesure que l'eau le remplissait. Ce moyen est défectueux, car le corps perd de son poids à mesure qu'il s'immerge; il est cependant encore employé par les populations indiennes, et chez elles aussi populaire que l'était chez nous le sablier au moyen-âge. Puis, on a employé deux réservoirs: un filet d'eau C se déversait dans le bassin principal ou régulateur, où il entretenait un niveau constant; les hauteurs divisées étaient mesurées dans le bassin inférieur. (Fig. 2.)

Bientôt, une bien plus grande difficulté se présenta. Le jour est de douze heures, avons-nous dit; mais les populations esclaves, ignorantes et grossières, ne comptent pour rien le temps consacré au sommeil, et ne mesurent

que celui qui s'écoule du lever au coucher du soleil, qu'elles divisent arbitrairement en 12 heures. La science, obligée d'admettre ces heures, mais ne pouvant négliger celles de nuit, en compte 24 : 12 de jour et 12 de nuit.

Les jours de l'année sont de différentes longueurs ; à Alexandrie, par exemple, le jour le plus long de l'année est de 14 heures ; le plus court de 10 heures ; en vain les savants disent que les heures doivent être d'égale durée, la foule nombreuse et aveugle arrête, par sa seule force d'inertie, le petit nombre d'hommes capables de l'éclairer ; il faut que chaque jour compte 12 heures du lever au coucher du soleil, quelle que soit la saison ; cette difficulté, bientôt vaincue, devient encore un triomphe pour l'intelligence. On invente des clepsydres qui mesurent inégalement les heures du jour.

Les premières sont ainsi faites A : un cône en bois (Fig. 2) forme le bassin principal ; sa pointe est tournée vers la terre, et l'eau s'écoule par un trou; il est divisé en douze parties égales sur sa hauteur. Un second cône en bois massif B s'ajuste parfaitement dans la capacité intérieure du premier, et sert à ralentir l'écoulement de l'eau, suivant qu'il y est plus ou moins enfoncé : le cône régulateur est réglé de telle sorte que l'eau s'écoule entièrement pendant la durée du plus court jour d'hiver. Quand les jours deviennent plus longs, on y fait descendre le cône massif porté par une règle graduée où sont inscrits les noms des mois. L'esclave qui épie le lever du soleil pour remplir la clepsydre et la mettre en fonction, place cette règle au jour et au mois où il faut qu'elle soit pour que l'appareil se trouve vide au coucher du soleil.

Cette clepsydre servait encore aux Romains peu opulents au temps d'Auguste; mais d'autres appareils dont nous allons donner la description, sont d'une structure élégante, d'un emploi plus agréable.

Quand le temps devient précieux aux hommes, ai-je dit, il est mesuré avec exactitude ; eh bien, s'il nous est difficile de recueillir dans l'histoire des différentes nations la preuve de ce que j'avance, celle des Romains nous en fournira un exemple. Aux temps où l'agriculture et la guerre les occupaient exclusivement, vers le V.e siècle de leur ère, ils ne remarquaient que le lever, le coucher du soleil, et le midi. Le milieu du jour était connu par l'arrivée du soleil entre la tribune aux harangues et un lieu nommé Grœcostasis, quartier des ambassadeurs de la Grèce, habité principalement par des hommes de cette nation. Il est même probable que ces derniers, qui s'occupaient d'astronomie, s'aperçurent d'abord de ce fait : un hérault préposé à guetter le moment, le proclamait au peuple ; les gens de qualité avaient des esclaves qui venaient les en avertir.

Le premier cadran solaire que l'on vit à Rome avait été apporté d'une ville de Sicile prise l'an de Rome 477, et inauguré sur la place publique; les lignes n'avaient point été tracées pour le climat; pourtant, malgré son inexactitude, les Romains s'en servirent pendant 99 ans; le censeur Marius Philippus en fit tracer un plus régulier, et cet acte fut regardé comme un des bienfaits de son administration; depuis, cet art se perfectionna à mesure que la ville devint populeuse et industrieuse.

Reprenons nos machines primitives, et suivons les pro-

grès de la science. L'armille est connue, le cercle divisé est appliqué à divers usages par l'astronomie, qui y trouve des moyens d'observation; on a divisé en 60 degrés l'équateur, qui le fut depuis en 360; l'école d'Hipparque et de Ptolémée a jeté la semence des sciences, les Grecs d'abord, les Romains ensuite, l'ont recueillie; une population industrieuse demande au travail plus que la vie, l'aisance et ses besoins artificiels; le temps a un prix; les travaux d'Archimède ont donné des organes nouveaux à la mécanique; Ctesibius enrichit, par son génie facile, les instruments horaires d'indication savantes et subtiles; nous sommes au siècle d'Auguste, que Voltaire a nommé le 2.e âge du monde; la patience, les observations minutieuses ont donné aux clepsydres une grande exactitude et suppléé au génie qui devait, plus tard, les remplacer. Les particuliers ont des instruments qui fonctionnent un jour entier sans variation sensible; les astronomes en ont qui marchent plusieurs jours et donnent l'heure de nuit: on a pu constater à leur aide la différence du temps vrai au temps moyen; cependant, quelle imperfection dans ce mode de distribution d'un liquide! Comme la dilatation du métal qui forme le trou où les impuretés que l'eau y dépose doivent en faire varier l'orifice! Comme le changement de densité de l'eau, par le froid ou la chaleur, la hauteur barométrique, doivent en faire varier l'écoulement!

Pourtant, les clepsydres sont en usage dans toute l'Asie, dans l'Inde, dans la Chaldée, dans l'Égypte, dans la Grèce où Platon les introduisit; dans l'Europe, la Gaule; César même les trouve en Angleterre, et constate à leur aide que la différence de longueur des jours y est plus grande qu'en Italie.

Il faut remarquer que les instruments horaires de ce temps étaient plus difficiles à régler que les nôtres, par suite de l'obligation où l'on était de leur faire représenter des heures inégales. Deux moyens étaient employés pour arriver à ce résultat : le premier, en tempérant la chute de l'eau ; le second, en lui donnant un accès constant et faisant marquer l'heure sur des divisions qui se présentaient à des distances différentes.

La clepsydre à *double cône* est du premier genre, la clepsydre à *deux tympans*, que nous allons décrire, en est le second exemple.

Le deuxième genre nous semble préférable ; il fut cependant employé le dernier : la clepsydre *à colonne* et la clepsydre *anaphorique* de Ctesibius nous en donneront l'explication.

La clepsydre à deux tympans n'est déjà plus cet objet dont la forme indique la fonction et qui porte, instrument grossier, son utilité dans chaque pièce qui le compose ; c'est une caisse haute, carrée, ornée, qui renferme son artifice, et ne présente à l'extérieur que ses deux cadrans : l'un, supérieur, marquant les heures ; l'autre, placé au-dessous, marquant les signes du zodiaque. (Fig. 3.)

A l'intérieur, était un bassin A où l'eau était entretenue à un niveau constant ; un tuyau B l'amenait au-dessus du cadran annuel N, dont une sorte de boîte creuse D, nommée second tympan, forme l'index. (Il est représenté tiré de sa place.) Il s'ajuste dans une ouverture ronde M bord intérieur de ce cadran ou premier tympan, cavité où l'eau s'accumule ; un trou est percé dans le haut de cette ouverture et donne accès à l'eau qui remplit le second tympan, passe par son axe creux F, et vient se déverser

dans un bassin inférieur. C'est par le passage du premier tympan dans le second, ou du cadran dans l'index, que se fait le réglage de la machine; une rainure pratiquée sur le contour du second tympan donne accès à l'eau: sa largeur n'est pas la même tout autour: elle est réglée de telle sorte, que, suivant la place où se pose l'index pour marquer le mois, l'eau passe plus ou moins vite, suivant la longueur du jour. Cette rainure devait être fort difficile à faire juste et bien réglée.

Un flotteur est posé sur l'eau du bassin: il est attaché à une chaîne roulée autour de l'axe de l'aiguille et qui porte un contre-poids à l'autre bout; la marche de l'aiguille suit l'élévation graduelle du flotteur.

La clepsydre à colonne est d'une construction plus élégante: elle a une marche plus régulière, elle se dessert d'elle-même, car on n'a pas besoin de placer soi-même l'index annuel sur le jour auquel il doit correspondre. Deux figures sont auprès d'une colonne: l'une représente un enfant qui pleure; ce sont les gouttes d'eau de la clepsydre qui forment ses larmes; cette eau passe dans un réservoir où un flotteur élève un autre enfant qui montre, à l'aide d'une baguette, les heures de jour et de nuit inscrites sur la colonne.

Un syphon est adapté au réservoir; quand l'eau le remplit, elle arrive au haut du syphon qui, alors, fonctionne; l'eau s'écoule en un instant, le réservoir se vide, et la figure descend pour recommencer à compter les heures d'une autre journée. Cependant, l'eau, en coulant par le syphon, fait tourner, d'un sixième de tour, une petite roue à augets; un renvoi d'engrenage reporte le mouvement à la

colonne à la base de laquelle est un cadran annuel ; elle fait un 365.ᵉ de tour, et, chaque jour, tournant ainsi, achève sa révolution en une année. Enfin, les lignes qui marquent les heures sont inclinées de telle sorte, que, suivant la longueur du jour indiqué par le cadran annuel, elles se présentent plus ou moins rapprochées.

La clepsydre *anaphorique* de Ctesibius est, de toutes, la plus simple, la plus ingénieuse, la plus régulière, la plus savante; elle annonce un progrès dans la géométrie terrestre et la connaissance des projections. On traçait sur le cadran la projection des cercles de quatre sphères, les différents parallèles des soleils y étaient décrits : la partie diurne et la partie nocturne étaient chacune divisées en douze par les cercles horaires ; un clou à tête représentait le soleil ; ce clou, mis en mouvement par la chute de l'eau, marquait les heures de la longueur que les faisait la durée du jour et décrivait le parallèle du soleil.

Ctesibius était fils d'un barbier d'Alexandrie; d'un esprit inventif, il excellait aux arts mécaniques, et s'acquit, avec Heron, son disciple, une grande réputation.

Un jour, il lui prit fantaisie de suspendre un miroir en la boutique de son père, de telle sorte qu'on pût le hausser ou le baisser pour le service des clients. Il cacha les cordes, les poulies et le contrêpoids dans des tuyaux de bois; le contrepoids était une boule de plomb qui passait fort juste dans le tuyau vertical où elle s'agitait. Quand cette boule montait ou descendait, suivant le mouvement qu'on imprimait au miroir, l'air, vivement chassé, rendait un son assez semblable à la voix humaine. Cela lui inspira la pensée de faire des clepsydres, où l'eau arrivant à chaque

heure dans des tuyaux en chassait l'air et rendait un son; c'est de ce moment qu'il les nomma *horloges* (je dis l'heure, je parle l'heure). L'appropriation actuelle des noms ne donnant le nom d'horloges qu'aux machines dont un poids est le moteur et leur balancier le régulateur, je continuerai à appeler clepsydres celles qui ont pour principe la chute de l'eau.

On dit que ce fut Platon qui imagina le premier de faire jouer des flûtes pour annoncer l'heure; mais aucun fait ne vient l'affirmer : peut-être cela a-t-il été inventé deux fois.

Cette invention fut l'origine de la sonnerie, car, pour en varier les effets, Ctesibius fit ensuite tomber un caillou, à chaque heure, dans un vase d'airain. Ce dernier procédé fut continué; il était plus sonore et plus facile dans son application.

Ctesibius perfectionna encore les clepsydres en faisant communiquer *le mouvement du flotteur à l'aiguille* par une crémaillère engrenant un pignon, en perçant le trou par où passait l'eau dans une lame d'or ou dans une perle, puis il y ajouta des figures dont les gestes accompagnaient le son des tuyaux ou du timbre.

Longtemps encore on n'employa pour sonnerie qu'un coup à chaque heure; ce n'est que dans les horloges qu'on imagina de frapper autant de coups que le nombre d'heures qu'on veut désigner.

Sur la route du temps, l'homme inscrivant un âge,
A voulu de ses jours pouvoir compter les pas;
Puis, son œil oubliant l'aiguille sans langage,
Un son lui rappela ce qu'il ne voyait pas.
Mais qui peut retenir une heure qui s'écoule?

Quand l'étude ou l'ennui l'absorbent quelquefois,
Le timbre sonne en vain, l'aiguille fuit, l'eau coule,
L'homme est aveugle, sourd, et l'horloge est sans voix.

Ctesibius et Heron laissèrent un ouvrage sur la mécanique, où ils restituèrent à Archimède, entre autres inventions, celle des roues dentées.

Bien qu'Archimède ait précédé Ctesibius, j'ai suivi l'ordre des instruments d'horlogerie ; mais je ne puis oublier sa sphère, qui a excité tant d'admiration parmi ses contemporains.

Cicéron dit qu'Archimède avait mieux fait avec sa sphère en imitant les mouvements des astres que n'avait fait la nature en les produisant, car il avait corrigé les irrégularités de la nature ; et ailleurs, voulant prouver que l'âme participe de la divine nature, il rappelle la sphère d'Archimède, qui montrait les mouvements de la lune, du soleil et des cinq planètes.

Nous ne savons rien qui décrive mieux cet ouvrage que les vers de Claudien ainsi traduits par Ferdinand Berthoud :

Jupiter ayant vu la fragile machine
Qui fait mouvoir les cieux sous une glace fine,
Dit aux dieux en riant : Un vieux Syracusain
A tenté d'imiter l'ouvrage de ma main !
Des décrets éternels de cet ordre immuable
Qui régit l'univers par un art admirable,
Archimède prétend contrefaire les lois.
Un esprit qui conduit mille astres à la fois,
Enfermé dans le sein d'un nouvel édifice,
Règle leur mouvement, en soutient l'artifice.
Dans ce monde apparent, le soleil j'aperçois

Chaque an finir son cours, la lune chaque mois.
Ce mortel enivré de l'ardeur qui l'inspire
Les voit avec plaisir soumis à son empire.
Du fils d'Eole en vain ai-je détruit les feux?
Un autre veut encor se comparer aux dieux!

Quel est cet *esprit* qui conduit et règle la machine? Nous l'ignorons. Archimède a-t-il voulu cacher ce moyen, ou ses contemporains n'ont-ils pas su le comprendre? Il est à présumer que c'était une clepsydre.

C'est à cette invention qu'il faut reporter celle des engrenages, car elle était là nécessaire; c'est à l'horlogerie qu'on les doit; car la mécanique, très-simple alors, avait d'autres appareils, tandis que le rapport des indications exige dans un tel ouvrage qu'une révolution mille fois répétée le soit toujours sans la moindre erreur.

Ainsi, avec deux poulies on peut obtenir une relation qui approchera beaucoup de la rigoureuse exactitude, mais qui n'y atteindra jamais: une différence d'un millième dans la relation des diamètres, produira un tour d'erreur dans celle des vitesses après mille tours révolus, tandis que si l'on fait une roue de soixante dents, un pignon de dix, malgré quelque imperfection dans leur justesse, l'engrenage roulera éternellement sans que ses repères changent. Quand Archimède voulut exécuter sa sphère, le système des engrenages dut être le premier problème à résoudre; car pour reproduire constamment le cours des astres qu'il représentait, cet organe était nécessaire.

On sait la mort de ce grand homme, le Newton de l'école grecque: Marcellus assiége la ville de Syracuse, sa patrie; il la défend par son génie; ses inventions com-

battent les Romains plus encore que le courage de ses compatriotes. Il brûlait leurs vaisseaux, qu'il poursuivait avec des rayons du soleil, réflétés et condensés, à l'aide de son miroir ardent; dès qu'ils approchaient du port, il les saisissait, les élevait avec ses machines et les précipitait dans l'abîme. La ville est enfin prise d'assaut, et un soldat ivre le frappe avant qu'il se soit aperçu du tumulte et de sa cause, malgré l'ordre de Marcellus, qui avait commandé de l'épargner. Ce soldat n'obtint depuis aucun avancement, son général le maudit et ne voulut jamais le voir.

Environ 130 ans après, un autre ouvrage d'horlogerie, de Posidonius, une sphère mouvante analogue à celle d'Archimède, éveilla la curiosité des savants et reçut les éloges du public. Celle d'Archimède a-t-elle été perdue ou détruite dans le sac de Syracuse, ou, son auteur mort, personne ne put-il en guider ou en entretenir le mouvement? C'est ce que nous ignorons. La sphère de Posidonius représentait le mouvement du soleil, de la lune et des cinq planètes.

Il est un passage de Cicéron qui se rapporte à notre sujet, lorsqu'il veut prouver qu'il est quelque être intelligent divin et sage qui gouverne le monde et est comme l'architecte d'un si grand ouvrage.

« Il est, dit-il, des cadrans qui marquent l'heure au soleil, d'autres faits avec de l'eau: telles sont les clepsydres..... »

» Si, en Scythie ou en Bretagne, on portait un de ces cadrans, ou la sphère de notre ami Posidonius, qui représente les révolutions du soleil, de la lune et des cinq étoiles errantes, telles qu'elles se font dans le ciel chaque nuit

et chaque jour, quel est le barbare qui douterait que cet ouvrage soit perfectionné par la raison? »

L'horlogerie modifia encore les clepsydres, mais resta stationnaire jusqu'à l'invention des horloges à poids. Ce moyen n'était guère susceptible de recevoir des perfectionnements. Pourtant, en suivant l'histoire, nous recueillons certaines anecdotes qui, si elles ne prouvent point les progrès de l'horlogerie, nous feront connaître l'intérêt que cet art inspirait. En voici quelques-unes :

Le roi Théodoric envoya en 490, à Gondebault, roi de Bourgogne, des horloges qui marquaient l'heure au soleil et des horloges mécaniques avec des personnes qui les savaient gouverner. Elles représentaient l'arrangement des cieux, et, quand le soleil était caché, on voyait néanmoins son cours; les heures étaient marquées par l'eau qui distillait goutte à goutte. Ces horloges, de l'invention de Cassiodore, avaient été exécutées par Boëce, romain, personnage consulaire. « Je veux, lui disait Théodoric, dans une lettre authentique de ce prince, que vous soyez connu même chez les peuples où vous ne pouvez aller, et qu'ils sachent que nous avons des hommes d'une naissance distinguée, qui valent bien les écrivains anciens dont on admire les ouvrages. »

Cependant, ce prince, après l'avoir loué, le fit mourir; fut-ce à cause de ses sentiments républicains, que lui, Romain, ne craignait pas de montrer à la cour? ou pour cause de religion? Les tyrans sont féroces, quand on les irrite; ils me rappellent parfois la fable du chat et des moineaux; quand la colère ou l'odeur du sang excite leur

appétit meurtrier, la gloire, le génie, l'amitié, l'innocence même, ne sauraient arrêter leur griffe cruelle.

Le père Gaubil, missionnaire, nous décrit un instrument fort vanté dans l'histoire chinoise, exécuté par Ki-Hang, astronome célèbre, et qui lui attira les éloges et les faveurs de la cour.

« L'eau faisait mouvoir plusieurs roues, et par leur moyen on représentait le mouvement du soleil, de la lune et des cinq planètes; puis, les conjonctions, les oppositions, les éclipses du soleil, celles de la lune, les occultations des étoiles et des autres planètes. On voyait la grandeur des jours et des nuits pour Si-Gan-Fou; les étoiles visibles et non visibles sur son horizon. Deux styles ou aiguilles marquaient nuit et jour le Ké, ou l'heure (les Chinois divisent le jour en 100 ké, le ké en 100', la minute en 100"). Quand le style était sur le ké, on voyait tout-à-coup paraître une petite statue de bois qui donnait un coup sur un timbre et disparaissait d'abord; quand le style était sur l'heure, une statue de bois paraissait sur la scène et frappait sur une cloche; le coup donné, elle se retirait. »

En l'an 809, le calife Aaron-al-Raschid envoya à Charlemagne une ambassade et de riches présents, parmi lesquels était une horloge en laiton, d'une exécution admirable. Une clepsydre en réglait le mécanisme; elle marquait les heures, et une balle d'airain tombait à chaque heure sur un timbre placé au-dessous; douze portes s'ouvraient pour donner passage à autant de cavaliers, et, suivant le chiffre de l'heure annoncée ainsi, un nombre pareil de cavaliers apparaissaient par les portes qui s'ouvraient devant eux. Il y avait d'autres signes que l'horloge faisait mouvoir; elle indiquait les mouvements célestes.

Voici donc le dernier degré de perfection de l'art des clepsydres, perfection d'ailleurs facile à obtenir quant aux effets très-simples de l'écoulement de l'eau, une fois les premiers faits d'observations obtenus et étudiés par des artistes qui se livraient à ce travail; ne pouvant faire plus pour la perfection du résultat, on les a chargées de mécanismes, de figures mouvantes, d'automates qui furent le goût de ce temps; aujourd'hui, la perfection des effets a renversé l'accessoire : une belle exécution, une main-d'œuvre sévère, une marche irréprochable, font l'admiration des horlogers, et échappent au vulgaire qui, en lisant les descriptions des anciennes pièces d'horlogerie, croit que cet art est déchu.

Nous voyons que les clepsydres ont été employées sur toutes les parties de la terre connues alors. Comment cet instrument s'est-il propagé de l'Afrique à l'Europe, à l'Asie, de la Chaldée à la Chine? Peut-être a-t-il été inventé séparément en plusieurs lieux (car c'est le moyen qui se présente le premier à l'esprit pour obtenir un mouvement régulier); il n'a été remplacé que par une invention qui est un de ces efforts de l'esprit humain qu'on ne saurait trop admirer et qui est resté plus de trois siècles à se produire et se perfectionner.

Nous traiterons de l'histoire des horloges dans le prochain chapitre; mais, avant, je parlerai d'un instrument grossier, qui servit à mesurer de courts espaces de temps.

Le sablier : formé de deux cônes de verre assemblés par leur sommet, montés dans une cage en bois; il contient une certaine quantité de sable qui doit passer d'un cône dans l'autre dans un temps donné; quand le sable est passé, on retourne le sablier et il retombe dans le même temps.

Le sable doit être tamisé, pour en séparer les grains trop gros, puis agité dans un autre tamis plus fin pour en ôter la poussière: trop gros, le sable pourrait boucher l'orifice par la réunion de plusieurs grains formant la voûte; trop fin, il ne permet pas à l'air de passer au travers des grains du réservoir inférieur dans le supérieur.

Nous sommes aux premiers siècles de notre ère, et l'état de l'horlogerie subit la barbarie de cet âge. On ne fait plus de clepsydres, on ne fait pas encore d'horloges; les rois seuls ont la mesure du temps. C'est qu'aussi, quand un seigneur se faisait payer le serf qui passait sous une autre domination; quand on lui apportait la main du malheureux qui, mort, ne payerait plus ses redevances, l'homme ne sentait guère le besoin de compter sa vie si indignement exploitée. Si quelque ombre de respect pour l'humanité s'était réfugiée dans les villes, si les franchises de quelques communes, franchises toujours chèrement achetées, rappelaient de bien loin la liberté et ses bienfaits, les sciences qui éclairent les temps glorieux et l'industrie qui les anime, étaient bien faibles pour rendre la vie heureuse et le temps précieux.

L'étude des clepsydres m'avait fait naître l'idée d'en faire une rotative; c'était un tube de verre étranglé à distances égales; puis tourné de manière à former une circonférence de douze tubes d'un assez gros diamètre, séparés par un tube capillaire ressemblant (passez-moi cette comparaison), à un collier de boudins.

En y introduisant une liqueur, le montant sur un axe, et roulant sur cet axe la corde d'un poids, le poids tendant à le faire tourner, l'appareil n'obéirait à ce mouvement

qu'à mesure que le liquide passerait d'un tube dans un autre.

On aurait ainsi une horloge fort simple, et, sans me faire illusion sur ses défauts, j'y voyais une horloge du pauvre, marchant quinze jours, un mois sans être remontée, et n'ayant jamais besoin de réparation, facile à régler en ajoutant et retirant soit du poids, soit de la liqueur.

J'avais parlé de ce projet à une personne, qui m'apporta le livre des *Récréations mathématiques d'Ozanam.* L'auteur y consigne le moyen de faire des horloges avec les quatre éléments! Oui, Messieurs, les quatre éléments : ceci n'est point une plaisanterie, et c'est encore à ajouter à la nomenclature des objets servant à mesurer le temps que je désire épuiser avant d'arriver aux horloges à balancier.

Les horloges à eau sont formées d'une sorte de barillet, dont la cavité intérieure est coupée par des cloisons soudées en rayons du centre au bord; ces cloisons sont percées d'un petit trou; on y introduit une quantité d'eau distillée, une corde est roulée sur l'axe, un poids fait tourner le tout, et le passage de l'eau à travers les cloisons est le régulateur de ce mouvement.

Les horloges, par le moyen de la terre, sont des sabliers rotatifs posés en rayon autour de l'axe ; à mesure que les sabliers se déplacent par le mouvement, ils se trouvent renversés alternativement, et s'opposent par le poids du sable à l'entraînement du poids moteur; quand le sable est descendu, ils cèdent lentement, et la machine tourne. Un autre appareil est analogue aux horloges d'aue et n'en diffère que par la substitution du sable à l'eau.

Les horloges d'air sont faites par le moyen de roues

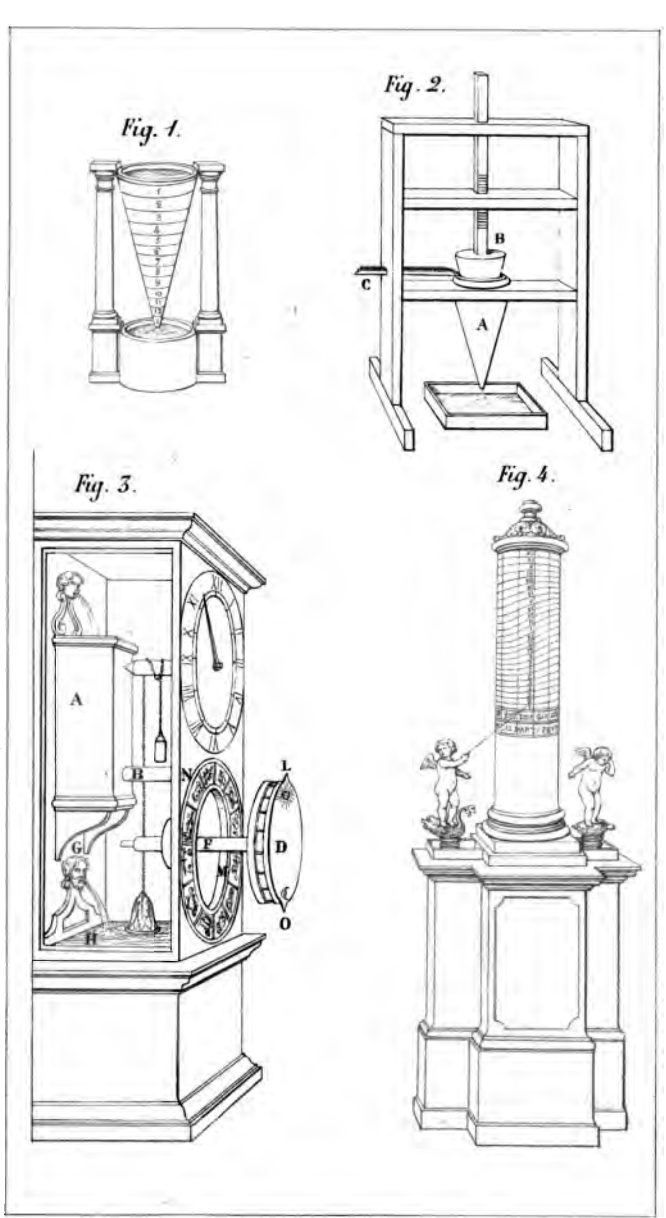
dentées : c'est une ridicule imitation des horloges ordinaires faite en mettant deux soufflets à la place du pendule ; des cames placées sur le dernier mobile agissent alternativement sur les soufflets dont ils chassent l'air : cette résistance du fluide est le régulateur de la machine.

Les horloges à feu sont faites avec une lampe qui fait tourner une roue à palettes très-légère par l'air qu'elle déplace ; un renvoi d'engrenages reporte cette vitesse à une aiguille.

A part ce moyen de l'eau, toutes ces inventions sont fort mauvaises, fort défectueuses ; l'auteur en convient, mais, dit-il naïvement, nous n'avions eu en vue que de résoudre un problême, savoir : que la nature a mis les quatre éléments à notre disposition pour en faire tout usage, et, comme la division du temps est nécessaire, nous voulions prouver qu'elle ne peut mentir.

« On peut dire avec vérité à l'égard de ces machines, qui sont plus curieuses qu'utiles, pour la construction desquelles on ne peut pas établir de règles ni de principes certains et démonstratifs, qu'elles ne peuvent servir que d'agréables amusements aux personnes qui peuvent y mettre le loisir et tout le temps nécessaire pour y trouver la perfection. »

Cette lecture me dégoûta de mon invention ; est-ce donc une faiblesse de vouloir toujours être le premier et de dédaigner les conceptions dont on n'a pas la fleur !...



Lith: Charpentier. Nantes.

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

BULLETIN DES SÉANCES.

Séance extraordinaire du 23 *octobre* 1849.

PRÉSIDENCE DE M. RENOUL.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Nécrologie de M. l'abbé Lechat, par M. Renoul.

Démission de MM. Galdemar et Varsavaux père.

Rapport sur les travaux de la Section des Sciences naturelles, par M. de Rivas.

M. Simon continue la lecture de son travail sur la Littérature persane.

Notice sur Gérard Mellier, ancien maire de Nantes, par M. Dugast-Mattifeux.

Du Supplice de la Guillotine, par M. P. Aubinais.

Séance du 7 novembre.

PRÉSIDENCE DE M. RENOUL.

Le procès-verbal est lu et adopté.

La Société a reçu :

1.° Mémoires de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille; 1846-1847.

2.° Mémoire historique sur les deux délivrances de Condom; 1367-1374.

3.° Congrès agricole de la Haute-Saône, 1848.

4.° Institut des sourds-muets de Nancy, distribution des prix du 20 août 1849.

5.° Sur l'Emploi du plâtre et du poussier de charbon pour désinfecter instantanément les matières fécales, par M. Herpin, de Metz.

Admission de M. Bochet comme membre résidant, sur un rapport de M. Cottin de Melleville, au nom d'une commission.

Lecture de M. Simon sur la Littérature persane (suite).

Description des horloges, par M. Callaud.

Études littéraires sur le XVI.e et le XVII.e siècle, par M. Ch. Livet.

Séance publique annuelle du 11 novembre 1849.

PRÉSIDENCE DE M. RENOUL

Cette séance a lieu dans la grande salle de la Mairie. A

une heure, M. le Président, entouré des principales autorités de la ville et du département, prend place au bureau et prononce un discours dans lequel il flétrit énergiquement le vice de notre époque, l'égoïsme, et préconise le dévouement de l'homme à sa famille et à sa patrie.

M. Grégoire, secrétaire général, rend compte des travaux de la Société pendant l'année qui vient de s'écouler.

M. Malherbe, secrétaire adjoint, lit le rapport sur le concours de 1849; le prix proposé pour la question historique est accordé à M. Le Jean de Plouégat, avec l'insertion dans les *Annales* de la Société.

Pour la question de l'association agricole, une médaille d'argent est accordée comme encouragement à M. Bonnemère, avocat à Angers.

M. de Wismes, au nom d'une commission, donne lecture des rapports au sujet des médailles d'argent et de bronze accordées aux artistes et industriels de Nantes.

Séance du 12 novembre.

PRÉSIDENCE DE M. RENOUL.

La Société procède aux élections de son bureau et du Comité central pour l'année 1850.

BUREAU.

Président,	MM. LAMBERT.
Vice-Président,	GÉLY.
Secrétaire général,	MALHERBE.
Secrétaire adjoint,	TALBOT.
Trésorier,	NUAUD.

Bibliothécaire, Le Ray.
Bibliothécaire adjoint, Delamare.

COMITÉ CENTRAL.

1.° *Agriculture, Commerce, Industrie.*

MM. Wolsky,
Goupilleau,
Varsavaux fils.

2.° *Médecine.*

MM. Bonamy,
Marcé,
Foulon.

3.° *Sciences, Lettres et Arts.*

MM. Grégoire,
Huette,
De Wismes.

4.° *Sciences naturelles.*

MM. Delalande,
Ducoudray-Bourgault,
De Tollenare.

Séance du 5 décembre.

PRÉSIDENCE DE M. LAMBERT.

M. Lambert, en prenant place au bureau, prononce une allocution vivement sentie dans laquelle il exprime son regret de quitter la ville, et de se trouver dans la nécessité

de s'éloigner de la Société au moment où il vient d'être chargé par elle de la présider.

La Société a reçu :

Le bulletin des séances de la Société nationale et centrale d'Agriculture.

MM. Marion de Procé, Michel, Robineau de Bougon et Michel de la Morvonnais adressent leur démission de membres de la Société.

M. Ch. Livet continue de lire des extraits de ses Recherches sur la Littérature du XVI.e et du XVII.e siècle.

M. P. Aubinais lit la fin de son Mémoire sur le Supplice de la Guillotine.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. CH. RENOUL,

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE,

DANS LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU DIMANCHE 11 NOVEMBRE 1849.

MESSIEURS,

L'homme doté par Dieu de si nobles facultés, de si admirables prérogatives, devait nécessairement aussi avoir des devoirs à remplir dans cette Société qu'il était appelé à former, au milieu de laquelle il devait vivre et qui recevait de l'existence et de l'accomplissement même de ces devoirs, ses principes de durée et de progrès.

Parmi ces devoirs, il en est dont l'accomplissement exige de l'homme le sacrifice de ses goûts, de ses désirs,

de sa volonté même. C'est ce sacrifice qui fait le mérite de son action et qui constitue la vertu. Et l'on sent dès-lors que cette vertu peut s'élever ainsi parfois jusqu'à l'héroïsme.

D'autres devoirs, au contraire, sont si bien en harmonie avec notre propre nature, que, pour les remplir, l'homme n'a qu'à s'abandonner aux sentiments intimes, aux besoins même de son cœur. Tel est, entre autres, celui qui nous commande l'amour de la famille, l'amour de la patrie.

Et cependant, Messieurs, on est forcé de le reconnaître, le cœur de l'homme, avec les passions qui l'agitent et le dominent, se roidit parfois contre les sentiments les plus naturels, et alors encore les efforts pour rester fidèle au devoir peuvent atteindre au mérite d'une haute vertu. Car si, dans cette lutte, la passion l'emporte, si certain intérêt vient à étouffer le sentiment du devoir, l'homme, brisant tout frein, foule aux pièds même les affections les plus sacrées; Néron ne recule plus devant le meurtre d'Aggripine; Coriolan, devenu traître, n'hésite plus à armer son bras contre son pays.

Si, d'un autre côté, nous consultons l'histoire, nous voyons, à diverses époques, certaines passions s'emparer de l'esprit humain, se reproduire, se multiplier sous toutes les formes, et devenir bientôt comme le mobile de toutes les actions.

Quand ces passions ont un bien réel pour objet, quand elles prennent leur source dans un sentiment généreux, la pensée, l'intelligence, et par suite les actions de l'homme s'épurent et s'élèvent, et la gloire, le bien-être

même du pays en ressentent bientôt une salutaire influence.

Mais si, au contraire, les passions qui viennent ainsi à s'emparer des esprits partent d'un sentiment mauvais, le cœur humain perd aussitôt de son énergie pour le bien; l'amour de la vertu, le respect du devoir s'attiédissent, et bientôt aussi le pays voit ses destinées compromises par ces passions en lutte avec son intérêt et sa véritable grandeur.

Il me semble donc vrai de dire, qu'en dépit même des institutions, l'avenir et la gloire d'une nation dépendent surtout de l'esprit qui anime la société, et que, suivant que les passions qui dominent ainsi sont bonnes ou mauvaises, l'honneur et le bien-être d'un pays peuvent s'élever ou descendre.

En étudiant, Messieurs, notre époque, on s'afflige malgré soi de voir notre caractère national, si généreux, si élevé, tendre à subir une de ces modifications qui peuvent profondément l'altérer. L'égoïsme, avec son dogme si froid, si glacial de l'intérêt privé, cherche à s'infiltrer dans les esprits. L'amour des jouissances personnelles est l'idole à laquelle on semble sacrifier, de préférence; et, dans la vie privée comme dans la vie publique, cet intérêt particulier est souvent le seul que l'on consulte et que l'on cherche à satisfaire. En un mot, l'égoïsme, cet anévrisme moral, tend à s'approprier les affections les plus précieuses de l'âme, à comprimer les élans généreux du cœur, à détruire enfin les heureux effets de l'amour de l'homme pour l'homme et du citoyen pour son pays.

Combattre ces funestes tendances est, il me semble,

un devoir pour tout homme vraiment ami de l'honneur national ; et, dans cette circonstance solennelle, j'ai cru, moi aussi, devoir élever la voix pour flétrir cet amour désordonné des intérêts matériels, et exalter le sentiment qui lui est contraire, je veux dire cet amour du bien public, ce dévouement noble et désintéressé qui doit nous porter tous à utiliser nos forces et nos efforts dans l'intérêt de nos concitoyens et de notre pays.

Sur un pareil sujet, il est difficile, je le sais, de présenter des idées neuves. Il est difficile surtout de rien dire que vous ne sachiez déjà, que vous ne mettiez déjà en pratique, vous, Messieurs, qui nous honorez de votre présence et dont tous les instants sont consacrés à la protection et à la défense des grands intérêts de la société. Mais s'il est ainsi de nobles et nombreuses exceptions, on ne peut nier cependant que le mal que je signale ne soit réel, et même qu'il ne se généralise. N'est-il pas bon alors de remettre sous les yeux de tous certains devoirs qui, évidents sans doute, n'en sont pas moins aujourd'hui trop facilement méconnus, trop facilement ouliés.

Toutefois, Messieurs, en avançant que l'égoïsme est une plaie de notre époque, j'aurais tort peut-être de charger le tableau de trop sombres couleurs. Ne pourrait-on pas m'objecter, en effet, que cet esprit national, si plein de générosité, ne manque jamais de se révéler spontanément quand quelques grandes catastrophes viennent à frapper nos populations, quand, pour réparer les désastres d'un malheur public, la patrie fait appel à la sollicitude de ses enfants.

Et la bienfaisance, privée elle-même, se montra-t-elle jamais plus active, plus prévoyante?

Et qui oserait, enfin, soutenir que cette belle France trouvât des cœurs froids et indifférents, si son indépendance, si sa liberté étaient menacées?

N'est-il donc pas juste de proclamer que le dévouement, que le désintéressement ont encore de profondes racines dans le cœur de notre nation, et que ces racines sont aussi toujours pleines de sève et de vie?

Cette objection, je suis heureux de le reconnaître, est sérieuse et fondée, et il m'en coûterait de la combattre.

Mais, d'un autre côté aussi, ne peut-on pas dire que, dans cet élan de la charité et du patriotisme que certaines circonstances font naître, il y a quelque chose de tellement irrésistible, qu'il excite parfois les cœurs les moins généreux à se montrer bienfaisants et dévoués. Comment en effet, rester impassible en présence de calamités qui privent des malheureux des ressources indispensables à la vie? Et comment la fierté nationale ne frémirait-elle pas à la vue de la patrie en danger?

Pour juger sainement le caractère et les passions d'un peuple, il ne faut donc pas s'en tenir uniquement à apprécier les effets de ce caractère dans les circonstances critiques que font les événements. Car alors, à moins que ce caractère ne soit décidément corrompu, les passions mauvaises, si elles osent se produire, ne peuvent du moins prévaloir, et demeurent comme comprimées par le mouvement généreux qui les domine. Pour se faire une opinion juste et vraie, il faut surtout porter un œil scrutateur sur le mobile qui semble diriger l'homme dans les actes ordinaires de la vie, soit qu'on le considère comme membre de la famille, soit qu'on le considère comme membre de la société.

Si donc, Messieurs, on observe avec attention ce qui se passe autour de nous, on est forcé de reconnaître que le dévouement s'attiédit et n'est même parfois qu'un froid calcul. Comme je viens de le dire, c'est dans la balance des intérêts personnels que tout se pèse, que tout prend une valeur relative, et ce dévouement de spéculation s'élève et s'abaisse en raison des avantages particuliers qu'il peut procurer. Heureux encore quand, pour obtenir le résultat que l'on recherche, on n'a recours qu'à des moyens que la probité ne peut désavouer; car ce frein n'arrête pas toujours, et de nombreux exemples sont là pour prouver que le sacrifice de l'honneur n'est déjà plus un obstacle devant lequel on veuille reculer.

Mon but, Messieurs, n'est point de tracer d'une manière complète les tristes effets de ce culte exclusif de l'intérêt privé; qu'il me suffise de constater que le mal est déjà profond, et que si rien ne venait arrêter cette funeste disposition des esprits, on pourrait craindre que cet égoïsme, en isolant les individus, en brisant l'esprit public, ne rompît en même temps tout lien social.

Si, en effet, il est vrai de dire que, dans l'ordre providentiel, l'homme est fait pour la société, il n'est pas moins évident qu'il ne peut remplir cette mission qu'à certaines conditions, dont deux principales semblent les résumer toutes : il doit aimer et aider ses frères, il doit aimer et servir son pays.

Il doit aimer ses frères, car c'est là la grande loi de sa nature, une des conditions les plus essentielles de sa destinée.

C'est, en effet, cet échange mutuel et réciproque de

rapports bienveillants et affectueux qui forme le lien social, qui donne du prix et du charme à la vie commune. C'est par lui que s'établit l'ordre, que naît et se produit la sécurité, que les institutions acquièrent leur autorité et leur puissance. La loi y puise sa force, la morale ses garanties les plus précieuses. Il rapproche par le sentiment tout à la fois le plus doux et le plus énergique, par l'amour, tous les rangs, toutes les positions. A sa suite et comme sa conséquence naturelle naissent la bienfaisance, le dévouement et toutes ces vertus qui, toujours actives, toujours agissantes, sont, pour la société, une seconde providence, et font bénir celui qui, dans sa bonté, les jeta au cœur de l'homme.

Il doit aimer son pays: car cette patrie, c'est la mère commune; elle nous protége nous et nos fortunes; elle nous donne le titre et les droits de citoyens. Par ses lois, par ses institutions, elle nous assure cette liberté, cette sécurité qui nous permettent d'exercer les facultés et les talents qui nous furent départis, et de veiller aux soins de nos intérêts et de notre avenir.

Nous l'aimons, d'ailleurs, cette patrie, parce que là sont nos affections, nos souvenirs, nos espérances. C'est là que nous sommes entrés dans la vie, c'est là que nous voulons mourir. Un lien étroit, intime, nous attache à ces lieux où nous reçûmes les premiers embrassements d'une mère, qui virent les doux ébats de notre enfance, et où notre cœur battit pour la première fois sous le regard de celle qui, plus tard, devait être notre compagne; à ces lieux où la religion jeta dans nos cœurs ses douces et saintes croyances, nous arma de sa foi et nous lança dans

la vie sous l'égide de nos premiers serments et de ses prières; à ces lieux où reposent ceux qui nous furent chers et qui nous précédèrent dans la vie; à ces lieux, enfin, qui, témoins de nos joies comme de nos douleurs, se rattachent à tous nos souvenirs, et sont, pour nous, comme autant de pages vivantes de notre propre histoire.

Cette bienveillance mutuelle, qui lie tous les membres de la société et les fait vivre d'une même vie, cet amour inné du pays qui s'étend à tout ce qui l'intéresse et le rappelle, sont donc, je le répète, un des besoins de notre nature.

Mais j'ajoute encore qu'ils sont une des conditions sans laquelle toute société ne peut subsister.

Que l'égoïsme, en effet, venant à éteindre les instincts généreux du cœur, parvienne à détruire également les liens et les effets d'un amour aussi précieux, et il n'y a plus en réalité de société. L'homme ne vivant plus alors que pour lui, n'ayant en vue que ce qui le touche et l'intéresse, n'éprouvant de désirs et d'affections que pour ce qui vient grossir la masse de ses jouissances personnelles, n'est plus qu'un être isolé, se suffisant à peine à lui-même, mais toujours inutile et dangereux pour tous. Il n'y a plus que des individus que rien ne rapproche et que tout éloigne au contraire, car les passions haineuses sont presque toujours les compagnes obligées de l'égoïsme.

Dans cet homme qui grandit et s'élève, l'égoïste, en effet, ne voit qu'un rival qui lui fait ombrage et qu'il faut étouffer, et, dans cet autre que la misère poursuit, qu'un objet qui blesse ses regards et altère ses joies intimes. Pour

lui, point de ces douces émotions qui remplissent l'âme à la vue du bien et du beau, au souvenir d'une bonne action faite, à l'aspect d'une vertu mise au jour. Le bien et le beau, c'est à ses yeux ce qui lui profite; une bonne action, c'est celle qui vient augmenter ses jouissances et sa fortune; la vertu, il s'en rit et la sacrifie sans scrupules comme sans remords au plaisir de satisfaire ses désirs et ses goûts. Que des commotions politiques viennent à altérer la paix publique, que la patrie ait besoin de tous les dévouements, n'attendez de lui aucun concours personnel; car s'il se sent ému, c'est uniquement de la crainte de voir troubler la quiétude coupable dans laquelle il vit et se complaît.

C'est qu'en effet, Messieurs, dans certaines passions, dans l'ambition, dans la soif de la puissance, dans celle de la renommée et de la gloire, l'âme peut s'élever et s'élève, en effet, par de nobles et puissants efforts; mais quand cet amour de l'intérêt personnel s'est emparé de l'âme, il la désèche, la dégrade et la rend incapable de produire ni élans généreux, ni actions nobles et grandes. L'égoïste s'aime trop pour trouver dans son cœur un reste d'affection et de dévouement à donner au genre humain, et toutes les fois que les faits et les événements viennent à toucher à l'objet de son culte, c'est-à-dire à son intérêt privé, toutes les passions de son cœur se soulèvent et poussent un cri.

Honte, Messieurs, honte sur ces hommes lâches qui n'ont ainsi du devoir qu'une théorie stérile. Herbe parasite, arbres sans fruits, à cette société qui les protége, qui fournit à leurs besoins et à leurs plaisirs; ils n'ap-

portent, ils ne donnent rien. Que la société, à son tour, les flétrisse, elle qui donnant tant à tous, a droit d'attendre un concours incessant et efficace de chacun.

Le bon, le vrai citoyen comprend autrement les obligations qui lui sont imposées. Il sait qu'il ne s'appartient pas, et que si sa première pensée, ses premières aspirations doivent être pour Dieu, tout ce qu'il possède de talents, de facultés, de fortune même, doit être mis au service de sa famille, de ses frères, de son pays. C'est dans le sentiment du devoir, c'est dans l'enthousiasme de la justice et de la vertu, c'est dans le sanctuaire d'une raison éclairée qu'il puise ses élans sublimes, le courage de ces nobles sacrifices, qui tantôt assurent le repos et la gloire d'une nation; tantôt, plus modestes et plus humbles, sans être moins honorables, maintiennent l'ordre et la paix d'une cité et en augmentent le bien-être, relèvent le courage d'une famille éplorée, ou ravivent les sources de la vie chez l'homme en proie aux nécessités de la misère et de la faim. Belle et sainte mission, l'homme de bien sait vous comprendre et vous remplir!! Comme une foi vive, son dévouement agit et se renouvelle sans cesse, car plus nous avons sacrifié pour nos frères, pour la patrie, plus notre affection pour eux croît et grandit. Et c'est ainsi, Messieurs, qu'il apprend à tous que l'accomplissement du devoir peut seul procurer cette satisfaction intérieure, premier élément du bonheur, que ce bonheur ne s'achète qu'au prix de l'oubli de soi-même, et qu'il est là seulement où l'on comprend bien ce que renferment ces deux mots : Amour et dévouement.

J'ai dit, Messieurs, que, chez le bon citoyen, la pre-

mière pensée devait être donnée à Dieu. C'est là une vérité que je ne chercherai pas à démontrer. Malheureusement aujourd'hui on ne semble pas comprendre assez combien des croyances solides et éclairées contribuent à fixer l'homme sur ses devoirs et à lui en rendre l'accomplissement facile. Aussi, au milieu de son indifférence, notre siècle souffre évidemment de son défaut de croyances, et la foi, en se retirant des intelligences, y a laissé un incurable malaise. C'est là, je ne crains point de le dire, une des causes les plus actives de cet engourdissement des cœurs, de cette indifférence pour le bien.

L'homme qui ne sait pas reconnaître cette volonté suprême qui préside à tout, l'homme qui ne voit dans la vie qu'un cercle qu'il lui est donné de parcourir et au-delà duquel rien n'apparaît, rien n'existe, celui-là ne sera-t-il pas porté à rendre pour lui-même, aussi heureux que possible, ce court passage de la vie? Il ne consultera donc que son intérêt, ses appétits et ses goûts; et, sans se préoccuper de devoirs dont il ne reconnaît ni la puissance ni le but, sans s'inquiéter d'un avenir auquel il refuse de croire, il concentrera sur lui toutes ses affections, et ne songera qu'à semer de jouissances personnelles des jours qui lui sont comptés.

Et remarquons que la loi humaine est ici presque impuissante. Elle peut bien, en effet, régler l'action extérieure de l'homme, en fixant des limites qu'il n'est pas donné de franchir; mais elle n'a et ne peut avoir qu'une bien faible influence sur les mouvements du cœur. Seule, elle ne peut ainsi ni commander, ni provoquer ces actions généreuses qui sont l'expression libre et spontanée d'une noble pensée ou des mouvements d'une belle âme.

Pour les produire, il faut donc plus que la loi humaine, il faut le sentiment religieux qui, s'inspirant de préceptes qui soumettent le cœur et la pensée à des devoirs immuables, donne aux intelligences une direction et une force capables d'assurer à la société ces exemples de haute vertu qu'elle admire et qui font sa gloire.

Disons donc, sans crainte de nous tromper, que le dévouement prend surtout sa source dans le sentiment religieux. Celui qui y puise ses inspirations, saura qu'il ne doit jamais cesser de s'instruire et de s'améliorer, qu'il doit se préparer, se fortifier contre le malheur, que, pour lui, la première loi est le devoir; le premier besoin, la foi; la première dignité, l'honneur; le premier trésor, le travail. Il saura que si les lois de la nature sont immuables, s'il n'est donné à aucun de jeter l'ancre dans le fleuve de la vie, la vertu doit toujours recueillir la palme qui lui est due, et que, même dans le calice le plus amer de la douleur, la Providence a caché un avenir rémunérateur qui doit amplement l'indemniser de toutes ses peines et de tous ses sacrifices.

Prenant ces principes pour règle de conduite, il sera dévoué, généreux; il sera bon citoyen.

Désirons, Messieurs, que les générations qui naissent et s'élèvent reçoivent aussi à cette source la substance intellectuelle et morale qui leur est si nécessaire pour continuer et améliorer les destinées de la patrie.

Mais si l'homme de bien doit parfois tourner les yeux vers le ciel, pour y chercher la force de la vertu et le véritable mobile de son dévouement, en les reportant vers la terre, ses premiers regards vont tomber sur la famille...

La famille, Messieurs, ce sanctuaire de l'amour pur et intime, témoin sans doute parfois d'angoisses cruelles, mais aussi toujours de douces consolations; cette réunion d'âmes qui, vivant de la même vie, partageant les mêmes joies, les mêmes douleurs, se confondent dans une mutuelle affection, se soutiennent d'un mutuel appui. La famille, où l'homme naît, vit et meurt entouré d'un amour qui se ravive par ses propres sacrifices, heureuse compensation, donnée par Dieu, des misères, des déceptions de cette vie.... La famille, enfin, qui a commencé avec le monde et qui ne peut finir qu'avec lui, car, seule, elle est le développement physique et moral de l'humanité; car les orages qui renversent les gouvernements, qui ébranlent les fortunes, qui changent les positions, ne font que consolider cette pierre du foyer domestique, base de la société tout entière.

Et cependant, de nos jours, des hommes se sont rencontrés qui ont osé saper ce grand principe de la famille!! Malheureux, dont sans doute le cœur n'a jamais battu sur le cœur d'une épouse, et dont le gracieux sourire d'un enfant n'a jamais dilaté l'âme.

Insensés! qui, dans leurs rêves audacieux, veulent refaire l'œuvre de Dieu même, et qui, sous le chimérique prétexte d'augmenter la masse de bonheur due à l'humanité, tariraient la source du bonheur le plus vrai qu'il lui soit donné de goûter!!

Pour nous, Messieurs, pour toutes les âmes honnêtes, la famille apparaîtra toujours comme un des plus grands bienfaits de Dieu, comme un gage de sécurité et de durée de la société, comme le mobile qui éveille le plus con-

stamment, le plus énergiquement les meilleures inspirations du cœur.

Et, à l'appui de cette opinion, est-il nécessaire de tracer le tableau de ce dévouement sublime de la mère de famille, se manifestant par tout ce que l'âme possède de tendresse et de sollicitude?

Mais, en présence d'un amour si puissant et si ingénieux, d'une abnégation si éloquente et si complète, on demeure comme saisi de respect, et les termes sont impuissants pour exprimer ce que l'âme ressent d'admiration. Qu'il me suffise donc, Messieurs, de faire à cet égard appel à vos souvenirs, ou plutôt à cette reconnaissance qui, pour tant d'amour, ne s'efface jamais des cœurs.

Et, dans cette lutte de dévouement, le chef de la famille restera-t-il en arrière? Non, sans doute. Comme la mère, c'est dans l'amour qu'il porte à sa famille qu'il trouve la règle de l'action qu'il veut exercer sur elle et pour elle. S'oubliant ainsi lui-même, il ne voit, il ne poursuit qu'un but, assurer dans la limite de tout ce qu'il peut et au prix même de ses sueurs et des plus lourds sacrifices, l'avenir et le bonheur de ses enfants. C'est que, Messieurs, l'amour paternel, le plus pur comme le plus énergique, ne connaît point l'égoïsme; c'est que Dieu a placé au cœur du père un sentiment si puissant et si durable, qu'il l'entraîne comme à son insu, et malgré lui, à donner à ceux qui lui doivent le jour tout ce qui est en lui et sa vie même. Dévouement naturel, sans doute, et qui est comme la conséquence d'une impulsion irrésistible, mais dévouement qui n'en est pas moins noble et

sacré ; dévouement qui, de plus, est d'un grand prix pour la société elle-même, car, outre le résultat moral qu'il procure, plus puissant qu'aucun intérêt, il stimule les efforts et l'intelligence de l'homme, et contribue ainsi fortement au progrès et au bien-être privé et public.

Mais, Messieurs, en dehors de cette enceinte du foyer domestique, sont des concitoyens, une société qui, eux aussi, ont droit d'attendre de nous des témoignages d'amour, un concours, une assistance qui ne se démentent jamais. Tracer des règles, dire en quoi et comment ce dévouement doit se manifester, serait chose vaine; car le plus souvent il est le résultat d'un mouvement spontané, et quand le cœur est ainsi entraîné, la règle obéit bien plutôt qu'elle ne commande.

Disons cependant qu'au premier plan de ses devoirs, le bon citoyen mettra toujours le respect aux lois et aux institutions du pays. Sans doute tout n'est point parfait dans l'ordre social, cette perfection n'existe point chez l'homme, elle ne peut exister dans ses institutions, et malheureusement il faudra toujours faire une large part à l'influence des passions et même des simples affections personnelles dans la conduite des hommes. Mais de ce que la société ne peut satisfaire à tous les besoins, à toutes les ambitions même légitimes, est-ce à dire qu'il faille se mettre en lutte contre elle? Ces paroles d'amertume, souvent même de haîne, que chaque jour des esprits chagrins ou pervers lancent contre la société, ne partent, le plus souvent, que d'un amour-propre blessé, que d'un égoïsme déguisé. Le véritable amour du bien public ne cherche point ainsi à soulever les passions. Ce qu'il veut, ce qu'il

recherche, c'est une amélioration possible, raisonnable, progressive; et, pour atteindre ce but, ce n'est point le langage de la haîne, mais celui de la raison qu'il fera entendre. On le sait, d'ailleurs, l'esprit humain ne se repose jamais; sa loi est le progrès. Un point qui était invisible hier est son but aujourd'hui, et sera demain son point de départ. Ainsi une idée juste, combattue aujourd'hui, se fera jour demain et recevra bientôt son application dans nos usages et dans nos lois. Mais aussi sachons attendre le développement naturel des idées et des faits, et gardons-nous surtout de l'utopie, car c'est la plus grande ennemie du progrès; non-seulement elle le retarde, mais elle le compromet.

Pour le bon citoyen, les lois, les institutions, quelque insuffisantes qu'elles soient, sont donc une règle qu'il ne croit jamais devoir violer, car, à ses yeux, le dévouement au pays ne peut se séparer du respect aux institutions qui le régissent.

Mais il est surtout une loi, loi providentielle, et qui, pour beaucoup, a des prescriptions dures et sévères. Quels que soient les charges et les devoirs qu'elle lui impose, il saura la respecter et s'y soumettre sans murmure comme sans envie. La loi dont je veux parler, Messieurs, est celle qui, dans la société, fixe à chacun une position particulière.

Cette loi qu'une philanthropie irréfléchie a souvent attaquée comme blessant la justice divine, comme contraire aux saines appréciations de la raison humaine, prouve, au contraire, la sagesse infinie de celui qui l'a faite et la maintient; car cette inégalité des positions résulte de la

nature même de l'homme et se trouve ainsi une des conditions essentielles de toute société. Plus on approfondit, en effet, les lois de la nature humaine, celles de l'organisation sociale, plus on reconnaît que l'harmonie ne peut exister, l'ordre se maintenir, l'augmentation de la richesse privée et commune s'obtenir sans l'inégalité des conditions individuelles, et qu'ainsi une égalité parfaite, impossible d'ailleurs, serait évidemment la ruine de la société. N'est-ce pas dans cette inégalité même que se trouve le mobile le plus actif, le plus continu, le plus universel de l'activité de l'homme ? N'est-ce pas elle qui ouvre les perspectives indéfinies aux espérances, à l'ambition ? N'est-ce pas elle, enfin, qui, dans chaque situation, excite l'homme à chercher l'amélioration de son sort par le travail et l'usage de toutes ses facultés. Ainsi, s'il est vrai que le progrès soit la grande loi de la société, il s'ensuit que l'inégalité dans les situations individuelles étant une condition du progrès, est, par cela même, une des conditions de l'ordre social.

Et que l'on considère d'ailleurs le résultat de cette hiérarchie des positions. Au grand nombre sans doute elle fait une obligation du travail, travail même dur et pénible; mais aussi, à celui qui possède, elle impose non moins impérieusement la bienfaisance ; à celui qui sait, le devoir de répandre d'une manière utile les lumières de son intelligence ; à tous, elle commande un dévouement sans bornes pour les membres de la grande famille. Tel est le vœu, tel est le but de cette loi providentielle qui, d'une inégalité nécessaire, indispensable, de rangs et de fortune, sait faire sortir l'égalité et l'harmonie par les devoirs

particuliers qu'elle impose à chacun. Et c'est ainsi, Messieurs, que, dans cette diversité de positions individuelles, se trouve encore une des causes les plus puissantes à développer ce que le cœur renferme d'instincts généreux, ce que l'intelligence possède d'heureuses facultés.

Je viens de signaler les obligations imposées à l'homme de la société : le travail, l'amour qui se traduit en bienfaisance. Tels sont, en effet, les principaux moyens mis à sa disposition pour rendre utile à tous son passage en cette vie; et, en réalité, travailler et aimer, voilà ici-bas toute la destinée de l'homme.

Le travail fut une expiation, et tout d'abord, en effet, il présente les caractères d'une sévère pénalité. Mais combien cette appréciation se modifie, quand on vient à considérer quels en sont, dans l'ordre social, l'utilité, les avantages, les heureux résultats! Il ne peut entrer dans mes vues de m'étendre sur ce sujet; qu'il me suffise, Messieurs, de rappeler que c'est surtout par l'emploi de ses facultés physiques et intellectuelles que l'homme vient en aide à la société et peut lui rendre ce qu'il en reçoit. Mais, Messieurs, quel vaste tableau se déroule devant nous. Voyez ces légions d'êtres humains occupés sans cesse à chercher dans les ressources de la nature un aliment à leur activité laborieuse. Ici, l'homme des champs arrache à la terre ces riches moissons qui vont assurer notre existence; là, sous la main de l'ouvrier habile, le bois, le fer, les plus riches métaux prennent toutes les formes; l'intrépide mineur va enlever jusqu'au centre de la terre, le pain de l'industrie; le marin livre ses espérances et sa vie à la fortune des mers; les édifices s'élèvent, les canaux se

creusent, la vapeur produit ses merveilles; tout s'agite, tout converge vers un même but, vers ce bien-être, résultat naturel et nécessaire du travail. Mais qui ne voit aussi dans ces efforts simultanés, dans cet admirable concert de volontés et de veilles laborieuses, comme un immense dévouement à la chose publique? Puisque évidemment la fortune nationale ne peut être que la conséquence de la fortune privée, la communauté ne profitera-t-elle pas, en effet, du résultat du travail de chacun?

Toutefois, dans cette action du travail de l'homme sur la société, c'est surtout à l'intelligence, au génie qu'il est donné d'exercer une influence puissante et légitime. Le travail matériel peut bien, comme je viens de le dire, augmenter le bien-être commun; mais il faut autre chose à un pays qui aspire à une gloire véritable. Il faut que le génie de l'homme vienne imprimer son caractère de grandeur, de durée, à ses institutions, à sa littérature, à ses monuments, à tout ce qui en réalité constitue les titres d'un peuple à l'admiration des autres nations. Et quel champ vaste est ainsi donné à cette puissance du génie pour se produire et témoigner de son dévouement au pays! En France surtout, libre dans ses conceptions, cette noble faculté a le droit de manifester tout ce qu'elle recèle, par sa pensée, par ses œuvres, par ses projets d'avenir. Et le pays, de son côté, n'a jamais manqué d'accorder ses sympathies les plus précieuses, ses récompenses les plus honorables à ce qu'elle a produit de vraiment grand, de vraiment utile. C'est là le prix justement mérité du talent, d'un service rendu.

Cependant, qu'on le sache bien aussi, la raison publi-

que, éclairée par son goût et surtout par son véritable intérêt, portera toujours un jugement sévère, souvent même déversera son mépris sur ces hommes qui, abusant du plus beau don du ciel, n'en font usage que pour allumer les passions, attaquer ou fronder la morale et les devoirs sociaux, et troubler les cœurs et les esprits par les rêves et les écarts d'une imagination en délire.

Ainsi, Messieurs, c'est dans le travail, qu'il soit dû à la main ou à l'intelligence de l'homme, que la société trouve ses véritables éléments de bien-être et de progrès; mais aussi que le bon citoyen ne l'oublie jamais, s'il veut que son nom soit justement honoré, il faut que son concours serve constamment la cause des lois, de la justice et de la morale.

Mais ce n'est point assez pour lui que de donner à la société l'appui de son intelligence et de son travail, il faut encore qu'il lui apporte celui de son amour et de sa bienfaisance. Et c'est ici surtout que le dévouement prend un caractère qui l'honore, car il émane de la volonté et d'une impulsion libre du cœur.

Depuis longtemps, et de nos jours surtout, des esprits généreux ont émis cette pensée, que Dieu n'avait pu imposer à toujours la pauvreté et la misère, qu'il y avait ainsi possibilité de les faire disparaître, et que l'esprit humain, qui déjà avait fait tant de prodiges, devait constamment s'appliquer à chercher la solution de cette grave question d'humanité. Sans vouloir discuter cette opinion, je dirai seulement qu'en la soutenant d'une manière absolue, on ne tient point évidemment assez compte des passions et des infirmités de notre nature. Pour détruire

le mal, il faudrait naturellement en détruire la cause, et qui peut soutenir que cette cause, si multiple, si variée, puisse disparaître par la seule volonté de l'homme?

Tout prouve donc, au contraire, que longtemps encore la société présentera ses lèpres morales, ses misères et ses douleurs physiques, et que le dévouement ne manquera point ainsi d'occasions pour s'exercer.

Et cependant faudra-il que, s'abandonnant à un cruel fatalisme, on se borne uniquement à apporter un soulagement passager et souvent stérile à ces misères qui semblent incurables tant elles sont profondes? Loin de moi cette pensée. Si le mal ne peut être complétement guéri, tout indique du moins qu'il peut être sensiblement atténué, et c'est vers ce but que les vrais amis de l'humanité doivent diriger leurs vues et leurs efforts. Notre époque l'a senti, et déjà divers moyens qui ne peuvent manquer d'avoir quelque efficacité, reçoivent leur application. D'autres sont indiqués chaque jour et devront être tentés. Applaudissons, Messieurs, à ces dispositions des esprits, et qu'il nous soit permis d'en attendre les plus heureux effets. Mais aussi permettez-moi de le dire hautement, parce que, chez moi, c'est le résultat d'une intime conviction. Tous ces moyens n'atteindraient qu'imparfaitement leur but et ne seraient qu'un vain palliatif, si l'on ne s'étudiait en même temps à fixer au cœur de ces victimes de la misère et de la souffrance des principes de religion et de morale. Ce sont ces principes qui peuvent surtout leur apprendre à apprécier toute la dignité de leur origine et de leur destinée, à conserver cette dignité par une conduite honorable et une sage économie, à comprendre et à remplir les

devoirs de leur dure position, à supporter enfin leurs maux avec ce courage qui en adoucit l'amertume. C'est sur ce terrain que tous les dévouements doivent se donner rendez-vous, car là se trouve le moyen le plus certain d'assurer le succès.

Et dejà, Messieurs, ce qui se passe sous nos yeux n'est-il pas de nature à démontrer tout ce que l'on peut attendre du dévouement inspiré par le sentiment chrétien et le véritable amour de l'humanité? Faut-il vous montrer et l'humble fille de Saint-Vincent-de-Paule et l'élégante dame du monde, réunies dans un même esprit, visitant chaque jour le triste réduit, où se débat la douleur et donnant avec le pain qui nourrit le corps, la parole de bienveillance et de vérité qui soutient et relève l'âme? Parcourrai-je avec vous ces crèches, ces salles d'asile, ces hospices, ces institutions de tous genres, qui créées, patronnées par la bienfaisance administrative et privée sont là comme un témoignage public de la vive sympathie de la société pour ceux qui souffrent? Et là et partout que d'actes de vertu, que de généreux abandon, que de moyens ingénieux pour créer, pour augmenter le patrimoine du pauvre et les moyens de soulager ses souffrances!

En présence d'une charité si active, si intelligente, nous sera-t-il permis, Messieurs, de dire à ces hommes qui sans cesse dirigent leurs plaintes et leurs attaques contre la société, que cette société, qui s'inspire du christianisme, n'est pas aussi décrépite, aussi impuissante que leur imagination se plaît à nous la représenter, et que, pour faire le bien, pour marcher vers les améliorations possibles et réalisables, elle n'a pas besoin de ces formules insolites,

de cette religion nouvelle, que l'on n'ose en quelque sorte avouer, que l'on à peine à définir et que cependant certains novateurs voudraient nous imposer.

Ainsi, Messieurs, la Providence nous donne une grande leçon. Elle nous révèle la solidarité des intérêts privés avec l'intérêt public, et nous montre clairement que notre avantage particulier se trouve essentiellement lié aux avanages, que chacun, dans sa sphère particulière, peut procurer à la famille, à la société. Elle fait plus encore, par l'organisation qu'elle a voulu donner au corps social, par la hiérarchie qu'elle y a établie et qu'elle y maintient, elle nous indique d'une manière précise les devoirs qui nous incombent pour remplir dignement la mission qui nous a été donnée.

Puis enfin, Messieurs, au-dessus de la famille et au-dessus même de la société, apparaît cette grande figure de la Patrie, avec son auréole d'honneur et de gloire, et par fois aussi le front voilé de crêpes funèbres. Elle aussi revendique ses droits, elle aussi fait appel au dévouement de tous les citoyens. Si l'ennemi menace sa liberté, si l'esprit de désordre vient à troubler la paix publique, qu'à sa voix le sentiment national se réveille, qu'un ardent patriotisme enflamme les cœurs, que tous les bras, que toutes les intelligences se montrent prêts à défendre sa cause. Car, ainsi que je l'ai dit, cette patrie, c'est la mère commune, et le sentiment intime se trouvant ici d'accord avec le devoir, doit rendre le dévouement et plus actif et plus facile.

Qu'on ne s'y trompe pas cependant, à notre époque sur out, le dévouement de celui à qui la patrie met une

arme à la main a souvent un mérite qui ne s'acquiert pas sans difficulté. Ce n'est pas, en effet, seulement de l'audace qu'il lui faut montrer en présence du danger, mais souvent c'est une fermeté patiente, une abnégation courageuse et toujours une humanité qui rehausse le prix de son sacrifice. A cet égard, Messieurs, soyons fiers d'appartenir à cette belle France, dont les enfants ont donné dans tous les temps de si purs exemples de courage, de patriotisme et d'humanité.

Mais ce n'est pas seulement sous l'habit de soldat que doit se trouver le dévouement à la patrie. Dans notre ordre constitutionnel, chaque citoyen a un role à remplir. Que la Tribune nationale retentisse ainsi des accents de l'amour du bien public ; que les élus de la nation, que tous ceux chargés de ses grands intérêts travaillent avec zèle et intelligence à améliorer nos institutions, à rendre nos lois et plus efficaces et plus en harmonie avec les besoins et l'honneur du pays ; que la magistrature s'inspire toujours des principes de morale et de justice qui seuls peuvent donner une sanction véritable à notre législation ; que de la chaire de nos temples parte sans cesse cette parole évangélique qui flétrit le vice et appelle les hommes à la vertu ; que tous ceux à qui le pays délègue une partie de ses pouvoirs en usent avec droiture et dans le but de remplir dignement la tâche remise en leurs mains ; que tous les citoyens enfin se rappellent que les droits dont ils sont investis, constituent, pour eux, des devoirs, et qu'ils les remplissent avec exactitude, fermeté et indépendance....

Dans cette direction, dans cette simultanéité d'efforts

et de volontés se trouvent évidemment les témoignages du patriotisme le plus réel comme le plus précieux. Travailler ainsi à améliorer la société, ses mœurs, ses institutions, n'est-ce pas, en effet, travailler pour la patrie elle-même, à qui l'on donne et plus de force contre les mauvaises passions, et plus d'énergie contre ceux qui voudraient attenter à son indépendance et à ses droits.

Puissent ainsi, Messieurs, tous ceux qui s'honorent du beau titre de Français, pénétrés de ce qu'ils doivent à la patrie, n'avoir que cette seule et même pensée politique qui a la justice et la raison pour principe, le désir d'être utile à tous pour but, encourage à faire le bien pour le bien lui-même et pour remplir un devoir de conscience; et, malgré les orages, cette France qui nous est si chère, demeurera encore et toujours la reine de la civilisation par sa générosité et son intelligence, par l'aménité de ses mœurs, son amour pour les arts et son attachement aux principes d'une sage liberté!!

Travaillons tous à lui conserver cette heureuse suprématie, et nous y réussirons, Messieurs, si, répudiant l'égoïsme et ses fatales doctrines, nous restons fidèles et dévoués à ces grands principes : Dieu, la famille, la société, la patrie.

COMPTE RENDU

DES TRAVAUX

DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE LA LOIRE-INFÉRIEURE,

PENDANT L'ANNÉE 1849;

PAR M. GRÉGOIRE,

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

Messieurs,

La tâche que vos usages imposent à votre Secrétaire général est, permettez-moi de vous le dire, ingrate et difficile : car il est dans l'obligation de rendre ici un compte public de vos travaux, pendant l'année qui vient de s'écouler.

Pour justifier les éloges bien mérités qu'il désire leur

donner, il est forcé d'entrer dans des développements nécessaires à leur examen et à leur appréciation. Mais le temps est court, il n'est pas seul à vous parler aujourd'hui, et il sait qu'il a fallu tout le talent de ses prédécesseurs pour charmer l'attention de cette assemblée, quelque bienveillante qu'elle soit. Placé dans cette triste alternative, ou d'ennuyer mes auditeurs, ou d'analyser imparfaitement vos travaux, j'ai compté sur votre indulgence, qui m'est connue depuis longtemps, et j'ai fait mes efforts pour être aussi bref que possible.

L'année dernière, à pareil jour, M. Ev. Colombel, votre président, obtenait des applaudissements unanimes pour les paroles éloquentes et patriotiques qu'il faisait entendre dans cette enceinte; et M. le docteur Gatterre s'acquittait avec bonheur des fonctions de secrétaire général.

Enfin, je vous rendais compte des résultats du concours ouvert pour l'année 1848.

Suivant ses anciens usages, que les révolutions n'ont pas changés, la Société a procédé le lendemain de la séance générale à la formation de son Bureau et de son Conseil d'administration.

M. Charles Renoul a été nommé président; M. Lambert, vice-président. Vous m'avez confié les fonctions de Secrétaire général, et à M. le docteur Malherbe, celles de Secrétaire adjoint.

M. Nuaud a toujours bien voulu se charger d'administrer, comme Trésorier, nos modestes finances. MM. Le Ray et Delamare ont continué de donner leurs soins à notre bibliothèque, qui s'est enrichie, cette année comme les années précédentes, d'ouvrages utiles dont plusieurs sont

dus à quelques-uns de nos membres résidants et correspondants.

Votre comité central a été composé de la manière suivante :

1.° Section d'Agriculture, Commerce et Industrie : MM. Braheix, G. Demangeat et Varsavaux fils.

2.° Section de Médecine : MM. Gély, Gatterre et Bonamy.

3.° Section des Lettres, Sciences et Arts : MM. Huette, Talbot, de Wismes.

4.° Section des Sciences naturelles : MM. Ducoudray-Bourgault, abbé Delalande et de Tollenare.

Puis chaque section a organisé son gouvernement particulier.

Depuis notre dernière séance générale, nous avons eu à déplorer la perte de quatre de nos collègues : MM. le colonel Guilley, Ursin, Ch. Le Sant et l'abbé Lechat ne sont plus. Déjà, dans nos réunions mensuelles, notre président s'est rendu le digne interprète de nos regrets, en rappelant les titres divers qu'ils avaient à notre estime et à notre affection. A moi la tâche de leur donner publiquement aujourd'hui, au nom de notre Société, un dernier adieu, mais non pas un dernier souvenir.

M. Guilley (Amédée), né à Nantes, le 10 mars 1775, volontaire dans la légion nantaise, entra à l'École Polytechnique et sortit de l'École d'application de Metz, le premier de sa promotion. Attaché à l'armée Gallo-Batave, il y conquit ses principaux grades, et se distingua parmi les bons officiers du génie ; plus tard, sous la Restauration, il est commandant du génie à Belle-Isle, à Lorient, à Nan-

tes; colonel en 1833, il est nommé directeur des fortifications de Brest; en 1835, il s'établit définitivement à Nantes, où il termine paisiblement son honorable carrière en 1848.

Membre de la Société Académique depuis 1822, M. Guilley s'y était fait connaître par ses ouvrages spéciaux et aussi par des travaux littéraires, justement appréciés; il s'était fait aimer de ses collègues par l'aménité de ses relations et les charmes de son esprit aimable.

M. Ursin nous a également été enlevé; comme l'a bien dit M. le docteur Priou, dans une intéressante notice historique sur la vie et les écrits de notre collègue, Nantes a perdu dans la personne de M. Ursin un de ses citoyens les plus distingués par son savoir et ses talents littéraires. Reçu avocat, il ne plaida pas, mais il continua de cultiver son esprit et devint un érudit consommé, un penseur profond, un écrivain distingué: la poésie était l'une des plus douces récréations de M. Ursin, et souvent il produisit des œuvres estimables; qu'il me suffise de rappeler son *Épître à Molière*, couronnée par l'Académie française, et vraiment digne de notre grand poète national.

M. Ursin, avec son talent flexible et sa perspicacité peu commune, ne craignit pas d'aborder le domaine des recherches scientifiques, des études archéologues, et il réussit complétement dans tous les travaux qu'il entreprit. Président de la Société Académique, qui avait facilement reconnu son mérite, il prononça l'un des plus remarquables discours qui aient été conservés dans nos Annales.

M. Ursin était en même temps un horticulteur très-distingué. Depuis 1842, frappé d'une cruelle maladie, il

fut enlevé à ses douces occupations et à ses collègues, qui savaient si bien l'estimer ; il a, depuis lors, péniblement descendu le fleuve de la vie, au milieu des consolations de la famille, des souvenirs d'une vie dignement remplie et des espérances du chrétien convaincu.

La mort a également frappé d'un coup prématuré M. Léon Le Sant. Des études sérieuses, soutenues par un remarquable bon sens, les conseils et les exemples d'un père estimé, lui avaient donné des connaissances étendues et solides ; plusieurs découvertes scientifiques lui sont dues, et déjà il songeait à se créer quelques loisirs, pour se livrer à ses études de prédilection, quand la mort est venue le frapper. Mais, comme nous le disait M. Renoul, « Ce qui est complet dans la trop courte existence de » notre collègue, c'est cette activité d'un cœur bon et » généreux, recherchant le bien à faire, s'y dévouant » sans réserve, et rehaussant toujours le bienfait de l'ac- » tion par une affabilité de manières et de paroles qui ne » se démentait jamais. »

Enfin, il y a quelques jours seulement, nous conduisions tous, maîtres et élèves du Lycée, à sa dernière demeure, au milieu des regrets et des larmes de tous, notre excellent collègue, M. l'abbé Lechat. Vous savez aussi bien que moi quelles furent les heureuses qualités et les vertus de celui que l'Académie, comme le Lycée, pleurera longtemps. Avec une vocation décidée pour les nobles fonctions de l'enseignement, il entra de bonne heure dans l'Université. Il ne recula jamais devant l'obligation des épreuves publiques ; et successivement il conquit les grades de bachelier, de licencié et de docteur ès-lettres; et pendant trente années,

comme le rappelait sur sa tombe notre collègue M. Lemoine, il s'acquitta courageusement du double ministère de fortifier la foi de ses semblables et d'éclairer leur raison, de les mener à Dieu, par deux routes distinctes, mais non pas opposées, par la religion et la philosophie.

Membre distingué de notre Société, il prit une part active à nos travaux, jusqu'au moment où ses forces épuisées trahirent son courage. Rendons encore une fois hommage, avec tous ceux qui l'ont connu et aimé, aux rares qualités de son intelligence, à sa bienveillance éclairée par le savoir, et surtout à la dignité de son caractère, qui ne s'est démentie dans aucune épreuve.

Nous avons eu aussi à regretter la démission de quelques-uns de nos collègues, qu'une carrière honorablement remplie et demandant le repos, ou que des occupations sans doute trop multipliées, éloignaient forcément de nos séances (1).

Mais, d'autre part, nous devons nous féliciter d'avoir reçu parmi nous des hommes dévoués, qui ont bien compris le charme, l'utilité, je dirais même la nécessité de notre association, et qui contribueront largement, nous osons l'affirmer, à l'honorer par leurs travaux et leurs lumières. Ainsi, vous avez donné le diplôme de membre résidant à MM. Ch. de Valori et Ch. Livet, littérateurs distingués; à M. Lucas-Championnière, l'un de nos plus savants historiens du Droit français; à M. Bochet, ingénieur des

---

(1) F. Dubois, Guépin, Guénier, Bar, Jullien, Lechalas, Colombel père, Maisonneuve père, Demangeat, Galdemar et Varsavaux père.

mines ; enfin à notre préfet, M. Gauja, jadis l'un de nos publicistes les plus remarquables, comme il est maintenant l'un de nos administrateurs les plus dignes et les plus estimés par tous (1).

Vous avez admis comme membres correspondants MM. Letenneur, docteur-médecin ; Darnault, littérateur au Croisic, savant orientaliste ; Ch. Galusky, traducteur de de Humboldt ; et Ch. de Laborderie, l'un des collaborateurs les plus judicieux de la biographie bretonne (2).

M. Rouxeau, docteur-médecin, a échangé son titre de membre correspondant pour celui de membre résidant ; MM. Boutteville et Eus. Jolly, forcés de quitter Nantes, n'ont pas voulu rompre les liens qui les unissaient à vous, et ils sont devenus membres correspondants de notre Société.

Après ces préliminaires que l'usage a consacrés, je puis aborder, non pas l'analyse (j'aurai peur d'être trop long), mais le compte-rendu fidèle de vos travaux pendant l'année 1849.

En prenant place au bureau, M. Renoul, dans une courte allocution, après avoir payé un juste tribut d'éloges à ses devanciers, nous engageait à persévérer dans la voie où la Société Académique est noblement entrée.

---

(1) Sur les rapports de MM. Talbot, Grégoire, Cottin de Melleville, Ev. Colombel.

(2) Sur les rapports de MM. Malherbe, A. Guéraud, Talbot et Grégoire.

« Depuis cinquante ans déjà, les temps où nous vi-
» vons, disait-il, réclament le concours de tous les gens
» de cœur, de toutes les intelligences éclairées ; il faut
» savoir et vouloir : il faut des remèdes efficaces et
» prompts pour guérir, ou du moins adoucir les plaies
» saignantes qui, maintenant plus que jamais, ont été
» mises à nu ; il faut, pour rasseoir sur une base solide
» la société ébranlée, faire partout pénétrer les principes
» de moralité, d'ordre, de dévouement ; et en même temps
» combattre, pour les détruire, les théories hasardées,
» les utopies dangereuses, qui se produisent hardiment
» aux jours de trouble et de doute, pour démoraliser ou
» désorganiser.

» Toutes nos sections, ajoutait-il, dans ces questions
» si variées et si importantes, peuvent apporter leurs
» lumières ; et la Société restera fidèle à ses traditions, en
» multipliant ses efforts et agrandissant le cercle de ces
» travaux. »

Avez-vous répondu à ces vœux, à ces espérances ? Oui, je puis le dire sincèrement à la fin de cette année ; je puis rapporter les paroles que M. Colombel vous adressait, il y a quelques jours, dans une de nos réunions intimes :

« Votre force est dans le secret de ces deux puissances,
» la durée et le progrès. Il y a cinquante ans que votre
» Institut existe, et il n'est pas une année de votre vie
» scientifique qui ne soit marquée par un pas en avant.
» Vous avez su unir l'amélioration à la tradition. »

Cette année, en effet, les travaux de la Société ont été nombreux et intéressants, consciencieux et variés ;

toutes nos séances ont été remplies et bien remplies : le modeste recueil de nos Annales peut être hardiment présenté, même aux plus difficiles, même aux plus prévenus : et nous avons, plus que tout autre, regretté cette année leur format trop exigu, qui nous forçait de différer l'impression de travaux aussi bien pensés que bien écrits.

La Société est divisée en quatre sections ; pour plus de clarté, je grouperai, suivant la méthode adoptée par plusieurs de mes prédécesseurs, les travaux de la Société en quatre parties correspondantes ou à peu près.

AGRICULTURE, COMMERCE ET INDUSTRIE.

Parmi les lectures que la Société a écoutées avec un vif intérêt, nous devons ranger un mémoire de M. Vandier *sur la création d'une caisse agricole ;* le long et curieux traité de M. Wolsky sur les *fourneaux fumivores*, et les quatre premières parties de l'ouvrage que M. *Callaud* a composé sur l'horlogerie et son histoire.

La sagesse bienveillante et l'esprit judicieux de M. Vandier nous sont depuis longtemps connus. Dans son dernier opuscule, après des réflexions pleines de sens sur le danger des innovations mal comprises, ou des théories mal réglées, il cherche à montrer comment on peut venir en aide à l'agriculture, par la fondation possible dans un avenir prochain, de caisses agricoles. L'agriculture est timide, imparfaite, routinière — par défaut d'argent. Le fermier emprunte : à qui ? — à l'usurier, qui le ruine :

donc il faut secourir l'agriculture, en l'arrachant aux griffes de l'usurier, ce fléau dévorant des campagnes. — Mais comment? — Par des bons hypothécaires. — Le moyen est imparfait, impraticable même. Il faut de l'argent, de l'argent bien sonnant, aux habitants des campagnes. — Or, l'État, les capitalistes, le commerce ne peuvent en fournir, surtout maintenant, on sait pourquoi. Adressons-nous à la terre, dit M. Vandier; et il présente très-clairement un plan très-simple, dont je ne crois pas cependant, pour ma part, l'exécution aussi facile; le voici en deux mots:

La France a 50 millions d'hectares; que chaque hectare soit imposé à 5 francs, payables en 5 ans: vous avez 50 millions dès la première année; 250 millions après 5 ans. Chacun des 2846 cantons peut avoir sa caisse particulière, destinée à secourir et à encourager l'agriculture. M. Vandier réfute plusieurs des objections qu'on pourrait lui faire, pas toutes, il est vrai: il montre le mécanisme très-peu compliqué, à son avis, de ces petites banques agricoles, leur utilité immédiate, et toutes les améliorations dont elles seraient le principe, le centre ou l'occasion.

M. Wolsky ne propose pas de plan plus ou moins réalisable; son travail sur les fourneaux fumivores est assurément l'un des plus exacts, des plus positifs, des plus consciencieux que l'on ait faits dans notre Société sur les questions industrielles. On conçoit facilement toute l'importance du sujet qu'il a complétement traité: aujourd'hui le prix de revient (pour parler le langage technique) des produits fabriqués est l'objet d'études incessantes, et l'on

cherche surtout à réduire la quantité de combustibles que les moteurs à vapeur consomment. D'un autre côté, il est à désirer que les nombreuses cheminées des usines, vomissant une fumée noire et épaisse, cessent de couvrir les quartiers populeux des villes d'une atmosphère malsaine, et, de plus, nuisible à certaines industries.

Les fourneaux fumivores sont destinés à résoudre ce problème sous les deux points de vue de l'économie et de la salubrité publique.

Le travail de M. Wolsky débute par une théorie de la combustion; il énumère les causes et les quantités des pertes de chaleur par l'emploi des cheminées. Dans une seconde partie, il analyse d'une manière très-complète toutes les inventions ingénieuses destinées à remédier au double inconvénient que je signalais plus haut, et fait l'historique des fourneaux et appareils fumivores dus au génie de l'industrie française, anglaise, américaine.

Enfin, dans ses conclusions, il pose nettement les principes qui doivent être adoptés dans la construction des fourneaux ordinaires, pour obtenir une diminution dans la consommation du combustible ou dans la quantité de la fumée.

M. Callaud a entrepris, et cela sur la demande de plusieurs de nos collègues, une histoire intéressante de l'horlogerie : c'est à propos d'un premier travail, destiné seulement à nous faire connaître la montre et son histoire. Comme M. Callaud l'a dit avec esprit et raison, la montre est, de toutes les machines en usage, la plus parfaite dans son exécution, la plus uniforme dans ses résultats, la plus réduite dans ses proportions, la plus utilement et la plus

universellement répandue; et cependant la plupart de ceux qui s'en servent en ignorent le mécanisme; les savants, les poètes la prennent souvent comme terme de comparaison, et commettent alors de singulières erreurs. La montre est d'un mécanisme si délicatement compliqué, qu'à l'exemple du chirurgien Bacqua, qui disait, que celui qui connaît les détails du corps humain, est effrayé et surpris de vivre, l'horloger qui vient de réparer une montre, s'étonne de la voir marcher. M. Callaud, avec la science d'un praticien distingué et la parfaite lucidité d'un écrivain expérimenté, entre dans de curieux détails sur l'origine et les vicissitudes de la montre, depuis les œufs de Nuremberg, au commencement du XVI.e siècle, jusqu'aux montres si perfectionnées de notre époque. Puis, dans une seconde partie plus technique et non moins instructive, il décrit la montre Lépine simple, et fait voir la forme, la position, le jeu de toutes les pièces, qui composent cette machine, composée avec tant d'art.

C'est à la suite de cette première lecture que M. Callaud fut prié de donner des détails aussi intéressants sur les autres parties de l'horlogerie; M. Callaud promit, et déjà il a tenu une partie de sa promesse, dans trois mémoires, ayant pour titre : l'un, de la *Division du Temps*; l'autre, des *Clepsydres*, et le troisème, des *Horloges*.

M. Callaud, dans ces trois mémoires, se montre historien fidèle, sinon toujours complet : il résume rapidement les premières observations des peuples pasteurs de la Chaldée, qui trouvèrent dans le cours des astres les moyens naturels de diviser le temps en années, mois, jours, heures, etc. Il fait voir comment la durée de l'année astronomique est

devenue peu à peu, après beaucoup d'essais, la durée de l'année civile, et raconte l'histoire du calendrier depuis Méton, le réformateur de l'année grecque, jusqu'aux réformes de Jules César et de Grégoire XIII au XVI.e siècle

A mesure que la société se perfectionne, les hommes sentent plus vivement le besoin de mesurer le temps d'une manière exacte : de là l'emploi d'instruments publics et particuliers que le génie des peuples a successivement inventés; les *gnomons* et *méridiennes* sur la place publique, les *clepsydres* et les *horloges* dans les maisons. M. Callaud entre dans de nombreux détails qu'il ne m'est pas même permis d'effleurer sur les modifications, les perfectionnements de toute nature que le progrès des âges et le génie des hommes a apportés dans la construction variée de ces divers instruments. Rendons hommage, toutefois, au zèle empressé, au talent consciencieux de notre collègue, dont les lectures ont toujours vivement intéressé la Société, et rappelons que M. Callaud, toujours infatigable, a soumis à notre examen un nouveau mode de transmission destiné à remplacer, dans certains cas, les engrenages et machines par le contact des surfaces planes; la commission nommée pour cet examen vous fera sans doute bientôt son rapport.

Vous avez encore entendu cette année la lecture d'autres travaux : ainsi, M. Bertin s'est occupé de la poule et de ses produits, non pas au point de vue exclusif de la science, mais principalement sous le rapport industriel; ainsi, après avoir analysé les différentes parties qui composent l'œuf, M. Bertin a montré comment on les utilisait, soit dans les arts, soit dans la médecine.

M. Legal, au nom d'une commission, vous a rendu

compte de l'examen auquel elle s'est livrée, de l'appareil uranographique de M. Guénal, de cet ingénieux mécanisme destiné surtout à faire comprendre aux enfants les principaux phénomènes célestes. Et M. Varsavaux fils vous a également donné l'opinion d'une commission, au sujet d'un mémoire sur quelques industries nouvelles à introduire en Bretagne.

SCIENCES NATURELLES.

La section des sciences naturelles, la dernière venue parmi nous, n'est pas certainement la moins laborieuse et la moins intéressante : ses réunions particulières sont suivies ; car, pour les naturalistes, il ne s'agit pas seulement de se communiquer des travaux écrits ; chaque jour ils ont encore à faire l'échange de quelques échantillons, résultat de l'excursion de la veille ou de l'envoi d'un correspondant bienveillant.

C'est ce que vous disait tout dernièrement M. le docteur de Rivas, dans un consciencieux rapport sur les travaux de la section des sciences naturelles, depuis son origine même, et principalement pendant l'année 1849.

M. de Rivas nous a fait connaître plusieurs mémoires, lus par ses collègues dans les réunions particulières de la section : trois d'entre eux ont été de plus soumis à l'approbation de la Société réunie, et l'ont complétement méritée.

Parmi les premiers, rappelons la savante notice de M. Frédéric Caillaud sur le genre *Clausilie*, de la classe

des *Mollusques trachélipodes phytipphages* (herbivores), de la famille des *Colimacés*, notice qui renferme des observations du plus haut intérêt, surtout pour les conchyliologistes.

Rappelons aussi la notice biographique due à M. l'abbé Delalande, sur M. Jean Bornigal, huissier audiencier près le tribunal civil de Nantes, et botaniste distingué.

Déjà, l'année dernière, M. Gatterre, mon digne prédécesseur, a eu l'occasion de signaler le mérite de M. l'abbé Delalande, en vous rappelant la lecture que vous avait faite notre collègue sur une *première excursion dans la Charente-Inférieure.* M. Delalande mérite encore plus cette année nos éloges et nos remerciements. Il n'a jamais pu comprendre, comme il le dit lui-même, l'avarice dans aucun cas, encore moins en histoire naturelle; aussi ne se contente-t-il pas d'enrichir les collections de ses amis du fruit de ses explorations, il veut encore leur faire partager ses émotions de touriste naturaliste; et tout en s'étendant de préférence sur les productions naturelles des pays qu'il parcourt, il aime à nous parler des mœurs des habitants, des monuments remarquables qu'il rencontre sur son chemin, et nous raconte avec une simplicité charmante ses mésaventures comme ses heureuses rencontres.

Ainsi, dans une *seconde excursion botanique dans la Charente-Inférieure, en août et septembre* 1848, après de nombreux détails sur la Flore des environs de La Rochelle et de Rochefort, après une description pleine d'intérêt des plaines insalubres et désolées, connues sous le nom de *Marais Gâts*, et de la ville si tristement aban-

bonnée de *Brouage*, il nous conduit dans la petite île d'*Oleron*, nous la fait connaître sous tous ses aspects, et nous raconte plaisamment l'inhospitalité sauvage des habitants.

« Nous sommes harassés de fatigues, tourmentés par » une soif dévorante!... nous mourrons de faim... Des » femmes nous avaient observés et s'étaient bien vite com» muniqué leurs soupçons. Cet homme, revêtu d'une sou» tane, mais qui porte sous son bras un énorme carton » et qui s'arrête à chaque instant pour y cacher, on ne » sait dans quel but mystérieux, des herbes qu'il arra» che avec avidité, oh! certes, ce n'est pas un prêtre, » ce ne peut être qu'un insurgé déguisé. Et cet autre, » coiffé d'une casquette de garde national, couvert d'une » blouse noire, chargé d'une grosse boîte de ferblanc » qu'il remplit lui aussi d'herbes, qu'est-ce encore? Rien » de bon, sans doute; un échappé de Paris, un insurgé » déguisé... Nous demandons, en payant, un peu de pain, » on nous en refuse; j'en demande au moins au nom de » la charité, pas de réponse. » Les pèlerins de la science couraient grand risque de dîner, comme l'on dit, par cœur, et le soir de coucher au milieu des sables, à la belle étoile, si la Providence, sous les traits d'un honorable chef garde-côte, ne les avait tirés d'embarras.

A son retour, il visite à Saintes les *arênes*, ruines antiques de la civilisation romaine; il cherche au milieu des débris quelques plantes rudérales, et le voilà, pour son malheur, tombé entre les mains d'un archéologue, comme il y en a peu, qui lui montre l'endroit où, du temps de César, l'inquisition catholique torturait ses vic-

times, et la place où Robespierre est venu en personne commander un massacre de Rochelais.

Dans autre une excursion, en botaniste intrépide, M. l'abbé Delalande s'embarque sur une chaloupe, qui doit le conduire à l'île d'Houat, l'un de ces rochers qui, de la pointe de Quiberon, s'étend jusqu'aux grands et petits Cardinaux. Il nous donne une description fort curieuse de cette île sans arbres, de cet heureux pays de marins, où le crime n'est pas connu, où l'on ne fait usage ni de verroux ni de serrures : mais il n'oublie pas de nous dire quel a été son guide bienveillant dans ce voyage de découvertes ; le curé d'Houat, qui, armé de sa longue-vue, attendait depuis longtemps l'étranger sur le rivage, pour lui faire les honneurs de ses domaines, j'allais dire de son royaume : car il exerce tout à la fois les fonctions de maire, de syndic des gens de mer, de capitaine du port, de notaire, de juge de paix, etc., etc.

De tous les côtés de son île, on vient lui demander des conseils pour soigner bêtes et gens : et cependant, malgré le cumul de toutes ses fonctions, non rétribuées, il est vrai, pourrait-on croire que la cure d'Houat est encore peu recherchée !

Nous devons à un autre membre de la section des siences naturelles, à M. Augé de Lassus, un travail également très-intéressant, sous le titre de *Notes recueillies pendant un voyage fait en France et en Algérie, au mois d'août* 1847. Notre collègue n'est pas seulement un botaniste exact et intelligent, qui recueille avec soin les plantes curieuses semées sur son chemin ; c'est un observateur, plein de bon sens, qui voit beaucoup et bien, en

peu de temps, et qui, sans périphrases, sans périodes plus ou moins sonores, sans rhétorique en un mot, raconte avec simplicité et fidélité ce qu'il a vu à Alger et dans les quelques villes de l'Algérie qu'il a parcourues, principalement Blidah, Koléah, Médéah. En peu de pages, écrites avec une concision remarquable, et pleines de faits, M. Augé de Lassus nous fait connaître le pays, ses habitants, leurs usages, leur physionomie, bien mieux que certains auteurs de gros volumes, qui composent tranquillement assis dans leur cabinet, ou s'exercent à rencontrer toutes les beautés du genre descriptif.

Enfin, pour terminer l'énumération des travaux de la section, rappelons la lecture de M. Pradal, à l'occasion des *agarics* qui se développent dans les diverses espèces de farines mélangées ou avariées : il montre que la botanique appliquée, dans quelques limites qu'on veuille la restreindre, ne doit pas être négligée, et que, sous le rapport de l'alimentation, des médicaments, de l'industrie, l'étude de la cryptogamie est peut-être aussi utile que celle de la phanérogamie.

Enfin, suivant les paroles de M. de Rivas, les membres de la section ne veulent pas se borner à des lectures, ils veulent encore réunir dans le local de la Société tous les végétaux du département de la Loire-Inférieure ; et même, cette collection terminée, travailler à un herbier général. Une commission a été nommée, afin d'étudier ce projet, et M. Ducoudray-Bourgault a fait connaître le plan qu'elle propose pour l'exécution de cet important ouvrage.

MÉDECINE.

Les travaux de votre Section de Médecine sont, sans aucun doute, les plus nombreux, peut-être même les plus utiles de notre Société; mais vous savez tous dans quel embarras se trouve, chaque année, votre secrétaire général, surtout quand il n'a pas l'honneur d'être médecin, pour vous en présenter une analyse convenable. Le plus souvent, ces travaux lui sont complétement étrangers; et toujours il est également difficile de faire comprendre, dans un compte-rendu, l'importance et la valeur de ces études spéciales. Aussi, me contenterai-je, à l'aide du rapport de M. Chenantais, secrétaire de la Section, de vous indiquer sommairement les principales questions qui ont occupé les instants de nos collègues dévoués.

M. Malherbe a mérité les suffrages de la Section par un mémoire consciencieux, qui résume tous les travaux publiés sur *l'ergot de seigle.* Ce précieux médicament est regardé par les uns comme doué de vertus multiples et efficaces, tandis que les autres lui refusent toute espèce de propriété curative. M. Malherbe rappelle et discute toutes les opinions : il pense que les premiers ont raison, et cependant il n'est pas éloigné de croire que les seconds n'ont pas toujours tort. Car l'ergot de seigle est très-variable dans son action, suivant une foule de circonstances qu'il énumère, et dont il détermine l'effet.

M. Aubinais a réuni de nombreuses observations faites par lui, dans un mémoire intitulé : *De la Nécessité de l'incision du col utérin dans certains cas très-graves d'éclampsie.*

Ce travail a donné lieu à de longues et savantes discussions. Notre collègue, dans un second mémoire, qui a excité un vif intérêt, a soumis à la Section de Médecine *des observations* faisant connaître *quelques-uns des accidents que peut produire l'abandon des débris placentaires dans la cavité utérine.*

M. Aubinais vous a lu, dans une de nos séances mensuelles, un travail que je crois pouvoir placer ici sans inconvénient : c'est un mémoire sur le supplice de la décapitation. Dans une première partie, l'auteur rappelle l'origine fort ancienne de ce genre de supplice ; puis il montre comment fut adopté, par l'Assemblée Constituante, la proposition du docteur Guillotin, qui a donné si tristement son nom au terrible instrument de la justice humaine. Dans une seconde partie, intitulée : Considérations physiologiques et philosophiques sur le supplice de la guillotine, M. Aubinais, sans se prononcer d'une manière absolue, pense que la sensibilité n'est pas entièrement détruite après le coup fatal ; il frémit en songeant aux tortures horribles que peut endurer le supplicié, même pendant quelques secondes ; et il espère que le temps est proche où la société croira pouvoir, sans se compromettre, renoncer à ce cruel droit de mort sur l'un de ses membres coupables.

L'on doit à M. Thibeaud deux observations intéressantes, sous le titre d'Études cliniques : l'une sur la *Laryngite syphilitique*, l'autre sur la *Chorée ;* à M. Rouxeau, l'histoire d'*une Épidémie de dysenterie à Couëron*, remarquable et par la science et par la forme littéraire : puis un opuscule sur l'*Emploi de l'inhalation de l'éther dans le traitement de quelques affections chroniques de la poitrine.*

M. Galicier a raconté la guérison d'une douleur névralgique de la tête par l'emploi du chloroforme. M. Bonamy a fait un travail sur différentes épidémies de dysenterie, de fièvre typhoïde, de fièvre intermittente. Enfin, M. Potonnier, membre correspondant, a envoyé la relation d'un accouchement prématuré artificiel.

Là ne se sont pas bornés les travaux de la Section de Médecine : dès le mois d'avril, quelques cas de choléra se montrèrent à Nantes et donnèrent l'alarme à tout le corps médical. M. Sallion, président, fit convoquer ses collègues, qui convinrent, à l'unanimité, de se réunir une fois chaque semaine, pour que chacun pût profiter de la pratique et de l'expérience de tous. Trois séances eurent lieu et furent consacrées à une discussion sur le meilleur traitement à opposer à l'épidémie meurtrière. Elle a porté ses fruits; tour à tour les questions de la préservation, des prodromes, du traitement de la maladie confirmée, se sont trouvées au moins éclairées par les observations nombreuses recueillies soit dans la précédente épidémie, soit dans la pratique de chaque jour. M. Bonamy, médecin des épidémies, communiquait chaque fois à ses collègues les rapports officiels qu'il adressait à l'Administration : et M. Mareschal lisait un travail, rempli d'aperçus nouveaux, sur les zones qui paraissent être les lieux d'élection du choléra.

Jamais, peut-être, les réunions n'avaient été si nombreuses ; ce qui ne doit pas nous étonner, Messieurs, nous, qui connaissons si bien le zèle à toute épreuve de nos estimables collègues, nous qui craindrions même, en ce moment, de blesser leur honorable modestie, en donnant ici

publiquement les éloges qu'il mérite si bien à leur dévouement plein d'abnégation, à leur dévouement de tous les jours et de toutes les époques.

LETTRES, SCIENCES ET ARTS.

La Section des Lettres, Sciences et Arts a toujours eu, je crois, le privilége de fournir à votre secrétaire général les matériaux les plus nombreux et les plus faciles à employer, pour le compte-rendu qu'il est chargé de vous faire. Et cela se conçoit aisément, le champ de ses études est si vaste et si varié, leur intérêt, leur charme, n'a rien de spécial; tous, médecins, agriculteurs, naturalistes, propriétaires, etc., nous pouvons comprendre et écouter avec plaisir ces lectures qui s'adressent à tous.

Aussi ne pouvons-nous admettre, complétement du moins, les reproches que M. Talbot, secrétaire de la Section des Lettres, dirigeait dernièrement contre ses collègues, dans un rapport très-spirituel sans doute, mais tant soit peu exagéré : « C'est une chose déplorable, dit-il, que, dans une ville comme Nantes, et que, par » suite, dans une compagnie comme la nôtre, le culte » des lettres soit si négligé?... Qui donc s'opposera à ce » cataclysme matériel, à cette prédominance des inté- » rêts positifs sur le recueillement de la pensée, sur l'essor » de l'imagination, sur le soin de l'expression délicate et » choisie, si ce ne sont pas les hommes qui ont, en » quelque manière, mission officielle de résister à ce dé- » bordement ? »

La plainte est assez franche ; l'accusation assez dure : je répondrai à notre collègue par l'énumération des travaux de notre Section des Lettres, après avoir rappelé que tous ou presque tous les mémoires dus aux autres Sections de la Société se recommandent également par le mérite littéraire.

Les réunions particulières de la Section ont été consacrées, cette année, non pas à des lectures (on les réservait pour les réunions générales), mais à des discussions sur plusieurs questions mises d'avance à l'ordre du jour. Les voici :

1.° L'État qui s'obère doit-il prévenir la banqueroute par une augmentation des impôts, ou par une diminution des charges ?

2.° Du rapport des mœurs et des costumes suivant les peuples et les époques.

3.° Trouve-t-on, dans les monuments d'architecture, la révélation des idées politiques et religieuses des temps où ces monuments ont été construits ?

4.° Le luxe en tout genre, profitable à l'atelier et au marchand, corrompt-il les mœurs publiques et attire-t-il à la ville l'habitant des campagnes ?

5.° Quelle peut être l'utilité sociale de la caricature ?

6.° Influence bonne ou mauvaise du roman-feuilleton.

Je passe maintenant aux travaux individuels, lus devant toute la Société.

M. Talbot, dont nous retrouverons plus d'une fois le nom, reprenant la thèse qu'il a déjà soutenue plus d'une fois, proteste de nouveau contre ceux qui lancent un arrêt de mort contre la poésie, contre ceux même qui s'associent

plus ou moins aux tendances matérialistes et froidement positives de notre époque. Il reconnaît, il est vrai, la décadence de l'art, l'oubli de l'idéal; mais il pense qu'il faut lutter contre cette décadence, au lieu de l'encourager par de tristes aveux ; et encore une fois, au nom du progrès lui-même, au nom de la nature immortelle de l'homme, il proclame l'immortalité de la poésie.

Non, sans doute, la poésie ne doit pas mourir et ne mourra pas : mais, avouons-le, il est des temps peu favorables aux doux plaisirs de l'imagination ; le bruit des machines, le sifflement des locomotives sur les chemins de fer, et plus que tout cela, les agitations de la rue, les luttes du Forum, l'incertitude du lendemain, la tristesse énervante du présent, tout cela ne me semble pas très-propre à développer le sens et le goût de la poésie.

Et les Muses d'effroi se cachent sous les eaux, bien loin des usines, bien plus loin encore des barricades et des émeutes. Aussi, combien de poètes pourrions-nous nommer depuis de longues années? Et dans notre Académie, combien d'essais, combien d'études poétiques avons-nous à enregistrer chaque année? Bien peu, assurément.

Aussi, nous sommes d'autant plus disposés à remercier M. Puységur de la lecture qu'il nous a faite, il y a quelques mois : c'est le premier acte d'une tragédie intitulée *Fausta.* La scène se passe dans la ville des Nannètes (Nantes), vers l'an 216 de l'ère chrétienne. Nous regrettons que les occupations de notre collègue l'aient empêché de nous communiquer les derniers actes de son drame dont nous ne connaissons que l'exposition. Louons toutefois le goût et le talent de M. Puységur, la correction et la pureté de son vers classique.

Le nombre des poètes, le nombre même de ceux qui s'occupent de poésie est peu considérable. Nous ne devons donc pas oublier le livre que nous a envoyé M. Darnault, membre correspondant au Croisic. M. Darnault est poète et traducteur intelligent. Nous avons lu avec plaisir les vers simples et mélancoliques qui terminent son recueil de poésies ; nous avons surtout lu avec intérêt la traduction des deux plus célèbres ballades de l'allemand Bürger : *La Lénore* et *le féroce Chasseur*, et plus que tout le reste *le Cantique des Cantiques* de Salomon, traduit littéralement de l'hébreu, expliqué d'une manière nouvelle et ingénieuse, et précédé de considérations sur la poésie biblique en général.

M. Simon, lui aussi, contribue à nous faire connaître les grands monuments de l'antique poésie : dans une analyse fidèle et complète, il retrace les principaux épisodes du grand poème persan de Firdousi, *le Shah-Nameh* ou *Livre des Rois.* C'est un travail consciencieux sur l'une des œuvres les plus remarquables dues au génie poétique de l'Orient, et d'autant plus intéressant, que le Shah-Nameh nous est à peu près inconnu, et n'a pas même été, que je sache, entièrement traduit en français.

Nous rappellerons ensuite, Messieurs, à vos souvenirs, trois morceaux de saine et ingénieuse critique, dus à la plume facile de MM. Talbot, Charles Livet et Lambert.

M. Talbot ressuscite en quelque sorte de l'oubli profond où il était enseveli un drame curieux du XVI.e siècle, intitulé : *Aman et Esther*, par un seigneur poitevin, Messire André de Rivaudeau : il étudie dans l'œuvre du gentilhomme de Fontenay, le germe qui doit être plus tard

fécondé par le génie de Racine; car l'admiration est complète, quand on a suivi les phases successives d'une pensée parvenue à son entière maturité; et, malgré les éloges accordés par M. Talbot au mérite de la composition de Rivaudeau, Racine paraît bien plus grand, bien plus sublime, quand on le compare à tous ses devanciers, même à ceux qu'il pourrait avoir imités.

M. Ch. Livet n'a eu que le temps de nous lire un fragment détaché de curieuses et solides études sur la littérature du XVIe et du XVIIe siècles : il nous a raconté, à propos de Saint-Amand, l'histoire de la création de l'Académie française, et tout nous fait espérer que M. Livet continuera de nous donner des aperçus neufs et intéressants sur cette époque déjà bien étudiée, mais que nous sommes bien loin encore de connaître.

Enfin, M. Lambert, avec le talent que vous avez applaudi depuis longtemps, vous a lu une appréciation littéraire de Lamartine, sous ce titre : M. de Lamartine, ses poésies, les Girondins, Raphaël.

M. Lambert, avant d'aborder l'examen, ou plutôt l'éloge de ce dernier livre, croit pouvoir jeter un coup d'œil rapide et d'ensemble sur les premières œuvres du poète : parmi ces œuvres, il choisit, il apprécie celles qui sont véritablement les titres durables du grand écrivain. Il rappelle le succès immense des Méditations et des Harmonies poétiques, leur jeunesse de pensées et de sentiments, revêtue d'une forme mélodieuse, qui doucement nous berce et nous enchante, comme les sons d'une musique intérieure. — Puis, longtemps après, M. de Lamartine se sent tout à coup entraîné vers l'éloquence politique : avec

la prodigieuse activité d'esprit qui le caractérise, il remonte des faits contemporains aux grandes crises de notre révolution ; et c'est à cette étude de comparaison que nous devons l'Histoire des Girondins. M. Lambert apprécie de la manière la plus heureuse les qualités de style et de composition qui se trouvent dans cette œuvre ; il justifie l'auteur de quelques accusations dirigées contre ses opinions ; et, sous ce rapport, nous sommes assez de son avis ; mais, tout en reconnaissant M. de Lamartine comme un grand coloriste en fait de style, comme un peintre admirable, si vous le voulez, nous ne pouvons trouver en lui les qualités du grand historien.

Enfin, M. Lambert compare le dernier livre de son poète, Raphaël, à Oberman, à René ; il en dessine les principaux traits, il en fait ressortir les beautés diverses de sentiments, de pensées, d'expressions : puis il réfute les objections les plus fortes que l'on peut adresser à cette œuvre splendide et luxuriante. Toutefois, malgré la chaleur enthousiaste de son intéressant plaidoyer, malgré son talent ingénieux, M. Lambert ne nous a pas tous convaincus, et peut-être serions-nous, plusieurs du moins, assez disposés à nous ranger plutôt de l'avis d'un sévère et spirituel critique, qui, il y a quelques jours seulement (1), n'hésitait pas à lui adresser des reproches assez vifs, et selon nous assez mérités, principalement pour son dernier ouvrage.

---

(1) M. Cuvillier-Fleury, feuilleton des *Débats*, novembre 1849.

Vos études, Messieurs, sont tellement variées, qu'il est parfois difficile à votre secrétaire général de trouver les transitions qui lui sont nécessaires pour passer, sans trop de brusquerie, d'un sujet à un autre. Ce qui fait le charme de vos réunions est un grave embarras dans un compte-rendu qui doit, au moins, avoir l'apparence de l'ordre et de la méthode. Ainsi, après vous avoir parlé de M. Lamartine, des Girondins et de Raphaël, je dois vous entretenir des estimables travaux d'érudition de plusieurs de nos collègues : la transition, vous le voyez, n'est pas ménagée; mais vous me pardonnerez, je l'espère du moins, car je désire ne pas arrêter trop longtemps votre attention.

M. Bizeul a mérité et conquis une réputation de savant antiquaire par ses études si consciencieuses sur les débris de la civilisation romaine dans nos contrées. Grâces à ses recherches opiniâtres, à ses connaissances nombreuses, à son instinct dévinatoire en quelque sorte, M. Bizeul a retrouvé presque toutes les voies romaines qui sillonnaient le territoire de l'ancienne Armorique; et il a été si heureux dans ses découvertes que des esprits mal faits, qui doutent toujours de tout, n'ont pas craint de dire tout bas qu'il avait dû inventer quelques-unes de ces routes si nombreuses.

Cette année, la Société a pu suivre avec M. Bizeul le tracé de la voie romaine qui conduisait de Rennes vers le Mont Saint-Michel, et remarquer, comme nous, les notices intéressantes, les savantes discussions qui accompagnent son travail.

Nous devons à M. Fillon, l'un de nos membres cor-

respondants les plus instruits et les plus actifs, de nombreuses communications. Je n'en rappellerai qu'une : c'est la description longue, et on ne peut plus curieuse, de la villa et du tombeau d'uue femme artiste gallo-romaine, découverts à Saint-Médard-des-Prés, au milieu même de la Vendée. Cette précieuse découverte, peut-être unique en son genre, nous a donné des révélations inattendues sur les arts en Gaule, à l'époque romaine : le nombre des objets retrouvés dans les petites salles de la villa et dans le tombeau est très-considérable : ce sont des vases de toute nature, en verre surtout, des amphores, des boîtes à couleurs en bois, en bronze, des pinceaux, des étuis, des palettes, des couleurs même encore conservées, enfin tout ce que devait posséder dans son salon et surtout dans son atelier un artiste de goût.

Pour nous, en lisant tous ces détails, il nous était impossible de retenir quelques larmes, en songeant à la destinée sans doute mélancolique de cette jeune femme qui vécut et mourut, sans doute ignorée, au fond de ces solitudes de la Gaule, au milieu de populations grossières qui ne la comprenaient pas ; elle mourut en jetant un dernier regard vers le ciel de l'Italie, vers la patrie des arts qu'elle cultivait avec amour, et elle voulut être ensevelie au milieu de ces peintures dont elle avait embelli sa demeure solitaire, entourée des objets de son art, sa seule consolation et peut-être ses seuls amis ; et voilà qu'au bout de seize siècles la main curieuse de l'antiquaire vient profaner au nom de la science ce sanctuaire mystérieux de la jeune vierge des Gaules.

Toutefois, félicitons-nous de ce que cette précieuse dé-

couverte soit tombée entre des mains aussi respectueuses que celles de M. Fillon, et remercions-le sincèrement de la communication pleine d'intérêt que nous lui devons.

MM. Ducrest-Villeneuve et Habasque, savants correspondants de notre Société, ont bien voulu nous prendre pour juges dans la lutte qu'ils ont engagée pour déterminer le lieu de naissance de l'illustre breton Duguesclin; il paraît que le brave connétable est né dans un château du nom de Broons: mais il y a deux endroits de ce nom à peu de distance de Rennes, l'un dans l'Ille-et-Vilaine, l'autre dans les Côtes-du-Nord. De là le débat fort vif, vous le comprenez aisément, entre nos deux érudits, mais toujours à armes courtoises. Aucun des adversaires ne s'est encore déclaré vaincu, et nous serions fort embarrassés pour décerner à l'un d'eux le prix de la victoire. Remercions-les toutefois d'avoir pris pour champ de bataille la modeste salle de nos réunions académiques.

M. Dugast-Mattifeux vous a fait, cette année, deux communications; l'une sur les ouvrages de *Gérard Mellier, maire de Nantes*, l'autre sur la *Bibliographie révolutionnaire.* Gérard Mellier fut, vous le savez tous, à la tête de notre administration municipale de 1720 à 1730, et peu de maires ont laissé plus de souvenirs honorables; M. Dugast-Mattifeux doit, dans l'une de vos prochaines séances, vous raconter la vie si dignement remplie de Mellier: il nous a déjà donné la liste complète des ouvrages qui lui sont dus, et qui nous montrent suffisamment quelle fut son activité prodigieuse, quel fut son dévouement éclairé. Mellier, malgré ses nombreuses et importantes fonctions, trouvait encore le temps d'écrire des ouvrages utiles à

ses concitoyens, et, par son exemple, il prouvait une fois de plus cette vérité toujours bonne à répéter, que les hommes les plus occupés, dont l'existence paraît devoir être surtout absorbée par les devoirs et les offices de la vie, sont presque toujours les plus laborieux, les plus ennemis du repos absolu ; leurs distractions sont encore des travaux.

C'est là l'éloge, certes, bien mérité, que nous pouvons sans crainte adresser ici publiquement à l'un de nos collègues, qui fut deux fois notre président. Les soins journaliers du barreau, les travaux et les soucis d'une grande administration n'ont pas enlevé M. Évariste Colombel à ses chères études, ne nous ont pas privés de ses lectures si remplies d'intérêt : la Mairie ne lui a pas fait oublier le chemin de l'Académie ; et, cette année encore, nous devons à M. Colombel deux mémoires aussi remarquables par l'importance du sujet que par le mérite de la forme.

Le premier a pour titre : Introduction à une revue de la Législation révolutionnaire.

L'auteur entre hardiment en matière dès le début : « Que » deviendra, sous l'action du suffrage universel, c'est-à- « dire sous le poids du nombre, érigé en souveraineté, » l'idée libérale de 1789 ? »

Cette grande idée a deux aspects bien distincts : l'*aspect politique*, extérieur, saisissant, attrayant, étudié surtout et reproduit par nos historiens ; l'*aspect social*, singulièrement négligé. Car, pour apprécier les réformes sociales obtenues depuis la révolution et par la révolution, il faut résolument fouiller dans l'immense collection de nos lois, et reconnaître, à force de science et d'intelligence, quels

grands changements ont subis depuis 1789, les éléments sociaux, les principes de toute réunion humaine, la religion, la famille, la propriété, l'ordre.

Pour arriver à ce grand résultat, deux sciences, la jurisprudence et l'histoire doivent se prêter un mutuel concours; comme l'a dit Montesquieu, il faut éclairer l'histoire par les lois et les lois par l'histoire.

A Rome jadis, en France au XVI.e siècle, les historiens étaient de grands jurisconsultes et réciproquement; la guerre, la loi, l'histoire, telle était la triple occupation du praticien romain : le grand Cujas était à la fois historien, philologue, moraliste, et le grave président de Thou écrivait les annales du XVI.e siècle.

Mais l'école française de Domat et surtout de Pothier néglige cette union si désirable et si féconde : et c'est de nos jours seulement que quelques esprits distingués ont de nouveau réuni l'étude des faits à l'étude des lois.

Or, le droit français du XIX.e siècle a été créé : nos codes ont tenu les promesses de la constitution de 1791. Il nous importe maintenant de connaître les théories, les faits, les circonstances qui ont amené, précipité l'avénement de cette merveilleuse création : il nous importe de connaître les principes qui ont présidé à la rédaction de l'œuvre consulaire, et d'en rechercher les origines historiques et philosophiques. Alors, avec le grand et solennel commentaire de l'histoire, on comprendra ce que vaut une idée, ce que coûte de luttes et d'années sa conquête. « Nous voulons donc, dit M. Colombel en terminant, écrire l'histoire des conséquences sociales de 89;
» nous voulons prouver qu'elles ne sont ni des témérités

» révolutionnaires, ni des innovations philosophiques. » Tâche difficile et périlleuse, mais vraiment noble, vraiment patriotique, œuvre grandiose, qu'il serait déjà glorieux d'avoir seulement osé entreprendre !

Le second mémoire de M. Colombel est la suite de ses intéressantes *Etudes sur le XVI.*[e] *siècle.* Ce fragment nouveau est intitulé du *Communiste.* « Notre époque, » comme le dit M. Colombel, est pleine d'orgueil ; elle » s'imagine qu'elle a tout créé, et qu'elle va tout résou- » dre ; elle se trompe souvent ; elle continue la lutte en- » treprise, il y a longtemps, contre le principe de l'auto- » rité. » Ainsi, le socialisme et le communisme, l'une de ses variétés, qui se sont produits de nos jours avec tant d'éclat, ou plutôt avec tant de bruit, sont loin d'être des faits nouveaux, inconnus dans l'histoire des sociétés humaines.

Le XVI.[e] siècle, par exemple, cette époque si féconde en révolutions de toute nature, si pleine de théories, d'expériences, de tâtonnements aveugles, d'aspirations généreuses, si dramatique par le choc des idées et des passions, mais aussi par les ruines déplorables qu'elle a entassées, le XVI.[e] siècle a vu le communisme se présenter hardiment, sous des formes variées, comme une solution radicale des problèmes sociaux.

Avant d'aborder l'examen du passé, M. Colombel se demande quels sont ces problèmes ? Comment le socialisme a cherché leur explication ? Comment, en particulier, s'est produit le communisme? On comprend tout l'intérêt de pareilles questions, traitées avec impartialité, mais aussi franchement, avec vigueur.

Il nous montre les maladies terribles de notre époque, la prédominance de toutes les questions industrielles, et les souffrances malheureusement trop réelles et trop grandes, qui sont comme la conséquence fatale de notre ordre social. C'est là un fait reconnu, déploré par tous les hommes de quelque intelligence, de quelque bonne foi.

N'est-ce pas M. Guizot lui-même qui s'écrie : « C'est » l'esprit du temps de déplorer la condition du peuple; » mais on dit vrai, et il est impossible de voir, sans une » compassion profonde, tant de créatures humaines si mi- » sérables. Cela est douloureux, très-douloureux à voir, » très-douloureux à penser; mais il faut y penser, y » penser beaucoup; car, à l'oublier, il y a tort grave et » grave péril. »

M. Colombel passe en revue ceux qui, de nos jours, sous le nom général de socialistes, ont tenté l'œuvre impossible de guérir radicalement les plaies d'une société, destinée, quoi qu'on fasse, par la nature même de l'homme, à la douleur, à la souffrance. Il les montre tous désunis, quand il s'agit d'édifier et de réorganiser, chaque réformateur réclamant pour son système le privilége de l'infaillibilité.

En quelques mots il résume et caractérise les principales écoles; le saint-simonisme, théocratie politique, quant au Gouvernement, théocratie industrielle, quant à la distribution des richesses, œuvre d'un niveleur, qui n'a pourtant pas cessé d'être grand seigneur; le fouriérisme, qui demande la répartition des fruits du travail suivant le capital, le talent et le travail, qui, en politique, arrive à l'in-

dividualisme, en philosophie à la fameuse théorie de l'attraction passionnelle; le communisme, qui réclame, avec Cabet, une répartition suivant les besoins ou l'égalité proportionnelle; avec L. Blanc, l'égalité des salaires, sans distinction de capacité ou de besoins, et qui aboutit soit à l'Icarie, soit à l'amère dérision de l'atelier national.

M. Colombel montre les vices dominants de ces systèmes absolus. Tous ont un caractère commun, qui les condamne : c'est l'association des travailleurs sous une direction plus ou moins franchement despotique. Voilà l'étrange formule dans laquelle tous viennent se rencontrer bon gré mal gré : c'est là leur issue fatale; c'est la France libérale et civilisée devenant un vaste pachalisme, comme l'Égypte sous Méhémet-Ali, ou, si vous le préférez, une gigantesque maison de commerce, sous la raison sociale : France et compagnie.

C'est après cette introduction remarquable que M. Colombel se propose de rechercher dans le passé et surtout au XVI.e siècle, la naissance et le développement plus ou moins désastreux de l'idée communiste. Le mérite de M. Colombel a déjà été, à plusieurs reprises, dignement apprécié par mes prédécesseurs; leurs éloges sont gravés dans vos souvenirs; je me contenterai de vous dire qu'ils n'ont jamais été mieux justifiés.

M. Talbot, travailleur infatigable, animé des mêmes intentions que M. Colombel, entraîné par le même courant d'idées, lui a fourni des matériaux qu'il pourra mettre à profit pour les études dont je vous entretenais tout à l'heure, en analysant d'une manière intéressante et com-

plète la première édition de l'Icarie, au XVI.e siècle, l'ouvrage du père de l'Utopie, du chancelier Thomas Morus.

Chose singulière! c'est l'un des hommes les plus graves de la vieille Angleterre, l'un des ministres les plus dignes du despotique Henri VIII, le courageux martyr du catholicisme, qui compose cette œuvre chimérique et bizarre qui a donné son nom à tous les rêves irréalisables, à toutes les utopies.

En Utopie, de même qu'en Harmonie, de même qu'en Icarie, tout est bien, tout est beau, tout est parfait, les hommes sont sensés, judicieux, raisonnables, tolérants; nulle entrave à la marche du Gouvernement, nulle rébellion de la part des sujets.

Heureux pays dans lesquels il sera bien difficile, je crois, d'aborder jamais. Comme l'a dit Voltaire, qui certes, n'était ni socialiste, ni dénué de bon sens cependant : « Si on » donne le nom de bonheur à quelques plaisirs répandus » dans cette vie, il y a du bonheur, en effet. Si on ne » donne ce nom qu'à un plaisir toujours permanent ou » à une file continue et variée de sensations délicieuses, » le bonheur n'est pas fait pour ce globe terraqué; cher» chez ailleurs. »

Voilà, Messieurs, vous le voyez, de solides et utiles travaux; voilà une année bien remplie, dans la modeste sphère où nous nous renfermons. Rappelons encore, pour être justes, une lecture de M. le docteur Foulon, sur l'Impôt en France; lecture intéressante, mais qui fait partie d'un ensemble qui ne nous a pas encore été communiqué, et dont notre successeur aura sans doute à vous rendre

compte l'année prochaine. Puis, nous devons à M. Malherbe un rapport consciencieux et favorable sur l'ouvrage de nos deux collègues, MM. Arm. Guéraud et Talbot, intitulé Géographie populaire de la Loire-Inférieure.

Enfin, si nous voulions louer tout ce qui est vraiment digne d'éloge, nous aurions à vous parler longuement du remarquable travail de M. le docteur de Rivas, sur les établissements publics destinés à la première enfance dans la ville de Nantes; vous verriez par quels efforts soutenus, par quel dévouement admirable notre Société, que souvent l'on accuse avec tant d'exagération, cherche à remédier aux souffrances, à adoucir, si non à guérir les maladies inhérentes au corps social. Vous verriez comment, depuis plusieurs années surtout, les Crèches, les Salles d'asile se sont multipliées, améliorées; vous admireriez les soins vigilants qui entourent l'enfance, qui protégent le corps et l'âme de l'enfance, et vous remercieriez sincèrement notre collègue, et de la part honorable que nous devons lui attribuer dans le bien qui se fait, et des détails pleins d'instruction qu'il nous donne sur ces établissements que l'esprit de charité ne peut manquer de développer et d'améliorer chaque jour.

Un dernier mot, Messieurs, avant de terminer ce rapport trop court et trop long à la fois. Persévérons, continuons de marcher dans la voie qui nous est tracée ; redoublons d'efforts, resserrons de plus en plus les liens qui nous unissent ; ces liens que l'intelligence a formés et que l'affection du cœur rend chaque jour plus intimes. Réclamons le concours de tous ceux qui ne se renferment pas dans un orgueilleux isolement, dans un stérile égoïsme, et qui

sont capables de comprendre les avantages et le charme d'une association littéraire comme la nôtre. Faisons appel à l'ardeur généreuse d'une jeunesse pleine d'espérance, comme à l'expérience éprouvée de l'âge mûr, et soyons certains que la Société Académique continuera de marquer par un progrès nouveau chaque nouvelle année de son existence.

RAPPORT

SUR LE CONCOURS

OUVERT PAR LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE LA LOIRE-INFÉRIEURE,

POUR L'ANNÉE 1849,

PAR M. MALHERBE, D.-M.

MESSIEURS,

Le Société Académique avait proposé, pour sujet de concours en 1849, les deux questions suivantes :

1.° Application du principe de l'association libre dans le travail agricole, avec le maintien absolu de la famille chrétienne.

Faire l'historique des différentes tentatives d'associations dans l'antiquité, au moyen-âge et de nos jours.

Critique des théories ou des essais de réalisation.

Solution pratique.

2.° Examen critique des historiens de la Bretagne.

Cette seconde question, déjà proposée pour le concours de 1848, avait été traitée par M. Le Jean, dans un mémoire très-intéressant, mais trop incomplet pour être couronné. La Société avait accordé une mention honorable à l'auteur, en l'engageant à continuer ses recherches, ne doutant pas, vu le mérite du spécimen qu'elle avait sous les yeux, qu'avec de plus longues études, il ne réussît à compléter son œuvre. C'est dans cet espoir, aussi bien que pour engager d'autres personnes à suivre l'exemple donné par M. Le Jean, que la même question a été de nouveau mise au concours pour 1849.

Cette fois encore un seul mémoire nous est pervenu, et il est dû à la même plume que le premier. L'encouragement que vous aviez donné à l'auteur n'a pas été perdu ; car, comprenant lui-même ce qui manquait à ses premières recherches, il s'est courageusement remis au travail et les a considérablement augmentées, en les modifiant sur plusieurs points.

Le nouveau mémoire est divisé en 4 parties : 1.° histoire générale, 2.° histoire partielle, 3.° géographie et biographie, 4.° littérature historique.

La première partie commence par un exposé succinct et rapide de l'histoire de Bretagne, depuis les origines jusqu'aux guerres de Blois et Montfort ; c'est là, dit l'auteur, sa profession de foi historique ; il y fait connaître les opinions que, par de sérieuses études, il s'est formées sur les temps obscurs de l'histoire de cette vieille Armorique, sur

laquelle tant de traditions fabuleuses ont été imaginées; où souvent les faits réels ont été enfouis sous des détails inventés à plaisir, qui arrivent parfois à grandir certains héros jusqu'à des proportions colossales que l'humanité est impuissante à atteindre.

Dans une discussion des opinions émises sur l'origine Troyenne de la race Bretonne, il démontre l'inanité de ces contes dont l'éclat et le merveilleux flattaient l'imagination de nos ancêtres, et qui ont été répétés sérieusement, sur la foi de leurs devanciers, par des hommes graves d'ailleurs, et dont le mérite comme historiens est incontestable.

Quittant ensuite ces questions oiseuses, dont on ne parlerait pas sans la vogue dont elles ont joui pendant longtemps, il arrête son attention sur la géographie et l'ethnographie de la Bretagne. Après de curieux détails topographiques où sont indiquées avec grand soin les parties du territoire Breton occupées par chacune des nations celtiques qui existaient au temps de César, il étudie la colonisation Bretonne et ramène à son vrai point de vue l'histoire du chef sous la conduite duquel elle s'est accomplie, de ce fameux Conan Mériadec, héros de tant de légendes surprenantes et incroyables. Enfin, étudiant l'influence de l'invasion des barbares sur la géographie ethnologique de la Bretagne, il arrive à cette conclusion : que les Bretons de la colonisation ont occupé successivement tout le littoral du pays, en refoulant dans les terres jusque vers les montagnes d'Arez, la race Gaële ou Gallo-Romaine, dont les voyageurs peuvent encore, de nos jours, constater la différence d'avec la race Kymrie, habitante des parties maritimes. Ce sont ces deux races Gaële et Kymrie qui ont formé

le fond de la population, l'élément romain ne s'y joint qu'en très-petite proportion et seulement dans les villes importantes, telles que Vannes, Rennes, Nantes. Enfin, dans quelques localités définies, on trouve des Hiberniens sur les côtes, des Normands à Dol, des Finnois internés par les Romains du côté de Tiffauges, et quelques colonies germaniques dues également aux Romains, circonstance qui avait donné aux rois bretons la pensée de s'intituler rois d'une partie des Franks.

Les faits et gestes de Nominoë, restaurateur de la nationalité bretonne, qui avait failli succomber sous la main puissante des empereurs Franks, de Nominoë, dont le nom rappelle la grave affaire des évêques simoniaques, nous sont signalés par M. Le Jean comme marquant une des époques les plus importantes de l'histoire de Bretagne.

Puis, viennent les invasions normandes et les exploits d'Alain Barbe-Torte, qui releva de ses ruines la ville de Nantes saccagée par les barbares du Nord.

Là, à notre grand regret, tant nous prenions plaisir à suivre le développement de ses idées, l'auteur, abandonnant l'histoire pour s'occuper des historiens, étudie avec grand soin tous les légendaires, chroniqueurs, historiens sérieux, collecteurs de documents officiels, etc., et fait passer sous les yeux du lecteur une suite de portraits des plus curieux, car, la plupart du temps, il fait connaître les auteurs en analysant leurs écrits. C'est ainsi qu'au milieu de noms obscurs ressortent ceux d'Alain Bouchart, qui est déjà plus qu'un chroniqueur, sans être encore un historien; de Pierre Lebaud, qui a eu le tort d'admettre

sans critique les fables débitées sur la question des origines; de d'Argentré, que l'auteur appelle le Mezerai ou plutôt l'Hérodote de la Bretagne, et auquel il consacre un long et curieux article; de dom Lobineau, le sévère critique, qui a tant fait pour l'histoire de notre province; de doms Morice et Taillandier, qui complètent leur prédécesseur, quoique ayant écrit dans un esprit différent du sien. Puis, nous passons en revue Ogée, Daru, Ed. Richer, MM. de Roujoux, de Courson, Jules Janin, Pître Chevallier; chacun d'eux recevant le blâme ou l'éloge, suivant ses mérites, et nous nous reposons enfin sur les justes hommages rendus au mérite supérieur de MM. de la Villemarqué et Michelet.

Nous ne pourrions, sans étendre outre-mesure ce rapport, parler longuement du jugement porté sur les auteurs qui se sont occupés d'histoires partielles. Citons seulement parmi beaucoup d'autres le travail remarquable de M. Caillo, sur le Croisic; les études de M. de Penhouet, sur le Morbihan; l'Histoire de Nantes, de l'abbé Travers; celle de M. Guépin, œuvres auxquelles l'auteur adresse un juste tribut d'éloges; tandis qu'il frappe rudement de sa verge de critique les mensonges effrontés de M. de Kerdanet, sur les antiquités bretonnes.

Puis, vient la revue des travaux géographiques et biographiques, parmi lesquels, malgré l'intérêt qu'ils présentent, nous ne citerons que la Biographie bretonne, par M. Levot, de Brest, dont M. Le Jean est collaborateur, et les études sur les historiens d'Abailard et de Duguesclin, ces deux grands personnages historiques qui appartiennent autant à la France qu'à la Bretagne, mais aux-

quels la vieille Armorique s'honorera éternellement d'avoir donné le jour.

La dernière partie du mémoire, qui traite de la littérature historique, contient une curieuse et intéressante appréciation des œuvres littéraires inspirées par l'Histoire de Bretagne. Deux romanciers bretons, M. E. Souvestre et M. E. Mesnard, y sont, par l'auteur, placés au premier rang, l'un pour son livre intitulé : *les Derniers Bretons*, l'autre pour son roman historique, *le Champ des Martyrs*. Ces deux écrivains distingués, qui diffèrent si essentiellement par le genre de leur talent, sont jugés par M. Le Jean avec une grande impartialité.

Parmi les publications importantes au point de vue de l'Histoire de Bretagne, l'auteur cite avec éloge la collection du Lycée Armoricain et une foule de revues, dans lesquelles des questions d'histoire ou d'archéologie locale ont été traitées avec plus ou moins de talent.

Cet exposé vous donne une idée de l'étendue et de l'importance des études de M. Le Jean. Rien, ou au moins presque rien, ne manque à l'ensemble. Hâtons-nous d'ajouter que son appréciation de chaque document est sage, grave et hardie tout à la fois. Le mérite de chaque auteur est consciencieusement mis en lumière ; mais aussi ses erreurs sont signalées rigoureusement. Ennemi des tendances exclusives, qui n'engendrent que le faux et l'exagération, il condamne la manière de ces écrivains qui, ne voulant admettre que les documents officiels et authentiques, rejettent absolument tout ce qui n'est appuyé que sur la tradition populaire. Il fait voir que si les premiers sont la base d'une histoire sérieuse, ils ne fournissent

guère qu'un récit froid et sec comme un squelette décharné; et que, pour animer la narration, pour réveiller les générations endormies depuis longtemps, il faut aller chercher le souffle vivifiant dans les traditions et les fables populaires qui ont conservé la couleur et la physionomie des temps passés.

M. Le Jean appartient essentiellement à l'école historique moderne qui ne croit pas qu'on ait tracé l'histoire d'une nation, pour avoir écrit celle de ses chefs politiques, ou établi d'une manière exacte ses annales militaires ou administratives. Il sait que la vie d'un peuple n'est point là tout entière, mais que ses tendances agricoles, commerciales, industrielles et jusqu'à ses usages domestiques, ont une grande importance et méritent l'attention la plus sérieuse de la part de l'historien.

On aurait tort de croire cependant que toutes les chroniques trouvent auprès de lui une égale faveur : autant il respecte les légendes, même embellies, sous lesquelles se cachent évidemment des faits réels d'une grande valeur, autant il repousse et condamne les inventions merveilleuses dues à l'imagination de quelque bon moine, désireux d'embellir son héros, ou les détails controuvés ayant pris source soit dans des haines particulières, soit dans les suggestions de l'esprit national, pendant la longue lutte qui devait aboutir à l'absorption du duché de Bretagne dans le royaume de France. Ce qui excite surtout son indignation, ce sont les mensonges gratuits et qu'aucun intérêt excusable n'a dictés.

C'est ainsi qu'à propos des questions d'origine, de celle de l'invasion bretonne, de l'histoire de Conan Mériadec,

il critique sévèrement les auteurs qui n'ont apprécié ces époques primitives qu'à travers le prisme des opinions du temps où ils vivaient, et qui n'ont pas craint d'attribuer à des peuplades barbares, nous devrions dire à des hordes à demi-sauvages, des usages qu'on ne peut rencontrer que chez des nations parvenues à un haut degré de civilisation.

Après l'éloge justement dû au travail de M. Le Jean, qu'il nous soit permis de lui adresser une légère critique. Nous avons rencontré çà et là, dans cette œuvre si sérieuse, des traits plaisants et légers, dont l'auteur ne nous semble pas assez sobre, et qui, malgré l'à-propos et l'esprit qui les a dictés, s'accordent peu, suivant nous, avec la gravité du sujet.

La Société Académique appréciant pleinement le mérite et l'importance du mémoire de M. Le Jean, l'a jugé digne du prix, et en a, de plus, voté la publication dans ses *Annales*.

Plusieurs mémoires nous ont été adressés sur la question de l'association agricole; deux d'entre eux méritent seuls de fixer l'attention.

Le premier, dû à M. Chouteau, régent de philosophie à Dol, ne peut être admis au concours: d'abord, parce qu'il ne traite qu'une partie de la question, ensuite, parce qu'il est imprimé. Néanmoins, comme il a été composé pour répondre à l'appel de la Société Académique, nous lui consacrerons quelques lignes.

L'auteur fait d'abord sa profession de foi relativement

à la religion catholique, qu'il veut voir, avant tout, respecter dans ses dogmes et dans sa morale ; déclarant que, sur ce point, il se soumet entièrement aux décisions de l'Église. Cette réserve faite, il se livre à de sages réflexions sur la fraternité, la charité et l'association, d'où il déduit une formule ayant pour base l'organisation phalanstérienne, mélangée de données qu'il emprunte aux associations religieuses. Il est sans cesse et avec raison préoccupé des moyens d'assurer la morale publique ; mais partout il se montre assez étranger aux notions pratiques, principalement en ce qui concerne l'industrie. Il commet, à notre avis, de graves erreurs dans son appréciation du capital, dont son système paralyserait à coup sûr l'accroissement ; tandis que, de l'avis de tous les hommes versés dans cette matière, c'est à favoriser cet accroissement qu'il faut surtout travailler. Enfin, ce mémoire péniblement écrit, laisse beaucoup à désirer sous le rapport de la clarté et de la précision, et sa forme rappelle trop le professeur qui craint de s'écarter un instant de la marche rigoureusement didactique.

L'autre mémoire dont nous avons à vous parler, classé sous le n.° 2, est une excellente étude historique de la question de l'association, relativement au travail agricole. L'association, dit l'auteur, est née avec le christianisme, avec cette morale qui venait enseigner à l'homme le détachement des biens de la terre, en même temps que l'amour de ses frères et l'égalité de tous devant Dieu. Partant de ce principe, il suit le développement de l'association dans ses diverses phases, et la fait voir se produisant d'abord sous la forme de la communauté chez les confréries reli-

gieuses : il montre les résultats admirables obtenus par les divers ordres monastiques dans le défrichement des landes, et l'état de richesse et de prospérité auquel la plupart d'entre eux étaient arrivés. Plus tard, l'esprit d'individualisme tendant à reprendre l'empire, on voit disparaître les communautés qui sont remplacées par des associations laïques.

Les diverses transformations de l'esclavage, jusqu'à l'affranchissement définitif des travailleurs, ont exercé une grande influence sur l'agriculture. L'auteur, étudiant cette influence, montre que chaque progrès fait vers la liberté conduisait naturellement à l'association, et il arrive par suite, à cette conclusion, que l'association ne détruit point la liberté, la famille, la propriété, que c'est elle qui les a créées.

Si l'on veut chercher dans l'histoire des exemples d'associations agricoles prospères, qu'on se rappelle ces familles de paysans du Nivernais, qui vivaient dans l'association, et dont la famille des Jault est le dernier reste.

Cette petite société, que M. Dupin a pu observer en 1840, est toujours dans un état florissant ; tandis que dans d'autres familles qui, jadis organisées de la même manière, se sont décidées pour le partage des biens, lors de la révolution de 89, la plupart des membres sont tombés dans la plus affreuse misère.

Cet exemple fournit à l'auteur l'occasion de reprocher à M. Thiers d'avoir dit que l'association applicable au travail industriel était impossible dans le travail agricole ; car enfin, ce qui existe est possible.

On peut citer encore des associations agricoles insti-

tuées sur une plus grande échelle, par exemple, celles des frères Moraves et des anabaptistes Huttériens, les missions du Paraguay, etc. Mais il nous est impossible de suivre l'auteur dans tous ces détails intéressants, ainsi que dans l'examen des écrivains modernes, antérieurs à la révolution de 89, qui se sont occupés des questions sociales; examen qui est le résultat d'une étude consciencieuse, et qui dénote chez l'auteur une grande connaissance du sujet.

Arrivé à ce point, il jette un coup d'œil rétrospectif sur l'antiquité, et démontre, qu'à vrai dire, l'association n'y existe nulle part. On y trouve seulement quelque chose qui rappelle les communautés des époques plus récentes, dans la secte Juive des Esséniens, et chez les Thérapeutes de la Grèce et de l'Égypte.

Le dernier chapitre commence par une revue lumineuse des systèmes des réformateurs modernes, Saint-Simon, Robert Owen, Fourier et quelques autres, revue que nous nous abstenons d'analyser, car elle ne fait que répéter ce qui se trouve partout et ce que tout le monde connaît.

Nous nous arrêterons un peu plus longtemps sur le plaidoyer que fait l'auteur en faveur de l'association. Recherchant soigneusement toutes les traces qu'il en peut rencontrer de l'association dans le monde tel qu'il est constitué de nos jours, l'auteur fait voir qu'elle est partout, que dans les villes, par exemple, elle s'établit forcément en dépit des résistances de l'esprit d'individualisme; ce qui ressort du tableau des institutions publiques et des habitudes des populations urbaines. Sans doute, le paysan

habitué à l'isolement, a moins de tendance à s'associer; et l'amour de la propriété affectant chez lui un autre caractère que chez l'habitant des villes, devient un obstacle difficile à surmonter : il n'est pourtant pas impossible d'en venir à bout, si on parvient à lui faire comprendre que l'association fera disparaître les inconvénients de l'extrême morcellement de la propriété; et que, dans une société fondée sur des bases équitables, la répartition sera pour chacun en raison de son apport et de son travail.

A l'appui des raisonnements précédents, on peut citer la viticulture, dont les résultats sont si différents sous l'influence des deux systèmes de l'association et du morcellement : la vente des produits de la pêche sur les côtes de l'Océan, qui est bien plus fructueuse, depuis qu'elle se fait en société.

L'auteur insiste ensuite sur la nécessité de développer le crédit agricole, et fait un éloge du socialisme, dans lequel il manifeste sa prédilection marquée pour les idées de Fourier.

Ne nous étonnons donc point si sa formule d'organisation est une reproduction du phalanstère, moins les excentricités de l'inventeur.

Nous y retrouvons les séries, les groupes, le travail attrayant, les courtes séances, enfin tout ce qui constitue ce système ingénieux sans contredit, mais impossible à appliquer de tout point et d'une manière absolue, tant que l'organisation humaine restera telle qu'elle est sortie des mains du Créateur.

Nous nous associons franchement aux pensées généreuses exprimées dans ce travail en faveur de l'association,

mais nous reprochons à l'auteur de nous présenter pour modèle un type de société acceptable plutôt comme un but à atteindre dans un avenir éloigné, que comme une réforme réalisable dans le présent. C'est, du reste, un reproche qu'on pourrait faire à tous les inventeurs de systèmes, sans parler de ceux qui, pour traduire leurs théories en faits, n'hésiteraient pas à avoir recours à la violence. Mus par bonnes intentions, ils bâtissent d'abord un tout idéal, contenant souvent d'excellentes pensées; mais leur imagination et leur orgueil aidant, ils en viennent à croire qu'ils sont en possession de la sagesse suprême, et qu'il sont destinés à changer la face de la terre. Ainsi, qu'on applique les théories phalanstériennes, et l'homme jouira ici-bas d'une félicité sans égale, le mal disparaîtra comme par enchantement, l'empire des mauvaises passions s'écroulera à l'avénement de la doctrine unitaire, et jusqu'à ses dernières traces seront effacées par un souffle si puissant.

Loin de nous la pensée de défendre le mal qui travaille si cruellement la société moderne, de repousser les innovations et les réformes utiles: nous les appelons, au contraire, de tous nos vœux. L'immobilité, sans doute, est l'image de la mort, la vie est dans le mouvement; mais dans un mouvement sage et modéré.

Nous repoussons donc tout système qui ne voudrait édifier que sur des ruines : nous ne pensons pas que nos pères ne nous aient légué rien d'utile et de grand; et c'est précisément cet héritage d'utiles vérités, de sages et grandes institutions que nous voulons conserver en le développant et l'améliorant sans cesse. Comment! l'humanité n'aurait travaillé pendant tant de siècles que pour aboutir à l'erreur!

Et, dans un instant, les inventeurs des systèmes socialistes auraient trouvé la vraie formule, la seule applicable, devant laquelle tous devraient s'agenouiller ! Non, Messieurs, non, l'héritage des temps passés n'est point un tissu d'erreurs; toute pensée qui, dans l'histoire de l'humanité, a laissé une trace durable, contenait en elle au moins une étincelle de la vérité. Aucune, sans doute, ne possédait la vérité tout entière; mais les socialistes ne sont pas mieux partagés : et, la preuve que, comme toutes les œuvres humaines, ils n'ont qu'une vérité relative, c'est qu'ils ne s'entendent pas entre eux; c'est que, d'accord pour détruire, ils deviennent ennemis implacables dès qu'il s'agit d'édifier.

Nous ignorons vers quel but marche la société, si elle doit être un jour phalanstérienne, ou enfin régie par un système quelconque de socialisme; mais nous osons dire ici, que nous espérons que les hommes de bon sens repousseront à jamais toute organisation tendant à détruire la famille, et à absorber l'individu dans un tourbillon bruyant, au milieu duquel il ne s'appartiendrait pas un seul instant ; qu'ils profiteront des principes posés et des exemples déjà donnés, pour développer l'association libre; qu'ils chercheront, comme l'a si bien dit M. Michel Chevallier, à en faire une machine mobile, susceptible, en raison de sa mobilité, de s'appliquer à tous les cas particuliers, mais en dehors de toute loi oppressive ; car, mettre l'homme dans la nécessité de s'associer, serait exercer sur lui une tyrannie absurde et intolérable.

C'était là ce que nous demandions aux concurrents, c'était une formule d'association libre, applicable au tra-

vail agricole, variable suivant les lieux, suivant la division de la propriété, l'espèce de culture, variable, enfin, suivant les temps : nous voyons avec regret que ce point de vue n'a pas été envisagé.

Mais je m'aperçois, Messieurs, qu'emporté par la critique des théories sociales, je leur ai adressé plusieurs reproches qui ne doivent nullement retomber sur l'auteur du mémoire n.° 2. En effet, chez lui, point d'appel à la force, point d'attaque à la famille ni à la propriété; mais, au contraire, un profond respect pour tout ce que les hommes doivent révérer : aussi le remercions-nous sincèrement du plaisir que nous avons éprouvé en lisant ses savantes recherches, auxquelles nous regrettons de n'avoir pu consacrer une plus longue analyse.

La solution pratique, formulée dans le mémoire n.° 2, ne remplissant pas les conditions du programme, la Société Académique n'a pas jugé qu'il y eût lieu de décerner le prix. Appréciant, néanmoins, d'un côté, la difficulté d'arriver à une solution satisfaisante, de l'autre, le mérite incontestable et l'importance réelle de l'étude historique qui constitue la plus grande partie de ce travail, elle a voulu donner à l'auteur un témoignage d'estime, en lui accordant une médaille d'encouragement.

Le Rapporteur,

MALHERBE, D.-M.

TABLE

DU VINGTIÈME VOLUME.
